

Project Design Matrix

Project Title: 地方給水施設管理・衛生改善プロジェクト (PROGEAフェーズ2)

Implementing Agency: 水資源総局、給水担当中央プラトー・南部中央州局

Target Group: 中央プラトー・南部中央州のコミュニティ、住民、ポンプ修理業者、全国の給水担当州局職員

Period of Project: 2015年8月～2018年9月 (3年間)

Project Site: 中央プラトー州、南部中央州、ワガドゥグ

Model Site:

Version 1.0

Dated January 21, 2015


I-11-1

Narrative Summary	Objectively Verifiable Indicators	Means of Verification	Important Assumption	Achievement	Remarks
Overall Goal 給水施設の維持管理が全国で改善される。	・2021年までにREFORME適用化に基づく給水施設維持管理体制を構築したコミュニティ数が現在の47.36%から70.0%に達する。	・給水国家計画年間レビュー報告書 ・コミュニティ・AUE・ポンプ修理業者間の給水施設維持管理協定・契約の実施状況			
Project Purpose PROGEA第1フェーズで構築した手法を適用したREFORMEの全国展開のための基盤が整備される。	・全国普及用REFORME適用化マニュアルが国家水委員会(CNP/PN-AEP)により承認される。 ・REFORME適用化の全国展開に関する予算計画を含めた行動計画が策定される。	・公式承認されたREFORME適用化マニュアル ・REFORME適用化の全国展開行動計画	・給水施設維持管理に関する政策が変更されない ・他ドナー・NGOがREFORME適用化マニュアルを活用する。 ・REFORME適用化全国展開の行動計画が予算化される。		
Outputs 1. 現在の全国におけるREFORME適用状況及び他ドナー・NGOのREFORME適用方法に係る教訓が整理・把握され、第1フェーズで作成されたマニュアルが全国普及用に改訂される。	・REFORME適用に係る成果・教訓が整理・把握される。 ・全国普及用REFORME適用化マニュアル・普及用ツール改訂版が作成される。	・ドナー・NGO等関係者からのREFORME適用化に関して整理された成果・教訓の情報 ・ワークショップ報告書 ・改訂された全国普及用REFORME適用化マニュアル	・技術を習得した職員が勤務を継続する。 ・給水担当省の体制が大きく変更されない。		
2. 全国普及用マニュアルにより南部中央州にREFORMEが導入される。	・南部中央州で選定されたパイロットコミュニティの全ての村落においてAUEが設立される。 ・南部中央州のパイロットコミュニティにおいて全てのコミュニティ・AUE間で給水施設維持管理協定が締結され、給水施設維持管理活動が実施される。 ・南部中央州のパイロットコミュニティにおいて全てのコミュニティ・ポンプ修理業者間で給水施設保守整備契約が締結され、ポンプ修理業者による保守巡回および修理活動が実施される。	・プロジェクト報告書 ・活動モニタリングシート ・コミュニティ・AUE間の給水施設維持管理協定書、AUE活動報告書 ・コミュニティ・ポンプ修理業者間の給水施設保守整備契約書、保守巡回実施報告書			

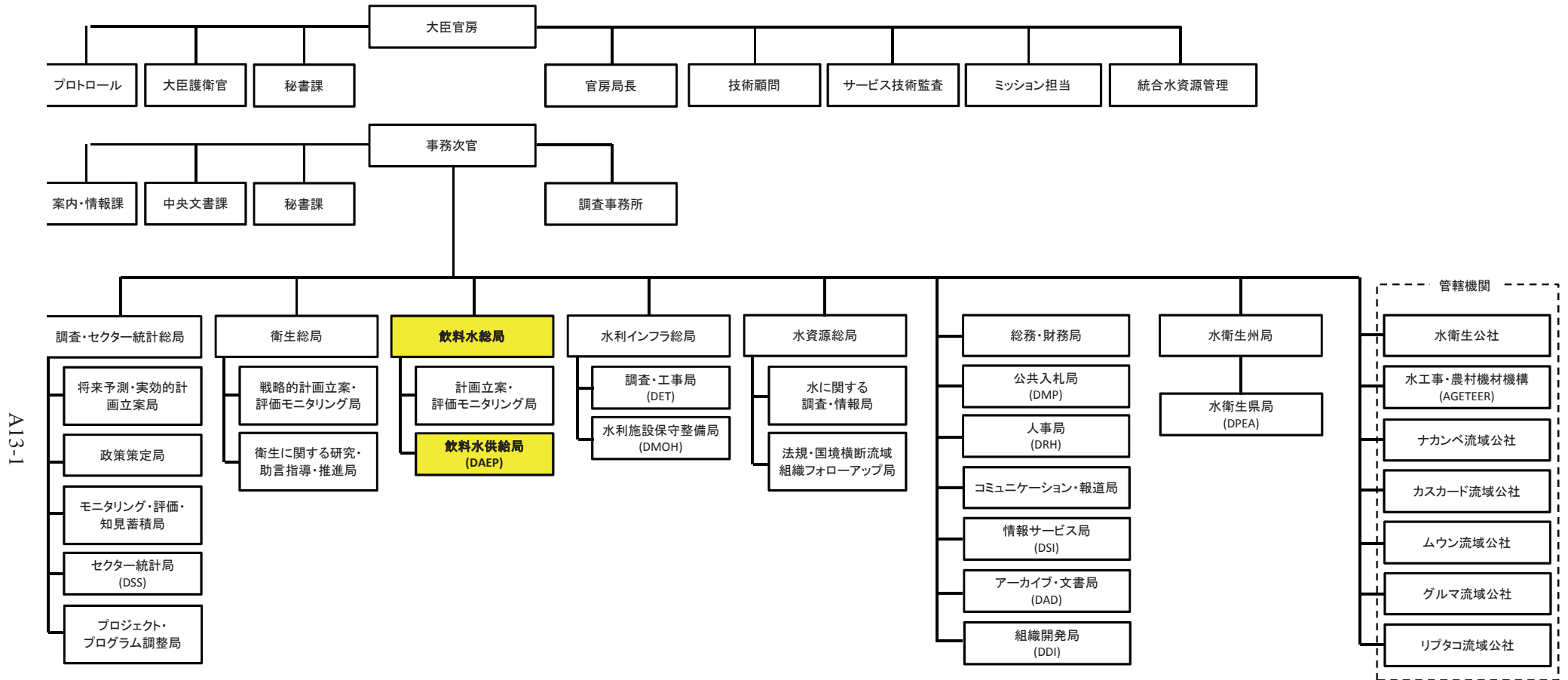
	<ul style="list-style-type: none"> ・REFORME適用化ワークショップに参加した南部中央州のコミュニケーション関係者の8割以上がREFORME適用化理解度テストに合格する。 	<ul style="list-style-type: none"> ・REFORME理解度実施テスト結果 		
3. 中央プラトー州にて既存のリソースを活用したREFORMEのモニタリング体制・支援体制が構築される。	<ul style="list-style-type: none"> ・中央プラトー州におけるREFORME適用化のモニタリング・支援に関する課題が整理される。 ・中央プラトー州における既存のリソースを活用したREFORMEモニタリング・支援体制のメニュー案が抽出される。 	<ul style="list-style-type: none"> ・プロジェクト報告書 ・REFORMEモニタリング・支援体制案 		
4. 南部中央州における試行的導入及び中央プラトー州におけるモニタリングを通じ、全国普及用マニュアル・ツールが最終化され、REFORME適用に係る手法が公式文書に統合される。	<ul style="list-style-type: none"> ・南部中央州及び中央プラトー州におけるREFORME適用化に関する成果・教訓が整理される。 ・全国普及用REFORME適用化マニュアルが改訂・最終化される。 ・最終化されたマニュアルが給水セクター関係者に配布される。 ・PROGEA手法を取り入れたREFORME適用化マニュアルが給水国家計画の中の公式文書として統合される。 	<ul style="list-style-type: none"> ・ワークショップ報告書 ・最終化された全国普及用REFORME適用化マニュアル ・ブルキナファソ給水国家計画に関する公式文書 		
5. REFORME適用化の実施体制が改善される。	<ul style="list-style-type: none"> ・REFORME適用化に関する関係者の役割が整理される。 ・REFORME適用化を適切に普及する上で必要な既定のドラフトが策定される。 ・REFORME適用化に関するトレーニングを受講した中央・州局の職員の全員がREFORME理解度テストに合格する。 ・トレーニングを受けた中央・州局職員がコミュニケーション関係者やポンプ修理業者等に対する能力強化活動を開始する。 	<ul style="list-style-type: none"> ・プロジェクト報告書 ・策定されたREFORME適用化に関する規定のドラフト ・研修報告書 ・REFORME理解度テスト結果 ・給水国家プログラム年間レビュー報告書 ・研修報告書 ・モニタリングシート ・給水国家プログラム年間レビュー報告書 		
6. REFORME全国普及に向けた計画が策定される。	<ul style="list-style-type: none"> ・REFORMEの全国普及に向けた行動計画が策定される。 ・REFORMEの全国普及・定着に必要な予算計画が策定される。 	<ul style="list-style-type: none"> ・REFORME全国普及に関する行動計画文書 ・各州の給水衛生セクター年間計画書、報告書 		

Activities	Inputs		Pre-Conditions
	The Japanese Side	The Burkina Faso Side	
<p>1-1 REFORME普及のための手法に関する他ドナーやNGOの成果や教訓を把握する調査を通じて、全国におけるREFORME適用状況を整理する。</p> <p>1-2 ドナー、NGO等のREFORME普及に関与するステークホルダーを集めたワークショップを開催し、全国普及用マニュアル案について議論する。</p> <p>1-3 (活動1-2を経て) 第1フェーズにて策定されたマニュアルを全国普及用に改訂する。</p> <p>2-1 南部中央州においてREFORME適用化に係るベースライン調査を実施する。</p> <p>2-2 (活動2-1を経て) 南部中央州においてREFORMEを導入するパイロットコミュニティを選定する。</p> <p>2-3 選定された南部中央州のパイロットコミュニティにおいてPROGEA手法を適用したREFORMEを本格的に導入する。</p> <p>2-4 南部中央州のパイロットコミュニティにおいて衛生啓発活動を実施する。</p> <p>2-5 南部中央州におけるポンプ修理業者組合の設立についての可能性を検討する。</p> <p>2-6 南部中央州の全コミュニティを対象としたREFORME導入ワークショップを実施する。</p> <p>3-1 フェーズ1実施後の中央プラトー州におけるREFORME適用化の現状を把握し、その教訓・課題を抽出する。</p> <p>3-2 中央プラトー州においてREFORME適用化を定着するための既存のリソースを活用した適切なモニタリング・支援システムを検討する。</p> <p>3-3 活動3-1および3-2を踏まえて、いくつかの地域において対象を絞りREFORMEの強化活動の支援する。</p>	<p>1) 日本人専門家</p> <ul style="list-style-type: none"> ・ チーフアドバイザー／村落給水施設維持管理 ・ 給水施設保守整備 ・ 組織能力強化 ・ 業務調整 ・ その他専門家(必要に応じて) <p>2) カウンターパート研修(本邦及び第3国研修)</p> <p>3) 機材供与</p> <ul style="list-style-type: none"> ・ 車両 ・ 情報機材 ・ その他プロジェクト実施に必要な機材 <p>4) 現地活動費</p>	<p>1) カウンターパートの配置</p> <p>2) 資料・情報等の提供</p> <p>3) 資機材</p> <p>4) 執務用スペース・光熱費</p> <p>5) 業務費</p>	<ul style="list-style-type: none"> ・ 適正な数のカウンターパートが配置される。 ・ 給水施設維持管理に関する政策が変更されない。

A11-4

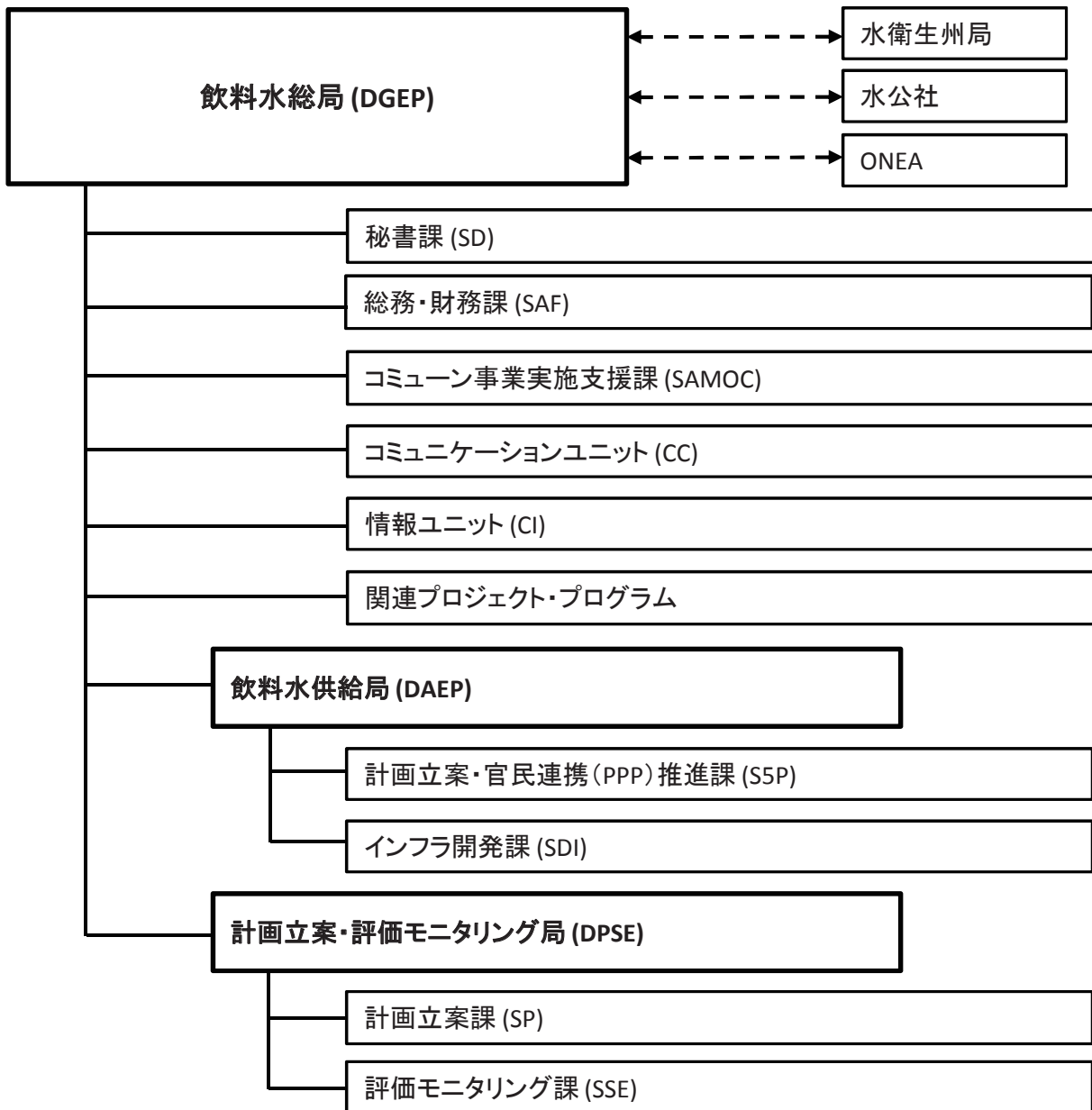
<p>4-1 活動2および3を通じて得られた成果や教訓を基にREFORME適用化に関する手法や全国普及用マニュアル・ツールの修正を行う。</p> <p>4-2 4-1で修正されたマニュアルの検討・承認ワークショップを開催する。</p> <p>4-3 REFORME適用化の全国普及用マニュアルを最終化する。</p> <p>4-4 最終化されたREFORME適用化の全国普及用マニュアルを公式文書に統合する。</p>			<div style="text-align: center;">  </div> <p style="text-align: center;"><Issues and countermeasures></p>
<p>5-1 全国においてREFORMEの導入・適用・進捗を管理する行政機関、コミュニティおよび民間セクターの役割と能力を検討する。</p> <p>5-2 REFORME適用化を全国的に普及させるために必要な規定策定への支援を行う。</p> <p>5-3 REFORME適用化に対するフォローアップメカニズムの立案を支援する。</p> <p>5-4 コミュニケーション関係者を対象とした研修を実施できるように中央・州レベルの人員の能力強化を支援する。</p> <p>5-5 州局職員によるコミュニケーション関係者を対象とした能力強化を支援する。</p> <p>5-6 州局職員によるポンプ修理業者に対する給水施設保守整備に関する技術能力ならびにREFORMEに基づく契約業務実施能力の強化を支援する。</p> <p>5-7 各州におけるスペアパーツ供給体制の構築手法を検討する。</p> <p>6-1 REFORME適用化支援のための他ドナーの財政支援プログラムについて情報収集を行う。</p> <p>6-2 REFORME適用化活動に係る計画策定/予算化について、他州への支援を行う。</p> <p>6-3 REFORME適用化の全国普及行動計画を策定する。</p> <p>6-4 他ドナーやNGOに対して、REFORME適用化の全国普及行動計画に基づいた給水施設維持管理体制の構築支援を提案する。</p>			

付資料13-1. 水・衛生省(MEA) 組織図



A13-1

添付資料13-2 水・衛生省 飲料水総局(DGEP) 組織図



Ministère de l'Eau et de l'Assainissement

.....
Secrétariat Général

.....
DGEP-DGA-ONEA

Burkina Faso

Unité - Progrès - Justice



**Programme National
d'Approvisionnement
en Eau Potable et d'Assainissement
[PN-AEPA]**

**RAPPORT BILAN ANNUEL
AU 31 DECEMBRE 2016**

Version amendée finale

Février 2017

Table des matières

RESUME EXECUTIF	viii
INTRODUCTION	1
I. BILAN PHYSIQUE 2016 DES REALISATIONS D'OUVRAGES	4
1.1 OUVRAGES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE	4
1.1.1 Milieu rural	4
1.1.2 Milieu urbain	9
1.2 OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES ET EXCRETA	11
1.2.1 Milieu rural	11
1.2.2 Milieu urbain	19
II. CADRE UNIFIE DES INTERVENTIONS EN MILIEU RURAL ET RENFORCEMENT DES CAPACITES EN MILIEU URBAIN	21
2.1 CADRE UNIFIE DES INTERVENTIONS EN MILIEU RURAL	21
2.1.1 Renforcement des capacités de gestion du secteur AEPA	21
2.1.2 Renforcement des capacités de gestion du service public de l'eau	24
2.1.3 Renforcement des capacités de management et d'exécution des travaux et services du secteur privé et des ONG27	35
2.1.4 Mise en place des instruments du PN-AEPA	35
2.2 RENFORCEMENT DES CAPACITES EN MILIEU URBAIN	36
2.2.1 Assistance au management	36
2.2.2 Assistance au niveau de l'exploitation	36
2.2.3 Formation spécifiques	36
III. BILAN D'EXECUTION FINANCIERE 2016	38
3.1 MILIEU RURAL	38
3.1.1 Bilan financier global de l'AEPA	38
3.1.2 Bilan financier du Cadre unifié des interventions de l'AEPA	38
3.1.3 Bilan financier des réalisations des ouvrages d'AEP	39
3.1.4 Bilan financier des réalisations des ouvrages d'AEUE (en millions de FCFA)	42
3.2 MILIEU URBAIN	46
3.2.1 Bilan financier global en millions de FCFA	46
3.2.2 Bilan financier des réalisations AEP (en millions de FCFA)	46
3.2.3 Bilan financier des réalisations AEUE (en millions de FCFA)	46
IV. ANALYSE DES PERFORMANCES ET EVOLUTION DES INDICATEURS	47
4.1 EAU POTABLE	47
4.1.1 Milieu rural	47
4.1.2 Milieu urbain	55
4.2 ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES ET EXCRETA	58
4.2.1 Milieu rural	58
4.2.2 Milieu urbain	61
V. FINANCEMENT DU PN-AEPA	64
5.1 MILIEU RURAL	64
5.1.1 Proportion de financement acquis	64
5.1.2 Taux d'exécution du Budget Programme par Objectif en milieu rural	64
5.2 MILIEU URBAIN	64
5.2.1 Proportion de financement acquis	64
5.2.2 Taux d'exécution du Budget d'investissement	65
VI. ANALYSE DU PLAN DE PASSATION DES MARCHES	65
6.1 MILIEU RURAL	65
6.2 MILIEU URBAIN	66
CONCLUSION	67
Annexe 1 : Situation des montants transférés aux communes dans le domaine de l'AEP	68
Annexe 2 : Situation des montants transférés aux communes dans le domaine de l'AEUE	69

Liste des tableaux

Tableau 1: Synthèse des réalisations 2016 en matière d'AEP	viii
Tableau 2: Synthèse des réalisations 2016 en matière d'AEUE	viii
Tableau 3: Réalisations de forages équipés de pompe, Puits Modernes, AEPS	4
Tableau 4: Réhabilitation de forages équipés de pompe, de puits modernes et d'AEPS	6
Tableau 5: Extension d'AEPS	7
Tableau 6: Difficultés rencontrées et proposition de solutions	7
Tableau 7: Réalisations d'ouvrages d'eau potable en milieu urbain	9
Tableau 8: Difficultés rencontrées et proposition de solutions (AEP urbain)	10
Tableau 9: Construction de latrines dans les écoles primaires et les CSPS	11
Tableau 10: Réalisation de latrines neuves dans les lieux publics	12
Tableau 11: Construction de nouvelles latrines familiales par types	13
Tableau 12: Construction de nouvelles latrines familiales améliorées et puisards domestiques	13
Tableau 13: Réalisation des latrines semi finies	14
Tableau 14: Situation des réalisations de latrines familiales non subventionnées	14
Tableau 15: Réhabilitation de latrines dans les écoles, CSPS et lieux publiques	16
Tableau 16: Réhabilitation de latrines familiales	17
Tableau 17: Difficultés rencontrées et proposition de solutions (AEUE rural)	18
Tableau 18: Réalisation d'ouvrages d'AEUE en milieu urbain	19
Tableau 19: Difficultés rencontrées et proposition de solutions (AEUE urbain)	20
Tableau 20: Etat de mise en œuvre du contrat d'assistance technique COWI AT PN-AEPA 2010-2016	22
Tableau 21: Documents/rapports produits en 2016 dans le cadre de l'assistance technique COWI AT PN-AEPA.	22
Tableau 22: Situation des PCD-AEPA	23
Tableau 23: situation des AUE	24
Tableau 24: Situation des artisans réparateurs	25
Tableau 25: Situation de la gestion des AEPS-PEA	26
Tableau 26: difficultés majeures répertoriées dans la mise en œuvre de la Réforme et solutions proposées.	27
Tableau 27: Récapitulatif des études menées au cours de l'année 2016 par la DGEP et la DGA.	28
Tableau 28: Situation des formations au profit des acteurs régionaux	28
Tableau 29: Situation d'attribution des agréments techniques par domaine	33
Tableau 30: Situation d'attribution des agréments techniques par région et par domaine	33
Tableau 31: Formations au CEMEau	36
Tableau 32: Exécution financière global selon les sources de financement (en millions de FCFA)	38
Tableau 33: Exécution financière du CUI selon les sources de financement (en millions de FCFA)	38
Tableau 34: Bilan financier des réalisations de nouveaux ouvrages d'AEP (en millions de FCFA)	39
Tableau 35: Bilan financier des réhabilitations d'ouvrages d'AEP (en millions de FCFA)	40
Tableau 36: Bilan financier des extensions (en millions de FCFA)	41
Tableau 37: Bilan financier de construction de latrines institutionnelles et publiques (en millions de FCFA)	42
Tableau 38: Bilan financier de construction de latrines familiales (en millions de FCFA)	43
Tableau 39: Bilan financier des réhabilitations d'ouvrages d'AEUE (en millions de FCFA)	44
Tableau 40: Bilan financier des constructions de puisards domestiques (en millions de FCFA)	45
Tableau 41: Taux d'exécution financière globale	46
Tableau 42: Taux d'exécution financière de l'AEP	46
Tableau 43: Taux d'exécution financière de l'AEUE	46
Tableau 44: Taux de fonctionnalité des PEM, AEPS et Branchements Privés en 2016	47
Tableau 45: Evolution du taux d'accès à l'eau potable par région (%)	48
Tableau 46: Nombre de villages sans accès à l'eau potable en milieu rural	50
Tableau 47: Analyse comparative des réalisations de 2016 par rapport à la planification annuelle du PN-AEP	52
Tableau 48: Cumul des réalisations et estimation des besoins en PEM pour l'atteinte des ODD	52
Tableau 49: Cumul des réalisations et estimation des besoins en AEPS et S-AEP pour l'atteinte des ODD	53
Tableau 50: Cumul des réalisations de bornes fontaines et estimation des besoins pour l'atteinte des ODD	53
Tableau 51: Taux d'équipement des CSPS et des écoles en PEM, BF, BP fonctionnels	54
Tableau 52: Récapitulatif des réalisations physiques en AEP	55
Tableau 53: Nombre de personnes additionnelles desservies en milieu péri-urbain	56
Tableau 54: Rendement des installations	56
Tableau 55: Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain par direction administrative en 2016 (%)	57
Tableau 56: Résultats d'analyses des laboratoires de l'ONEA et du LNSP en 2016	58
Tableau 57: Réalisations annuelles des ouvrages d'assainissement	58
Tableau 58: Taux d'équipement des CSPS et des écoles primaires en latrines	59

Tableau 59 : Taux d'accès à l'assainissement familial en 2016 par région	59
Tableau 60 : Fin de la Défécation à l'Air Libre	61
Tableau 61 : Récapitulatif des réalisations physiques en assainissement	61
Tableau 62 : Nombre de latrines familiales hygiéniques construites en milieu péri-urbain	62
Tableau 63 : Taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain par direction administrative en 2016 (%)	63
Tableau 64 : Financements acquis par rapport aux besoins de financement (en milliards de FCFA)	64
Tableau 65: Exécution BP Loi de finances 2016 (en millions de FCFA)	64
Tableau 66 : Proportion des financements acquis par rapport aux besoins de financement AEPA (en milliards de francs CFA)	64
Tableau 67 : Situation d'exécution des plans de passation des marchés	65

Liste des figures

Figure 1: Nombre de forages non équipés par région	5
Figure 2: Taux d'exécution financière par source de financement	38
Figure 3: Taux d'exécution financière du CUI par source de financement	38
Figure 4: Répartition des dépenses par nature des travaux d'AEP	41
Figure 5: Répartition des dépenses par nature des travaux d'AEUE	45
Figure 6: Evolution du Taux de fonctionnalité des PEM (%).....	47
Figure 7: Evolution du Taux de fonctionnalité des AEPS/PEA (%).....	48
Figure 8: Evolution du taux d'accès à l'eau potable en milieu rural.....	49
Figure 9: Carte comparative du taux d'accès à l'eau potable en milieu rural par rapport à la cible ODD	49
Figure 10: Cartes des taux d'accès à l'eau potable en milieu rural entre 2005 et 2016	51
Figure 11: Evolution du taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain.....	55
Figure 12: Carte du taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain par centre ONEA	57
Figure 13: Taux d'accès à l'assainissement familial en milieu rural (%).....	59
Figure 14 : Evolution du taux d'accès à l'assainissement familial en milieu rural	60
Figure 15: Situation sur les pratiques de lavage des mains	60
Figure 16: Graphe sur la situation de l'entretien des latrines en milieu rural (%)	60
Figure 17 : Evolution du taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain	63
Figure 18 : Financements acquis et à rechercher	64

Sigles et abréviations

ABS	: Appui Budgétaire Sectoriel
ACF	: Association Chant de Femme
AEP	: Approvisionnement en eau potable
AEPA	: Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
AEPHA	: Approvisionnement en Eau Potable, Hygiène et Assainissement
AEPS	: Adduction d'Eau Potable Simplifiée
AEUE	: Assainissement des Eaux Usées et Excreta
AFD	Agence Française de Développement
AFDH	: Approche Fondée sur les Droits Humains
AGETEER	Agence Générale des Travaux Eau et Equipement Rural
AME	Association des Mères Educatrices
AMOC	: Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage Communale
AMR	Association Monde Rural
ANP/SEPAB	Association Nationale des Professionnels du Secteur de l'Eau Potable et de l'Assainissement au Burkina
APE	Association des Parents d'Elèves
AR	Artisan Réparateur
ARD	Ambassade du Royaume de Danemark
AT CT	: Assistance Technique Court Terme
AT LT	: Assistance Technique Long Terme
ATPC	: Assainissement Total Piloté par les Communautés
AUE	: Association des Usagers de l'Eau
BAD	: Banque Africaine de Développement
BP	: Branchement Particulier
BF	: Borne Fontaine
BPO	: Budget Programme par Objectif
CAAT	Commission d'Attribution des Agréments Techniques
CCEA	: Cadre Communal de concertation sur l'Eau et l'Assainissement
CEB	Circonscription d'Education de Base
CEMEau	: Centre des Métiers de l'Eau
CID	Circuit Intégré de la Dépense
CNEau	: Conseil National de l'Eau
CNP	: Comité National de Pilotage
COGES	Comité de gestion
CPE	: Centre de Production d'Eau potable
CRP	: Comité Régional de Pilotage
CSPS	: Centre de Santé et de Promotion Sociale
CUI	: Cadre Unifié d'Intervention
CVD	Conseil Villageois de Développement
DAF	Direction de l'Administration et des Finances
DANIDA	Agence Danoise de Coopération Internationale
DGA	: Direction Générale de l'Assainissement
DGAEUE	Direction Générale de l'Assainissement des Eaux Usées et Excreta
DGCMEF	Direction Générale du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers
DGESS	: Direction Générale des Etudes et Statistiques Sectoriels
DGEP	: Direction Générale de l'Eau Potable
DGRE	Direction Générale des Ressources en Eau
DKK	Couronne Danoise
DMOC	: Décentralisation et Maîtrise d'Ouvrage Communale

DPCMEF	Direction Provinciale du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers
DPENA	Direction Provinciale de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
DRCMEF	Direction Régionale du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers
DREA	: Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement
DRENA	Direction Régionale de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
DRH	Direction des Ressources Humaines
DRS	Direction Régionale de la Santé
EDIC	Espace de Dialogue et d'Interpellation Communautaire
EdL	: Etat des Lieux
EES	: Etude Environnementale et Sociale
ENA	: Enquête Nationale sur l'Assainissement
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FED	Fonds Européen de Développement
GFB	: Gestion Financière et Budgétaire
GIRE	: Gestion Intégrée des Ressources en Eau
2iE	Institut international d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement
ImS	: Intermédiation Sociale
INO	: Inventaire National des Ouvrages d'approvisionnement en eau potable en milieu rural
JICA	Agence Japonaise de Coopération Internationale
KFW	: Coopération Financière Allemande
MATDSI	Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité Intérieure
MINEFID	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
NCI	: Normes, Critères et Indicateurs
OCADES	Organisation Catholique pour le Développement et la Solidarité
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONEA	: Office National de l'Eau et de l'Assainissement
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OXFAM	Confédération de lutte contre la Famine, l'injustice et la pauvreté
PAAMU	: Promotion de l'Assainissement Autonome en Milieu Urbain
PAGIRE	Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PASP-EA	Programme d'Appui à la Politique Sectorielle Eau et l'Assainissement
PCD-AEPA	: Plan Communal de Développement Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
PDS	Président de la Délégation Spéciale
PEA	: Poste d'Eau Autonome
PEA/BM	: Programme Eau et Assainissement de la Banque Mondiale
PEA/GIZ	: Programme Eau et Assainissement de la Coopération Internationale Allemande
PEHC	Projet Eau dans le bassin de la Haute Comoé
PEHD	Polyéthylène Haute Densité
PEM	: Point d'Eau Moderne
PHA	Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement
PICOFA	: Projet d'Investissement Communautaire en Fertilité Agricole
PMH	: Pompe à Motricité Humaine
PN-AEP	Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable
PN-AEPA	: Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement

PN-AEUE	Programme National d'Assainissement des Eaux Usées et Excreta
PNGT	Programme National de Gestion des Terroirs
PPI	: Projet Production Internationale du Burkina Faso
PPM	Plan de Passation des Marchés
PROGEA 2	PROjet de renforcement de la Gestion des infrastructures hydrauliques d'approvisionnement en Eau potable et de promotion de l'hygiène et de l'Assainissement en milieu rural phase 2
PSA	Plan Stratégique d'Assainissement
PSEU	: Projet Sectoriel Eau en milieu Urbain
UE	: Union Européenne
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
SCADD	: Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SDAGE	: Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau
SIG	: Système d'Information Géographique
SNV	: Association Néerlandaise de développement
SONAPOST	Société Nationale des Postes
SPONG	Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales
TCM	Toilette à Chasse Manuelle
VIP	: Ventilated Improved Pit (Latrine à fosses ventilées)

RESUME EXECUTIF

Au 31 décembre 2016, le bilan d'exécution des activités du Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement se résume comme suit :

1. Réalisation d'ouvrages d'eau potable et d'assainissement

Eau potable:

Le bilan des réalisations des ouvrages d'eau potable est dressé ci-dessous :

Tableau 1: Synthèse des réalisations 2016 en matière d'AEP

Milieu Rural :					Milieu Urbain :			
Réalisation d'ouvrages d'AEP	Program mation	Réalisation		Taux de réalisation	Réalisation d'ouvrages d'AEP	Program mation	Réalisation	Taux de réalisation(%)
		Issues de la programmation	Hors programmation					
Forages neufs	1 386	1 089	530	78,6	Pose de réseau (Km)	214,1	249,2	116,4
Réhabilitation de forages	537	353	196	65,7	BP (Nombre)	21 232	27 677	130,4
Puits neufs	12	8	66	66,7	BF (Nombre)	97	99	102,1
Réhabilitation de puits	3	3	0	100,0	Augmentation de la Capacité de stockage (m³)	900	600	66,7
AEPS neuves	45	39	44	86,7	Augmentation de la Capacité de production (m³/j)	15 306	4 884	31,9
Réhabilitation d'AEPS	28	17	1	60,7				
Extension d'AEPS	15	11	3	73,3				

Le taux de réalisation est calculé sur la base des réalisations issues de la programmation. Sur les 1 619 forages, 269 sont réalisés dans les écoles, 79 dans les centres de santé, 1 216 communautaires et 55 privés

Assainissement des Eaux Usées et Excreta:

La situation des ouvrages d'assainissement réalisés en 2016 est donnée ci-après :

Tableau 2: Synthèse des réalisations 2016 en matière d'AEUE

Milieu Rural					Milieu Urbain			
Réalisation d'ouvrages d'AEUE	Program mation	Réalisation		Taux de réalisation	Réalisation d'ouvrages d'AEUE	Program mation	Réalisation	Taux de réalisation
		Issues de la programmation	Hors programmation					
Latrines dans les écoles	593	444	206	74,9	Latrines dans les écoles	125	42	33,6
Latrines dans les CSPS	130	82	178	63,1	Raccordés au réseau collectif	-	14	-
Latrines Publiques	131	126	192	96,2	Latrines Publiques	218	67	30,7
Nouvelles latrines familiales	40 124	21 742	3 560	54,2	Latrines familiales	15 000	20 492	136,6
Latrines familiales réhabilitées	3 522	15	3 218	0,4	Puisards domestiques	10 445	8 164	78,2
Puisards domestiques	3 748	1 129	187	30,1	Extension réseau collectif (km)	-	-	-
					Station de traitement des boues de vidange	2	2	100,0

2. Cadre Unifié des Interventions (CUI) en milieu rural et renforcement des capacités en milieu urbain

Les résultats atteints par catégorie d'activités réalisées sont les suivants :

Renforcement des capacités de gestion du secteur AEPA : le ministère de l'eau et de l'assainissement a transféré au titre de l'année 2016 un montant de 1 000 000 000 de FCFA aux communes pour la réalisation des ouvrages AEPA soit :

- 600 000 000 de francs CFA à 16 communes pour la réalisation de 80 forages positifs ;
- 400 000 000 de francs CFA à 10 communes pour la réalisation de 3170 latrines familiales.

Les directions centrales et régionales, les ONG et Associations ont apporté un appui conseil aux communes dans l'élaboration des DAO, le recrutement des prestataires, la réalisation de projet d'AEPA et l'élaboration des plans d'actions dans le domaine de l'eau, l'hygiène et assainissement.

A la date du 31 décembre 2016, toutes les communes sont dotées d'un PCD-AEPA. Cependant 245 (soit 69,2%) sont arrivés à échéance et doivent être actualisés en tenant compte des nouveaux programmes.

Plusieurs études, dans le but de renforcer et de cadrer les actions du secteur ont été réalisées ou sont en cours de finalisation.

Renforcement des capacités de gestion du service public de l'eau : Au titre de l'année 2016, 16 nouvelles AUE ont été mises en place, 38 maintenanciers ont signé un contrat de suivi et d'entretien avec les communes, 22 nouveaux contrats de délégation des AEPS ont été signés. Ainsi, le taux des AEPS gérées par délégation est de 57,1% en 2016.

Renforcement des capacités de management et d'exécution des travaux et services du secteur privé et des ONG : Plusieurs études visant à renforcer ou à cadrer les actions du secteur ont été réalisées ou en cours de finalisation. La situation de ces études est consignée dans le tableau 27. A cela s'ajoutent les différentes formations au profit des acteurs régionaux compilées dans le tableau 28.

Au cours de l'année 2016, la Commission d'Attribution des Agréments Techniques (CAAT) a accordé 270 agréments.

Mise en place des instruments du PN-AEPA : Plusieurs documents ont été mis en ligne sur le site web du secteur de l'eau www.eauburkina.org. Ce sont entre autre les rapports bilans, les documents sur l'ATPC, les documents issues de la mise à jour des données AEPA et les différents comptes rendus des activités menées au niveau régional et national.

Des cadres de concertation ont tenu leurs rencontres statutaires telles que les sessions, les revues, les journées, les fora sur les préoccupations et les enjeux liées à l'eau et à l'assainissement.

Renforcement des capacités en milieu urbain :

Le renforcement des capacités a porté sur l'exploitation, le management de l'entreprise et près de 50 formations spécifiques.

3. Financement du secteur

Exécution financière global en milieu rural :

La dotation budgétaire révisée consacrée à la réalisation et à la réhabilitation d'ouvrage d'AEPA au titre de l'année 2016 est de 20 477,4 millions de FCFA. Le montant total dépensé pour ces travaux est de 19 556,2 millions de FCFA.

Exécution financière global en milieu urbain :

Sur le plan financier, le montant des investissements s'élève à 29 291 millions de FCFA sur une prévision de 55 230 millions de FCFA soit un taux de réalisation de 53,0%.

4. Analyse des performances et évolution des indicateurs

Eau Potable :

Le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural est passé de 65% en 2015 à 65,3% en 2016 soit une progression de 0,3 point. La cible fixée à 67% n'est pas atteinte. Cette progression a permis de desservir 251 311 personnes additionnelles. Au total 8 815 064 personnes sont desservies sur une population de 13 494 205 personnes en milieu rural.

En milieu urbain, le taux d'accès à l'eau potable en 2016 est de 91% soit une amélioration de 1,1 points par rapport à celui de 2015 qui était de 89,9%. La cible fixée à 92% n'est pas atteinte. La population additionnelle desservie en eau potable en 2016 est de 467 359 personnes. Au total 4 658 691 personnes sont desservies sur une population de **5 126 222** personnes.

La population totale desservie au niveau national est **13 473 755** personnes sur une population totale de **18 620 427** personnes soit un taux de **72,4%**. L'objectif annuel de 73,5% n'est donc pas atteint.

Assainissement :

Le taux d'accès à l'assainissement en milieu rural est passé de 12,0% en 2015 à 13,4% en 2016 soit une augmentation de 1,4 points. La cible de 15% n'est pas atteinte. Cette progression a permis de desservir **285 350** personnes additionnelles. Au total 1 803 150 personnes sont desservies sur une population de **13 494 205** personnes en milieu rural.

En milieu urbain, le taux d'accès à l'assainissement en 2016 est de 36,8% soit une amélioration de 2,6 points par rapport à celui de 2015 qui était 34,2%. Il est en dessous de la cible qui est de 38%. La population additionnelle ayant accès à un service d'assainissement adéquat en 2016 est de **234 951** personnes. Au total **1 885 349** personnes sont desservies sur une population de **5 126 222** personnes.

La population totale desservie au niveau national est de **3 688 499** personnes sur une population totale de **18 620 427** personnes soit un taux de **19,8%**. L'objectif annuel de 21,0% n'est donc pas atteint.

INTRODUCTION

Le Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement (PN-AEPA) a été adopté en 2006 pour servir d'instrument à l'atteinte des OMD relatifs à l'eau potable et à l'assainissement. Ce programme conçu suivant l'approche programme s'intégrait dans la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) et dans l'approche de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE). Il s'agissait de réduire de moitié à l'horizon 2015 la proportion de personnes, en milieu urbain et rural, n'ayant pas un accès adéquat à l'eau potable et à l'assainissement, selon les critères, les normes et les indicateurs adoptés en la matière.

La mise en œuvre du volet rural a été coordonnée au niveau central par la Direction Générale de l'Eau Potable (DGEP) et la Direction Générale de l'Assainissement (DGA) et au niveau déconcentré par les Directions Régionales de l'Eau et de l'Assainissement (DREA).

Quant au volet urbain, sa mise en œuvre a été placée sous la responsabilité de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA).

Le PN-AEPA devait prendre fin en 2015, et des nouveaux programmes (PN-AEP, PN-AEUE), qui s'inscrivent en droite ligne dans la politique nationale de l'eau en cours d'adoption, devraient prendre le relais à partir de l'année 2016 pour la réalisation des objectifs de développement durable en matière d'eau et d'assainissement. Mais, à l'échéance de l'année 2015, ces nouveaux programmes étaient toujours en cours d'élaboration. En attendant l'adoption et le démarrage de ceux-ci, l'administration a retenu proroger le PN-AEPA jusqu'en fin 2016 sous la forme d'une phase intérimaire. . A la date du 31 décembre 2016, les documents des programmes AEP, GIRE et Gouvernance ont été approuvés par des arrêtés du Ministre de l'Eau et de l'Assainissement ; le projet d'arrêté portant approbation du document du programme AEUE a été introduit au cabinet du Ministre pour signature. Quant au programme national d'aménagement hydraulique, il est toujours en cours d'élaboration. Son rapport diagnostic amendé par les DREA en septembre 2016 attend d'être validé en atelier national.

Objectifs spécifiques du programme :

En matière d'approvisionnement en eau potable, l'objectif spécifique du PN-AEPA était de faire progresser le taux d'accès de 52% en 2005 à 76% (objectif OMD) en 2015 en milieu rural. Les efforts enregistrés en 2015 ont permis d'atteindre un taux d'accès de 65%.

En milieu urbain, l'objectif était de faire progresser le taux d'accès à l'eau potable de 74% en 2005 à 87% en 2015. Ce taux a été atteint en 2014 ; en outre, les résultats obtenus au cours de l'année 2015 ont permis d'enregistrer un taux d'accès de 89,9%.

Dans le domaine de l'assainissement, le programme prévoyait de faire passer le taux d'accès de 10% en 2005 à 54% en 2015 en milieu rural. L'objectif de 54% avait été fixé sur la base d'une estimation faite au démarrage du PN-AEPA en 2005, mais l'Enquête Nationale sur l'accès des ménages aux ouvrages d'assainissement familial (ENA) réalisée par la Direction Générale de l'Assainissement des Eaux Usées et Excreta (DGA) en 2010 a montré que le taux d'accès à l'assainissement était de 0,8%. Le cadre de dialogue sectoriel a alors révisé la cible de 2015 dans la matrice de performance pour la fixer à 12%. Cette cible a été atteinte en 2015.

En milieu urbain, le programme prévoyait de faire passer le taux d'accès à l'assainissement de 14% en 2005 à 57% en 2015. Mais, les résultats enregistrés en 2015 ont conduit à un taux de 34,2% largement en deçà des attentes.

Méthodologie d'élaboration du rapport

L'avancement périodique du PN-AEPA est apprécié au niveau national à travers les rapports bilans semestriel et annuel élaborés par les structures de coordination. Ces documents sont soumis à l'examen et à l'adoption du Comité National de Pilotage (CNP/PN-AEPA).

Le présent rapport annuel est établi sur la base de plusieurs sources et dispositifs de collecte d'informations. Il s'agit principalement des rapports bilans annuels régionaux, du rapport annuel d'avancement du PN-AEPA en milieu urbain, des données du Budget Programme par Objectif (BPO) pour le volet rural, des résultats de la mise à jour de l'inventaire national des ouvrages d'approvisionnement en eau potable et de la collecte d'informations relatives aux ouvrages d'assainissement des eaux usées et excréta.

Pour le volet rural, les données des réalisations physiques 2016 ont été fournies par les résultats de la mise à jour de l'inventaire national des ouvrages d'approvisionnement en eau potable et de la collecte d'informations relatives aux ouvrages d'assainissement des eaux usées et excréta conformément au dispositif de suivi-évaluation du PN-AEPA. Les données des programmations physiques et financières 2016 sont celles des programmations révisées issues du rapport bilan semestriel 2016 adopté à la 24^{ème} session ordinaire du CNP/PN-AEPA tenue le 29 juillet 2016. La situation de l'exécution financière a été établie sur la base des paiements effectués.

Pour le cas spécifique du budget de l'Etat alloué au secteur de l'eau potable et de l'assainissement en milieu rural (appui budgétaire sectoriel et fonds propres), l'information financière a été tirée du circuit informatisé de la dépense.

Les rapports régionaux bilan annuel 2016 adoptés lors des 20^{èmes} sessions ordinaires des Comités Régionaux de Pilotage (CRP/PN-AEPA) tenues au cours de la période allant du 19 au 30 janvier 2017, fournissent les informations détaillées sur les activités réalisées et les difficultés rencontrées par les acteurs dans la mise en œuvre du programme. Les rapports régionaux ont été élaborés en prenant en compte uniquement dans certains cas, des données transmises par les acteurs (Projets/Programmes, Associations/ONG, Structures déconcentrées de l'Etat, Communes...). Ils devront encore être actualisés afin de prendre en compte les résultats de la collecte effectuée sur le terrain à travers l'opération de « mise à jour de l'inventaire national des ouvrages d'approvisionnement en eau potable et collecte d'informations relatives aux ouvrages d'assainissement des eaux usées et excréta » (nombre d'ouvrages d'AEPA, taux d'accès à l'assainissement, etc.)

A l'instar de celle de 2015, l'opération de « mise à jour de l'inventaire national des ouvrages d'approvisionnement en eau potable et de collecte d'informations relatives aux ouvrages d'assainissement des eaux usées et excréta » de 2016 a été menée conjointement par la DGEP, la DGA et les directions régionales en charge de l'eau et de l'assainissement. Elle a été organisée en deux phases :

- La première s'est déroulée en juillet-août 2016 et a consisté à l'identification et à la collecte des informations sur l'ensemble des ouvrages d'assainissement des eaux usées et excréta nouvellement construits ou réhabilités en 2016 dans les ménages, les écoles, les CSPS et les lieux publics (gares, marchés et lieux de culte) ;
- La seconde s'est déroulée du 25 novembre au 20 décembre 2016 et a consisté à collecter les informations sur les ouvrages d'assainissement des eaux usées et excréta qui n'ont pas été couverts lors de la première phase et à identifier et collecter les informations sur l'ensemble des ouvrages d'AEP (nouvelles réalisations, état de fonctionnement des ouvrages existants).

Les fiches ont été acheminées à la DGEP et à la DGA qui ont procédé chacune au contrôle, à la saisie, à l'apurement et au traitement des données. En retour, les résultats provisoires ont été transmis aux directions régionales les 17 et ... janvier 2017 respectivement pour l'AEP et pour l'AEUE.

Pour le volet urbain, un comité opérationnel de suivi du PN-AEPA a été mis en place par l'ONEA. Ce comité est composé de la Direction du Projet AEP-Ouaga, de la Direction de la Planification et des Investissements,

de la Direction de l'Assainissement, de la Direction Financière et du Département Contrôle de Gestion. Le comité opérationnel est chargé de :

- La supervision de la mise en œuvre de l'ensemble du PN-AEPA au niveau opérationnel ;
- La collecte, l'analyse, la validation des informations émanant des différentes opérations ;
- L'arbitrage et la prise de décisions pour corriger les écarts qui sont notés.

Le comité opérationnel prépare les réunions trimestrielles du comité interne de supervision et lui soumet pour validation les rapports du PN-AEPA (rapports trimestriel, semestriel et annuel d'avancement, rapport annuel sur la gestion et les performances). Il est également chargé de fournir aux différentes instances externes, les informations demandées sur la mise en œuvre du PN-AEPA sous le format et la périodicité requis.

Au regard de l'importance et de la diversité de ses tâches, l'animation du comité opérationnel se fait sur la base d'outils communs et partagés assurant la transparence, la cohérence et l'anticipation des actions.

Au niveau du processus de planification les outils suivants sont mis en place par opération :

- Le cadre logique ;
- Le planning détaillé mis à jour (selon une périodicité bien définie) ;
- Le plan de passation des marchés mis à jour (selon une périodicité bien définie) ;
- Le plan d'assurance qualité ;
- La cartographie des risques ;
- La stratégie de communication et de conduite du changement.

Le Comité opérationnel suit la mise en œuvre du PN-AEPA à travers les rapports d'avancement.

Les instances de gouvernance du volet urbain du PN-AEPA sont :

- Le comité opérationnel : il est chargé de la collecte auprès des responsables d'opérations et de l'élaboration du rapport du PN –AEPA en milieu urbain;
- Le comité interne de suivi : il est chargé de la validation des rapports trimestriel et annuel du comité opérationnel, de préparer et présenter les rapports du PN-AEPA au Comité National de Pilotage et au Comité de supervision des activités de l'ONEA ;
- L'audit externe : son rôle est de valider les résultats de l'ONEA et les présenter au comité de supervision ;
- Le comité de supervision : il est chargé de valider le rapport du comité interne de suivi, formuler des recommandations visant à résoudre les difficultés, corriger les dysfonctionnements et suivre les recommandations.

Le présent rapport bilan, élaboré par un comité technique de rédaction, composé de la DGEP, de la DGA, de l'ONEA, présente une vue d'ensemble des activités réalisées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2016 dans le cadre de la mise en œuvre du PN-AEPA.

I. BILAN PHYSIQUE 2016 DES REALISATIONS D'OUVRAGES

1.1 OUVRAGES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

1.1.1 Milieu rural

1.1.1.1 Réalisations physiques d'ouvrages neufs

Tableau 3: Réalisations de forages équipés de pompe, Puits Modernes, AEPS

Régions	Forages neufs					Puits neufs					AEPS neuves						
	program- mation révisée (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	program- mation révisée (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	program- mation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en %	Nombre de Bornes Fontaines	Nombre de Branche ments particulier s
		Issues de la program- mation (b)	Hors program- mation (c)	Total (b+c)			Issues de la program- mation (b)	Hors program- mation (c)	Total (b+c)			Issues de la program- mation (b)	Hors program- mation (c)	Total (b+c)			
Boucle du Mouhoun	73	61	34	95	83,6	3	3	26	29	100	3	3	6	9	100	30	20
Cascades	62	53	36	89	85,5	0	0	1	1	-	3	1	1	2	33,3	8	0
Centre	24	24	26	50	100	0	0	0	0	-	1	1	1	2	100	5	0
Centre-Est	174	158	74	232	90,8	4	0	18	18	0	2	2	1	3	100	14	0
Centre-Nord	151	126	15	141	83,4	0	0	2	2	-	2	1	3	4	50	4	0
Centre-Ouest	98	62	58	120	63,3	0	0	3	3	-	7	5	3	8	71,4	22	20
Centre-Sud	163	143	70	213	87,7	0	0	5	5	-	1	0	8	8	0	8	0
Est	200	128	58	186	64	0	0	1	1	-	5	5	2	7	100	11	0
Hauts-Bassins	53	48	16	64	90,6	0	0	1	1	-	5	5	0	5	100	30	120
Nord	110	93	34	127	84,5	5	5	7	12	100	3	3	3	6	100	13	0
Plateau Central	78	53	48	101	67,9	0	0	0	0	-	9	9	2	11	100	36	0
Sahel	124	74	12	86	59,7	0	0	2	2	-	3	3	13	16	100	33	27
Sud-Ouest	76	66	49	115	86,8	0	0	0	0	-	1	1	1	2	100	6	2
National	1386	1089	530	1619	78,6	12	8	66	74	66,7	45	39	44	83	86,7	220	189

Source: Rapports 20^{ème}CRP ; INO 2016

En 2016, **1 689** PEM ont été réalisés en milieu rural ; ils sont composés de 1 619 forages équipés de pompes à motricité humaine et de 74 puits modernes. 83 systèmes de distribution (AEPS/PEA) composés de 39 Postes d'Eau Autonomes (PEA) et 44 AEPS ont été également réalisés. Les 83 AEPS/PEA ont été réalisés avec 220 bornes fontaines. Les réalisations sont inférieures à celles de l'année 2015 en ce qui concerne les forages qui étaient de 1 840. Le nombre d'AEPS réalisé est égal à celui de 2015. Seul le nombre de puits réalisé est légèrement supérieur à celui de 2015 qui était de 53. Il convient de signaler toutefois que 530 forages équipés de pompes à motricité humaine, 66 puits modernes neufs et 44 AEPS-PEA ont été réalisés hors programmation. 269 forages ont été réalisés dans les écoles, 79 dans les centres de santé et 55 privés.

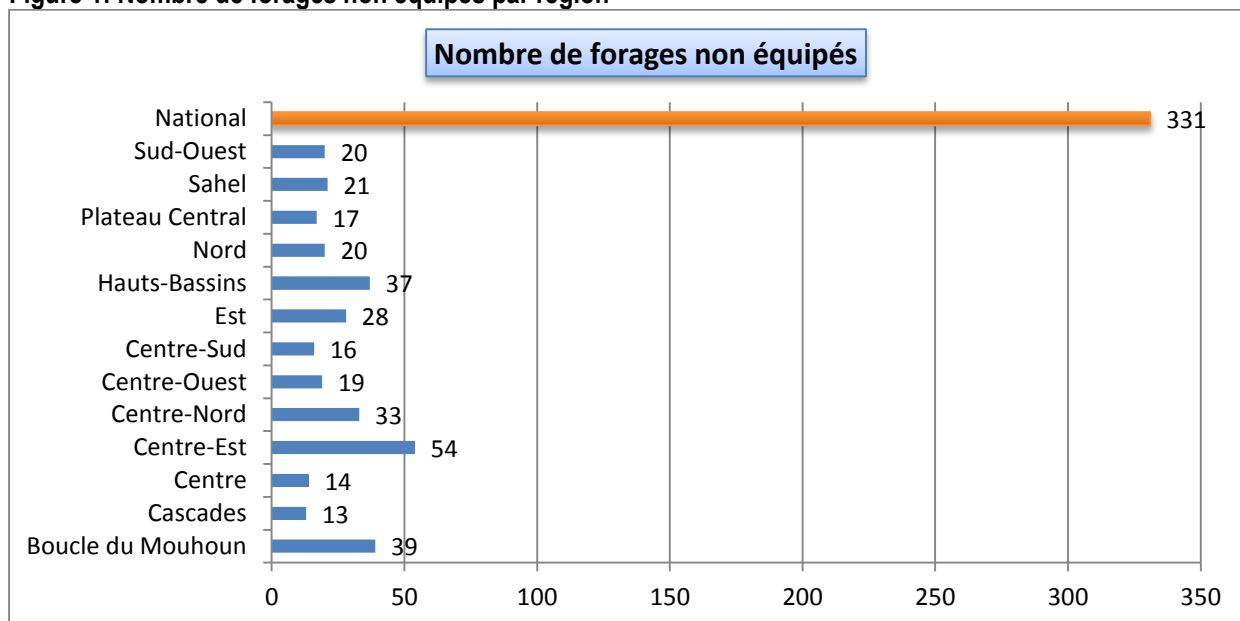
Le taux de réalisation des forages est de 78,6% au niveau national, avec cependant des disparités au niveau régional dû au taux d'échec élevé et à la défaillance financière de certains entrepreneurs.

Le taux de réalisation des puits modernes est de 66,7% au niveau national. Les puits programmés dans la région de la Boucle du Mouhoun et du Nord ont tous été réalisés. Seul les puits programmés par l'ONG WaterAid dans le Centre-Est n'ont pas été réalisés à cause de l'incapacité de l'entreprise à dynamiter la roche.

Le taux de réalisation des systèmes de distribution est de 86,7% au niveau national. Les faibles performances (0% et 33%) s'expliquent par la défaillance de certaines entreprises et du report de financements dans la commune de Moussodougou.

Le bilan global de réalisation est satisfaisant par rapport aux programmations. Cependant, la concertation entre les acteurs au niveau régional doit être améliorée au regard du nombre élevé de réalisations hors programmation.

Figure 1: Nombre de forages non équipés par région



Source: INO 2016

Les forages réalisés et non encore équipés sont au nombre de 331 dont 206 pour 2016 réalisés notamment par les DREA(83), le PNGT(15) et les communes(14).

1.1.1.2 Réhabilitations des ouvrages

Tableau 4: Réhabilitation de forages équipés de pompe, de puits modernes et d'AEPS

Régions	Forages réhabilités					Puits réhabilités					AEPS réhabilitées				
	program- mation révisée (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	program- mation révisée (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	program- mation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en %
		Issues de la program- mation (b)	Hors program- mation (c)	Total (b+c)			Issues de la program- mation (b)	Hors program- mation (c)	Total (b+c)			Issues de la program- mation (b)	Hors program- mation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	55	51	4	55	92,7	3	3	0	3	100	2	2	0	2	100
Cascades	8	6	48	54	75,0	0	0	0	0	-	3	2	0	2	66,7
Centre	54	54	0	54	100,0	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Est	38	35	2	37	92,1	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Nord	26	12	10	22	46,2	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Ouest	50	48	93	141	96,0	0	0	0	0	-	7	5	0	5	71,4
Centre-Sud	36	8	11	19	22,2	0	0	0	0	-	1	0	0	0	0
Est	93	38	17	55	40,9	0	0	0	0	-	3	3	0	3	100
Hauts-Bassins	4	1	0	1	25,0	0	0	0	0	-	3	1	1	2	33,3
Nord	39	8	0	8	20,5	0	0	0	0	-	7	3	0	3	42,9
Plateau Central	35	33	3	36	94,3	0	0	0	0	-	1	0	0	0	0
Sahel	91	54	0	54	59,3	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Sud-Ouest	8	5	8	13	62,5	0	0	0	0	-	1	1	0	1	100
National	537	353	196	549	65,7	3	3	0	3	100	28	17	1	18	60,7

Source : Rapports 20èmesCRP ; INO 2016

Pour l'amélioration de la fonctionnalité du parc des PEM et des AEPS/PEA existants, 549 forages, 3 puits et 18 AEPS/PEA ont été réhabilités.

Le taux de réhabilitation des forages est de 65,7% au niveau national et varie au niveau régional entre 22,2% (région du Centre-Sud) et 100% (région du Centre).

Le faible taux enregistré dans la région du Nord s'explique par le fait que les travaux de l'UNICEF ne sont pas achevés. Dans la région des Hauts Bassins, les difficultés financières connues par le bailleur de fond n'ont pas permis à l'OCADES de réhabiliter tous ses forages. La faible performance constatée dans la région du Centre-Sud s'explique par le fait que le projet JICA et Eau vive n'ont réhabilités aucun de leurs forages.

Le taux de réhabilitation des AEPS-PEA est de 60,7% au niveau national et varie au niveau régional entre 33,3% (région des Hauts-Bassins) et 100% (régions de la Boucle du Mouhoun, l'Est et du Sud-Ouest). Les taux constatés dans les régions des Hauts-Bassins et du Nord s'explique par la résiliation des marchés suite à la défaillance des entreprises.

Tableau 5: Extension d'AEPS

Régions	Extension d'AEPS				Taux (100*b/a) en %	Nombre de Bornes fontaines	Nombre de Branchements particuliers
	Programmation révisée (a)	Réalizations					
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			
Boucle du Mouhoun	4	3	0	3	75	9	4
Cascades	0	0	0	0	-	0	0
Centre	0	0	0	0	-	0	0
Centre-Est	0	0	0	0	-	0	0
Centre-Nord	4	2	0	2	50	13	0
Centre-Ouest	2	2	0	2	100	2	0
Centre-Sud	0	0	0	0	-	0	0
Est	4	3	0	3	75	21	
Hauts-Bassins	1	1	1	2	100	1	1
Nord	0	0	1	1	-	0	3
Plateau Central	0	0	0	0	-	0	0
Sahel	0	0	1	1	-	3	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	-	0	0
National	15	11	3	14	73,3	49	8

Source : Rapports 20èmesCRP

Le taux de réalisation est satisfaisant sauf au niveau du Centre-Nord où les deux extensions prévues n'ont pu être réalisées.

1.1.1.3 Difficultés rencontrées et propositions de solutions

Des difficultés ont été rencontrées à plusieurs niveaux par certains acteurs dans la mise en œuvre de leur programme d'activités en 2016 :

Tableau 6: Difficultés rencontrées et proposition de solutions

Difficultés rencontrées	Propositions de solutions	Responsable de mise en œuvre
Collectivités territoriales et structures déconcentrées		
L'introduction de nouveau canevas DAO type sans formation préalable	Le nouveau canevas a été finalement retiré	MINEFID, MEA
Appel d'offres infructueux au niveau des communes	Diligenter les paiements au niveau des communes Recourir à l'intercommunalité pour rendre plus attractifs les marchés de petites tailles	Communes
Mise en place tardive du budget de l'Etat	<i>Situation conjoncturelle due à la mise en place du gouvernement</i>	
Suivi et planification des interventions		
Insuffisance de personnel technique et de matériel roulant	Renforcer les capacités des DREA en moyens humains, matériels et en formations	DAF, DRH, DREA
Difficultés d'exécution par certaines communes des activités d'AEPA	Opérationnaliser la feuille de route AMOC	DGEP, DGA
Technique, prestation des entreprises et financier		
Baisse du débit des forages	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la ressource par des méthodes appropriées ; - Améliorer la qualité des ouvrages ; - Etendre l'étude de la connaissance des ressources en eau à la zone sédimentaire dans la région du sahel et de l'est 	MEA, Communes, ONG, Agences de l'eau
Faible capacité techniques et financière de certains prestataires à mener les activités	Travailler à améliorer le professionnalisme des entreprises et bureaux d'études	ANP-SEPAB, MEA, Acteurs

Source : Rapports 20^{ème} CRP

1.1.2 Milieu urbain

1.1.2.1 Réalisations physiques d'ouvrages neufs

Tableau 7 : Réalisations d'ouvrages d'eau potable en milieu urbain

DR-ONEA	Réseau (Km)			BP (Nombre)			BF (Nombre)			Capacité de stockage (m3)			Capacité de production (m3/j)		
	Prévision	Réalisé	Taux (%)	Prévision	Réalisé	Taux (%)	Prévision	Réalisé	Taux (%)	Prévision	réalisé	Taux (%)	Prévision	Réalisé	Taux (%)
Boucle du Mouhoun	4,1	-	0,0	1 341	933	69,6	2	0	0,0				568	320	56,3
Cascades	8,5	9,2	108,2	912	722	79,2	7	3	42,9				500	600	120,0
Centre	109,0	109,0	100,0	6 662	13 491	202,5	15	16	106,7				3 408	0	0,0
Centre-Est	20,6	31,8	154,4	1 367	843	61,7	8	11	137,5	150	150	100,0	2 360	970	41,1
Centre-Nord	19,5	12,6	64,6	1 288	1 440	111,8	6	0	0,0				940	100	10,6
Centre-Ouest	7,7	2,9	37,7	1 474	1 697	115,1	6	0	0,0				600	96	16,0
Centre-Sud	4,2	-	0,0	508	405	79,7	9	0	0,0				900	190	21,1
Est	-	3,7		870	626	72,0	5	0	0,0				1 300	1 072	82,5
Hauts-Bassins	23,4	24,1	103,0	3 702	4 532	122,4	12	0	0,0	450	450	100,0	300	300	100,0
Nord	12,1	5,7	47,1	1 074	1 278	119,0	10	0	0,0				900	360	40,0
Plateau Central	2,0	0,9	45,0	563	591	105,0	7	0	0,0				500	80	16,0
Sahel	-	0,7		781	716	91,7	5	0	0,0				1 100	196	17,8
Sud-Ouest	3,0	48,5	1616,7	690	403	58,4	5	69	1 380,0	300	0	0,0	1 930	600	31,1
ONEA	214,1	249,2	116,4	21 232	27 677	130,4	97	99	102,1	900	600	66,7	15 306	4 884	31,9

Source : ONEA, 2016

L'état d'avancement des travaux d'approvisionnement en eau potable se présente comme suit :

- Réseau : 116,4%
- Branchements Particuliers (BP) : 130,4%
- Bornes fontaines (BF) : 102,1%
- Capacité de Stockage : 66,7%
- Capacité de production : 31,9%

L'avancement de la composante est globalement satisfaisant.

L'état d'exécution des réalisations des composantes est satisfaisant hormis les contre-performances observées dans les réalisations en Capacité de Stockage et en Capacité de production.

Le taux de réalisation des châteaux d'eau en 2016 est de 66,7%. Il est en baisse par rapport à 2015 où il était de 86%. Les 66,7% représentent la mise en service des châteaux d'eau à Ouargaye et dans le cadre du PEA Sud-Ouest à Dano et Batié, Le château d'eau prévu (300 m3 à Zorgho) n'a pu être réalisé pour des retards observés dans la passation du marché.

Le taux de réalisation de l'augmentation de la capacité de production au niveau national est de 32,1%. Il est en baisse par rapport à 2015 où il était de 85%. Au total, 62 forages ont été exécutés, mais un retard lié à l'indisponibilité du matériel de raccordement a été observé au cours de l'année.

1.1.2.2 Difficultés rencontrées dans l'exécution des travaux

Le tableau ci-dessous présente les difficultés majeures rencontrées.

Tableau 8: Difficultés rencontrées et proposition de solutions (AEP urbain)

Difficultés rencontrées	Propositions de solutions	Responsable de mise en œuvre
La défaillance de certaines entreprises, notamment celles en charge du renforcement des capacités de stockage, du fait de leurs faibles capacités à réaliser les travaux dans les délais.	Accompagner les entreprises dans la réalisation des travaux à travers l'instauration d'un cadre d'écoute permettant d'engager des actions pour leur renforcement	ONEA
La lenteur du processus de passation des marchés.	<ul style="list-style-type: none"> - L'anticipation dans le processus du plan de passation des marchés ; - L'instauration d'un contrôle à postériori de la DGCMEF en lieu et place des avis à priori permettant d'accélérer le processus de passation des marchés. 	ONEA et DGCMEF

Source : ONEA, 2016

1.2 OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES ET EXCRETA

1.2.1 Milieu rural

1.2.1.1 Réalisations physiques d'ouvrages neufs

Tableau 9 : Construction de latrines dans les écoles primaires et les CSPS

Régions	Latrines dans les Ecoles									Latrines dans les CSPS					
	Programmation révisée		Réalizations						Taux de réalisation (%)		Nouvelles réalisations				
	Globale	Réservée aux filles	Global issues de la programmation	global hors programmation	Total global	programmée réservée aux filles	hors prog reserv aux filles	Total réservé aux filles	Global programmé	Réservé aux filles	Program-mation révisée (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %
											Issue de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)		
Boucle du Mouhoun	15	0	15	19	34	0	1	1	100,0	-	1	1	33	34	100,0
Cascades	58	28	56	4	60	15	1	16	96,6	53,6	2	2	25	27	100,0
Centre	0	0	0	6	6	0	1	1	-	-	3	0	1	1	0,0
Centre-Est	63	14	31	15	46	6	3	9	49,2	42,9	6	2	11	13	33,3
Centre-Nord	97	67	60	7	67	17	0	17	61,9	25,4	8	3	1	4	37,5
Centre-Ouest	80	41	68	0	68	5	0	5	85,0	12,2	14	14	18	32	100,0
Centre-Sud	29	15	25	9	34	0	3	3	86,2	0,0	0	0	6	6	-
Est	71	0	57	13	70	0	3	3	80,3	-	5	4	1	5	80,0
Hauts-Bassins	18	4	18	39	57	0	3	3	100,0	0,0	6	6	12	18	100,0
Nord	48	1	21	10	31	0	0	0	43,8	0,0	2	2	21	23	100,0
Plateau Central	16	0	16	38	54	0	11	11	100,0	-	2	2	22	24	100,0
Sahel	89	3	68	8	76	0	21	21	76,4	0,0	81	46	3	49	56,8
Sud-Ouest	9	0	9	38	47	0	3	3	100,0	-	0	0	24	24	-
Total	593	173	444	206	650	43	50	93	74,9	24,9	130	82	178	260	63,1

Source : Rapports 20^{ème}CRP ; Collecte de données sur l'assainissement en 2016

Ecoles : Le taux de réalisation des latrines dans les écoles primaires est de 74,9% au niveau national contre 75% pour l'année précédente. Quatre (04) régions sur les 13 ont réalisé totalement leur programmation. La région du Centre est la seule région qui n'avait pas programmé des réalisations mais on note 6 réalisations en hors programmation. Les régions du Nord et du Centre-Est enregistrent aussi des faibles taux de réalisations avec respectivement 43,8%, 49,2%. Pour la région du Nord, ce faible taux est en partie lié à la non réalisation de la programmation de l'UNICEF (30) par manque de financement. En ce qui concerne le Centre-Est, le faible taux est dû au retard enregistré dans les procédures de passation des marchés de la DRENA et la résiliation pour défaillance technique de l'entreprise du marché de la DREA.

Par ailleurs pour 650 blocs de latrines réalisés, 93 sont affectés exclusivement aux filles sur une prévision de 173. On note 50 latrines hors programme réalisées pour le compte des filles ce qui ramène le taux de réalisation à 24,9%.

CSPS : Le taux de réalisation des latrines programmées dans les CSPS est de 63,1% au niveau national ; il varie de 0% dans la région du centre, à 100% dans les régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades, du Centre-Ouest, des Hauts-Bassins, du Nord, du Plateau Central. Ce taux est inférieur à celui de 2015 qui était de 69%. En ce qui concerne le Centre-Est, le faible taux est dû à la résiliation pour défaillance technique de l'entreprise du marché de la DREA. Pour la région du Centre, le faible taux s'explique par la défaillance des entreprises en charge des travaux sur financement PNGT2-3. On constate que le taux de réalisation des latrines dans les CSPS décroît d'année en année (73,6% en 2014 ; 69% en 2015 et 63,1 en 2016). Aussi certaines régions n'ont pas programmé de réalisation dans les CSPS. C'est le cas notamment des régions du Centre-Sud et du Sud-Ouest bien que ces régions aient effectué respectivement six (06) et 24 réalisations en hors programmation. D'une manière générale, 178 blocs de latrines non programmés ont été réalisés au cours de l'année 2016 portant le nombre de réalisations nationales à 260 blocs de latrines.

Tableau 10 : Réalisation de latrines neuves dans les lieux publics

Latrines dans les lieux Publics (marchés, gares, lieux de cultes)					
Régions	Programmation révisée (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %
		Issue de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	13	13	17	30	100,0
Cascades	07	7	7	14	100,0
Centre	3	3	5	8	100,0
Centre-Est	14	9	9	18	64,3
Centre-Nord	6	6	5	11	100,0
Centre-Ouest	22	22	16	38	100,0
Centre-Sud	0	0	26	26	-
Est	20	20	26	46	100,0
Hauts-Bassins	8	8	11	19	100,0
Nord	14	14	21	35	100,0
Plateau Central	6	6	26	32	100,0
Sahel	14	14	12	26	100,0
Sud-Ouest	4	4	11	15	100,0
Total	131	126	192	318	96,2

Source : Rapports 20^{èmes} CRP ; Collecte de données sur l'assainissement en 2016

Le taux de réalisation des latrines dans les lieux publics est de 96,2%. Ce taux est supérieur à celui de 2015 qui était de 64,6%. En effet, exceptée la région du Centre-Sud qui n'a pas fait de programmation et celle du Centre-Est qui est à un taux de réalisation de 64,3%, toutes les autres régions sont à un taux de réalisation de 100%.

En outre, on note 192 réalisations en hors programmation soit 60,3% de l'ensemble des réalisations ; ce qui nécessite une amélioration de la communication entre les acteurs pour une meilleure programmation.

Par ailleurs, des efforts restent toujours à consentir et il est important d'accorder une place importante à la réalisation des latrines publiques dans les programmations.

Tableau 11 : Construction de nouvelles latrines familiales par types

Régions	Traditionnelles sans dalle en béton (a)	Traditionnelles avec dalle en béton (b)	Sanplat / VIP une fosse ©	VIP double fosse (d)	TCM manuel (e)	Ecosan (f)	TCM mécanique (g)	Total (a+b+c+d+e+f)
Boucle du Mouhoun	436	486	3 982	29	4	11	2	4 950
Cascades	54	213	228	18	2	0	1	516
Centre	0	61	865	0	1	29	0	956
Centre-Est	7	216	3 115	4	1	5	0	3 348
Centre-Nord	21	208	1 117	94	0	9	0	1 449
Centre-Ouest	916	392	599	6	0	43	0	1 956
Centre-Sud	3	282	861	4	2	27	14	1 193
Est	1 056	445	2 342	8	0	1	0	3 852
Hauts-Bassins	157	604	741	30	0	23	1	1 556
Nord	299	1 227	481	1	0	1	4	2 013
Plateau Central	13	224	598	5	3	68	1	912
Sahel	49	122	4 303	4	0	0	0	4 478
Sud-Ouest	26	233	874	17	1	5	4	1 160
Total	3 037	4 713	20 106	220	14	222	27	28 339

Source : Collecte des données sur l'assainissement.

En 2016, 28 339 nouvelles réalisations de latrines familiales tout type compris ont été réalisées par l'ensemble des acteurs de l'assainissement. La latrine SanPlat /VIP une fosse est le type le plus réalisé (20 106). Le choix de ce type de latrine pourrait s'expliquer par le fait que c'est un ouvrage dont l'appropriation par les ménages est totale, facile à réaliser et au coût abordable. Il est suivi par la latrine traditionnelle avec dalle en béton (4 713) et la latrine traditionnelle sans dalle en béton (3 037). Les Toilettes à chasse d'eau sont les types les moins réalisés avec 41 réalisations. Cela pourrait s'expliquer par le fait que ce type de latrine est couteux et non subventionné.

Tableau 12 : Construction de nouvelles latrines familiales améliorées et puisards domestiques

Régions	Latrines Familiales					Puisards domestiques				
	Nouvelles réalisations					Nouvelles réalisations				
	Program-mation révisée (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	Program-mation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en %
Issue de la program - mation (b)		Hors program - mation (c)	Total (b+c)	Issue de la program - mation (b)			Hors program - mation (c)	Total (b+c)		
Boucle du Mouhoun	7 137	4 384	130	4514	61,4	1684	93	15	108	5,5
Cascades	705	462	0	462	65,5	190	148	6	154	77,9
Centre	937	937	19	956	100,0	0	0	6	6	
Centre-Est	6 788	3 341	0	3341	49,2	0	0	30	30	
Centre-Nord	1 690	1 178	250	1428	69,7	80	80	4	84	100
Centre-Ouest	3 535	1 040	0	1040	29,4	0	0	48	48	
Centre-Sud	1 197	444	746	1190	37,1	0	0	190	190	
Est	7 014	2 471	325	2796	35,2	1064	245	0	245	23
Hauts-Bassins	3 562	1 399	0	1399	39,3	500	25	12	37	5
Nord	920	920	794	1714	100,0	130	74	26	100	56,9
Plateau Central	457	457	442	899	100,0	0	0	67	67	
Sahel	5 562	4 089	340	4429	73,5	0	0	30	30	
Sud-Ouest	620	620	514	1134	100,0	100	100	117	217	100
Total	40 124	21 742	3 560	25 302	54,2	3748	765	551	1316	20,4

Source : Rapports 20^{ème}CRP ; Collecte de données sur l'assainissement en 2016

En 2016, le nombre de nouvelles latrines améliorées est de **25 302** avec un taux de réalisation de 54,2% inférieur à celui de 2015 qui était de 59,1 %.

Le taux de réalisation en 2016 varie de 29,4% dans la région du Centre Ouest à 100%. Les régions du Centre Est, du Centre-Ouest, du Centre Sud, de l'Est et des Hauts Bassins enregistrent des taux en dessous de 50%. Ces faibles performances s'expliquent entre autres par la non réalisation dans certaines communes ayant bénéficié des fonds transférés mais n'ayant pas pu effectuer des réalisations. Pour la plupart de ces communes, le niveau d'exécution de ces fonds s'est limité au lancement des dossiers d'appels d'offres. Il y'a aussi la non réalisation de la programmation du projet P1P2RS financé par la BAD pour le Centre Sud.

On note un total de 3 560 nouvelles réalisations de latrines hors programmations dont les plus importants sont enregistrés dans les régions du Nord (794), du Centre-Sud (746) et du Sud-Ouest (514). Cela témoigne de la difficulté à maîtriser la programmation des différents intervenants. Ce qui interpelle une fois de plus tous les acteurs à redoubler beaucoup d'efforts dans la concertation afin d'améliorer la programmation.

Il est à remarquer non seulement que le nombre de réalisations de latrines décroît de façon significative mais également les programmations au cours de ces trois dernières années: en effet en 2014, il y a eu 41 035 réalisations, en 2015, 40 905 et en 2016, 28535 nouvelles latrines. Quant aux programmations, elles sont passées de 63 632 en 2015 à 40 124 en 2016. Cette situation est préoccupante pour la réalisation de l'accès universel à l'assainissement des populations.

En ce qui concerne les puisards domestiques, 1 316 ont été réalisés contre 2479 en 2015, soit une baisse de 20 puisards. Le taux de réalisation qui est de 20,4% est faible au niveau national. Les taux de réalisation varient de 5% (Hauts Bassins) à 100% (Centre Nord, Sud-Ouest).

Les faibles taux enregistrés dans la région de la Boucle du Mouhoun (5,5%) et des Hauts Bassins (5%) s'expliquent par la non réalisation des ouvrages du projet PINAF (0 sur 1500 dans la Boucle du Mouhoun et 0 sur 500 dans les Hauts-Bassins).

Un total de 551 puisards a été enregistré en hors programmation par la quasi-totalité des régions.

Tableau 13 : Réalisation des latrines semi finies

Région	Boucle du Mouhoun	Cascades	Centre	Centre-Est	Centre-Nord	Centre-Ouest	Centre-Sud	Est	Hauts-Bassins	Nord	Plateau Central	Sahel	Sud-Ouest	Total
latrines semi-finies	1196	539	246	1246	322	609	592	452	1390	6	306	830	673	8407

Source : Collecte de données sur l'assainissement en 2016

Tableau 14 : Situation des réalisations de latrines familiales non subventionnées

Régions	Réalizations de nouvelles latrines familiales améliorées			
	Nombre de latrines	Latrines subventionnées		Latrines non subventionnées
		Nombre	Nombre	Taux (%)
Boucle du Mouhoun	4 514	3906	608	13,5
Cascades	462	236	226	48,9
Centre	956	874	82	8,6
Centre-Est	3 341	3077	264	7,9
Centre-Nord	1 428	1186	242	16,9
Centre-Ouest	1 040	606	434	41,7
Centre-Sud	1 190	855	335	28,2
Est	2 796	2 292	504	18,0
Hauts-Bassins	1 399	1 094	305	21,8
Nord	1 714	932	782	45,6
Plateau Central	899	714	185	20,6
Sahel	4 429	4 357	72	1,6
Sud-Ouest	1 134	847	287	25,3
Total	25 302	20 976	4 326	17,1

Source : Collecte de données sur l'assainissement en 2016, DGA

En 2016, un total de 25 302 latrines familiales améliorées a été réalisé. Les latrines non subventionnées (autoréalisations) qui traduisent l'effort de la population sont au nombre de 4 326 soit 17,1%. Ce nombre est environ deux fois supérieur à celui de l'année de 2015 qui était de 2 496 latrines.

Bien que le total des réalisations des latrines en 2016 soit significativement inférieur à celui de 2015, l'augmentation des autoréalisations est un point positif pour la mise en œuvre du nouveau programme (AEUE) qui prévoit l'apport de la population à 26%. Cependant, des efforts doivent toujours être consentis dans la communication pour le changement de comportements des populations afin de susciter d'avantage les autoréalisations.

1.2.1.1 Réhabilitations d'ouvrages

Tableau 15 : Réhabilitation de latrines dans les écoles, CSPS et lieux publics

Régions	Latrines dans les Ecoles					Latrines dans les CSPS					Latrines Publiques				
	Program- mation révisée (a)	Réalisations			Taux (100*b/a) en %	Program- mation révisée (a)	Réalisations			Taux (100*b/a) en %	Program- mation révisée (a)	Réalisations			Taux (100*b/a) en %
		Issue de la program - mation (b)	Hors program - mation (c)	Total (b+c)			Issue de la program - mation (b)	Hors program - mation (c)	Total (b+c)			Issue de la program - mation (b)	Hors program - mation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	1	1	-
Cascades	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Est	0	0	2	2	-	0	0	0	0	-	0	0	1	1	-
Centre-Nord	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Ouest	0	0	1	1	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Sud	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	3	3	-
Est	1	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Hauts-Bassins	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Nord	0	0	2	2	-	0	0	0	0	-	0	0	1	1	-
Plateau Central	0	0	4	4	-	0	0	0	0	-	0	0	1	1	-
Sahel	0	0	0	0	-	0	0	2	2	-	0	0	0	0	-
Sud-Ouest	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Total	1	0	9	9	-	0	0	0	2	-	0	0	7	7	-

Source : Rapports 20^{ème} CRP ; Collecte de données sur l'assainissement en 2016

Ecoles primaires :

De façon globale les réhabilitations sont très faibles pour cette année. La seule latrine programmée pour être réhabilitée à l'Est n'a finalement pas été réalisée. Cependant neuf (09) réhabilitations hors programmation ont été enregistrées dans 4 régions.

CSPS :

Dans les CSPS, aucune réhabilitation de latrines n'a été programmée. Mais on note 2 réalisations dans la région du sahel. Cette absence de programmation pourrait traduire un bon taux de fonctionnalité des ouvrages d'assainissement dans les CSPS.

Lieux publics :

Dans les lieux publics aucune réhabilitation de latrines n'a été programmée. Cependant on note 07 latrines réhabilitées hors programmation dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Est, du Nord et du plateau central.

Tableau 16 : Réhabilitation de latrines familiales

Régions	Programmation révisée (a)	Réhabilitations latrines familiales						
		Issue de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	Taux (100*b/a) en %	Latrines subventionnées	Latrines non subventionnées	
							Nombre	Taux (%)
Boucle du Mouhoun	2 565	15	2 325	2 340	0,6	2 316	24	1
Cascades	0	-	6	6	-	0	6	100
Centre	0	-	486	486	-	483	3	0,6
Centre-Est	872	0	107	107	0	46	61	57
Centre-Nord	0	-	18	18	-	0	18	100
Centre-Ouest	85	0	20	20	0	0	20	100
Centre-Sud	0	-	1	1	-	0	1	100
Est	0	-	2	2	-	0	2	100
Hauts-Bassins	0	-	51	51	-	11	40	78,4
Nord	0	-	175	175	-	2	173	98,9
Plateau Central	0	-	15	15	-	6	9	60
Sahel	0	-	10	10	-	2	8	80
Sud-Ouest	0	-	2	2	-	1	1	50
Total	3 522	15	3 218	3 233	0,4	2 867	366	11,3

Un total de **3 233** latrines familiales a été réhabilité en 2016. On note que la plupart des de ces réhabilitations (**3218** latrines) ont été faites en hors programmations dans l'ensemble des régions. Ce qui donne un taux de réhabilitation de 0,4% soit 15 latrines réhabilitées issues de la programmation. Les trois régions (Boucle du Mouhoun, Centre-Est et Centre-Ouest) ayant programmé des réhabilitations de latrines familiales, n'ont pratiquement pas pu les réaliser. Cependant toutes les régions ont effectué des réhabilitations hors programmation. Cela interpelle une fois de plus, qu'il faudrait qu'un accent soit mis sur le niveau de collaboration entre les acteurs lors des programmations.

En 2016, sur les 3 233 latrines réhabilitées, seulement 11,3% soit 366 latrines ont été effectuées par les ménages eux-mêmes. Si l'augmentation des réhabilitations des latrines traditionnelles en latrines améliorées traduisant l'amélioration de l'échelle de l'assainissement est à saluer, le faible taux des réhabilitations effectuées par les ménages n'est pas encourageant dans un contexte de mise en œuvre de l'ATPC qui favorise la réalisation des latrines traditionnelles qui devront être améliorées par les ménages à travers les sensibilisations.

1.2.1.2 Difficultés rencontrées et propositions de solutions

Tableau 17: Difficultés rencontrées et proposition de solutions (AEUE rural)

Difficultés rencontrées	Propositions de solutions	Responsable de mise en œuvre
Faible engagement de la population dans certaines localités dans la réalisation des latrines familiales	Renforcer la sensibilisation de la population sur l'hygiène et Assainissement	DREA ONG Association
Multiplicité des stratégies adoptées par les acteurs dans la mise en œuvre de la promotion de l'assainissement	Vulgarisation le document de procédure harmonisée auprès de tous les acteurs	DGA, DREA, SPONG
Difficultés dans l'exécution des fonds transférés dans le cadre de l'assainissement par les communes	Impliquer davantage la DREA	Communes
Manque de stratégie de gestion de latrines publiques	Elaborer une stratégie pour la gestion des latrines publiques	DGA

Source : rapports 20^{ème} CRP

1.2.2 Milieu urbain

1.2.2.1 Réalisations physiques d'ouvrages neufs

Tableau 18 : Réalisation d'ouvrages d'AEUE en milieu urbain

Région	Latrines familiales			Puisards			Latrines publiques			Latrines scolaires			Raccordés au Réseau collectif			Stations de traitement des boues de vidange		
	Prévision	Réalisé	Taux (%)	Prévision	Réalisé	Taux (%)	Prévision	Réalisé	Taux (%)	Prévision	Réalisé	Taux (%)	Prévision	Réalisé	Taux (%)	Prévision	Réalisé	Taux (%)
Boucle du Mouhoun	1 000	810	81,0	700	578	82,6	20	1	5,0	14	0	0,0	0	0	-	0	0	-
Cascades	350	0	0,0	245	0	0,0	12	0	0,0	7	0	0,0	0	0	-	0	0	-
Centre	6 000	15 830	263,8	4 200	5 336	127,0	80	22	27,5	40	20	50,0	0	14	-	1	1	100
Centre-Est	800	742	92,8	560	427	76,3	12	0	0,0	9	0	0,0	0	0	-	0	0	-
Centre-Nord	450	270	60,0	315	273	86,7	8	4	50,0	5	7	140,0	0	0	-	0	0	-
Centre-Ouest	850	819	96,4	595	65	10,9	11	0	0,0	7	0	0,0	0	0	-	0	0	-
Centre-Sud	500	252	50,4	350	11	3,1	6	0	0,0	6	0	0,0	0	0	-	0	0	-
Est	300	25	8,3	210	19	9,0	5	12	240,0	3	7	233,3	0	0	-	0	0	-
Hauts-Bassins	2 925	753	25,7	2 048	792	38,7	35	24	68,6	14	8	57,1	0	0	-	1	1	100
Nord	900	390	43,3	630	490	77,8	16	4	25,0	10	0	0,0	0	0	-	0	0	-
Plateau-Central	275	50	18,2	137	1	0,7	5	0	0,0	4	0	0,0	0	0	-	0	0	-
Sahel	150	160	106,7	105	2	1,9	2	0	0,0	2	0	0,0	0	0	-	0	0	-
Sud-Ouest	500	391	78,2	350	170	48,6	6	0	0,0	4	0	0,0	0	0	-	0	0	-
National	15 000	20 492	136,6	10 445	8 164	78,2	218	67	30,7	125	42	33,6	0	14	-	2	2	100

Source : ONEA, 2016

L'état d'avancement des travaux d'assainissement au 31/12/2016 se présente comme suit :

- Branchement au réseau collectif : Pas de prévision mais 14 branchements ont été réalisés
- Assainissement autonome : 136,6%
- Assainissement public : 30,7%
- Assainissement scolaire : 33,6%
- Puisards : 78,2%
- Stations de traitement des boues de vidange : 100%

Globalement les cibles ne sont pas atteintes sauf pour les latrines familiales. Les faibles taux de réalisation des puisards et des latrines scolaires et publiques s'expliquent par :

- Le non démarrage du Programme d'Assainissement Autonome en Milieu Urbain (PAAMU) dans les 6 villes (Fada, Koudougou, Ouahigouya, Banfora, Boulsa et Titao) sous financement AFD ;
- Le retard dans le renouvellement des contrats de certains prestataires.
- La suspension des activités de réalisation des ouvrages communautaires en raison des difficultés financières. Afin de relancer cette activité, un projet de décision demandant une contribution financière des structures privées à hauteur de 50% pour la réalisation des ouvrages est en cours de signature.

Le taux de réalisation des latrines familiales varie de 0% dans les Cascades à 263,8% dans le Centre, cette performance est en grande partie imputable au projet PERISSAN mis en œuvre depuis mars 2013 dans les quartiers périphériques de Ouagadougou. Ce projet est géré par un consortium de partenaires dont le principal bailleur est l'Union Européenne avec 74% du coût global. Le reste du financement est assuré par la Commune de Ouaga, l'ONEA, WATER-AID et EAU VIVE

Le taux de réalisation des puisards varie de 0% dans le Cascades à 127% dans le Centre.

Le taux de réalisation des latrines dans les lieux publics varie de 0% dans le Cascades, Centre-Est, Centre-Ouest, Centre-Sud, Plateau Central, Sahel et Sud-Ouest à 240% à l'Est.

Le taux de réalisation des latrines scolaires varie de 0% dans le Mouhoun, les Cascades, le Centre-Est, le Centre-Ouest, le Centre-Sud, le Nord, le Plateau Central, le Sud-Ouest et le Sahel à 233,3 % dans l'Est.

La réalisation des branchements au réseau d'assainissement collectif n'a pas été prévue en 2016 mais 14 branchements ont été réalisés à Ouagadougou. Ces raccordements résultent des parcelles inaccessibles et des chantiers abandonnés par les tâcherons en 2015.

La construction des deux stations de traitement des boues de vidanges démarrées en 2015 ont été réceptionnées en 2016.

Les taux supérieurs à 100% s'expliquent par les réalisations hors programmation.

1.2.2.2 Difficultés rencontrées dans l'exécution des travaux

Le tableau ci-dessous présente les difficultés majeures rencontrées.

Tableau 19: Difficultés rencontrées et proposition de solutions (AEUE urbain)

Difficultés rencontrées	Propositions de solutions	Responsable
La lenteur observée dans le processus de responsabilisation de certaines communes	Accompagnement plus soutenu des communes pour la prise en charge des activités	ONEA
Le renouvellement tardif des contrats d'ingénierie sociale	L'anticipation dans le processus du plan de passation des marchés ; L'instauration d'un contrôle à posteriori de la DGCMEF en lieu et place des avis à priori permettant d'accélérer le processus de passation des marchés.	ONEA
Les difficultés financières ayant entraînés la suspension des activités de réalisation des ouvrages communautaires par la Direction Générale de l'ONEA.	Afin de relancer cette activité, un projet de décision demandant une contribution financière des structures privées à hauteur de 50% pour la réalisation des ouvrages est en cours de signature.	ONEA

Source : ONEA, 2016

II. CADRE UNIFIE DES INTERVENTIONS EN MILIEU RURAL ET RENFORCEMENT DES CAPACITES EN MILIEU URBAIN

Le cadre unifié d'intervention regroupe l'ensemble des procédures de mise en œuvre et les mesures de renforcement des capacités pour une gestion efficace du secteur de l'eau potable et de l'assainissement en milieu rural, la mise en place d'un environnement favorable au développement soutenu des infrastructures d'eau potable et d'assainissement et un service d'eau durable.

Il couvre toutes les activités liées à l'eau potable et l'assainissement hors infrastructures. Ces activités sont regroupées en 4 catégories pour lesquelles les résultats suivants ont été atteints au cours de l'année 2016.

2.1 CADRE UNIFIE DES INTERVENTIONS EN MILIEU RURAL

2.1.1 Renforcement des capacités de gestion du secteur AEPA

2.1.1.1 Mise en œuvre du contrat d'assistance technique COWI A/S au PN-AEPA 2010-2016

Le tableau n°20 ci-après présente l'état de mise en œuvre du contrat d'assistance technique COWI au PN-AEPA financé par DANIDA au 31/12/2016, date de la fin contractuelle des prestations.

Sur la base d'une analyse des besoins de tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PN-AEPA et du PAGIRE, le Ministère en charge de l'Eau et ses partenaires techniques et financiers (PTF) ont convenu de mettre en place un cadre commun de renforcement des capacités comprenant un « pool » d'assistance technique (« pool AT »). Ce pool devra fournir au Gouvernement Burkinabè l'appui nécessaire à la consolidation de l'approche programme déjà engagée depuis 2006.

Afin de respecter le calendrier prévu par le PN-AEPA et le PAGIRE, l'intervention du « pool AT » a été structurée sur deux périodes : 2010 à 2012 et 2013 à 2015.

A la demande de l'Ambassade Royale de Danemark (ARD), une auto-évaluation de l'AT a été réalisée en octobre 2012. Sur cette base et à la demande des autorités nationales, la seconde phase du contrat a été confirmée à COWI par l'ARD le 6 décembre 2012 avec toutefois un réaménagement de l'équipe d'AT LT comme suit : (i) prolongation de la durée d'intervention de l'ATI LT DMOC (Peter De WINTER) 10 hm à 28 hm durant la seconde phase, (ii) réduction de celle de l'ATI LT GFB (Daouda ZOURE) de 23hm à 5hm durant la seconde phase.

Trois avenants ont par la suite été signés dans le cadre du contrat :

- Avenant n°1 signé le 31 juillet 2013 pour un montant de 9 180 194 DKK pour permettre principalement (i) le portage dans le contrat de COWI des prestations de 4 bureaux d'études nationaux en appui aux 12 DREA pour l'exécution des crédits délégués dans le cadre du PN-AEPA, (ii) le recrutement d'un assistant technique national (ATN) long terme en gestion financière et budgétaire (Laurent TIEMTORE) sur 22 hm ;
- Avenant N°2 signé le 11 février 2015 pour un montant de 4 163 100 DKK pour principalement faire face à l'arrêt de l'appui de la Suède à qui il incombait le financement de l'assistance technique au PAGIRE. Cet avenant a ainsi permis l'insertion, dans le contrat d'AT PN-AEPA, de la poursuite de l'intervention de l'assistant technique international long terme au SP/PAGIRE (Paul HANSBURY) et du financement de l'assistance technique nationale et internationale court terme identifiée pour la mise en œuvre des actions prioritaires du PAGIRE.
- Avenant N°3 signé le 22 décembre 2015 sans incidence financière afin de prolonger l'intervention de l'AT international long terme du PAGIRE, de l'AT national long terme Gestion financière et budgétaire et d'une

ATN court terme pour finaliser l'appui aux agences de l'eau. La fin du contrat est ainsi étendue jusqu'à décembre 2016.

Tableau 20. Etat de mise en œuvre du contrat d'assistance technique COWI AT PN-AEPA 2010-2016

Catégorie/poste	Structure appuyée	Domaine d'appui	Temps alloué initial (hm)	Temps alloué (hm), avenant 3	Temps consommé (hm)	Solde
International Long terme				15,9	15,7	0,23
Paul HANSBURY	SP/PAGIRE	GIRE	0	15,9	15,7	0,23
National Long terme			0	31,0	34,0	-3
Laurent TIEMTORE	MEA	Gestion financière et budgétaire	0	31,0	34,0	
National Court terme			0	0	5,5	0
Denis ZOUNGRANA	DGRE	Normes AEP et décentralisation			3,7	
Joseph WETHE	DGA	Normes Assainissement			1,8	

SOURCE : ASSISTANCE TECHNIQUE COWI

La liste des documents/rapports produits dans le cadre le cadre de l'AT au PN-AEPA se présente ainsi qu'il suit :

Tableau 21. Documents/rapports produits en 2016 dans le cadre de l'assistance technique COWI AT PN-AEPA.

No	Titre du document	Date	Distribué à
1	Rapport de formation guide IMS AEUE	26.02.2016	DGA
2	Mission d'appui à la révision du document sur les normes et critères en matière d'AEP et d'AEUE, rapport	01.04.2016	AT, DGRE
3	Document de programme PNAEUE 2016-2030 et EES/ CGES	22.04.2016	DGA, AT COWI, ARD
4	Rapport d'activités 2015 de l'assistance technique	20.06.2016	AT, ARD, SG / MEA, COWI CPH
5	Rapport final AT		ARD, SG/MEA

SOURCE : ASSISTANCE TECHNIQUE COWI

2.1.1.2 Réalisation et suivi des PCD-AEPA

Tableau 22: Situation des PCD-AEPA

Région	Nombre de Communes	PCD-AEPA			
		Total élaboré et validé	Nbre à actualiser	Déjà actualisé en 2016	Reste à actualiser
Boucle du Mouhoun	47	47	47	0	47
Cascades	17	17	1	0	1
Centre	7	10	10	0	10
Centre-Est	30	30	18	0	18
Centre-Nord	28	28	23	0	23
Centre-Ouest	38	38	16	0	16
Centre-Sud	19	19	0	0	0
Est	27	27	27	0	27
Hauts Bassins	33	33	20	0	20
Nord	31	31	31	0	31
Plateau Central	20	20	20	0	20
Sahel	26	26	16	0	16
Sud-Ouest	28	28	16	0	16
TOTAL	351	354	245	0	245

Source : Rapports 20^{ème} CRP, DGEP

Toutes les communes disposent d'un PCD-AEPA (354). Cependant 245 (soit 69,2%) sont arrivés à terme et doivent être actualisés. Au cours de l'année 2016, aucun PCD-AEPA n'a été actualisé car le nouveau guide d'élaboration des PCD-AEPA prenant en compte les couches vulnérables est en cours d'actualisation. Il a été suggéré en 2015 de procéder à une évaluation des premières générations des PCD-AEPA et d'actualiser les différents outils de programmation (PCD, BPO) en lien avec les nouvelles approches formulées dans le PN-AEP PN-AEUE à l'horizon 2030 (AFDH, approche service, approche holistique multi-village et Centre de Production d'Eau potable). L'évaluation externe du PN-AEPA et de ses outils tels que les PCD-AEPA est prévue pour être réalisée en 2017.

2.1.1.3 Maîtrise d'ouvrage communale

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Décentralisation, et de l'accompagnement des compétences transférées aux communes, le ministère en charge de l'eau et de l'assainissement a transféré pour le compte de l'année 2016 un montant de 1 000 000 000 francs CFA soit :

- 600 000 000 de francs CFA à 16 communes pour la réalisation de 80 forages positifs
- 400 000 000 de francs CFA à 10 communes pour la réalisation de 3170 latrines familiales.

Il est à noter que l'année 2016 est la deuxième année où les communes reçoivent les fonds transférés pour la réalisation des latrines et des forages positifs neufs équipés d'une pompe à motricité Humaine. Seulement 36 forages et 90 latrines ont pu être réalisés sur l'ensemble des transferts. La situation des montants transférés se trouvent en annexe 2.

2.1.1.4 Appui à la maîtrise d'ouvrage communale

Dans le cadre de leur rôle d'assistance aux communes, les directions régionales en charge de l'eau et de l'assainissement avec souvent l'appui de la DGEP et la DGA ont appuyé les communes dans la mise en œuvre de leurs activités. Il s'agissait d'appuis en lien avec, entre autres :

- le recrutement des entreprises de travaux dans le cadre de la réalisation des ouvrages ;
- le suivi contrôle des travaux de réalisation des ouvrages d'AEPA ;

- l'accompagnement des AUE dans leur fonctionnement ;
- le recrutement des AR par les communes ;
- la formation de nouveaux élus locaux sur la réforme ;
- l'appui des communes dans le cadre du recrutement d'un Opérateur Privé pour la gestion des AEPS;
- la formation des AR et la délivrance des agréments techniques ;
- l'accompagnement des communes à la délibération sur le prix de l'eau ;
- le suivi de la mise en œuvre de la réforme de gestion du système de gestion des infrastructures d'AEP dans les communes ;
- le suivi du fonctionnement des AEPS et des contrats de gestion ;
- le renforcement des cadres de concertation sur l'eau et l'assainissement au niveau communal (CCEA)
- la mise en place et la mise en œuvre du monitoring communal des services publics d'eau potable dans les communes

En plus de l'appui des services de l'Etat aux communes, s'ajoutent ceux des ONG et associations dans leurs zones d'intervention.

2.1.2 Renforcement des capacités de gestion du service public de l'eau

2.1.2.1. Suivi des AUE

Tableau 23: situation des AUE

Région	Nbre de communes	Nbre de villages concernés	Nbre de secteurs concernés	Nbre de nouvelles AUE mises en 2016	Nbre total d'AUE existantes (a)	Nbre total d'AUE reconnues (b)	Proportion d'AUE reconnues (%) (100*b/a)	Nbre total d'AUE fonctionnelle	Nbre total de conventions signées avec les communes (c)	Proportion d'AUE ayant signé les conventions avec les communes (%) (100*c/b)
Boucle du Mouhoun	47	966	31	0	966	957	99,1	550	708	74,0
Cascades	17	282	13	0	295	207	70,2	22	50	24,2
Centre	7	171	0	1	159	159	100,0	100	159	100,0
Centre-Est	30	756	17	0	759	727	95,8	422	460	63,3
Centre-Nord	28	961	61	0	881	826	93,8	302	768	93,0
Centre-Ouest	38	590	35	9	508	400	78,7	364	364	91,0
Centre-Sud	19	547	18	0	543	526	96,9	137	137	26,0
Est	27	839	50	6	813	813	100,0	813	586	72,1
Hauts-Bassins	33	484	45	0	493	493	96,3	493	475	96,3
Nord	31	899	21	0	920	920	100,0	920	902	98,0
Plateau Central	20	581	16	0	569	568	99,8	541	568	100,0
Sahel	26	680	44	0	712	680	91,6	350	652	95,9
Sud-Ouest	28	1 076	32	0	1 076	1076	100,0	709	709	65,9
National	351	8 832	383	16	8 694	8 352	96,1	5 723	6 538	78,3

Source : Rapport 20^{ème} CRP

Au 31 décembre 2016, la situation des AUE se présente comme suit : i) 94,3% des villages et secteurs ont mis en place une AUE ; ii) 96,1% de ces AUE sont reconnues soit une augmentation de 1,4% par rapport au taux de l'année précédente et iii) 78,3% ont signé une convention de délégation de gestion avec les communes soit une régression de 4,7% par rapport au taux de l'année dernière. Cela pourrait s'expliquer par une expiration des conventions dans certaines communes. Aussi, 16 AUE ont été mises en place en 2016 dont 1 au Centre, 9 au Centre-Ouest et 6 à l'Est.

2.1.2.2. Situation des Artisans Réparateurs (AR)

Tableau 24: Situation des artisans réparateurs

Région	Nbre de communes	Nbre de villages concernés	Nbre d'AR (a)	Nbre d'AR agréés par la DREA (b)	Pourcentage d'AR agréés (%) (100*b/a)	Nbre total de contrats en cours avec les communes (c)	Proportion de contrats signés (%) (100*c/b)	Nombre de contrats signés avec les communes en 2016
Boucle du Mouhoun	47	966	105	52	49,5	8	15,4	8
Cascades	17	282	45	21	46,7	1	4,8	1
Centre	7	171	40	20	50,0	3	15,0	3
Centre-Est	30	756	63	63	100,0	8	12,7	0
Centre-Nord	28	961	135	103	76,3	48	46,6	0
Centre-Ouest	38	590	46	38	82,6	0	0,0	0
Centre-Sud	19	547	105	59	56,2	12	20,3	0
Est	27	839	69	27	39,1	25	92,6	25
Hauts-Bassins	33	484	67	7	10,4	2	28,6	1
Nord	31	899	63	63	100,0	12	19,0	0
Plateau Central	20	581	70	53	75,7	36	67,9	0
Sahel	26	680	43	43	100,0	32	74,4	0
Sud-Ouest	28	1 076	50	33	66,0	0	0,0	0
National	351	8 832	901	582	64,6	187	32,1	38

Source : Rapport 20^{ème} CRP

Au 31 décembre 2016, 901 AR ont été répertoriés sur tout le territoire national dont 582 soit 64,6% ont été agréés par les DREA. 32,1 % des AR agréés (maintenanciers) ont signé un contrat de suivi et d'entretien avec les communes. En 2016, 38 maintenanciers ont signé une convention avec des communes dans les régions de l'Est(25), de la Boucle du Mouhoun(8), du Centre (03), des Cascades (01) et des Hauts bassins (01).

Dans les régions du Centre-Est, du Centre-Nord, du Centre-Ouest, du Centre-Sud, du Nord, du Plateau Central ; du Sahel et du Sud-Ouest, il n'y a pas eu de contrat entre les communes et les maintenanciers.

2.1.2.3. Mise en place et suivi des gestionnaires délégués des AEPS-PEA

Tableau 25 : Situation de la gestion des AEPS-PEA

Régions	Nombre de communes	Nombre total d'AEPS-PEA	Nombre d'AEPS-PEA Communautaire	AEPS-PEA gérées par délégation au 31/12/2016				Proportion d'AEPS-PEA gérée par délégation (en %)	Nombre de contrat signés en 2016
				ONEA	Opérateurs privés	ONG/association	Nombre total d'AEPS-PEA gérées par délégation		
Boucle du Mouhoun	47	119	119	0	1	1	2	1,7	2
Cascades	17	42	32	0	0	26	26	81,3	0
Centre	7	56	52	11	15	3	29	55,8	3
Centre-Est	30	51	30	1	25	4	30	100,0	8
Centre-Nord	28	56	40	1	25	4	30	75,0	5
Centre-Ouest	38	97	97	0	42	5	42	43,3	6
Centre-Sud	19	101	26	0	26	0	26	100,0	0
Est	27	105	34	1	7	19	27	79,4	0
Hauts-Bassins	33	88	81	2	0	32	34	42,0	0
Nord	31	128	121	1	98	0	99	81,8	0
Plateau Central	20	67	43	0	6	2	8	18,6	0
Sahel	26	102	91	5	18	65	88	96,7	0
Sud-Ouest	28	22	14	0	4	0	4	28,6	4
National	351	1 034	780	22	267	161	445	57,1	28

Source : Rapports 20^{ème} CRP

Dans le tableau-ci-dessus, il ressort que le nombre total d'AEPS est 1 034 dont 780 sont communautaires. Le pourcentage d'AEPS gérées par délégation est de 57,1% soit une augmentation de 16,2% et 5,6% respectivement en 2015 et 2014.

Les faibles taux de délégation des AEPS sont constatés dans les régions de la Boucle du Mouhoun (1,7% avec 8 contrats en cours de signature), du Plateau Central (18,6%) du Sud-Ouest (28,6%), des Hauts Bassins (42%) et du Centre-Ouest (43,3%).

Dans les régions des Cascades, de l'Est, des Hauts-Bassins, du Nord, du Plateau Central et du Sahel, il n'y a pas eu de contractualisation des AEPS en 2016.

Plusieurs opérateurs privés gérant les ouvrages délégués ne rendent pas compte de leur gestion. En 2016, aucun opérateur n'a déposé un rapport bilan annuel de gestion. Néanmoins, Vergnet Burkina, PPI et Faso Hydro ont déposé leurs rapports bilan du premier semestre 2016. Ainsi, une sensibilisation des opérateurs privés sur leurs rôles et obligations en particulier et sur la réforme en général leur permettrait de déposer leurs rapports de gestion dans les meilleurs délais. Aussi, il faudrait un suivi régulier et rigoureux de la gestion des ouvrages.

D'une manière générale, la mise en œuvre de la réforme rencontre plusieurs difficultés dont quelques-unes sont citées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 26 : difficultés majeures répertoriées dans la mise en œuvre de la Réforme et solutions proposées.

Difficultés	Propositions de solutions	Responsables
Faible appropriation des principes et des outils de la réforme par certains acteurs (régionaux, communaux, des ONG/Associations et autres partenaires).	Renforcer les actions de formation, de recyclage et de sensibilisation au profit des acteurs concernés	DGEP, DREA
Insuffisance de ressources financières pour la mise en œuvre de la Réforme	Budgétiser conséquemment des ressources à tous les niveaux (central, régional et communal) pour la mise en œuvre et le suivi de la Réforme	DGEP, DREA
Insuffisance du suivi de la mise en œuvre de la Réforme aux niveaux central, régional et communal.	Planifier des activités de suivi de la Réforme, Former les nouveaux élus par les DREA, Opérationnaliser la feuille de route AMOC	DGEP, DREA, Communes
Faible niveau de suivi des ouvrages	Renforcer les capacités des DREA et des communes en matière d'analyse des rapports du secteur privé	DGEP, DREA
Absence de cadre de concertation entre les acteurs de mise en œuvre de la réforme,	Instaurer et animer régulièrement des cadres de concertation	DGEP, DREA, Communes
La faible capacité technique des communes à accompagner les activités de la Réforme due entre autres à l'absence d'un agent technique communal ou d'un service technique communal AEPA. Ce qui entraîne une défaillance des communes dans le suivi de la mise en œuvre de la Réforme.	Adopter et opérationnaliser la feuille de route AMOC (mise en place et prise en charge dégressive d'agents techniques communaux en AEPA, renforcement des capacités des services déconcentrés en matière d'appui-conseil).	MEA, DGEP, DGA, DREA
La non publication des récépissés des AUE dans le journal officiel ce qui rend difficile le renouvellement des bureaux exécutifs.	Appuyer les AUE à publier les récépissés de mise en place des AUE au journal officiel.	DREA, Communes

2.1.3 Renforcement des capacités de management et d'exécution des travaux et services du secteur privé et des ONG

2.1.3.1. Suivi des études

Dans le cadre du renforcement des capacités de management et de gouvernance du secteur, des études ont été entreprises. L'état de l'élaboration de ces études au 31 décembre 2016 est présenté dans le tableau ci-dessous:

Tableau 27: Récapitulatif des études menées au cours de l'année 2016 par la DGEP et la DGA.

N°	Intitulé	État d'avancement	Prestataire	Source de financement	Observation
1	Etude sur la politique tarifaire de l'eau et la stratégie de Partenariat Public Privé en milieu rural et semi urbain	La politique tarifaire et la stratégie sur le PPP ont été harmonisés en tenant compte des nouveaux programmes	Comité Restreint	PEA Banque Mondiale	Le rapport de la politique tarifaire sera validé courant mars 2017
2	Etude sur la feuille de route AMOC en AEPHA	L'étude a été actualisée par un Comité Restreint	Comité Restreint	État + DANIDA	La feuille de route AMOC a été envoyée au cabinet MEA pour son adoption en conseil de ministre et la recherche de financements pour le démarrage effectif de sa mise en œuvre
3	Etude sur la révision des normes et critères en AEPHA	L'étude a été validée le 19 février 2016	Comité +AT COWI	DANIDA	Elle a été Introduite au Cabinet du MEA pour approbation
4	Etude de faisabilité sur la mise en œuvre de l'intercommunalité dans le secteur de l'eau et de l'assainissement	Le rapport provisoire intégrant les amendements du comité de suivi est disponible.	Comité de suivi + COWI	DANIDA	La validation de ce rapport d'étude est prévue en mars 2017
5	Elaboration du programme PN AEP à l'horizon 2030	Le rapport a été présenté au CNEau les 17 et 18 décembre 2015.	AT COWI	DANIDA, PEA/BM	Un arrêté portant approbation du document du PN-AEP 2030 a été pris le 09 juin 2016.
6	Elaboration du programme PN AEUE à l'horizon 2030	Le rapport a été présenté au CNEau en juillet 2016	AT COWI	DANIDA, PEA/BM	Le projet d'arrêté a été introduit pour signature
7	Projet recherche action sur « les modèles de prestations viables des services d'approvisionnement en eau potable en zone rural à travers le PPP dans trois (3) communes des régions du Centre-Ouest et Cascades	Trois contrats de gestion des ouvrages ont été signés entre l'opérateur et les communes	Vergnet Burkina, Hydro Conseil/IGIP, AMB, Association Munyu	UNICEF	La phase test a démarrée en février 2017

Source : DGEP, DGA, DGESS 2016

2.1.3.2. Suivi des activités de formation

Tableau 28: Situation des formations au profit des acteurs régionaux

Thème de la formation	Public cible	Nombre de participants	Acteurs	Coût
Atelier de réflexion sur le cadre d'assistance à la maîtrise d'ouvrage communale	DREA (BMH, HBS, SUO), Communes	4	PEA/GIZ	1 265 900
Formation sur les outils Akvo Flow dans le cadre de l'étude de base dans 8 communes	DREA (BMH, HBS, SUO), Communes	1	PEA/GIZ	4 052 700
Boucle du Mouhoun				
Assistance à la maîtrise d'ouvrage communale	SG des mairies et agents d'hygiène et d'assainissement	29	Commune de Boromo	
Formation des élus communaux sur la réforme	Conseillers, SG, Comptable et point focaux	230	DREA-BMH	27 000 000
Promotion de l'hygiène et de l'assainissement	SG des mairies et agents d'hygiène et d'assainissement	31	Commune de Boromo	
Gestion patrimoniale des services d'eau	SG des mairies et agents d'hygiène et d'assainissement	20	Commune de Boromo	
Gestion des ouvrages hydrauliques	responsables communaux	12	OCADES Dédougou	2 263 000
Hygiène et assainissement	responsables communaux et des maçons de latrine familiales	14	OCADES Dédougou	1 074 250
E-monitoring des ouvrages d'AEPA	Agents de Varena Asso, techniciens communaux et services techniques	22	Varena Asso	
ATPC	Animateurs du projet et points focaux	16	SOS Sahel	4 200 000
Textes relatifs à l'hygiène et l'assainissement et à l'exercice de la maîtrise d'ouvrage de l'assainissement	Elus locaux des six communes d'intervention	180	SOS Sahel	2 300 000
Atelier de réflexion sur le processus de délégation de gestion des AEPS-PEA par affermage	Communes, DPCMEF, DREA	30	PEA/GIZ, DREA	1 000 000
Cascades				
« rôle et responsabilité des communes dans la gestion des ouvrages d'eau potables et d'assainissement pour un service continu et durable de l'eau potable et de l'assainissement ».	Maires des communes et les partenaires du secteur AEPA	40	DREA	899 800
formation sur la gestion actuelle des AEPS dans les communes	Maires, SG, agents techniques et les partenaires du secteur AEPA	50	DREA, PEHC	2 084 500
Centre				
Atelier de formation et d'échanges sur la Réforme du système de gestion des infrastructures d'alimentation en eau potable	Maires, SG et Comptables de communes et Arrondissements,	60	DREA-C	1 750 000
Atelier de formation des Points Focaux pour la collecte des données sur les ouvrages d'assainissement réalisés ou réhabilités en 2016	Points Focaux	12	DREA-C et DGA	275 000
Atelier de formation des Points Focaux pour l'inventaire des ouvrages INO de 2016	Points Focaux	12	DREA-C et DGEP	265 000
Organisation du forum des AUE de la Région du Centre	Responsables AUE	100	DREA-C	2 650 000
Atelier de formation des membres du bureau des AUE renouvelés et nouvellement mis en place	Membres des bureaux des AUE de la commune rurale de Pabré		Commune de Pabré	
Atelier de formation des acteurs sur la Réforme	CVD, Conseillers municipaux, AR, autorités coutumières, Religieuses et Administratives de la commune rurale de Kouбри	70	OCADES	750 000
Séance de déclenchement ATPC dans la commune de Tanghin Dassouri	Population	100	2ie DGA DREA-C	PM

Thème de la formation	Public cible	Nombre de participants	Acteurs	Coût
Centre-Est				
Techniques de construction des latrines Sanplats	Maçons	06	OCADES Tenkodogo	
Gestion des ouvrages hydrauliques et la vie associative	Les membres des AUE de Bissiga	23	BornFonden	422 000
Centre-Nord				
Formation sur les audits WASH au profit d'enseignants dans le cadre de l'approche écoles « amis de WASH » y compris sur l'élaboration de plans d'action WASH	Communautés scolaires des écoles couvertes par le projet a raison par école de : tous les enseignants, 2 élèves, 4 parents d'élèves (APE, AME. COGES), 1 CVD, 1 femme mentor si existante	70	Catholique Service	Relief
Formation sur l'entretien et la gestion des points d'eau et des latrines au profit des communautés scolaires	Communautés scolaires des écoles couvertes par le projet a raison par école de : 3 enseignants, 4 élèves, 5 parents d'élèves (APE, AME. COGES), 1 CVD, 3 membres AUE du village	1615	Catholique Service	Relief
Formation sur la production d'eau de Javel à partir du kit mini-WATA au profit de 10 écoles	Communautés scolaires des écoles couvertes par le projet a raison par école de : tous les enseignants (en moyenne 4 par école), 3 élèves, 3 parents d'élèves (APE, AME. COGES) + 1 encadreur niveau CEB	110	Catholique Service	Relief
Rencontre d'information et de formation sur la contribution de la communauté scolaire à la réussite des travaux de construction de latrines ou de réalisation de forages au profit des écoles	Communautés scolaires des écoles couvertes par le projet a raison par école de : 1 enseignant (le directeur) 4 parents d'élèves (APE, AME. COGES) + 1 AUE du village	60	Catholique Service	Relief
Formation des acteurs locaux sur la Réforme de gestion des Infrastructures hydrauliques en milieu rural	CVD, AUE, Secrétaires généraux de communes	35	REGIS-ER	
Centre-Ouest				
Formation sur les procédures de passation des marchés publics et la rédaction administrative	Agents de la DREA-COS	10	DREA-COS	1 500 000
Formation des points focaux sur l'inventaire des ouvrages d'Assainissement	Points focaux communaux	38	DREA-COS	2 195 600
Formation des points focaux sur l'inventaire des ouvrages d'Eau Potable	Points focaux communaux	38	DREA-COS	2 195 600
Formation sur la mise en œuvre de l'Assainissement Totale Porté par les Communautés	Mairie de Léo et de Bieha, DPENA Sissili, District sanitaire de Léo, DP Environnement, Haut-Commissariat de la Sissili,	13	DREA-COS, DGA et APS	1 500 000
Centre-Sud				
Mise à niveau des connaissances des autorités communales sur la Réforme	Conseil Municipal	57	OCADES	
Rencontre bilan du fonctionnement des AUE	Membres du bureau exécutif des AUE	63	Eau-vive	
Atelier régional de formation et d'information sur la Réforme	Communes, services déconcentrés,	115	DREA, PROGEA 2	13 280 000
Ateliers communaux sur la mise en œuvre de la Réforme	AUE, maintenanciers, STD, ONG	934	DREA, PROGEA 2	31 890 000
Formation des maintenanciers sur la Réforme	maintenanciers,	89	DREA, PROGEA 2	3 500 000
Atelier communal sur la PHA	Hygiénistes, AUE Ipelcé	43	DREA, PROGEA 2	800 000
Est				

Thème de la formation	Public cible	Nombre de participants	Acteurs	Coût
Les outils de gestion des Ouvrages hydrauliques	PDS et AUE	22	Commune de Fada N'gourma	
L'Assainissement Total Piloté par les Communautés	Equipe SANI-Est et Collaborateurs	32	HELVETAS	
Redynamisation des AUE, formation et dotation en caisses à outils des Artisans Réparateurs (AR) des communes de Manni, Gayéri, Bartiéboucou et Foutouri	SG communes, les CVD, les AUE et les AR	56	REGIS- ER	
Formation d'artisans réparateurs de pompes	Artisans réparateurs	14	PROGRAMME FASO	
Formation en passation des marchés	Agents de la DREA-EST	10	DRCMEF-EST	
Formation des AUE	AUE	10	PROGRAMME FASO	
Hauts-Bassins				
Hygiène, assainissement et programme d'application de la réforme	Membres de bureau AUE de Faramana, Bamba, Bena et Kourkourima	20	OCADES	1 250 000
Passation des marchés	Communes	104	PNGT	1 800 000
Gestion des AEPS	Conseillers, AUE, gérants	100	Commune de Padéma	1 100 000
Nord				
Modélisation des réseaux d'AEP sur EPANET	Techniciens DREA	4	DREA	1 962 000
Formation des AUE sur la gestion financière et l'entretien des PMH	Association des Usagers de l'Eau (AUE)	48	CADEPAC	1 500 000
Atelier bilan et perspectives de la réforme du système de gestion des ouvrages hydrauliques	Maires	31	DREA	2 177 800
Atelier de collecte des données auprès des acteurs	Secrétaires généraux et autres acteurs	40	DREA	1 373 818
Intermédiation sociale pour la promotion de l'hygiène et de l'assainissement en vue de la réalisation de latrines et de puisards	Populations des localités bénéficiaires des ouvrages d'assainissement familial	6072	DREA	9 935 600
Intermédiation sociale pour la réalisation de forages neufs	populations bénéficiaires des ouvrages d'AEP et AUE	1362	DREA	9 920 402
Plateau Central				
Formation des agents de la DGEP et des DREA PCL et CSD sur l'application de la réforme du système de gestion des infrastructures hydrauliques d'approvisionnement en eau potable	Agents DREA et DGEP	37	PROGEA 2	7 600 000
Atelier bilan de la Réforme	Maires, SG communes	55	DREA	2 542 000
Atelier régional de formation et d'information sur la Réforme	Communes, services déconcentrés,	114	DREA, PROGEA 2	12 990 000
Ateliers communaux sur la mise en œuvre de la Réforme	AUE, maintenanciers, STD, ONG	1 087	DREA, PROGEA 2	37 430 000
Formation des maintenanciers sur la Réforme	maintenanciers,	95	DREA, PROGEA 2	2 370 000
Recyclage des maintenanciers	maintenanciers,	72	DREA, PROGEA 2	4 440 000
Sahel				
Réforme du système de gestion des infrastructures hydrauliques	AUE et COGES des provinces du Soum et du Séno.	50	Croix Rouge	
Comptabilité financière ; gestion administrative et entretien des points d'eau	Membres du bureau exécutif AUE	90	DRC	

Thème de la formation	Public cible	Nombre de participants	Acteurs	Coût
Réforme du système de gestion des infrastructures hydrauliques	Membres du bureau exécutif AUE et SG des communes.	96	REGIS-ER	
Réforme du système de gestion des infrastructures hydrauliques et la promotion de l'hygiène.	Membres du bureau exécutif AUE	119	OXFAM	2 604 650
Formation des AUE sur la Réforme	Membres du bureau exécutif AUE	90	DRC	2 300 000
Réalisation de l'intermédiation sociales hygiène et assainissement	ménages bénéficiaires	2277	DRC	4 500 000
Renouvellement des AUE	Membres du bureau exécutif AUE	110	DRC	3 975 000
Formation des acteurs sur la réparation des PMH, le pompage et le traitement de l'eau au chlore	Réfugiés et populations hôtes de Goudoubo et Mentao	52	AIRD	1 500 000
Formation des maintenanciers sur l'entretien et le suivi des PMH	Maintenanciers	16	REGIS-ER	1 400 000
Sud-Ouest				
Formation en planification, suivi de projets avec le logiciel Ms Project Professionnel 2010	DREA SUO	14	CVCS/CISV/PROGE TTOMONDO-MLAL	2 000 000
Formation en Eau, Hygiène et Assainissement en situation d'urgence en Afrique	DREA SUO	1	UNICEF	1 340 000
Formation en SIG et télédétection appliqués aux aménagements	DREA SUO	1	DREA SUO	764 500
Formation aux outils et à la collecte des informations sur les ouvrages d'AEPA (2 sessions semestrielles)	28 Points Focaux communaux AEPA, DREA SUO	35	DREA SUO	1 344 640
Atelier de formation des acteurs à la collecte des données de programmation	Secrétaires Généraux de Mairies, DRENA, ONEA, DRS, PEA/GIZ, IGIP-Afrique,...	40	DREA SUO	1 504 400
Formation des chefs de services sur les marchés publics (contribution de la DREA)	DREA, DGA, DGEP, DMP, DAF, DCPM, DGIH, DGRE, DGESE, SP/GIRE, Projets		DAF, DREA (contribution)	764 500
Formation sur le circuit intégré de la dépense publique	DREA, DRB, DRCMEF, Trésor du Sud-Ouest	10	DREA SUO	757 500
Atelier d'information et formation sur la réforme du système de gestion des infrastructures hydrauliques d'approvisionnement en eau potable et d'amélioration du ciblage des zones d'implantation des ouvrages d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement	28 Maires de communes, DRCMEF, 3DPCMEF, DREA	40	PEA/GIZ DREA SUO	2 000 000
DGEP/MEA				
Atelier bilan de la réforme	DGEP, DGA, 13 DREA	20	PROGEA II	4 500 000
Atelier national de réflexion sur la mise en œuvre de la réforme		110	PROGEA II	9 100 000
Formation des cadres du MEA sur la gestion des ouvrages d'AEP en milieu similaire au milieu rural du Burkina	DGEP, SG	4	JICA	20 000 000
Renforcement de l'environnement du secteur de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement au Sénégal	DGEP		UNICEF	9 000 000
Partage d'expérience sur la pratique des forages manuels au Tchad	DGEP		UNICEF	1 782 544

Thème de la formation	Public cible	Nombre de participants	Acteurs	Coût
Mission d'échange d'expérience sur le mise en œuvre du partenariat public privé dans la réalisation et la gestion déléguée des AEP Multi villages au Sénégal	DGEP	2	UNICEF	3 186 272
7ème forum international du réseau de l'approvisionnement en eau potable en milieu rural sur le thème « l'eau pour tous » à Abidjan	DGEP, DREA	2	UNICEF	3 491 460

Source : Rapports 20^{ème} CRP

2.1.3.3. Situation de l'attribution des agréments techniques

En 2016, la Commission d'Attribution des Agréments Techniques (CAAT) a tenu des sessions avec comme résultats :

- 70 agréments demandés de juillet à décembre 2016 ;
- 273 agréments accordés ;
- 6 attributions partielles ;
- 3 rejets pour dossiers incomplets
- 8 cas de demandes d'authentification d'agréments avec trois retraits de marchés ;
- 18 arrêtés d'octroi d'agréments signés.

Sur les 273 attributions totales, la répartition est la suivante :

Tableau 29: Situation d'attribution des agréments techniques par domaine

Domaines	Bureaux d'études	Entreprises des travaux	Total
Approvisionnement en Eau Potable	25	88	113
Barrages et Aménagements Hydro-Agricoles	26	46	72
Assainissement des Eaux Usées et Excréta	25	63	88
Cumul	76	197	273

Tableau 30: Situation d'attribution des agréments techniques par région et par domaine

Région	Domaine	Bureau d'études	Entreprise de travaux	Total
Boucle du Mouhoun	Approvisionnement en Eau Potable	1	2	3
	Assainissement des Eaux Usées et Excreta	1	1	2
	Barrages et Aménagements Hydro-Agricoles	1	1	2
Cascades	Approvisionnement en Eau Potable	0	1	1
	Assainissement des Eaux Usées et Excreta	0	0	0
	Barrages et Aménagements Hydro-Agricoles	0	0	0
Centre	Approvisionnement en Eau Potable	23	72	95
	Assainissement des Eaux Usées et Excreta	23	50	73
	Barrages et Aménagements Hydro-Agricoles	24	42	66
Centre-Est	Approvisionnement en Eau Potable	0	1	1
	Assainissement des Eaux Usées et Excreta	0	1	1
	Barrages et Aménagements Hydro-Agricoles	0	1	1
Centre-Nord	Approvisionnement en Eau Potable	0	3	3

Région	Domaine	Bureau d'études	Entreprise de travaux	Total
	Assainissement des Eaux Usées et Excreta	0	1	1
	Barrages et Aménagements Hydro-Agricoles	0	0	0
Centre-Ouest	Approvisionnement en Eau Potable	0	1	1
	Assainissement des Eaux Usées et Excreta	0	3	3
	Barrages et Aménagements Hydro-Agricoles	0	1	1
Centre-Sud	Approvisionnement en Eau Potable	0	1	1
	Assainissement des Eaux Usées et Excreta	0	1	1
	Barrages et Aménagements Hydro-Agricoles	0	0	0
Est	Approvisionnement en Eau Potable	1	3	4
	Assainissement des Eaux Usées et Excreta	1	3	4
	Barrages et Aménagements Hydro-Agricoles	1	1	2
Hauts-Bassins	Approvisionnement en Eau Potable	0	2	2
	Assainissement des Eaux Usées et Excreta	0	1	1
	Barrages et Aménagements Hydro-Agricoles	0	0	0
Nord	Approvisionnement en Eau Potable	0	2	2
	Assainissement des Eaux Usées et Excreta	0	2	2
	Barrages et Aménagements Hydro-Agricoles	0	0	0
Plateau Central	Approvisionnement en Eau Potable	0	0	0
	Assainissement des Eaux Usées et Excreta	0	0	0
	Barrages et Aménagements Hydro-Agricoles	0	0	0
Sahel	Approvisionnement en Eau Potable	0	0	0
	Assainissement des Eaux Usées et Excreta	0	0	0
	Barrages et Aménagements Hydro-Agricoles	0	0	0
Sud-Ouest	Approvisionnement en Eau Potable	0	0	0
	Assainissement des Eaux Usées et Excreta	0	0	0
	Barrages et Aménagements Hydro-Agricoles	0	0	0
Sous-Total	Approvisionnement en Eau Potable	25	88	113
	Assainissement des Eaux Usées et Excreta	25	63	88
	Barrages et Aménagements Hydro-Agricoles	26	46	72
Total		76	197	273

Les difficultés majeures.

- Un grand nombre de demandes est relatif au renouvellement des agréments ;
- La commission ne bénéficie d'aucune prise en charge ; il lui faut un appui conséquent, surtout en matière de communication.
- Le manque de moyens logistiques et financiers pour les visites de terrain ;
- La démobilisation de certains commissaires suite à la suppression des frais de session depuis fin 2011 ;
- Le non-respect des délais maximum de délivrance des agréments qui est de quarante-cinq (45) jours ;
- La nécessité d'une relecture des arrêtés conjoints portant conditions d'attribution des agréments techniques ;
- La non mise à jour des arrêtés d'octroi d'agréments sur le site web www.eauburkina.org.

2.1.4 Mise en place des instruments du PN-AEPA

2.1.4.1. Diffusion de l'information

Plusieurs documents ont été mis en ligne sur le site web du secteur de l'eau www.eaiburkina.org. Ce sont entre autre les rapports bilans, les documents sur l'ATPC, les documents issus de la mise à jour des données AEPA et les différents comptes rendu des activités menées au niveau régional et national.

2.1.4.2. Mise en œuvre de la Campagne Nationale de Plaidoyer pour l'assainissement

Pour la promotion de l'hygiène et de l'assainissement, des activités ont été réalisées. Il s'agit notamment de :

- suivi de la mise en œuvre de l'ATPC au Centre-Est, Centre-Ouest, Est, Centre-Nord et Sahel;
- appui à la formation des ONG que sont SOS Sahel, SNV, APS, Croix Rouge, DRC et OXFAM sur la mise en œuvre de l'ATPC ;
- appui à l'organisation d'un atelier de présentation et adoption du PN AEUE 2016-2030 par le Conseil National de l'Eau;
- appui aux ONG EAU VIVE et GRET-IDE pour le développement de la technologie sur les latrines à buses;
- suivi de la mise en œuvre des fonds transférés aux communes pour la promotion de l'assainissement;
- appui au RESEAU ACTEA pour l'organisation d'un atelier de brainstorming sur le suivi-évaluation en matière d'AEPA ;
- organisation des campagnes de sensibilisation et de plaidoyer par Water Aid lors de la 29^{ième} édition du tour du Faso tenue du 28 novembre au 06 décembre 2016.

2.1.4.3. Cadres de concertation

Plusieurs activités entrant dans le cadre des concertations ont été menées au cours de l'année 2016. Ce sont :

- tenue des 18^{ème} et 19^{ème} sessions des CRP dans toutes les régions respectivement en janvier et juin-juillet 2016 ;
- tenue des 23^{ème} et 24^{ème} sessions du CNP respectivement le 17 février et le 29 juillet 2016 ;
- célébration de la journée mondiale de l'eau du 17 au 22 mars 2016 avec la tenue de conférences de presse, de débats publics, théâtres fora, de cérémonie de remise de forages et lancement de SDAGE ;
- tenue de la revue annuelle 2016 du Cadre Sectoriel de Dialogue Eau-Assainissement le 25 mars 2016 à Ouagadougou ;
- tenue de l'atelier de validation du projet de document de la revue des dépenses publiques dans le secteur eau et assainissement le mercredi 20 avril 2016 à Ouagadougou ;
- tenue de la neuvième session du groupe d'apprentissage sur la gestion des ressources en eau Burkina du 13 au 15 juillet 2016 à Ouagadougou;
- tenue de l'atelier de partage d'expérience et de bonne pratique en matière de promotion de l'assainissement familial, le 29 septembre 2016 à Ouagadougou ;
- tenue de la journée mondiale des toilettes le 19 novembre 2016 à Koalga dans le Centre-Ouest dont le thème est « accès universel à l'assainissement, engagement communautaire gage de réussite »;
- tenue du forum régional d'apprentissage sur la gestion des ressources en eau et le changement climatique, du 21 au 23 novembre 2016 à Ouagadougou ;
- tenue des activités WASH IN NUT dans la région du Centre-Sud du 22 au 24 décembre 2016 à Kombissiri et Saponé;
- tenue de la rencontre de concertation et de partage du contenu des documents techniques et capitalisation des expériences sur l'assainissement entre la DGA et les DREA du 22 au 23 décembre 2016 à Ouagadougou ;
- participation des DREA de l'Est, du Nord et du Centre-Nord à l'Espace de Dialogue et d'Interpellation Communautaire (EDIC) Thématique initié en décembre 2016 par l'Association Monde Rural (AMR) avec l'appui financier de l'ONG Suédoise DIAKONIA dans le cadre du Présimètre, un programme de renforcement de la redevabilité politique et socioéconomique.

2.1.4.4. Suivi-évaluation et programmation

Dans le cadre du suivi-évaluation et de la programmation on peut citer :

- saisie et traitement des données de l'Inventaire National des Ouvrages d'AEP 2015 du 5 au 11 janvier 2016 à la SONAPOST ;
- mise à jour de la base de données assainissement du 14 Décembre 2015 au 11 janvier 2016 ;
- tenue de l'atelier de validation de l'audit technique et financier des « fonds ABS » au titre des gestions 2013 et 2014 en octobre 2016 ;
- suivi des activités d'assainissement des ONG financés par l'Union Européenne et l'UNICEF ;
- appui à la formulation du PAPS-EA du 11ème FED de l'Union Européenne pour la période 2016 -2020 ;
- appui à la mise en œuvre des activités du nouveau programme eau et assainissement de la GIZ pour la période 2016-2018 ;
- appui à la mise en œuvre des activités du programme eau et assainissement de l'UNICEF ;
- tenue de l'atelier de relecture des outils BPO en juillet 2016 ;
- tenue des ateliers d'appui aux régions pour l'élaboration du BPO 2017-2019 en octobre-novembre 2016 à Ziniaré ;
- Formation et recyclage des superviseurs et des points focaux communaux pour la mise à jour des données AEPA 2016.

2.2 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MILIEU URBAIN

Le renforcement des capacités a porté sur l'exploitation et le management de l'entreprise

2.2.1 Assistance au management

- Le monitoring de la « Délégation de Service Public » d'AEPA dans les quartiers non lotis ;
- L'assistance au Centre des Métiers de l'Eau et à la formation ;
- L'assistance à la maîtrise d'ouvrage communale ;
- Le partenariat avec les sociétés sœurs ;
- La tenue de la réunion du comité de supervision des activités de l'ONEA.

2.2.2 Assistance au niveau de l'exploitation

- L'optimisation des systèmes de production de l'ONEA ;
- L'appui à l'assurance qualité et à la formation ;
- La coopération avec les sociétés sœurs.

2.2.3 Formation spécifiques

Tableau 31: Formations au CEMEau

thème	Nombre participants	thème	Nombre participants
Financement WaterAid Burkina		Financement WIN	
Construction des latrines à structure métallique	87	Intégrité de l'eau	12
Intermédiation sociale (ATPC)	28	Promotion de l'intégrité	10
Techniques de vidange manuel et valorisation des boues	32		
Financement KFW			
Exploitation et maintenance des pompes doseuses niveau 1	37	Exploitation et maintenance des pompes doseuses niveau 2	11
Exploitation et maintenance des groupes électrogènes	50	Gestion et valorisation des boues de vidange*	5
Exploitation et maintenance des électrolyseurs niveau 1	4	Intermédiation sociale	8
Branchement PEHD	9	lecture de plan cadastral	9

thème	Nombre participants	thème	Nombre participants
Calcul du bilan d'eau	14	Lecture de plans	59
Comptage d'eau	9	Les postes de pompage d'eaux usées: conception, équipement fonctionnement et maintenance	9
contrôle et supervision des travaux	4	Maîtrise d'ouvrage communale	3
Débitmètre et comptage d'eau	12	Métrologie dans les laboratoires d'analyse des eaux	15
dimensionnement des pompes	8	Métrologie dans les laboratoires d'analyse des eaux: qualité de l'eau produite	10
Economie d'énergie niveau 1	39	Numérisation du parcellaire et des réseaux d'eau	11
Economie d'énergie niveau 2	27	Réutilisation des eaux usées	5
Exploitation et maintenance des électropompes de surface	23	Sectorisation du réseau d'eau potable	4
techniques de réalisation des branchements	14	Technique de maintenance de la fonte	22
Techniques de réalisation d'un branchement	10	Technique de réparation des fuites	26
Télégestion	28	vérification, pose et maintenance des compteurs d'eau	9
Traitement de l'eau	23	Assistance à la maîtrise d'ouvrage communale	25
Traitement de l'eau (niveau 1)	14	contrôle et supervision des travaux	18
lecture de plan cadastral	40	Gestion patrimoniale du service d'eau	29
Promotion de l'hygiène et de l'assainissement	33	Intermédiation sociale	49

Source : ONEA

III. BILAN D'EXECUTION FINANCIERE 2016

3.1 MILIEU RURAL

3.1.1 Bilan financier global de l'AEPA

Figure 2: Taux d'exécution financière par source de financement

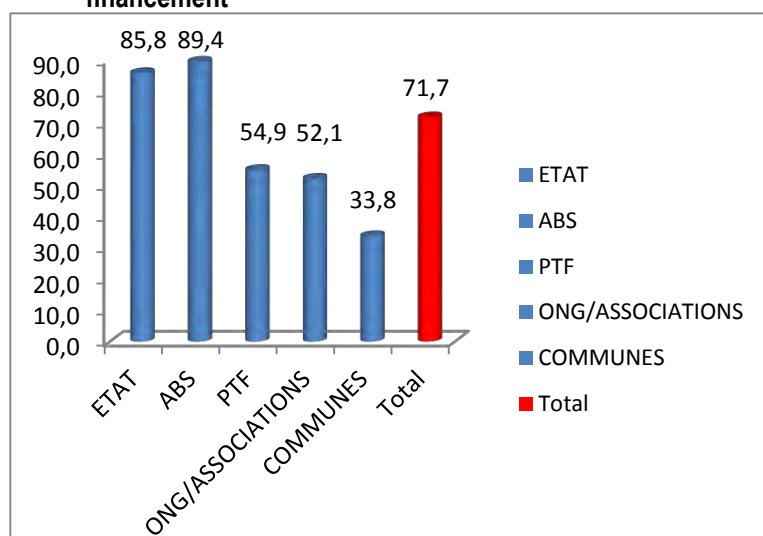


Tableau 32: Exécution financière global selon les sources de financement (en millions de FCFA)

Financement	Prévision 2016	Dépenses 2016	Taux (%)
Ressources propres	4 861,0	4 170,4	85,8
ABS	7 626,7	6 818,9	89,4
PTF (appui projets)	7 277,6	3 996,1	54,9
ONG/Associations	2 990,8	1 559,2	52,1
Communes	596,9	201,6	33,8
Total	23 353,0	16 746,3	71,7

Source : Rapport d'exécution 2016 du BPO 2016-2018

Le taux d'exécution financière globale du programme au cours de l'année 2016 pour l'ensemble des acteurs du secteur est de 71,7%.

Le faible taux d'exécution au niveau des communes pourrait s'expliquer entre autres par la faible attractivité des appels d'offres entraînant des marchés infructueux.

3.1.2 Bilan financier du Cadre unifié des interventions de l'AEPA

Figure 3: Taux d'exécution financière du CUI par source de financement

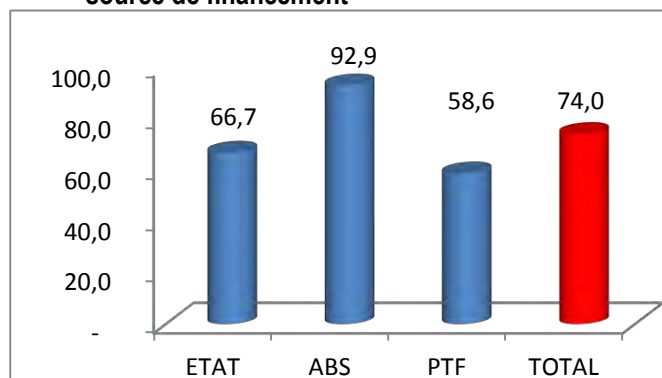


Tableau 33 : Exécution financière du CUI selon les sources de financement (en millions de FCFA)

Financement	Prévision	Dépenses	Taux (%)
Etat	1 843,5	1 230,3	66,7
ABS	855,6	795,0	92,9
PTF	176,4	103,4	58,6
Total	855,6	795,0	92,9

Source : Rapport d'exécution 2016 du BPO 2016-2018

Le bilan financier de la mise en œuvre du cadre unifié d'intervention est de 74,0%. Le niveau d'exécution moyen de l'Etat traduit le fait que les paiements se poursuivent jusqu'à l'échéance de la journée complémentaire prévu en fin Février.

3.1.3 Bilan financier des réalisations des ouvrages d'AEP

La dotation budgétaire révisée consacrée à la réalisation et à la réhabilitation d'ouvrage d'AEP au titre de l'année 2016 est de 15 159,5 millions de FCFA. Le montant total dépensé pour ces travaux est de 14 553,3 millions de FCFA avec 3 718,3 millions de FCFA investis hors programmation. Le taux d'exécution issu de la programmation révisée est de 71,5%. Ce taux d'exécution est supérieur à celui de 2015 qui était de 60,2%.

Tableau 34: Bilan financier des réalisations de nouveaux ouvrages d'AEP (en millions de FCFA)

Régions	Forages neufs					Puits neufs					AEPS neuves				
	program- mation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en %	program- mation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en %	program- mation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en %
		Issues de la program- mation (b)	Hors program- mation (c)	Total (b+c)			Issues de la program- mation (b)	Hors program- mation (c)	Total (b+c)			Issues de la program- mation (b)	Hors program- mation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	547,7	420,3	250,1	670,4	76,7	5,0	5,0	32,7	37,6	100,0	201,1	198,1	0,0	198,1	98,5
Cascades	310,8	293,8	89,1	382,9	94,5	0,0	0,0	5,0	5,0	-	115,7	62,0	0,0	62,0	53,6
Centre	89,2	78,8	19,0	97,8	88,4	0,0	0,0	0,0	0,0	-	110,0	107,7	0,0	107,7	97,9
Centre-Est	979,60	564,7	467,9	1 032,6	57,6	8,0	0,0	69,0	69,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Nord	1 026,40	545,2	0,0	545,2	53,1	0,0	0,0	0,0	0,0	-	213,0	140,5	0,0	140,5	66,0
Centre-Ouest	691,00	373,7	227,4	601,1	54,1	0,0	0,0	1,0	1,0	-	196,0	139,3	121,0	260,3	71,1
Centre-Sud	2 536,20	1 993,3	200,4	2 193,8	78,6	0,0	0,0	30,0	30,0	-	0,0	0,0	160,0	160,0	-
Est	1 245,50	712,1	513,4	1 225,6	57,2	0,0	0,0	0,0	0,0	-	264,5	236,7	100,0	336,7	89,5
Hauts-Bassins	375,40	279,1	202,0	481,1	74,3	0,0	0,0	0,0	0,0	-	475,0	466,5	0,0	466,5	98,2
Nord	613,00	459,0	179,5	638,5	74,9	14,5	14,5	29,0	43,5	100,0	90,0	89,8	30,0	119,8	99,8
Plateau Central	586,00	373,3	40,0	413,3	63,7	0,0	0,0	0,0	0,0	-	665,5	664,0	45,6	709,6	99,8
Sahel	988,10	600,0	8,0	608,0	60,7	0,0	0,0	0,0	0,0	-	325,2	320,2	251,0	571,2	98,5
Sud-Ouest	382,90	327,2	307,0	634,1	85,4	0,0	0,0	0,0	0,0	-	114,0	111,8	0,0	111,8	98,1
National	10 371,8	7 020,6	2 503,7	9 524,3	67,7	27,5	19,5	166,7	186,1	70,9	2 770,0	2 536,6	707,6	3 244,2	91,6

Source : Rapports 20èmes CRP, CID

Au titre des réalisations des nouveaux ouvrages d'approvisionnement en eau potable, sur la prévision révisée de 13 169,3 millions de FCFA, le montant total dépensé est de 9 576,6 millions de FCFA, soit un taux d'exécution financière 72,7%. En outre, le montant dépensé hors programmation est évalué à 3 378,0 millions de FCFA.

Tableau 35: Bilan financier des réhabilitations d'ouvrages d'AEP (en millions de FCFA)

Régions	Forages réhabilités					Puits réhabilités					AEPS réhabilitées				
	Program- mation révisée (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation révisée (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en %
		Issues de la program- mation (b)	Hors program- mation (c)	Total (b+c)			Issues de la program- mation (b)	Hors program- mation (c)	Total (b+c)			Issues de la program- mation (b)	Hors program- mation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	98,8	91,7	12,1	103,8	92,8	6,9	6,9	0,0	6,9	100,0	60,5	54,5	0,0	54,5	90,1
Cascades	9,8	7,0	98,8	105,8	71,4	0,0	0,0	0,0	0,0	-	14,0	10,0	0,0	10,0	71,4
Centre	96,8	96,8	12,2	109,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Est	75,1	61,5	0,0	61,5	81,9	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Nord	21,5	6,5	0,0	6,5	30,2	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Ouest	104,1	100,0	143,6	243,6	96,1	0,0	0,0	0,0	0,0	-	169,8	127,5	0,0	127,5	75,1
Centre-Sud	45,4	15,7	19,0	34,7	34,7	0,0	0,0	0,0	0,0	-	25,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Est	226,9	66,9	44,4	111,3	29,5	0,0	0,0	0,0	0,0	-	113,1	87,1	0,0	87,1	77,0
Hauts-Bassins	8,0	0,8	0,0	0,8	9,4	0,0	0,0	0,0	0,0	-	98,6	43,6	0,0	43,6	44,2
Nord	88,9	19,5	0,0	19,5	21,9	0,0	0,0	0,0	0,0	-	110,0	37,3	0,0	37,3	33,9
Plateau Central	31,4	29,9	0,0	29,9	95,2	0,0	0,0	0,0	0,0	-	7,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sahel	170,2	97,0	0,0	97,0	57,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Sud-Ouest	14,4	9,0	7,5	16,5	62,7	0,0	0,0	0,0	0,0	-	30,1	30,0	0,0	30,0	99,6
National	991,2	602,2	337,5	939,8	60,8	6,9	6,9	0,0	6,9	100,0	628,3	390,0	0,0	390,0	62,1

Source : Rapports20èmesCRP, CID

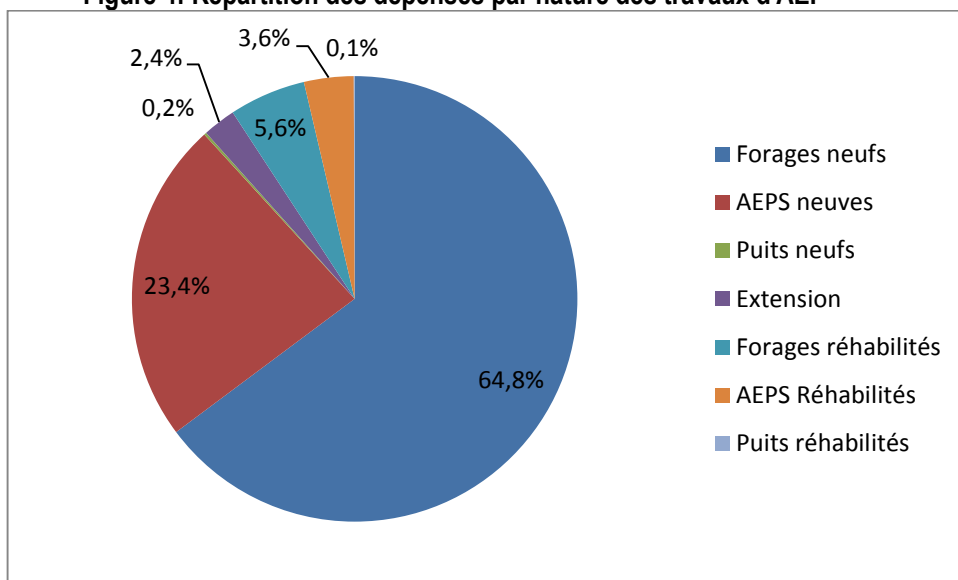
Tableau 36: Bilan financier des extensions (en millions de FCFA)

Régions	Extension d'AEPS				
	program- mation révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en %
		issues de la program mation (b)	Hors program mation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	53,1	33,9	0,0	33,9	63,8
Cascades	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Est	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Nord	156,3	80,9	0,0	80,9	51,7
Centre-Ouest	39,9	39,9	0,0	39,9	100,0
Centre-Sud	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Est	113,1	103,3	0,0	103,3	91,4
Hauts-Bassins	1,5	1,4	0,0	1,4	90,8
Nord	0,0	0,0	2,7	2,7	-
Plateau Central	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Sahel	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Sud-Ouest	0,0	0,0	0,0	0,0	-
National	363,9	259,3	2,7	262,0	71,3

Source : Rapports 20èmesCRP, CID

Au titre des réhabilitations et extensions d'ouvrages d'approvisionnement en eau potable, le montant total dépensé sur la prévision révisée de 1 990,3 millions de FCFA est de 1 258,4 millions de FCFA, soit un taux d'exécution financière 63,2%. En outre, le montant dépensé hors programmation pour les réhabilitations est évalué à 340,2 millions de FCFA.

Figure 4: Répartition des dépenses par nature des travaux d'AEP



Source : Rapports 20èmesCRP

La plus grande partie des dépenses de l'année porte sur les réalisations de forages neufs (64,8%).

3.1.4 Bilan financier des réalisations des ouvrages d'AEUE (en millions de FCFA)

La dotation budgétaire révisée consacrée à la construction et à la réhabilitation d'ouvrage d'AEUE au titre de l'année 2016 est de 5 317,9 millions de FCFA. Le montant total dépensé pour ces travaux est de 5 002,9 millions de FCFA avec 1 220,4 millions de FCFA investis hors programmation. Le taux d'exécution issu de la programmation révisée est de 71,1%. Ce taux d'exécution est supérieur à celui de 2015 qui était de 61,2%.

Tableau 37: Bilan financier de construction de latrines institutionnelles et publiques (en millions de FCFA)

Régions	Latrines dans les Ecoles					Latrines dans les CSPS					Latrines publiques				
	Program-mation révisée (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	Program-mation révisée (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	Program-mation révisée (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %
		Issue de la program-mation (b)	Hors program-mation (c)	Total (b+c)			Issue de la program-mation (b)	Hors program-mation (c)	Total (b+c)			Issue de la program-mation (b)	Hors program-mation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	17,8	12,6	17,5	30,1	70,8	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	22,4	17,7	13,7	31,4	78,9
Cascades	50,1	50,0	3,5	53,5	99,8	3,0	3,0	0,0	3,0	100,0	7,2	7,2	1,6	8,8	100,0
Centre	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	4,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Centre-Est	144,5	77,6	43,2	120,8	53,7	12,4	0,0	26,3	26,3	0,0	26,2	13,4	21,3	34,7	51,1
Centre-Nord	575,9	575,3	0,0	575,3	99,9	15,5	7,5	0,0	7,5	48,4	3,9	3,9	0,0	3,9	100,0
Centre-Ouest	170,3	150,5	0,0	150,5	88,4	40,7	40,7	0,0	40,7	100,0	35,6	35,6	0,0	35,6	100,0
Centre-Sud	0,0	0,0	20,1	20,1	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Est	131,6	78,2	110,7	188,9	59,4	9,1	9,1	2,5	11,6	100,0	40,5	30,0	0,0	30,0	74,1
Hauts-Bassins	31,7	30,6	1,1	31,7	96,5	12,5	11,3	0,0	11,3	90,7	7,9	4,9	0,0	4,9	62,2
Nord	21,6	7,0	4,0	11,0	32,4	5,2	5,2	0,0	5,2	100,0	10,4	5,0	0,0	5,0	48,1
Plateau Central	43,1	39,5	30,1	69,6	91,6	6,0	6,0	0,0	6,0	100,0	14,1	10,1	0,0	10,1	71,6
Sahel	165,9	89,6	4,0	93,6	54,0	103,8	57,4	0,0	57,4	55,3	22,6	8,7	7,3	16,0	38,6
Sud-Ouest	22,8	11,4	66,8	78,2	50,1	0,0	0,0	7,0	7,0	-!	6,3	6,0	4,0	10,0	95,2
Total	1 375,3	1 122,4	301,0	1 423,4	81,6	210,1	140,2	35,8	176,0	66,7	201,9	142,5	47,9	190,4	70,6

Source : Rapports 20èmes CRP, CID

Pour l'année 2016, le montant total programmé pour la réalisation des latrines institutionnelles et publiques en milieu rural s'élève à 1787,3 millions de FCFA. Le montant dépensé pour ces travaux (latrines institutionnelles et publiques) est de 1405,1 millions de FCFA soit un taux d'exécution de 78,6%. Cependant, 384,7 millions de FCFA ont été investis en hors programmation portant le montant des dépenses pour les latrines institutionnelles et publiques à 1789,8 millions de FCFA.

Tableau 38: Bilan financier de construction de latrines familiales (en millions de FCFA)

Régions	Latrines Familiales				
	Programmation révisée (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %
		Issue de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	661,4	492,7	291,5	784,3	74,5
Cascades	142,3	131,9	0,6	132,5	92,7
Centre	121,7	119,4	10,2	129,6	98,1
Centre-Est	375,8	213,1	150,0	363,1	56,7
Centre-Nord	162,8	133,0	33,6	166,6	81,7
Centre-Ouest	391,7	184,0	140,8	324,7	47,0
Centre-Sud	0,0	0,0	74,2	74,2	-
Est	344,6	200,5	16,3	216,7	58,2
Hauts-Bassins	339,4	208,6	0,0	208,6	61,5
Nord	112,8	110,9	40,8	151,6	98,3
Plateau Central	74,2	60,9	0,0	60,9	82,0
Sahel	399,9	279,5	48,7	328,2	69,9
Sud-Ouest	83,6	72,2	0,0	72,2	86,4
Total	3 210,2	2 206,6	806,7	3 013,3	68,7

Source : Rapports20èmesCRP

En ce qui concerne les réalisations des nouveaux ouvrages d'assainissement, sur la prévision révisée de 3 210,2 millions de FCFA, le montant total dépensé est de 2 206,6 millions de FCFA, soit un taux d'exécution de 68,7%. En outre, le montant dépensé hors programmation s'élève à 806,7 millions de FCFA.

Tableau 39: Bilan financier des réhabilitations d'ouvrages d'AEUE (en millions de FCFA)

Régions	Latrines dans les Ecoles					Latrines dans les CSPS					Latrines Publiques					Latrines Familiales				
	Prgr révisée (a)	Réalizations			Taux (100* b/a) en %	Prgr révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en %	Prgr révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en %	Prgr révisée (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en %
		Issue de la prgr (b)	Hors prgr (c)	Total (b+c)			Issue de la prgr (b)	Hors prgr (c)	Total (b+c)			Issue de la prgr (b)	Hors prgr (c)	Total (b+c)			Issue de la prgr (b)	Hors prgr (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	68,5	66,4	0,0	66,4	96,8
Cascades	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Est	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	28,1	10,0	8,3	18,3	35,6
Centre-Nord	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Ouest	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	3,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Centre-Sud	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Est	2,1	0,0	2,1	2,1	0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Hauts-Bassins	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Nord	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Plateau Central	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Sahel	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	6,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Sud-Ouest	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Total	2,1	0,0	2,1	2,1	0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	-	106,2	76,4	8,3	84,7	71,9

Source : Rapports 20èmesCRP

Au titre des réhabilitations, sur la prévision révisée de 108,3 millions de FCFA, le montant total dépensé est de 76,4 millions de FCFA, soit un taux d'exécution de 70,5%. En outre, le montant dépensé hors programmation s'élève à 10,5 millions de FCFA.

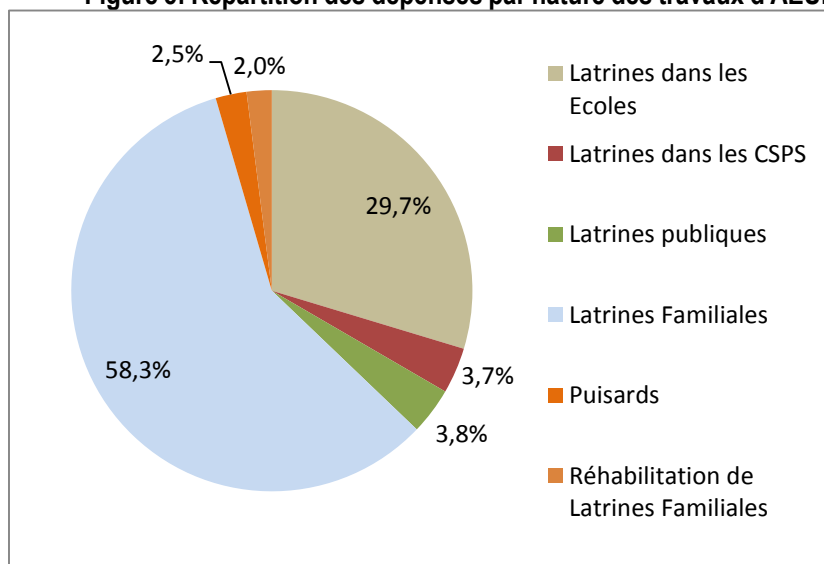
Tableau 40: Bilan financier des constructions de puisards domestiques (en millions de FCFA)

Régions	Puisards domestiques				
	Programmation révisée (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %
		Issue de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	100,8	11,5	5,2	16,7	11,4
Cascades	21,0	16,3	0,0	16,3	77,5
Centre	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Est	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Nord	0,0	0,0	13,4	13,4	-
Centre-Ouest	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre-Sud	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Est	59,0	49,8	0,0	49,8	84,3
Hauts-Bassins	13,1	1,6	0,0	1,6	12,0
Nord	9,5	9,4	0,0	9,4	98,6
Plateau Central	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Sahel	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Sud-Ouest	8,6	6,0	0,0	6,0	70,0
Total	212,0	94,5	18,6	113,1	44,6

Source : Rapports 20èmes CRP

Le niveau d'exécution financière des puisards domestiques est de 44,6%.

Figure 5: Répartition des dépenses par nature des travaux d'AEUE



Source : Rapports 20ème CRP

Plus de la moitié des dépenses sont consacrées à la réalisation de latrines familiales. Ceci dénote de l'intérêt accordé par les différents acteurs à la promotion de l'assainissement familial.

3.2 MILIEU URBAIN

3.2.1 Bilan financier global en millions de FCFA

Tableau 41 : Taux d'exécution financière globale

	Prévision	Réalisation	Taux (%)
Total ONEA	57 748	55 597	96,3

Source : ONEA, 2016

Le taux d'exécution financière globale est de 96,0%. Ceci est le résultat d'une exécution de 56,5% pour le volet eau potable et de 16% pour le volet assainissement.

3.2.2 Bilan financier des réalisations AEP (en millions de FCFA)

Tableau 42 : Taux d'exécution financière de l'AEP

Financement	Prévision	Réalisation	Taux (%)
Financements extérieurs	49 232	47 548	96,6
Financements propres	3 710	3 483	93,3
TOTAL	52 942	51 031	96,3

Source : ONEA, 2016

Le montant des réalisations de volet eau potable s'élève à 51 031 millions de FCFA sur une prévision de 52 942 millions de FCFA soit un taux de réalisation de 96,3%.

3.2.3 Bilan financier des réalisations AEUE (en millions de FCFA)

Tableau 43 : Taux d'exécution financière de l'AEUE

Financement	Prévision	Réalisation	Taux (%)
Financements extérieurs	2 814	3 109	110,5
Financements propres	1 992	1 457	73,1
TOTAL	4 806	4 566	95,0

Source : ONEA, 2016

Le montant des réalisations de volet assainissement s'élève à 4 566 millions FCFA sur une prévision de 4 806 millions soit un taux d'exécution de 95,0%.

IV. ANALYSE DES PERFORMANCES ET EVOLUTION DES INDICATEURS

4.1 EAU POTABLE

4.1.1 Milieu rural

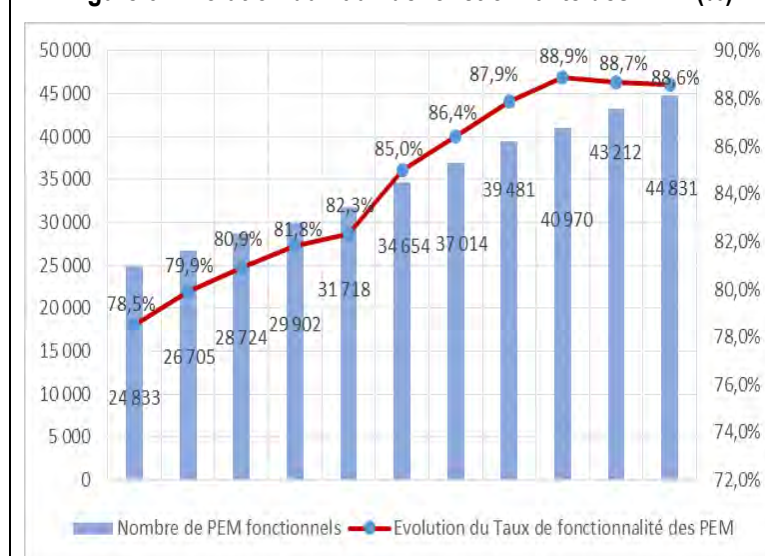
4.1.1.1 Fonctionnalité des ouvrages

Tableau 44 : Taux de fonctionnalité des PEM, AEPS et Branchements Privés en 2016

Région	PEM				AEPS-PEA					Branchements Particuliers	
	Nombre Total de PEM équipés de pompe	Nombre Total de PEM équipés fonctionnels	Nombre Total de PEM équipés en panne	Taux de fonctionnalité (%)	Nombre Total d'AEPS-PEA	Nombre d'AEPS	Nombre de PEA	Nombre d'AEPS-PEA fonctionnels	Taux de fonctionnalité (%)	Branchements actifs	Branchements non actifs
Boucle du Mouhoun	3 865	3 155	710	81,6	119	93	26	77	64,7	155	10
Cascades	2 045	1 908	137	93,3	42	35	7	37	88,1	298	2
Centre	2 232	1 922	310	86,1	56	34	22	55	98,2	77	0
Centre-Est	5 087	4 953	134	97,4	51	32	19	43	84,3	105	0
Centre-Nord	5 484	5 050	434	92,1	56	37	19	45	80,4	81	0
Centre-Ouest	4 885	4 080	805	83,5	97	78	19	82	84,5	725	12
Centre-Sud	3 783	3 506	277	92,7	101	58	43	90	89,1	400	0
Est	4 870	4 576	294	94,0	105	47	58	98	93,3	143	0
Hauts-Bassins	2 853	2 284	569	80,1	88	81	7	71	80,7	421	14
Nord	4 311	3 519	792	81,6	128	96	32	116	90,6	249	0
Plateau Central	4 111	3 719	392	90,5	67	41	26	50	74,6	113	20
Sahel	3 980	3 443	537	86,5	102	47	55	87	85,3	88	10
Sud-Ouest	3 066	2 716	350	88,6	22	21	1	22	100,0	98	0
National	50 572	44 831	5 741	88,6	1 034	700	334	872	84,3	2 953	68

Source : INO 2016

Figure 6: Evolution du Taux de fonctionnalité des PEM (%)

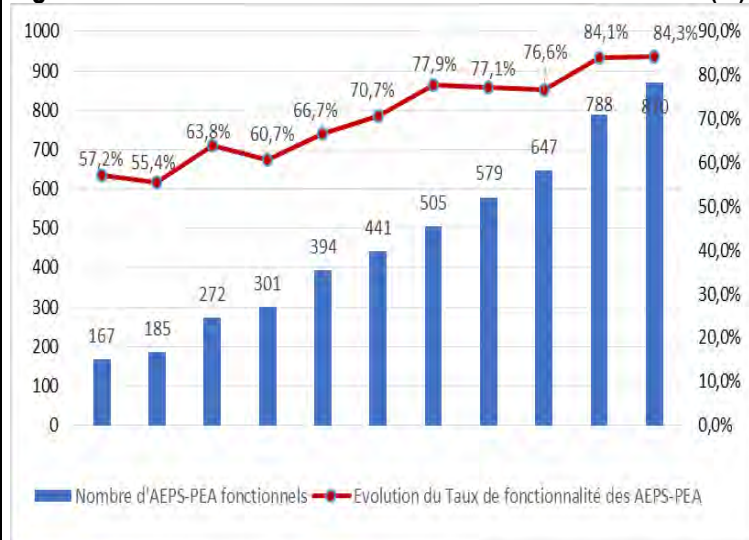


Source : DGEP, INO 2016

Entre 2015 et 2016, le nombre de PEM fonctionnels a augmenté de 1 619, de même celui des PEM en panne a augmenté de 254 PEM. Ce qui a entraîné une légère baisse du taux de fonctionnalité de 88,7 % en 2015 à 88,6 % en 2016.

En 2016, 7 régions ont un taux de fonctionnalité supérieur à la moyenne nationale qui est de 88,6 %. Le nombre de PEM en panne est le plus élevé dans les régions du Centre-Ouest, du Nord, des Hauts-Bassins et de la Boucle du Mouhoun. Les raisons sont diverses et sont entre autres liées à la non fonctionnalité de certaines AUE, le manque de ressources financières pour les réparations courantes, la mauvaise qualité des ouvrages réalisés et l'utilisation de sources d'eau alternatives (puits traditionnels).

Figure 7: Evolution du Taux de fonctionnalité des AEPS/PEA (%)



Pour ce qui concerne les AEPS/PEA fonctionnels, entre 2015 et 2016, leur nombre a augmenté de 97 et le taux de fonctionnalité est légèrement passé de 84,1% en 2015 à 84,3% en 2016.

Le nombre d'AEPS en panne est passé de 149 en 2015 à 162 en 2016, soit une augmentation de 13 AEPS.

Les régions où le parc est bien entretenu en 2016 sont le Sud-Ouest, le Centre, l'Est et le Nord.

Quatre (4) régions ont un taux de fonctionnalité inférieur à la moyenne nationale. Les raisons des pannes constatées sont liées à la défaillance dans la gestion, à la source d'énergie (dysfonctionnement des modules solaires, pannes du groupe électrogène...), à l'insuffisance de la ressource en eau, etc....

4.1.1.2 Taux d'accès à l'eau potable

Tableau 45 : Evolution du taux d'accès à l'eau potable par région (%)

Région	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Boucle du Mouhoun	42,1	45,0	47,8	49,3	50,5	54,3	59,0	60,3	59,7	62,5	63,5
Cascades	45,4	45,8	46,9	49,1	48,4	53,0	54,6	53,5	54,3	55,5	56,7
Centre	54,1	55,3	55,2	55,9	58,3	60,0	69,3	78,9	86,8	88,5	89,1
Centre-Est	57,9	59,3	61,1	63,4	66,3	67,8	70,4	70,6	72,0	72,7	74,0
Centre-Nord	62,4	62,9	63,4	64,1	62,8	65,9	69,0	70,3	71,2	70,8	71,0
Centre-Ouest	54,4	54,7	54,9	55,0	56,9	58,0	64,3	64,5	66,3	67,8	68,1
Centre-Sud	67,9	68,6	70,8	70,9	71,4	73,9	79,3	80,5	80,9	82,9	84,2
Est	45,8	46,3	47,1	48,1	48,8	47,3	50,2	50,5	51,0	51,4	51,7
Hauts-Bassins	38,0	40,6	40,7	41,4	41,7	47,7	51,7	49,5	48,8	49,0	49,6
Nord	53,1	55,9	59,4	61,1	65,5	67,8	71,4	72,3	74,3	74,7	74,5
Plateau-Central	66,5	68,2	70,6	69,9	71,5	71,4	77,2	77,7	78,5	79,4	81,2
Sahel	35,2	35,1	33,9	35,3	42,2	42,9	51,8	52,6	53,0	54,3	54,0
Sud-ouest	64,0	65,3	65,2	63,6	62,7	66,4	68,5	71,3	70,8	71,2	71,4
National	51,5	52,8	54,0	54,9	56,6	58,5	63,0	63,5	64,1	65,0	65,3

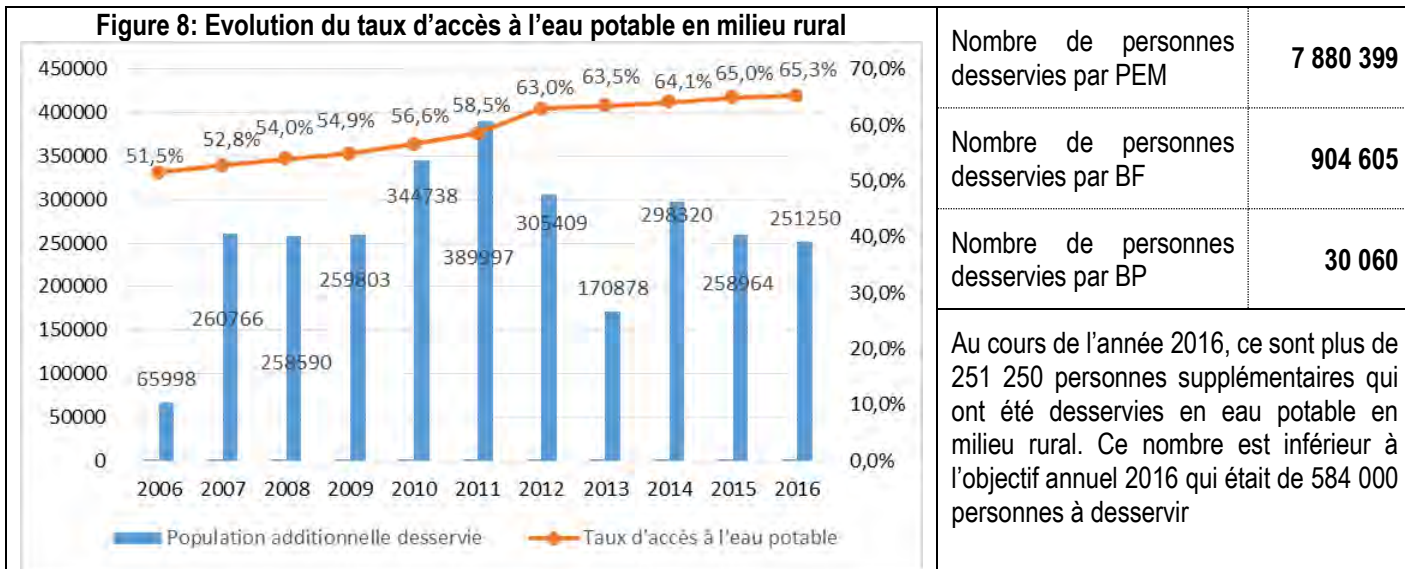
Source : INO 2016

Les réalisations et les réhabilitations faites en 2016 ont permis de desservir 251 250 personnes additionnelles en eau potable. Le taux d'accès est passé de 65% en 2015 à 65,3% en 2016. Au total 8 815 064 personnes sont desservies sur une population de 13 494 205 personnes en milieu rural. Cette progression, en termes de taux d'accès, reste relativement faible et s'explique entre autres par l'accroissement annuel de la population, l'augmentation du nombre de forages et d'AEPS en panne et abandonnés.

Le niveau de progression du taux d'accès a n'a pas permis d'atteindre la performance de 67% retenue comme cible en 2016.

Le taux d'accès présente cependant des disparités au niveau des régions. Les régions du Centre, du Centre-Sud et du Plateau Central ont des taux supérieurs à l'objectif du programme (76%). Par contre 5 régions (celles des Hauts-Bassins, de l'Est, du Sahel, des Cascades et de la Boucle du Mouhoun ont un taux d'accès inférieur à celui national de 65,3%.

Figure 8: Evolution du taux d'accès à l'eau potable en milieu rural



Source : DGEP, INO 2016

L'analyse comparative du niveau d'atteinte des objectifs comme l'illustre la carte ci-dessus fait ressortir que des efforts considérables restent à fournir dans les régions où les écarts restent importants.

Figure 9: Carte comparative du taux d'accès à l'eau potable en milieu rural par rapport à la cible ODD

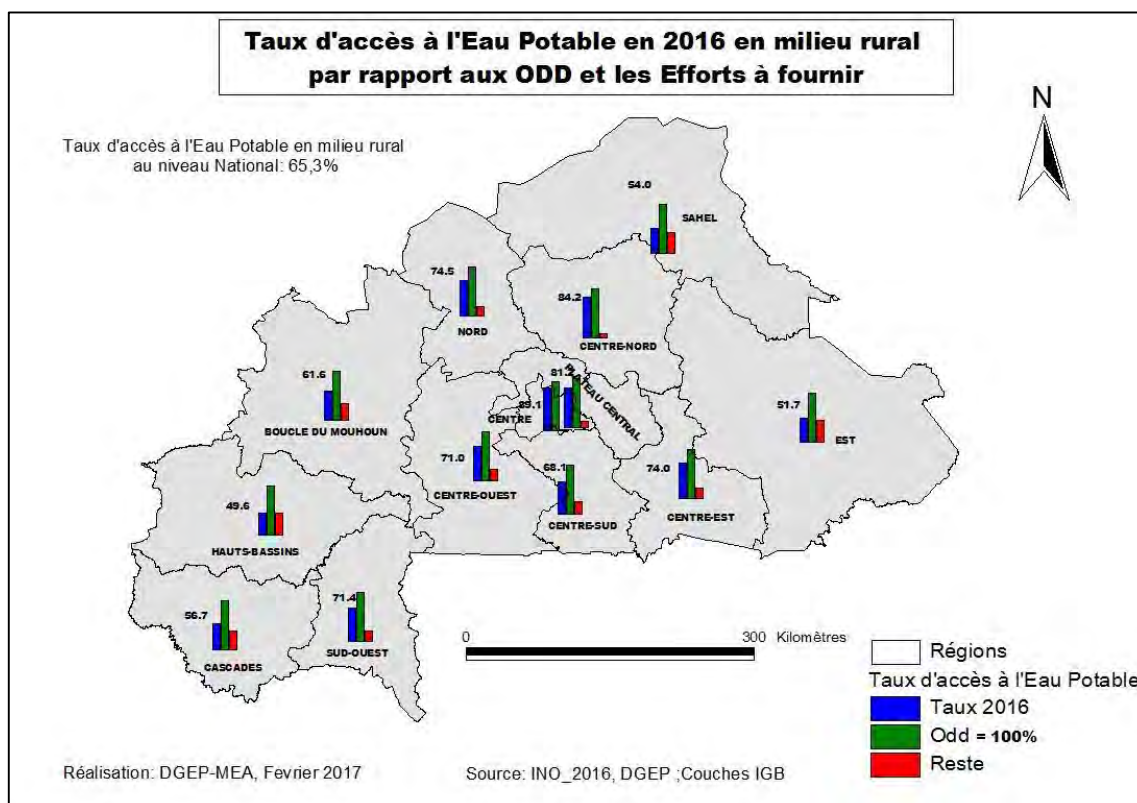


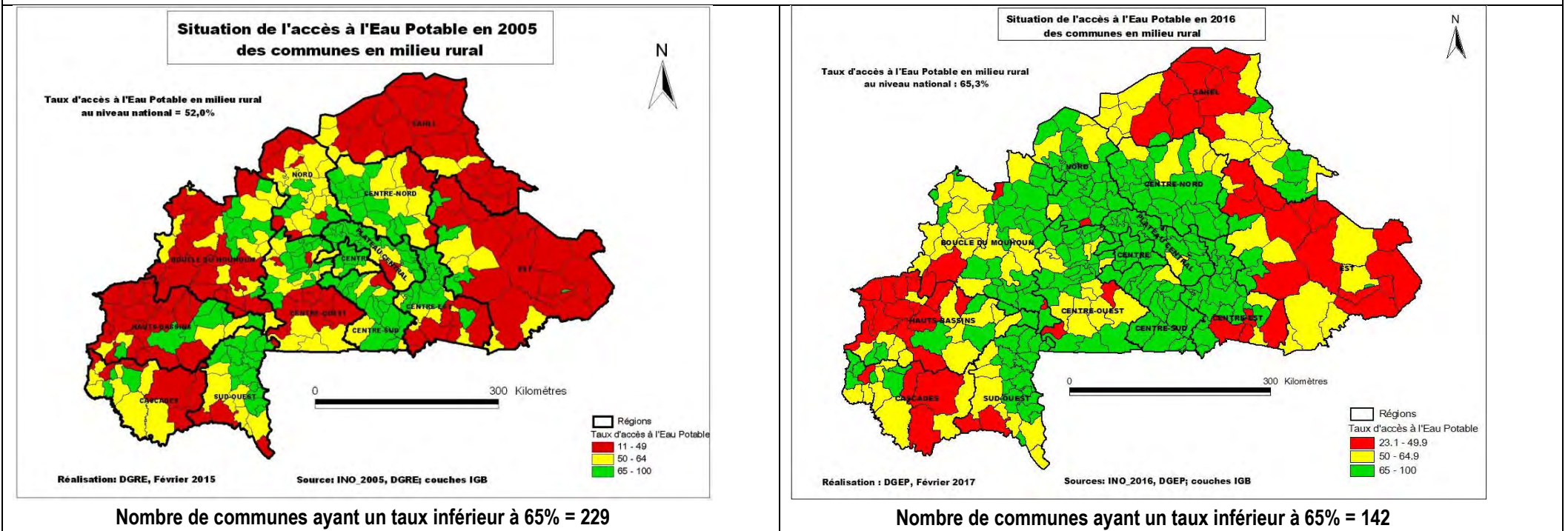
Tableau 46 : Nombre de villages sans accès à l'eau potable en milieu rural

Région	Nombre total de villages	Nombre de villages ayant accès	Nombre de villages sans accès	% de villages sans accès
Boucle du Mouhoun	970	926	44	4,5
Cascades	269	266	3	1,1
Centre	133	133	0	0,0
Centre-Est	713	705	8	1,1
Centre-Nord	802	791	11	1,4
Centre-Ouest	565	557	8	1,4
Centre-Sud	527	518	9	1,7
Est	747	722	25	3,3
Hauts-Bassins	469	451	18	3,8
Nord	809	785	24	3,0
Plateau-Central	528	523	5	0,9
Sahel	648	623	25	3,9
Sud-Ouest	1 026	931	95	9,3
National	8 206	7 931	275	3,4

Source : INO 2016

En 2015, 360 villages n'avaient pas accès à l'eau potable. Grace aux efforts du gouvernement, ce nombre a été ramené à 275 en 2017 soit une réduction de 85 villages. La cible contractuelle de 2016 était de réduire ce nombre à moins de 300. Donc elle est atteinte. Par ailleurs, il faut noter que le gouvernement compte dès 2017, doter de forages certains villages qui n'en possèdent pas, mais également réhabiliter des forages qui sont en panne dans les autres villages.

Figure 10: Cartes des taux d'accès à l'eau potable en milieu rural entre 2005 et 2016



En 2016, le nombre de communes ayant un taux d'accès à l'eau potable inférieur à 65% est de 142 contre 229 en 2015 soit une réduction de quatre(4) communes. La cible de 120 communes fixées dans la matrice de performance n'est pas atteinte. Les communes ayant les faibles taux sont le plus situés dans les régions des cascades, de l'Est, des Hauts- Bassins et du Sahel.

4.1.1.3 Estimations des besoins AEP milieu rural

Tableau 47 : Analyse comparative des réalisations de 2016 par rapport à la planification annuelle du PN-AEP

Ouvrages d'AEP	Planification 2016	Réalisation 2016	Taux d'atteinte (%)
PEM neufs	990	1619	163,5
Réhabilitation PEM	815	549	67,4
AEPS neuves	0	80	-
Réhabilitation / mise à niveau AEPS	45	18	40,0
CPE	17	0	0,0
Réseau de distribution (km)	200	-	-
BP	21 691	189	0,9
BF	1 012	217	21,4
Population à desservir	584 000	251 250	44,0

Source: planification document PN-AEP ; INO 2016

Tableau 48 : Cumul des réalisations et estimation des besoins en PEM pour l'atteinte des ODD

Régions	Besoins en PEM (forages et puits) pour atteindre les ODD	Besoin 2016 en PEM	Réalisations de PEM en 2016	Gap 2016 en PEM	Gap en PEM pour atteindre les ODD
Boucle du Mouhoun	1 054	112	95	17	959
Cascades	502	48	89	0	413
Centre	139	16	50	0	89
Centre-Est	824	91	232	0	592
Centre-Nord	1 042	113	141	0	901
Centre-Ouest	846	91	120	0	726
Centre-Sud	621	68	213	0	408
Est	1 095	108	186	0	909
Hauts-Bassins	721	70	64	6	657
Nord	731	81	127	0	604
Plateau-Central	532	61	101	0	431
Sahel	792	80	86	0	706
Sud-Ouest	459	51	115	0	344
National	9 358	990	1 619	23	7 739

Source : planification document PN-AEP ; INO 2016

Tableau 49 : Cumul des réalisations et estimation des besoins en AEPS et S-AEP pour l'atteinte des ODD

Régions	Besoins en S-AEP- AEPS 2016 pour ODD		Réalizations 2016		Gap 2016 en AEPS et S-AEP		Gap en AEPS- S-AEP pour atteindre les ODD	
	AEPS	S-AEP	AEPS	S-AEP	AEPS	S-AEP	AEPS	S-AEP
Boucle du Mouhoun	0	2	9	0	0	2	0	53
Cascades	0	1	2	0	0	1	0	31
Centre	0	0	2	0	0	0	0	6
Centre-Est	0	1	3	0	0	1	0	37
Centre-Nord	0	2	4	0	0	2	0	49
Centre-Ouest	0	2	8	0	0	2	0	40
Centre-Sud	0	1	8	0	0	1	0	29
Est	0	2	7	0	0	2	0	63
Hauts-Bassins	0	2	5	0	0	2	0	43
Nord	0	2	3	0	0	2	0	33
Plateau-Central	0	1	11	0	0	1	0	22
Sahel	0	1	16	0	0	1	0	44
Sud-Ouest	0	0	2	0	0	0	0	21
National	0	17	80	0	0	17	0	471

Source : INO 2016

La planification 2016 du nouveau programme PN-AEP était de 17 systèmes d'AEP. Aucun n'a été réalisé. La raison est la prorogation du PN-AEPA à l'année 2016. Ce gap sera rattrapé avant la fin de la 1^{ère} phase du PN-AEP en 2020.

Tableau 50 : Cumul des réalisations de bornes fontaines et estimation des besoins pour l'atteinte des ODD

Régions	Besoins BF-BP 2016 ODD		Réalizations de BF-BP 2016		GAP 2016 de BF-BP		Gap en BF-BP pour atteindre les ODD	
	BF	BP	BF	BP	BF	BP	BF	BP
Boucle du Mouhoun	120	2 572	30	20	90	2 552	930	111 925
Cascades	53	1 135	8	0	45	1 135	550	65 132
Centre	19	413	5	0	14	413	114	12 329
Centre-Est	83	1 788	14	0	69	1 788	665	79 182
Centre-Nord	102	2 190	4	0	98	2 190	880	103 139
Centre-Ouest	90	1 941	22	20	68	1 921	711	85 472
Centre-Sud	63	1 351	8	0	55	1 351	506	60 008
Est	112	2 394	11	0	101	2 394	1139	134 221
Hauts-Bassins	92	1 973	30	120	62	1 853	753	91 265
Nord	98	2 089	10	0	88	2 089	629	69 989
Plateau-Central	52	1 111	36	0	16	1 111	360	46 038
Sahel	83	1 777	33	27	50	1 750	758	92 293
Sud-Ouest	45	957	6	2	39	955	366	43 366
National	1 012	21 691	217	189	795	21 502	8362	994 359

Source : INO 2016

L'augmentation du nombre de bornes fontaines et de branchements particuliers est liée à la réalisation des 17 systèmes d'adduction d'eau potable prévus en 2016. Les objectifs visés n'ont également pas été atteints.

Tableau 51 : Taux d'équipement des CSPS et des écoles en PEM, BF, BP fonctionnels

Régions	Nombre de CSPS (a)	Nombre de CSPS équipés (b)	Nombre de CSPS équipés en PEM fonctionnels (c)	Taux (%) (100*c/a)	Nombre d'écoles primaires (d)	Nombre d'écoles primaires équipées (e)	Nombre d'écoles primaires équipées en PEM (f)	Taux (%) (100*f/d)
Boucle du Mouhoun	234	163	145	62,0	1 245	568	467	37,5
Cascades	92	78	73	79,3	603	233	227	37,6
Centre	56	56	56	100,0	416	195	170	40,9
Centre-Est	161	113	113	70,2	1 164	692	692	59,5
Centre-Nord	151	131	131	86,8	1 246	676	676	54,3
Centre-Ouest	191	143	126	66,0	1 173	1 037	1 037	88,4
Centre-Sud	125	114	114	91,2	588	387	387	65,8
Est	129	122	122	94,6	1 090	698	668	61,3
Hauts-Bassins	177	131	101	57,1	821	433	433	52,7
Nord	218	184	171	78,4	1 431	720	563	39,3
Plateau Central	144	116	112	77,8	832	477	477	57,3
Sahel	95	85	70	73,7	987	699	457	46,3
Sud-Ouest	118	88	88	74,6	835	346	346	41,4
Total	1891	1524	1422	75,2	12431	7161	6600	53,1

Source : DREA, DRENA, DRS

4.1.1.4 Qualité de l'eau en milieu rural

Cascades : Sur un total de 112 forages équipés de PMH dont 58 réalisations neuves et 54 réhabilitations au cours de l'année 2016, 19 forages ont une eau non conforme aux directives de l'OMS sur le plan bactériologique soit un taux de conformité de la qualité bactériologique de l'eau de 83,03%. Cette contamination est d'origine fécale car les examens au laboratoire ont décelé la présence de coliformes fécaux et de streptocoques.

En ce qui concerne la qualité physicochimique, tous les 112 forages ont une eau conforme selon les directives de l'OMS soit un taux de conformité de la qualité physicochimique de l'eau de 100%. Par ailleurs, un forage a une eau très trouble. Les 19 forages qui ont une eau non conforme sur le plan bactériologique sont tous des forages réhabilités dans le cadre du projet recherche action financé par l'UNICEF dans la commune de Niankorodougou. Sur ces forages contaminés, 11 présentent une contamination ancienne car les échantillons d'eau prélevée contiennent une quantité élevée de streptocoques par rapport aux coliformes fécaux.

Comme précaution prise, toutes ces eaux ont été désinfectées et une deuxième analyse a été programmée pour s'assurer de la qualité de l'eau au niveau de ces ouvrages.

Pour le forage à eau trouble, l'entreprise a été instruite de procéder à un soufflage. Des activités de sensibilisation de la population en matière d'hygiène autour des points d'eau ont également été menées.

Centre : En 2016, l'analyse des eaux des forages neufs et AEPS nouvellement réalisés a montré que la qualité de l'eau répond aux normes en vigueur.

Dans le domaine des réhabilitations sur 60 forages diagnostiqués et analysés, il ressort que pour un forage dans la commune rurale de Komsilga village de Garghin le taux de sulfate était très élevé comparativement aux normes en vigueur, soit un taux de conformité de 98,3%.

Centre-Ouest : Dans le cadre du projet de recherche action financé par l'Unicef, 89 forages ont été analysés et quelques forages présentent des traces d'arsenic surtout dans les zones d'orpillage dans la commune de Dassa. Sur 54 forages réhabilités ou réalisés sur l'ABS 2016, 01 forage avait une eau de mauvaise qualité.

Est : Toutes les eaux des forages réalisés en 2016 ont été analysées après le développement et certifiées par un laboratoire qualifié au niveau national comme étant de l'eau potable et conforme aux directives physicochimiques et bactériologiques prescrites par l'OMS.

Cependant, aucun suivi post-réalisation n'est fait au niveau des forages réalisés pour toujours s'assurer de la qualité de l'eau.

Nord : Les eaux des forages réalisés en 2016 respectent les directives physicochimiques et bactériologiques prescrites par l'OMS. Cependant, il faut noter la présence de l'arsenic dans certains forages, ce qui nécessite un suivi permanent de la qualité de l'eau.

Plateau Central: En 2016, l'analyse des eaux des forages neufs et AEPS nouvellement réalisés a montré que la qualité de l'eau répond aux normes en vigueur.

Sud-Ouest : Sur 10 échantillons prélevés pour l'analyse bactériologique, la totalité est déclarée conforme. Egalement, ces 10 échantillons ont été déclarés conformes après l'analyse physico-chimique

4.1.2 Milieu urbain

4.1.2.1 Estimations des besoins AEP milieu urbain

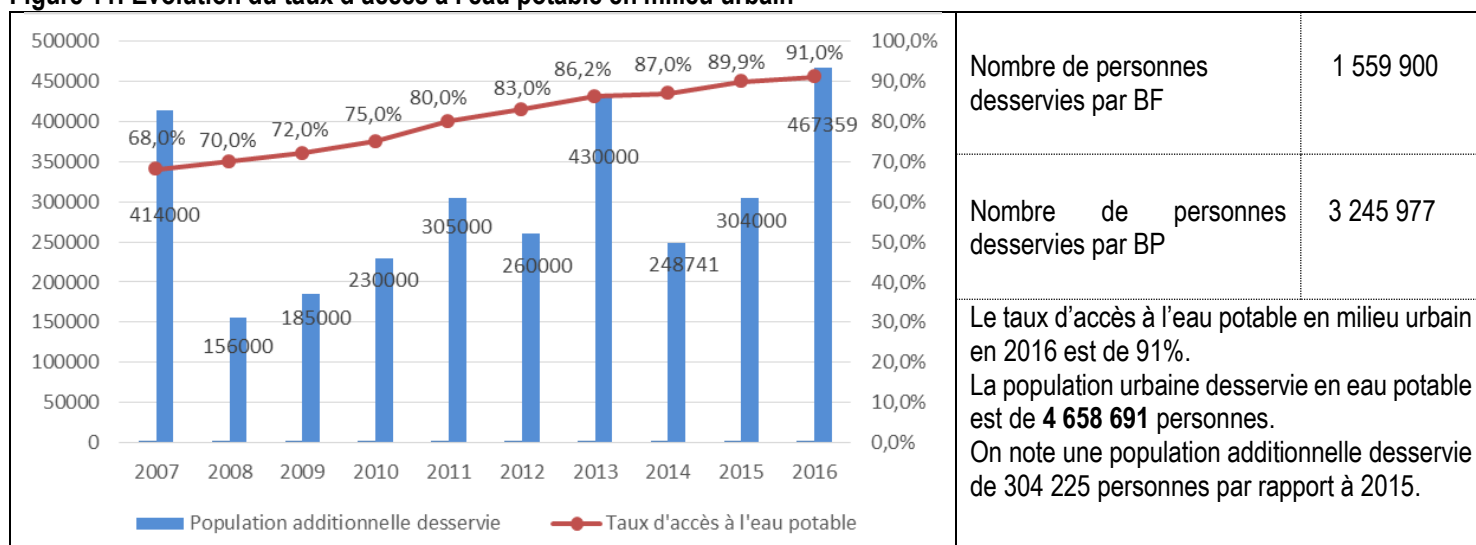
Tableau 52 : Récapitulatif des réalisations physiques en AEP

	Capacité de production (forages et stations de pompages m ³ /j)	Capacité de stockage (châteaux et bâches m ³)	Réseau (Km)	BP (Nombre)	BF (Nombre)
Prévision 2030	250 000	70 000	10 000	400 000	2 250
Réalisations 2016	7 884	600	249	27 677	99
Taux (%)	3,2	0,9	2,5	6,9	4,4
Gap pour atteindre les ODD	242 116	69 400	9 751	372 323	2 151

Source : ONEA, 2016

4.1.2.2 Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain

Figure 11: Evolution du taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain



Source : ONEA, 2016

Tableau 53 : Nombre de personnes additionnelles desservies en milieu péri-urbain

Régions	Centres concernés par le calcul	Nombre total de BP	Nombre total de BF	Nombre total de personnes desservies en 2016
Boucle du Mouhoun	Dédougou, Toma, Tougan, Boromo, Nouna, Solenzo, Fara, Poura			
Cascades	Banfora, Bérégaou, Niangoloko, Sindou			
Centre	Ouagadougou , Pabré	14 046	174	164 568
Centre-Est	Tenkodogo, Koupela, Zabré, Bittou, Garango, Poytenga, Ouargaye			
Centre-Nord	Kaya, Kongoussi, Boulsa			
Centre-Ouest	Koudougou, Sabou, Réo, Léo, Sapouy			
Centre-Sud	Manga, Kombissiri, Pô			
Est	Fada N'Gourma, Bogandé, Gayeri, Kompienga, Diapaga, Pama			
Hauts-Bassins	Bobo Dioulasso, Orodara, Houndé	46	08	3 614
Nord	Ouahigouya, Titao, Yako, Gourcy			
Plateau Central	Ziniare, Lombila, Boussé, Zorgho			
Sahel	Dori, Djibo, Gorom-Gorom, Arbinda, Sebba			
Sud-Ouest	Diébougou, Gaoua, Batié, Dano			
Total ONEA		14 092	182	168 182

Source : ONEA 2016

En 2016, 168 182 personnes supplémentaires ont été desservies en milieu péri-urbain par l'ONEA dans les centres de Ouagadougou et de Houndé. Aucune personne supplémentaire n'est desservie dans les autres centres à cause de l'inexistence de délégataires dans ces centres. Les centres de Ouagadougou et de Houndé constituent les centres expérimentaux de l'ONEA dans le cadre de projet pilote « quartiers périphériques » entreprise depuis 2007.

La cible contractuelle de personnes à desservir en 2016 était fixée à 35 000 personnes. L'objectif a été atteint et même dépassé.

Tableau 54 : Rendement des installations

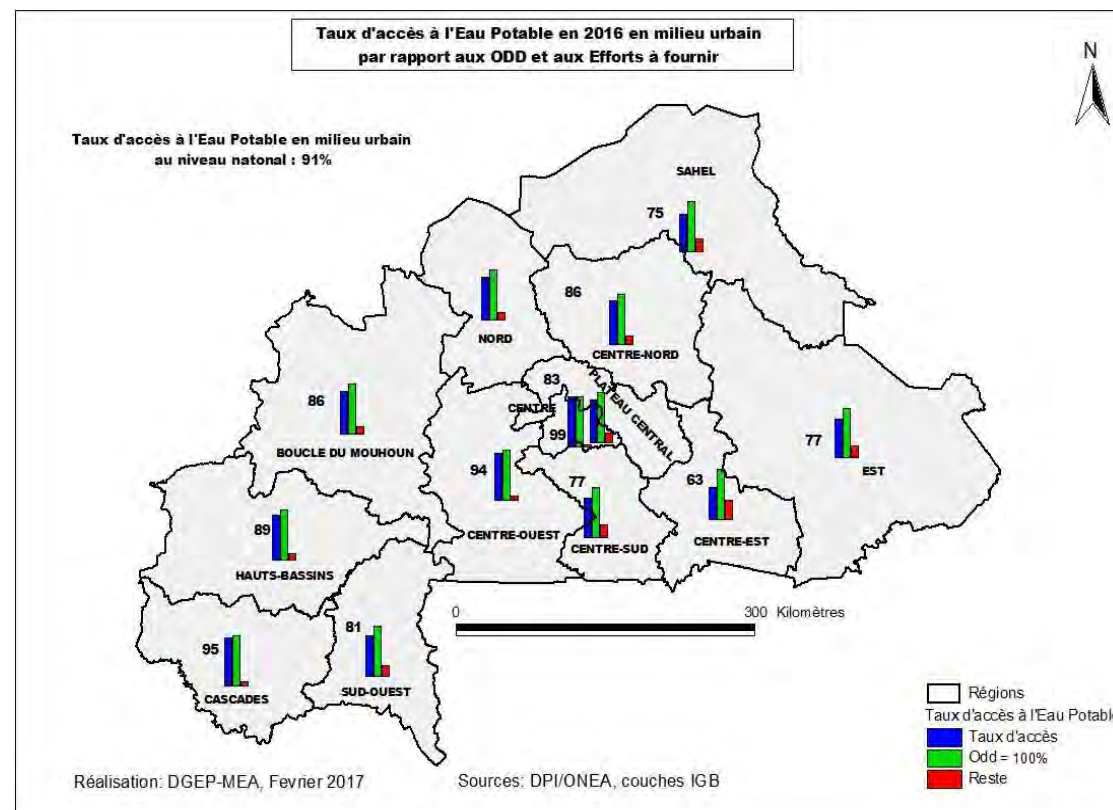
Régions	Centres concernés par le calcul	Volume d'eau prélevé en m3 (a)	Volume d'eau facturé ou consommé en m3 (b)	Volume d'eau perdu en m3 (c)	Rendement des installations b/a
Boucle du Mouhoun	Dédougou, Toma, Tougan, Boromo, Nouna, Solenzo, Fara, Poura	2 175 556	1 720 640	454 916	79,1
Cascades	Banfora, Bérégaou, Niangoloko, Sindou	2 134 600	1 791 919	342 681	83,9
Centre	Ouagadougou, Pabré	55 054 575	42 229 701	12 824 874	76,7
Centre-Est	Tenkodogo, Koupela, Zabré, Bittou, Garango, Poytenga, Ouargaye	1 941 899	1 586 949	354 950	81,7
Centre-Nord	Kaya, Kongoussi, Boulsa	1 778 989	1 367 600	411 389	76,9
Centre-Ouest	Koudougou, Sabou, Réo, Léo, Sapouy	3 729 948	2 632 147	1 097 801	70,6
Centre-Sud	Manga, Kombissiri, Pô	851 772	741 768	110 004	87,1
Est	Fada N'Gourma, Bogandé, Gayeri, Kompienga, Diapaga, Pama	1 416 184	1 160 911	255 273	82,0
Hauts-Bassins	Bobo Dioulasso, Orodara, Houndé	17 396 401	13 848 081	3 548 320	79,6
Nord	Ouahigouya, Titao, Yako, Gourcy	2 315 191	1 827 026	488 165	78,9
Plateau Central	Ziniare, Lombila, Boussé, Zorgho	1 169 082	1 058 232	110 850	90,5
Sahel	Dori, Djibo, Gorom-Gorom, Arbinda, Sebba	1 402 032	1 150 392	251 640	82,1
Sud-Ouest	Diébougou, Gaoua, Batié, Dano	969 381	855 897	113 484	88,3
Total ONEA		92 335 610	71 971 263	20 364 347	77,9

Source : ONEA 2016

Tableau 55 : Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain par direction administrative en 2016 (%)

Régions	Centres concernés par le calcul	Taux d'accès à l'eau potable 2016 (%)
Boucle du Mouhoun	Dédougou, Toma, Tougan, Boromo, Nouna, Solenzo, Fara, Poura	86
Cascades	Banfora, Bérégadou, Niangoloko, Sindou	95
Centre	Ouagadougou, Pabré	99
Centre-Est	Tenkodogo, Koupela, Zabré, Bittou, Garango, Poytenga, Ouargaye	63
Centre-Nord	Kaya, Kongoussi, Boulsa	94
Centre-Ouest	Koudougou, Sabou, Réo, Léo, Sapouy	77
Centre-Sud	Manga, Kombissiri, Pô	86
Est	Fada N'Gourma, Bogandé, Gayeri, Kompienga, Diapaga, Pama	77
Hauts-Bassins	Bobo Dioulasso, Orodara, Houndé	89
Nord	Ouahigouya, Titao, Yako, Gourcy	86
Plateau Central	Ziniare, Lombila, Boussé, Zorgho	83
Sahel	Dori, Djibo, Gorom-Gorom, Arbinda, Sebba	75
Sud-Ouest	Diébougou, Gaoua, Batié, Dano	81
Total ONEA		91

Figure 12: Carte du taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain par centre ONEA



Source : ONEA, 2016

4.1.2.3 Qualité de l'eau en milieu urbain

Le cumul des résultats d'analyses des laboratoires de l'ONEA et le LNSP se présente comme suit :

Tableau 56 : Résultats d'analyses des laboratoires de l'ONEA et du LNSP en 2016

N°	Régions administratives	Centres ONEA	Taux de conformité bactériologique %	Taux de conformité physico-chimique %
1	Boucle du Mouhoun	Dédougou, Toma, Tougan, Boromo, Nouna, Solenzo, Fara, Poura	-	99,99
2	Cascades	Banfora, Bérégadou, Niangoloko, Sindou	100	100
3	Centre	Ouagadougou, Pabré	100	94,15
4	Centre-Est	Tenkodogo, Koupela, Zabré, Bittou, Garango, Poytenga, Ouargaye	100	99,99
5	Centre-Nord	Kaya, Kongoussi, Boulsa	100	99,88
6	Centre-Ouest	Koudougou, Sabou, Réo, Léo, Sapouy	100	99,87
7	Centre-Sud	Manga, Kombissiri, Pô	-	99,94
8	Est	Fada N'Gourma, Bogandé, Gayeri, Kompienga, Diapaga, Pama	100	99,56
9	Hauts-Bassins	Bobo Dioulasso, Orodara, Houndé	100	99,9
10	Nord	Ouahigouya, Titao, Yako, Gourcy	100	99,09
11	Plateau Central	Ziniare, Lombila, Boussé, Zorgho	-	100
12	Sahel	Dori, Djibo, Gorom-Gorom, Arbinda, Sebba	100	99,8
13	Sud-Ouest	Diébougou, Gaoua, Batié, Dano	-	99,55
TOTAL ONEA			100	99,7

Source : ONEA, 2016

4.2 ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ET EXCRETA

4.2.1 Milieu rural

Tableau 57 : Réalisations annuelles des ouvrages d'assainissement

Ouvrages d'AEUE	Planification 2016	Réalisation 2016	Taux d'atteinte (%)
Ecoles	240	509	212,1
CSPS	60	129	215,0
Lieux publics	500	129	25,8
Familiaux	42 068	28 535	67,8
Puisards domestiques	72405	2 628	3,6

Source : Document PN-AEUE ; Collecte de données assainissement 2016

Le tableau ci-dessus présente, les réalisations annuelles d'ouvrages d'assainissement pour l'atteinte des ODD selon les prévisions du PN-AEUE. Au terme de l'année 2016 les cibles annuelles fixées par la première phase du nouveau programme pour l'atteinte des ODD sont largement atteints pour les écoles primaires et les centres de santé et de promotion sociale. Par contre, des efforts sont à consentir pour améliorer les résultats au niveau des lieux publics et des ménages.

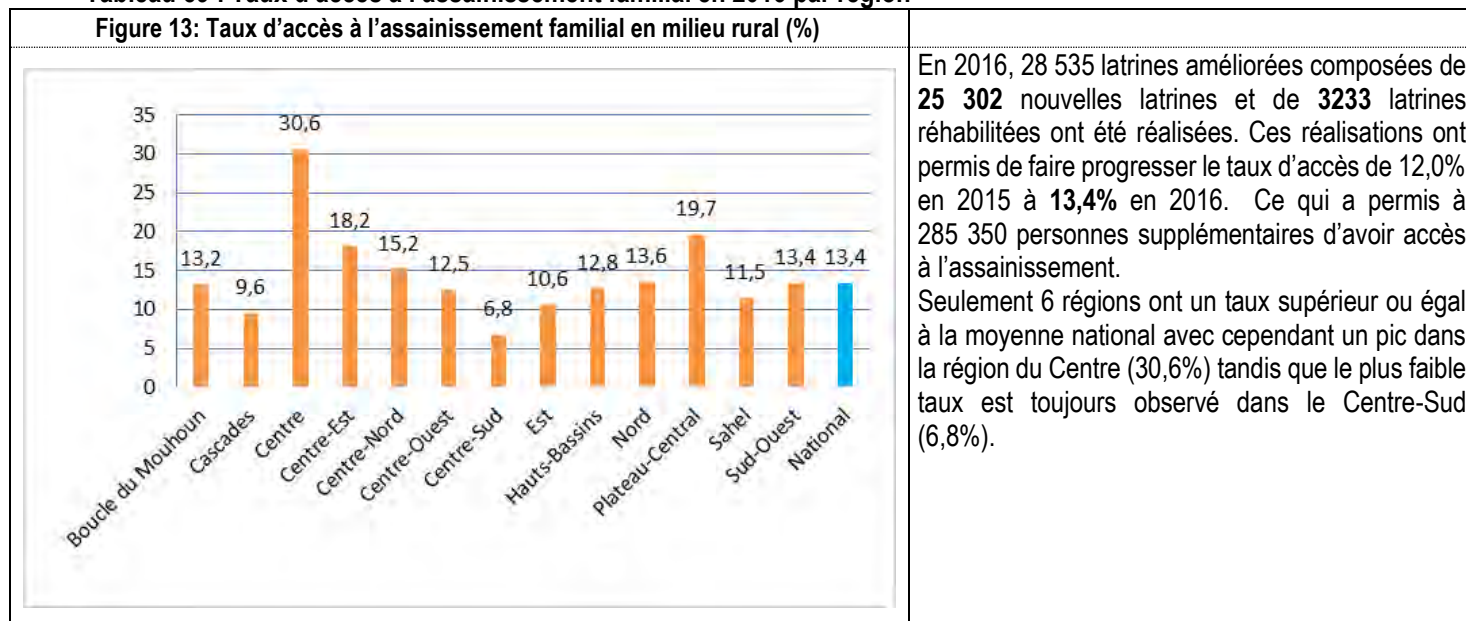
Tableau 58 : Taux d'équipement des CSPS et des écoles primaires en latrines

Régions	Nombre de CSPS (a)	Nombre de CSPS équipés (b)	Nombre de CSPS équipés de latrines fonctionnelles (c)	Taux (%) (100*c/a)	Nombre d'écoles primaires (a)	Nombre d'écoles primaires équipées (b)	Nombre d'écoles primaires équipées de latrines fonctionnelles (c)	Taux (%) (100*c/a)
Boucle du Mouhoun	234	191	191	81,6	1245	695	695	55,8
Cascades	92	75	75	81,5	603	429	429	71,1
Centre	56	56	56	100	416	170	170	40,9
Centre-Est	161	154	154	95,7	1 164	883	693	59,5
Centre-Nord	151	137	137	90,7	1 246	790	790	63,4
Centre-Ouest	191	175	168	88,0	1 173	1 105	1 105	94,2
Centre-Sud	125	125	125	100	588	530	530	90,1
Est	129	128	128	99,2	1 090	770	770	70,6
Hauts-Bassins	177	150	145	81,9	821	603	590	71,9
Nord	218	201	168	77,1	1 431	1 087	790	55,2
Plateau Central	144	125	125	86,8	832	666	666	80,1
Sahel	95	90	90	94,7	987	626	625	63,3
Sud-Ouest	118	106	106	89,8	835	492	492	58,9
Total	1 891	1 713	1 668	88,2	12 431	8 846	8 345	67,1

Source : DRS ; DRENA 2016

Tableau 59 : Taux d'accès à l'assainissement familial en 2016 par région

Figure 13: Taux d'accès à l'assainissement familial en milieu rural (%)



En 2016, 28 535 latrines améliorées composées de **25 302** nouvelles latrines et de **3233** latrines réhabilitées ont été réalisées. Ces réalisations ont permis de faire progresser le taux d'accès de 12,0% en 2015 à **13,4%** en 2016. Ce qui a permis à 285 350 personnes supplémentaires d'avoir accès à l'assainissement.

Seulement 6 régions ont un taux supérieur ou égal à la moyenne nationale avec cependant un pic dans la région du Centre (30,6%) tandis que le plus faible taux est toujours observé dans le Centre-Sud (6,8%).

Source : DGA, Collecte de données assainissement 2016

Figure 14 : Evolution du taux d'accès à l'assainissement familial en milieu rural

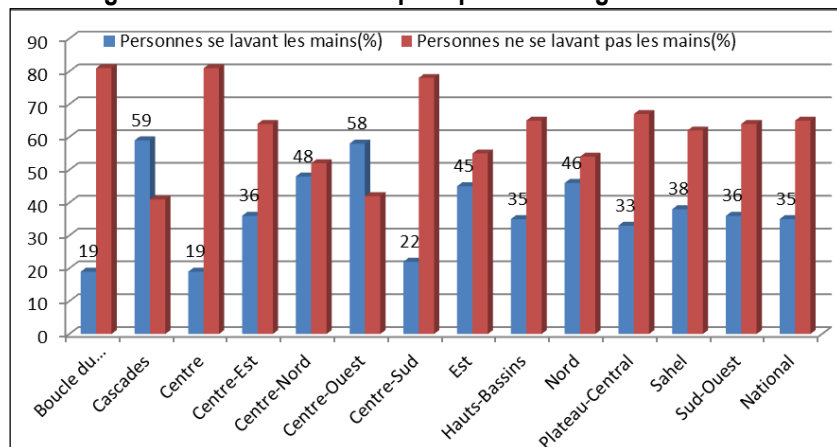


Le taux d'accès est passé de 12,0% en 2015 à 13,4% en 2016, soit une hausse de 1,4 points. La population additionnelle desservie en 2016 est **285 350** personnes.

La population totale desservie est de 1 803 150 personnes sur un total de 13 494 205

Source :DGA, 2016

Figure 15: Situation sur les pratiques de lavage des mains



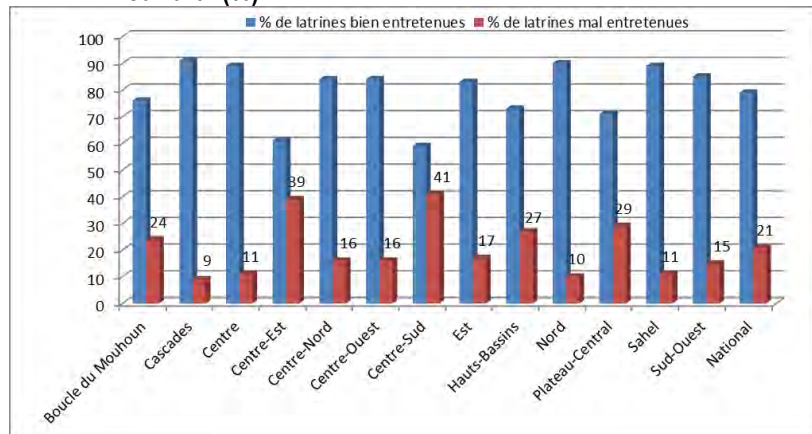
En 2016, sur 30 903 ménages interrogés sur les pratiques de lavages des mains aux moments critiques principalement à la sortie des toilettes, seulement 35% déclarent se laver les mains au savon ou à la cendre.

Le graphique ci-contre fait la situation des ménages interrogés sur les pratiques de lavage des mains.

On remarque que les faibles de taux de pratiques de lavages des mains sont enregistrés dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre et du Centre-Sud avec respectivement 19 et 22%.

Par ailleurs seules deux régions ont plus de 50% à savoir les régions des cascades (59%) et du Centre-Ouest (58%). Au regard de cette situation (faible taux), l'ensemble des acteurs sont interpellés à redoubler d'efforts dans les sensibilisations des populations sur les bonnes pratiques.

Figure 16: Graphe sur la situation de l'entretien des latrines en milieu rural (%)



Pour cet indicateur, les variables prises en compte pour son renseignement, sont la propreté de la latrine, la présence des mouches et le dégagement des odeurs désagréables.

Ainsi, sur 30 468 latrines visitées, on constate que 79,4% de ces latrines sont bien entretenues. Il faut noter que toutes les régions ont un taux d'entretien supérieur à 50% avec une pointe de 91% dans les cascades.

Bien que ces taux soient satisfaisants, il est toujours nécessaire de redoubler d'efforts dans les sensibilisations des populations.

Source :DGA, 2016

Tableau 60 : Fin de la Défécation à l’Air Libre

Régions	Nombre de villages (a)	Nombre de villages/Quartier déclenchés (b)	Nombre de villages /quartiers déclarés FDAL (c)	Proportion de villages/quartiers déclarés FDAL (d)= (100*c/b) en %	Nombre de villages/quartiers certifiés FDAL (e)	Proportion de villages/quartiers certifiés FDAL (f)= (100*e/b)
Boucle du Mouhoun	970	156	0	0,0	0	0,0
Cascades	269	0	0	0,0	0	0,0
Centre	133	5	0	0,0	0	0,0
Centre-Est	713	230	4	0,5	4	0,5
Centre-Nord	802	57	9	15,8	9	15,8
Centre-Ouest	565	36	22	61,1	0	0,0
Centre-Sud	527	0	0	0,0	0	0,0
Est	747	336	6	4,1	0	0,0
Hauts-Bassins	469	0	0	0,0	0	0,0
Nord	809	0	0	0,0	0	0,0
Plateau Central	528	0	0	0,0	0	0,0
Sahel	648	38	11	28,9	0	0,0
Sud-Ouest	1 026	80	5	6,3	5	6,3
Total	8 206	938	57	6,1	18	1,9

Source : DREA, DGA, 2016

Sur un total de 8206 villages, 938 ont été déclenchés, 57 déclarés FDAL et 18 certifiés. Au total 7 268 villages ne sont pas encore déclenchés. 4 régions (cascades, Centre Sud, Hauts Bassins et Plateau central) n’ont toujours pas été touchées par l’ATPC. Les ONG et Associations qui mettent en œuvre l’ATPC dans les régions sont respectivement SOS Sahel dans la Boucle du Mouhoun; Plan Burkina et APS dans le Centre-Est ; APS dans le Centre-Ouest ; SNV, HKI, IRC à l’Est ; DRC et OXFAM dans le Sahel ; Plan Burkina et WaterAid dans le Sud-Ouest. Ces ONG sont accompagnées dans leurs actions par les directions régionales et par la direction générale de l’assainissement à travers leurs renforcements de capacités.

4.2.2 Milieu urbain

Tableau 61 : Récapitulatif des réalisations physiques en assainissement

	PSA (Nombre)	Assainissement familial (Nombre)	Assainissement public (Nombre)	Station d’épuration (Nombre)	Réseau collectif (km)	Raccords au réseau (Nombre)	Stations de traitement des boues de vidange	Puisards
Prévision 2030	20	972 275	8 680	14	340	4 150	34	680 593
Réalisations 2016	-	20 492	109	-	-	14	2	8 164
Taux (%)	0	2	1	0	0	0	6	1
Gap 2017-2030 pour atteindre les ODD	20	951 783	8 571	14	340	4 136	32	672 429

Source : ONEA, 2016

L’analyse du tableau des performances montre que les OMD ne sont pas atteints pour l’assainissement familial, la réalisation du réseau d’assainissement collectif et les raccords au réseau d’assainissement collectif.

Les objectifs fixés dans le cadre des ODD montrent un grand défi à relever pour l'atteinte de l'accès universel à l'assainissement des eaux usées et excréta.

4.2.2.1. Mise en œuvre des Plans Stratégiques d'Assainissement

En 2016, aucun nouveau PSA n'a été mis en œuvre, le taux des PSA mis en œuvre est donc resté constant par rapport à celui de 2015 (54%) pour une cible de 62%. La cible n'est donc pas atteinte.

Tableau 62 : Nombre de latrines familiales hygiéniques construites en milieu péri-urbain

Régions	Centres concernés par le calcul	Nombre de latrines familiales hygiéniques construites	Nombre total de personnes desservies en 2016
Boucle du Mouhoun	Dédougou, Toma, Tougan, Boromo, Nouna, Solenzo	-	-
Cascades	Banfora, Bérégadou, Niangoloko, Sindou	-	-
Centre	Ouagadougou, Saaba	7 764	77 640
Centre-Est	Tenkodogo, Koupela, Zabré, Bittou, Garango, Poytenga	-	-
Centre-Nord	Kaya, Kongoussi, Boulsa	-	-
Centre-Ouest	Koudougou, Sabou, Réo, Léo, Fara, Poura	-	-
Centre-Sud	Manga, Kombissiri, Pô	-	-
Est	Fada N'Gourma, Bogandé, Gayeri, Kompienga, Diapaga, Pama	-	-
Hauts-Bassins	Bobo Dioulasso, Orodara, Houndé	-	-
Nord	Ouahigouya, Titao, Yako, Gourcy	-	-
Plateau Central	Ziniare (+Lombila, Pabré), Boussé, Zorgho	-	-
Sahel	Dori, Djibo, Gorom-Gorom (+ Arbinda), Sebba	-	-
Sud-Ouest	Diébougou, Gaoua	-	-
Total ONEA		7 764	77 640

Source : ONEA 2016

En 2016, 77 640 personnes supplémentaires ont été desservies en milieu péri-urbain par l'ONEA dans le centre de Ouagadougou. Ces réalisations sont faites en grande partie par le projet PERISSAN mis en œuvre depuis mars 2013 dans les quartiers périphériques de Ouagadougou. Il faut noter que c'est seulement dans la région du Centre que le projet pilote est mise en œuvre. Ce projet est géré par un consortium de partenaires dont le principal bailleur est l'Union Européenne. Le reste du financement est assuré par la Commune de Ouagadougou, l'ONEA, WaterAid et EAU VIVE.

La cible contractuelle de personnes à desservir en 2016 était fixée à 3 500 personnes. L'objectif a été atteint et même dépassé.

4.2.2.2 Accès à l'assainissement

Le taux d'accès à l'assainissement au 31/12/2016 est de 36,8% pour une cible de 38%. La cible n'est donc pas atteinte. Le nombre de personnes supplémentaires ayant accès à l'assainissement en 2016 est de 234 951.

Figure 17 : Evolution du taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain



Le taux d'accès à l'assainissement en 2016 est de 36,8%. Ce taux est inférieur à la cible OMD 2016 qui est de 38%.

La population additionnelle desservie en assainissement en 2016 est de 234 951 personnes.

Source : ONEA, 2016

Tableau 63 : Taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain par direction administrative en 2016 (%)

Régions	Centres concernés par le calcul	Taux d'accès à l'Assainissement 2016 (%)
Boucle du Mouhoun	Dédougou, Toma, Tougan, Boromo, Nouna, Solenzo	31
Cascades	Banfora, Bérégaou, Niangoloko, Sindou	23
Centre	Ouagadougou, Saaba, Pabré	47
Centre-Est	Tenkodogo, Koupela, Zabré, Bittou, Garango, Poytenga	17
Centre-Nord	Kaya, Kongoussi, Boulsa	24
Centre-Ouest	Koudougou, Sabou, Réo, Léo, Fara, Poura	22
Centre-Sud	Manga, Kombissiri, Pô	18
Est	Fada N'Gourma, Bogandé, Gayeri, Kompienga, Diapaga, Pama	28
Hauts-Bassins	Bobo Dioulasso, Orodara, Houndé	35
Nord	Ouahigouya, Titao, Yako, Gourcy	28
Plateau Central	Ziniare, Lombila, Boussé, Zorgho	13
Sahel	Dori, Djibo, Gorom-Gorom (+ Arbinda), Sebba	22
Sud-Ouest	Diébougou, Gaoua	24
Total ONEA		36,8

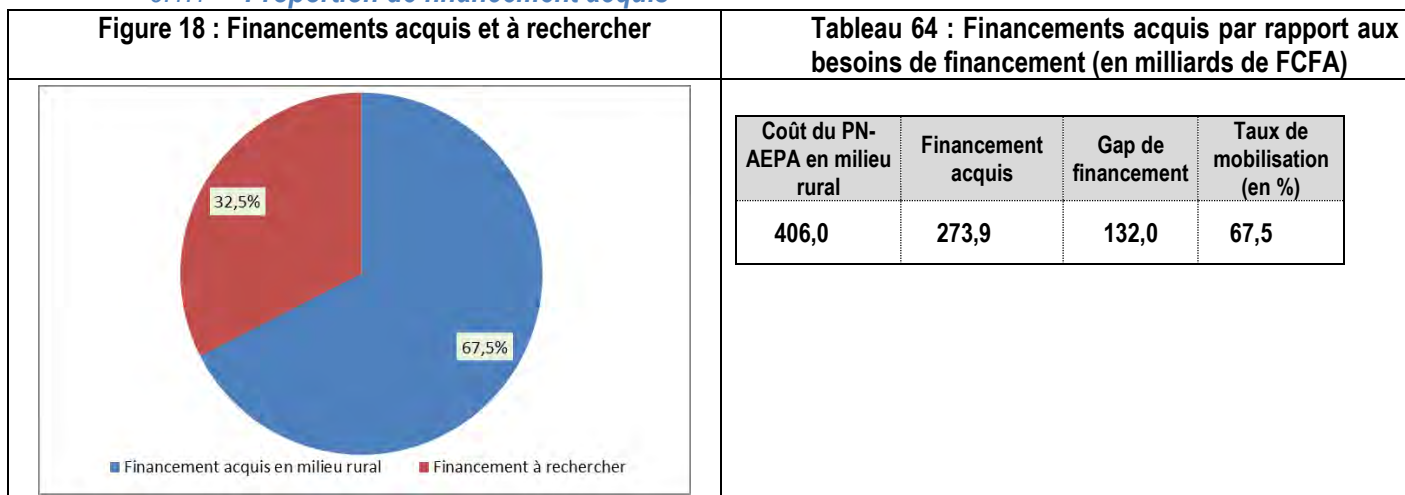
Source : ONEA 2016

L'analyse du tableau montre qu'il y a des disparités remarquables entre les taux d'accès à l'assainissement au niveau régional. Cela s'explique par la non mise en œuvre des PSA dans certains centres. En effet, les populations de tous les centres couverts en eau potable par l'ONEA sont considérées dans le calcul du taux d'accès alors qu'aucune réalisation n'y a été effectuée.

V. FINANCEMENT DU PN-AEPA

5.1 MILIEU RURAL

5.1.1 Proportion de financement acquis



Source : Plan de Financement DGEP, 2016

5.1.2 Taux d'exécution du Budget Programme par Objectif en milieu rural

Tableau 65: Exécution BP Loi de finances 2016 (en millions de FCFA)

Source de financement	Budget	Engagé visé	Taux d'exécution base engagement (%)
Ressources propre de l'Etat	3 763,4	3 520,2	93,5
ABS	7 626,7	7 253,5	95,1
TOTAL	11 390,1	10 773,8	94,6

Source : CID, Février 2017

Les ressources de l'ABS, ajoutées aux ressources propres de l'Etat allouées aux dépenses d'investissement (projet nationaux et contrepartie de projet) au profit du secteur de l'AEPA en milieu rural au titre de l'année 2016 s'élèvent à 11 390,1 millions de FCFA. Le niveau d'exécution se situe à 10 773,8 millions de FCFA, soit un taux d'exécution de 94,6% base engagement-visé.

Ce taux est supérieur à la cible de la matrice de performance qui est de 90%.

5.2 MILIEU URBAIN

5.2.1 Proportion de financement acquis

Tableau 66 : Proportion des financements acquis par rapport aux besoins de financement AEPA (en milliards de francs CFA)

Composante	Besoin en financement	Financement acquis	Taux de mobilisation (en %)
Eau potable	107,95	107,95	100
Assainissement	51,0	48,85	96
AEPA urbain	158,95	156,8	99

Source : ONEA, 2016

5.2.2 Taux d'exécution du Budget d'investissement

Le taux d'exécution du budget d'investissement en 2016 est de 96%, pour une cible annuelle de 90%. Ce taux est très satisfaisant.

VI. ANALYSE DU PLAN DE PASSATION DES MARCHES

6.1 MILIEU RURAL

Tableau 67 : Situation d'exécution des plans de passation des marchés

Structures	Mode de passation des marchés						Total de marchés inscrits dans le plan de passation	Etat d'exécution				
	Appels d'offres	Demande de prix	Manifestation d'intérêt +Demande de proposition	Demande de cotation	Entente directe	Nombre de Lots issus des modes de passation		Engagés	Engagés Non engagés	Liquidé	Payé	Taux d'exécution
Boucle du Mouhoun	3	2	5	5	1	24	24	24	0	23	23	95,8
Cascades	6	0	5	6	1	18	18	18	0	16	16	88,9
Centre	4	0	4	4	1	13	13	13	0	13	13	100,0
Centre-Est	3	0	3	3	1	18	18	18	0	18	18	100,0
Centre-Nord	8	0	8	10	3	31	31	31	0	31	31	100,0
Centre-Ouest	6	3	6	0	1	29	29	29	0	29	29	100,0
Centre-Sud	3	0	3	0	1	9	9	9	0	8	8	88,9
Est	5	0	4	15	2	31	31	31	0	31	31	100,0
Hauts-Bassins	8	0	2	4	1	15	15	15	0	15	15	100,0
Nord	5	0	5	5	1	16	16	16	0	16	16	100,0
Plateau Central	3	2	3	7	2	19	19	19	0	19	19	100,0
Sahel	5	1	4	6	1	17	17	17	0	17	17	100,0
Sud-Ouest	4	2	5	6	1	20	20	20	0	20	20	100,0
DGA	3	0	0	2	2	7	7	7	0	7	7	100,0
DGEP+DGRE+DGIH	7	0	3	6	2	18	18	18	0	13	13	72,2
Total	73	10	60	79	21	228	285	285	0	276	276	96,8

Source : Rapport 20^{ème} CRP, DGEP, DGA

Le bilan annuel 2016 pour l'exécution des marchés donne un taux satisfaisant de 96,8%, soit 276 marchés menés à termes sur un total de 285 marchés. Dans l'ensemble, le taux d'exécution est satisfaisant.

Pour les structures centrales, le taux d'exécution est de 72% pour l'ex DGRE qui regroupe la DGEP, la DGIH et la nouvelle DGRE et de 100% pour la DGA. Les Marchés de travaux de l'ex-DGRE sont confiés en Maîtrise d'Ouvrage Délégué à l'AGETEER.

Les principales difficultés relevées dans l'exécution des plans de passation des marchés dont certaines mentionnées se résument comme suit :

- L'application des nouveaux dossiers standards d'appel à concurrence sans formation préalable et leur retrait par la suite ayant entraîné des désagréments à l'origine d'un retard dans le processus de sélection et de contractualisation des marchés dans certains cas ;
- Le retard dans la mise à disposition des crédits dans le CID et le retard dans la nomination des régisseurs d'avance au profit des DREA ;
- L'insuffisance de personnel au niveau des DREA qui ne permet pas d'assister les communes de façon satisfaisante dans le processus de passation des marchés et les procédures administratives.
- La défaillance de certains prestataires et les cas de marchés infructueux.

Au regard des difficultés rencontrées, les suggestions proposées à l'attention de tous les acteurs sont toujours d'actualité :

- Prendre des mesures pour sanctionner et endiguer l'action des prestataires défaillants ;
- Poursuivre le processus d'anticipation des procédures de passation des marchés ;
- Renforcer les capacités des agents de la chaîne de montage des dossiers d'appels d'offres en techniques de passation des marchés ;
- Assurer une formation au profit des acteurs en passation des marchés ;
- Assurer un appui conséquent aux communes et aux DREA retardataires pour le montage des dossiers et l'adoption des procédures de passation de marchés ;
- Renforcer les capacités des autorités communales en maîtrise d'ouvrage communale notamment dans les procédures de passation des marchés, le mode et la gestion des fonds transférés ;
- Encourager l'intercommunalité dans les procédures de passation de marchés.

6.2 MILIEU URBAIN

Etat d'exécution du plan de passation des marchés (PPM)

Le taux d'exécution global du PPM au 31 décembre est de 50%, soit 9 dossiers lancés sur 18 prévus répartis comme suit :

- 4 dossiers de marchés lancés sur 10 prévus, soit un taux d'exécution de 40% ;
- 4 dossiers de prestations intellectuelles lancés sur 6 prévus, soit un taux d'exécution de 67% ;
- 1 dossier de fournitures lancé sur 2 prévus, soit un taux d'exécution de 50%.

Ces taux sont en amélioration par rapport au 30 juin. Cependant le bilan reste mitigé en raison de facteurs tant conjoncturels que structurels, notamment :

- La transmission tardive des projets de dossiers de mise en concurrence ;
- Une non maîtrise du montage des dossiers de mise en concurrence particulièrement avec l'expérimentation sans préalable des nouveaux dossiers standards qui ont été par la suite retirés ;
- Une mobilité de personnel en interne qui a impacté quelquefois la dynamique de certains dossiers ;
- Des délais de traitements des dossiers anormalement longs au niveau de la DG-CMEF confrontée à des difficultés de fonctionnement liées à une réduction des effectifs pour cause de départs en formation et aux remous qui secouent de temps à autre le Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement.

CONCLUSION

En milieu rural, pour l'année 2016, le bilan physique des nouvelles réalisations d'AEP est moyen (1 619 nouveaux PEM, 549 réhabilitations de PEM, 220 nouvelles Bornes Fontaines, 189 nouveaux Branchements Particuliers) portant le taux d'accès à l'eau potable à 65,3% pour une cible de 67%.

Le bilan d'exécution physique de 28 535 latrines familiales, est également moyen par rapport aux années précédentes. Le taux d'accès à l'assainissement est de 13,4% pour une cible de 15%.

Les difficultés identifiées dans la chaîne de réalisation des ouvrages AEPA au cours de l'année 2016 sont principalement liées aux restrictions budgétaires de l'Etat, au retard dans la passation des marchés, au manque de synergie dans les interventions, à la défaillance et à l'insuffisance de professionnalisme de certaines entreprises.

En milieu urbain, la réalisation des travaux eau potable et assainissement s'est déroulée de façon satisfaisante. Mais les cibles annuelles fixées respectivement à 92% pour l'accès à l'eau potable et à 38% pour l'accès à l'assainissement n'ont pas été atteintes.

Des activités de renforcement des capacités et d'accompagnement des acteurs en matière d'eau et d'assainissement ont été menées au cours de l'année.

Dans l'ensemble les résultats atteints au cours de l'année 2016 restent globalement moyens avec une assez bonne performance en matière d'approvisionnement en eau potable. Cependant, des efforts restent à faire quant à la continuité du service d'eau potable en milieu urbain au regard du rendement moyen des installations qui est de 77,9%.

Ces résultats interpellent tous les acteurs à maintenir, voire améliorer avec de nouvelles approches, les acquis dans le sens d'atteindre l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement dans les nouveaux programmes AEP et AEUE pour l'horizon 2030.

Annexe 1 : Situation des montants transférés aux communes dans le domaine de l'AEP

	Années	Nombre de communes	Montants en FCFA		Années	Nombre de communes	Montants en FCFA		Années	Nombre de communes	Montants en FCFA
Boucle du Mouhoun	2009	0	0	Centre-Ouest	2009	34	68 000 000	Plateau Central	2009	0	0
	2010	24	96 000 000		2010	35	140 000 000		2010	16	64 000 000
	2011	41	164 000 000		2011	34	136 000 000		2011	17	68 000 000
	2012	47	490 000 000		2012	38	76 000 000		2012	20	264 000 000
	2013	15	450 000 000		2013	8	240 000 000		2013	1	30 000 000
	2014	12	352 800 000		2014	7	176 400 000		2014	1	28 320 000
	2015	1	30 128 232		2015	0	0		2015	0	0
	2016	2	75 000 000		2016	2	75 000 000		2016	0	0
	Total 2009 - 2016		1 657 928 232		Total 2009 - 2016		911 400 000		Total 2009 - 2016		454 320 000
Cascades	2009	0	0	Centre-Sud	2009	0	0	Sahel	2009	20	40 000 000
	2010	6	24 000 000		2010	1	4 000 000		2010	23	92 000 000
	2011	14	56 000 000		2011	16	64 000 000		2011	22	88 000 000
	2012	17	36 000 000		2012	19	182 000 000		2012	26	82 000 000
	2013	0	0		2013	0	0		2013	3	90 000 000
	2014	7	176 400 000		2014	3	75 600 000		2014	8	226 800 000
	2015	1	30 128 232		2015	0	0		2015	0	0
	2016	2	75 000 000		2016	0	0		2016	2	75 000 000
	Total 2009 - 2016		397 528 232		Total 2009 - 2016		325 600 000		Total 2009 - 2016		693 800 000
Centre	2009	4	8 000 000	Est	2009	6	12 000 000	Sud-Ouest	2009	1	2 000 000
	2010	6	24 000 000		2010	9	36 000 000		2010	5	20 000 000
	2011	6	24 000 000		2011	22	88 000 000		2011	24	96 000 000
	2012	7	24 000 000		2012	27	54 000 000		2012	28	348 000 000
	2013	0	0		2013	7	210 000 000		2013	4	120 000 000
	2014	3	75 600 000		2014	4	100 800 000		2014	2	50 400 000
	2015	0	0		2015	4	120 512 928		2015	2	60256464
	2016	0	0		2016	2	75 000 000		2016	2	75 000 000
	Total 2009 - 2016		155 600 000		Total 2009 - 2016		696 312 928		Total 2009 - 2016		771 656 464
Centre-Est	2009	0	0	Hauts-Bassins	2009	0	0	National	2009	100	200 000 000
	2010	9	36 000 000		2010	19	76 000 000		2010	201	804 000 000
	2011	24	96 000 000		2011	30	120 000 000		2011	302	1 208 000 000
	2012	30	60 000 000		2012	33	66 000 000		2012	351	2 106 000 000
	2013	0	0		2013	9	270 000 000		2013	73	2 212 000 000
	2014	1	25 200 000		2014	7	176 400 000		2014	63	1 716 720 000
	2015	0	0		2015	4	120 512 928		2015	13	391 667 000
	2016	0	0		2016	2	75 000 000		2016		600 000 000
	Total 2009 - 2016		217 200 000		Total 2009 - 2016		903 912 928		Total 2009 - 2016		9 238 387 000
Centre-Nord	2009	24	48 000 000	Nord	2009	11	22 000 000				
	2010	24	96 000 000		2010	24	96 000 000				
	2011	25	100 000 000		2011	27	108 000 000				
	2012	28	362 000 000		2012	31	62 000 000				
	2013	3	90 000 000		2013	23	712 000 000				
2014	0	0	2014	8	252 000 000						

2015	0	0
2016	0	0
Total 2009 - 2016	696 000 000	

2015	0	0
2016	2	75 000 000
Total 2009 - 2016	1 327 000 000	

Annexe 2 : Situation des montants transférés aux communes dans le domaine de l'AEUE

	Années	Nombre de communes	Montants en FCFA		Années	Nombre de communes	Montants en FCFA		Années	Nombre de communes	Montants en FCFA
Boucle du Mouhoun	2009	0	0	Centre-Ouest	2009	0	0	Plateau Central	2009	0	0
	2010	0	0		2010	0	0		2010	0	0
	2011	0	0		2011	0	0		2011	0	0
	2012	0	0		2012	0	0		2012	0	0
	2013	0	0		2013	0	0		2013	0	0
	2014	0	0		2014	0	0		2014	0	0
	2015	0	0		2015	0	0		2015	0	0
	2016	0	0		2016	5	200 000 000		2016	0	0
	Total 2009 - 2016		0		Total 2009 - 2016		200 000 000		Total 2009 - 2016		0
Cascades	2009	0	0	Centre-Sud	2009	0	0	Sahel	2009	0	0
	2010	0	0		2010	0	0		2010	0	0
	2011	0	0		2011	0	0		2011	0	0
	2012	0	0		2012	0	0		2012	0	0
	2013	0	0		2013	0	0		2013	0	0
	2014	0	0		2014	0	0		2014	0	0
	2015	0	0		2015	0	0		2015	0	0
	2016	0	0		2016	0	0		2016	0	0
	Total 2009 - 2016		0		Total 2009 - 2016		0		Total 2009 - 2016		0
Centre	2009	0	0	Est	2009	0	0	Sud-Ouest	2009	0	0
	2010	0	0		2010	0	0		2010	0	0
	2011	0	0		2011	0	0		2011	0	0
	2012	0	0		2012	0	0		2012	0	0
	2013	0	0		2013	0	0		2013	0	0
	2014	0	0		2014	0	0		2014	0	0
	2015	0	0		2015	0	0		2015	3	117 857 100
	2016				2016	5	200 000 000		2016	0	0
	Total 2009 - 2016		0		Total 2009 - 2016		200 000 000		Total 2009 - 2016		117 857 100
Centre-Est	2009	0	0	Hauts-Bassins	2009	0	0	National	2009	0	0
	2010	0	0		2010	0	0		2010	0	0
	2011	0	0		2011	0	0		2011	0	0
	2012	0	0		2012	0	0		2012	0	0
	2013	0	0		2013	0	0		2013	0	0
	2014	0	0		2014	0	0		2014	0	0
	2015	0	0		2015	4	157 142 800		2015	7	275 000 000
	2016				2016	0	0		2016	10	400 000 000
	Total 2009 - 2016		0		Total 2009 - 2016		157 142 800		Total 2009 - 2016		675 000 000
Centre-Nord	2009	0	0	Nord	2009	0	0				
	2010	0	0		2010	0	0				

2011	0	0	2011	0	0
2012	0	0	2012	0	0
2013	0	0	2013	0	0
2014	0	0	2014	0	0
2015	0	0	2015	0	0
2016	0	0	2016	0	0
Total 2009 - 2016		0	Total 2009 - 2016		0

**MINISTRE DE L'EAU ET DE
L'ASSAINISSEMENT (MEA)**



**Burkina Faso
Unité, Progrès, Justice**

**Programme National
d'Approvisionnement en Eau Potable 2016-2030**

Version actualisée , mai 2016

Table des Matières

Liste des tableaux	iv
Liste des illustrations	iv
Sigles et abréviations	v
Résumé du programme	vi
Introduction	1
Contexte d'élaboration du PN-AEP	1
Justification du programme	1
1 Synthèse de l'étude diagnostique	3
1.1 Mobilisation des ressources en eaux souterraines	3
1.1.1 Généralités	3
1.1.2 Recharge et décharge	3
1.1.3 Qualité et pollution	3
1.1.4 Disponibilité des ressources en eaux souterraines pour l'approvisionnement en eau potable	4
1.2 Mobilisation des ressources en eau de surface	4
1.2.1 Volume d'eau de surface produite dans les bassins	4
1.2.2 Mobilisation des eaux de surface dans les bassins	5
1.2.3 Qualité des eaux de surface	6
1.3 Les ressources en eau renouvelables – bilan	6
1.4 Les besoins en eau	7
1.4.1 Démographie	7
1.4.2 AEP en milieu rural	8
1.4.3 AEP en milieu urbain	9
1.4.4 Les besoins en eau potable (eaux de surface, eaux souterraines)	11
1.5 Cadres politique et stratégique	12
1.5.1 Politiques et stratégies de développement	12
1.5.1.1 Politiques et stratégies en matière de gouvernance	12
1.5.1.2 Politiques et stratégies en matière d'environnement et de développement durable	12
1.5.1.3 Politique et stratégies dans le domaine spécifique de l'eau et de l'assainissement	13
1.5.2 Appréciation d'ensemble du cadre politique et stratégique de l'AEPA	13
1.6 Forces et faiblesses du cadre institutionnel et du dispositif de pilotage	13
2 Description du Programme d'AEP 2016-2030	15
2.1 Objectifs du PN-AEP	15
2.1.1 Objectif stratégique	15
2.1.2 Objectifs opérationnels	15

2.2	Approche stratégique	16
2.2.1	Axes Stratégiques retenues pour le PN-AEP	16
2.2.2	Approche nouvelle pour l’AEP	17
2.3	Développement du service de l’eau potable	18
2.3.1	Milieu rural	18
2.3.1.1	Planification du service de l’eau	18
2.3.1.2	Système d’Adduction d’Eau Potable	19
2.3.1.2.1	Le centre de production d’eau (CPE)	19
2.3.1.2.2	Sources d’énergie	20
2.3.1.2.3	Le réseau de distribution	21
2.3.1.2.4	Les points de desserte	21
2.3.1.3	Les nouveaux forages équipés de pompes à motricité humaine (PMH)	21
2.3.1.4	Les réhabilitations et mises à niveau des infrastructures existantes (PMH, AEPS)	21
2.3.1.5	Le coût prévisionnel des investissements AEP en milieu rural	22
2.3.2	Milieu urbain	24
2.3.2.1	Développement des infrastructures	25
2.3.2.1.1	Périmètre de couverture et population desservie	25
2.3.2.1.2	Critères de planification	25
2.3.2.1.3	Stratégie de développement des infrastructures	26
2.3.2.1.4	La desserte des zones d’habitat informel	27
2.3.2.2	Etude préparatoires pour les investissements du post 2030	27
2.3.2.3	Mesures d’optimisation de l’exploitation	28
2.3.2.3.1	La réduction des pertes d’eau	28
2.3.2.3.2	L’optimisation des consommations d’énergie	28
2.3.2.3.3	L’optimisation du traitement	28
2.3.2.3.4	Instrumentation du réseau	28
2.3.2.3.5	L’optimisation de la filière gestion clientèle	28
2.3.3	Mesures de renforcement de l’approche service	29
2.3.3.1	Durabilité et continuité du service de l’eau	29
2.3.3.2	Les principes qui sous-tendent le service de l’eau	29
2.3.3.2.1	Caractère social de l’eau	29
2.3.3.2.2	Valeur économique de l’eau	29
2.3.3.2.3	Politique tarifaire et facilitation de l’accès des plus pauvres et des personnes vulnérables au service de l’eau	29
2.3.3.2.4	Mesures de renforcement de l’hygiène	30

2.3.3.2.5	Surveillance de la qualité de l'eau distribuée	30
2.3.3.2.6	La question du genre	30
2.3.3.3	Renforcement de l'efficacité des acteurs sectoriels	31
2.4	Actions et produits attendus	32
3	Cadre logique	35
4	Phases de mise en œuvre du programme	37
4.1	Milieu rural	37
4.2	Milieu urbain	38
5	Ancrage institutionnel et dispositif de mise en œuvre	39
5.1	Coordination et pilotage du programme	39
5.2	Responsabilités des acteurs	39
6	Suivi-évaluation	44
6.1	Description du dispositif	44
6.2	Matrice des indicateurs de performance	45
7	Lien avec les autres programmes de la Politique Nationale de l'Eau	49
8	Coût du programme	51
9	Modalités de financement	57
9.1	La contribution de l'ÉTAT	57
9.2	La contribution des Partenaires Techniques et Financiers	57
9.3	La contribution des ONG	57
9.4	La contribution des collectivités territoriales	57
9.5	La contribution du privé	58
9.6	La contribution des usagers	58
9.7	Récapitulatif	58
10	Hypothèses et risques liés à la mise en œuvre du programme	59
10.1	Hypothèses	59
10.2	Risques et mesures d'atténuations	59
11	Synthèse de l'Evaluation Environnementale Stratégique et du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES)	61
11.1	Principales contraintes d'ordre environnemental relevées dans l'état des lieux	61
11.2	Risques/Impacts environnementaux et sociaux prévisibles	62
11.3	Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES)	65
ANNEXES		I
Annexe 1: Fiches d'action		II
Annexe 2 : Détail de planification et de budgétisation des ouvrages (hors zone ONEA)		XI
Annexe 3 : Détails du budget		XVIII

Liste des tableaux

Tableau 1 : Volume disponible dans les 4 bassins	5
Tableau 2 : Capacité de stockage des 4 bassins	5
Tableau 3 : Précipitations et ressources renouvelables en eau au Burkina Faso	6
Tableau 4 : Population selon le milieu de résidence – 1985-1996-2006	7
Tableau 5 : Estimation de la population en 2030	7
Tableau 6 : Points d'eau modernes recensés en 2015 au Burkina	8
Tableau 7 : Evolution du taux d'accès à l'eau potable par région en milieu rural (%)	9
Tableau 8 : Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain par région en 2015 (%)	10
Tableau 9 : Prélèvements des centres ONEA en 2015 et consommation	10
Tableau 10 : Besoins en eau potable - 2030	11
Tableau 11 : cibles intermédiaires et finales du PN AEP à l'horizon 2030	18
Tableau 12 : évolution des consommations spécifiques	19
Tableau 13 : réalisations physiques du PN AEP à l'horizon 2030 (milieu rural)	21
Tableau 14 : récapitulatif du coût des investissements AEP en milieu rural, période 2015 – 2030	23
Tableau 15 : les 20 nouveaux centres ONEA à équiper dans la période 2016-2020	25
Tableau 16 : Cadre logique simplifié du PN AEP 2030	32
Tableau 17 : Risques et mesures d'atténuation	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 18 : Phasage de la maîtrise d'ouvrage	40
Tableau 19: Responsabilités des acteurs pendant la phase 1 du programme	41
Tableau 20 : Indicateurs de performance du PN-AEP	45
Tableau 21 : Relation entre le PN-AEP et les autres programmes de la PNE	49
Tableau 22: Budget du PN-AEP par phase et par action	52
Tableau 23 : Budget du PN-AEP par catégorie de dépenses	56
Tableau 24 : Répartition du financement, par acteur	58
Tableau 25 : Risques/impacts du PN-AEP et mesures de mitigation	62

Liste des illustrations

Figure 1 : Evolution du ratio rural/urbain	8
--	---

Sigles et abréviations

AEP	Approvisionnement en Eau Potable
AEPA	Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
AMOC	Assistance à la Maîtrise d’Ouvrage
BPO	Budget Programme par Objectif
CGES	Cadre de Gestion Environnementale et Sociale
CPE	Centre de production d’eau potable
DGESS	Direction Générale des Etudes et Statistiques Sectorielles
DGRE	Direction Générale des Ressources en Eau
EDL	Etat Des Lieux
EES	Evaluation Environnementale (et Sociale) Stratégique
EIES	Etude d’Impact Environnemental et Social
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
IOV	Indicateur objectivement Vérifiable
INO	Inventaire National des Ouvrages
INSD	Institut National des Statistiques et de la Démographie
MARHASA	Ministère de l’Agriculture, des Ressources Hydrauliques, de l’Assainissement et de la Sécurité Alimentaire
MEA	Ministère de l’Eau et de l’Assainissement
MEAHA	Ministère de l’Eau, des Aménagements Hydrauliques et de l’Assainissement
NIES	Notice d’Impact Environnemental (et Social)
ODD	Objectifs du Développement Durable
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
ONEA	Office National de l’Eau et de l’Assainissement
ONG	Organisation non-gouvernementale
PAGIRE	Plan d’Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PCD	Plan Communal de Développement
PGES	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PMH	Pompe à Motricité Humaine
PNDES	Plan National de Développement Economique et Social
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RE	Ressources en Eau
SCADD	Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SDAGE	Schéma Directeur d’Aménagement et de Gestion des Eaux
SIG	Système d’Informations Géographiques
VREO	Valorisation des Ressources en Eau de l’Ouest

Résumé du programme

Contexte

La formulation du Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable (PN-AEP) s'inscrit dans un contexte international caractérisé par la définition des objectifs de développement durable à l'horizon 2030. La revue à mi-parcours du Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement (PN-AEPA) à l'horizon 2015 et du Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des ressources en eau (PAGIRE) tenue en 2013 a recommandé entre autre la proposition d'orientations stratégiques pour l'élaboration d'une politique sectorielle de l'eau et de l'assainissement assortie de programmes pour l'après 2015.

C'est ainsi qu'une nouvelle politique nationale a été élaborée avec une vision déclinée comme suit : « En 2030, la ressource en eau du pays est connue et gérée efficacement pour réaliser le droit d'accès universel à l'eau et à l'assainissement, afin de contribuer au développement durable ».

L'élaboration du PN-AEP s'est appuyée sur un rapport d'état des lieux de l'AEP réalisé entre septembre et décembre 2014. Il a consisté en une situation de référence tant sur les plans techniques, qu'institutionnels et organisationnels.

Le processus, facilité par une équipe pluridisciplinaire de consultants, a été participatif avec l'implication de tous les acteurs concernés par le sous-secteur.

Synthèse du diagnostic

Au Burkina Faso, l'approvisionnement en eau potable en milieu rural et semi urbain est assuré principalement par des puits modernes, des forages et des borne fontaines. Au 31 décembre 2015 on dénombre 58 003 Points d'Eau Modernes (PEM), dont 48 808 forages et 8 258 puits modernes. Le taux de fonctionnalité des pompes à motricité humaine équipant les forages était de 88,7 %. 937 Système d'Adduction d'Eau Potable Simplifié (AEPS) et Poste d'Eau Modernes (PEA) ont été réalisées avec un taux de fonctionnalité de 84,1%. Ces différents ouvrages réalisés ont permis de faire passer le taux d'accès à l'eau potable de 52% à 65% en milieu rural.

Il y a une plus grande affirmation du rôle de l'Etat notamment au niveau déconcentré où un minimum de moyens a été octroyé à toutes les directions régionales en charge de l'eau pour leur permettre de faire face à leur mission régalienne. Des progrès sont par ailleurs observés en matière d'implication des collectivités locales, de la société civile et du secteur privé.

Le cadre institutionnel a par ailleurs été caractérisé par de fréquents changements de structures et de leurs attributions à tous les niveaux conduisant parfois à la perte de l'information, à la diminution des capacités et aux déficits d'information des administrés sur les missions de leur administration publique.

L'ONEA a toutefois été épargné par cette instabilité institutionnelle. Cet avantage couplé avec son autonomie de gestion et la qualité de sa gouvernance lui ont permis de se construire une notoriété qui

dépasse les frontières du pays. Son modèle inspire et amène un nombre croissant d'acteurs à proposer une organisation similaire pour l'AEPA en milieu rural.

En effet 57 centres sont gérés par l'ONEA dont 37 alimentés à partir d'eau souterraine, 12 à partir d'eau de surface et 7 à partir de source mixte (eau souterraine + eau de surface). La consommation totale au réseau ONEA est 68 079 447 m³ soit un taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain au 31 décembre 2015 de 89,9%. **Objectif général et objectifs spécifiques du PN-AEP 2016-2030**

Le Programme national d'approvisionnement en eau potable (PN-AEP) 2016-2030 a pour objectif de satisfaire durablement les besoins en eau potable des populations en quantité et en qualité. Il contribue à la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD) notamment l'objectif 6 « Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ».

Les objectifs spécifiques du PN-AEP sont les suivants :

- Assurer un accès universel des populations aux services d'eau potable conformément à l'approche fondée sur les droits humains (AFDH) ;
- Contribuer à la gestion durable des infrastructures d'AEP, dans le respect de l'accès universel au service de l'eau potable ;
- Améliorer les capacités de pilotage et de gestion du sous-secteur.

Le PN-AEP 2016-2030

Il est à signaler que tout comme pour le PN-AEPA 2015, le PN-AEP 2030 reste le cadre programmatique national pour le développement du sous-secteur de l'AEP mais prend en compte les mutations opérées dans la nouvelle politique de l'eau qui veut que : « *La réalisation de l'approvisionnement en eau potable (AEP) applique une approche centrée sur les **droits humains** pour la définition des priorités* ».

Cette nouvelle politique, qui découle de la volonté du Burkina d'aller d'ici 2030 à « l'accès universel à l'eau potable », suggère que la distinction entre AEP en milieu rural et AEP en milieu urbain soit progressivement abandonnée et qu'il faut mobiliser l'eau là où la ressource est disponible et la mettre à la disposition des différents usages.

Pour cela le développement des services d'eau en milieu rural doit être pris en compte dans tout le processus de planification et de réalisation des infrastructures d'approvisionnement en eau potable.

En effet le Programme ambitionne, à l'horizon 2030 :

- De faire évoluer le taux d'accès de 65% en 2015 à 100% en 2030 ;
- D'augmenter la proportion de la population rurale desservie par Borne-Fontaine(BF) de 8,7% en 2015 à 24% en 2030 ;
- D'augmenter la proportion de la population rurale desservie par Branchement Privé (BP) de 0,3% en 2015 à 56% en 2030 ; et

- De faire diminuer la proportion de la population rurale desservie par Point d'Eau Moderne de 91% en 2015 à 20% en 2030.

Nouvelle approche du programme

Les systèmes traditionnels d'approvisionnement en eau potable (SAEP) à savoir les Puits modernes et les Forages équipés de pompes manuelles ayant prouvé leurs limites en termes de satisfaction des besoins en eau des populations, il est envisagé, dans le cadre du présent PN AEP 2030, de réaliser, là où la ressource en eau est abondante, des centres de production d'eau (CPE) qui devront desservir les populations cibles, de façon progressive, en eau potable à travers des BF et des BP. Un « CPE type » d'une capacité de production de 600 m³/jour pourra, en appliquant les cibles de consommation et de niveau de service en 2030, couvrir une population d'environ 30 000 personnes.

Afin d'optimiser les coûts de revient de l'eau potable et limiter les impacts environnementaux du programme, on privilégiera les énergies renouvelables telles que le solaire, le réseau électrique ou les réseaux hybrides (solaire-électrique).

En vue de permettre à 9 969 200 personnes du milieu rural à l'Horizon 2030, d'être desservies par des BP et 3 676 375 par des BF, il faudra mobiliser la somme de 824 milliards de francs CFA ou encore 88 754 francs CFA par personne nouvellement desservie. Au vu du montant élevé des investissements et du nombre d'ouvrages à réaliser et réhabiliter, le financement du programme se fera sur trois phases de 2016 à 2020, de 2021 à 2025 et de 2025 à 2030.

Cela nécessitera la réalisation de i) 471 CPE ; ii) 11 428 km de réseau de distribution ; iii) 8 577 BF ; iv) 994 548 BP ; v) 9 358 nouveaux PMH ; vi) 9 427 réhabilitations de PMH et vii) 397 réhabilitations et mises à niveau d'AEPS.

Pour atteindre sa Vision à l'Horizon 2030, l'ONEA doit atteindre les objectifs majeurs structurants suivants en matière d'AEP à l'horizon 2030 :

- un taux d'accès à l'eau potable égale à 100%, avec continuité et qualité 24h/24 ;
- des performances opérationnelles et une meilleure qualité de service aux clients ;
- un prix de l'eau abordable pour tous ;
- une société qui reste saine économiquement et financièrement.

Les chiffres ci-après permettent de situer les enjeux que recouvrent ces objectifs :

- population desservie en eau croissant de 3,5 millions en 2015 à plus de 8 millions d'habitants en 2030 ;
- construction de près de 10 000 km de réseau d'eau, 70 000 m³ de réservoirs et 250 000 m³/jour de capacité de production.

Par ailleurs, la recherche de l'équité et l'engagement du Burkina à aller à l'accès universel à l'eau potable, conduiront l'ONEA à étendre ses réseaux dans les villages qui sont rattachés aux communes où il intervient, dans la limite d'un rayon d'environ 5 km et des villages de plus de 2 000 habitants. Cela concernera également les zones non loties des centres urbains. En outre, dans le cadre de la création de centres de production, l'ONEA pourra desservir les villages traversés par les conduites de refoulement. L'ONEA agira en tant que maître d'ouvrage délégué pour le compte de la commune. Une délégation pour l'exploitation

des installations qui prendra la forme la plus appropriée pour la commune pourra être faite à l'ONEA ou à un opérateur privé.

A l'horizon 2030, le périmètre de l'ONEA passera de 57 centres à 77 centres avec un taux de desserte de 80% pour les Branchements Privés et 20% pour les Bornes Fontaines. Le développement des infrastructures en milieu urbain durant les quinze prochaines années est envisagé selon la même stratégie que celle du milieu rural qui est la construction de Centres de Production d'Eau (CPE) à même de desservir durablement plusieurs villes.

Le plan d'investissement de l'ONEA sur la période de 2016 à 2030 selon les trois phases, prévoit des investissements de l'ordre de 498,014 Milliards de FCFA.

Financement du PN-AEP

Le budget total du PN-AEP 2030 s'élève à 1 461 milliards de FCFA avec une répartition quasi identique entre la première et la deuxième phase (d'environ 418 à 463 milliards de FCFA) et un budget d'environ 580 milliards de FCFA pour la troisième phase.

Ainsi, le budget annuel du PN-AEP varie entre 84 - 93 milliards (phases 1 et 2) et 115 milliards (phase 3). Sachant que dans la période 2007-2014 les réalisations financières du secteur relatives à l'AEP n'ont été en moyenne que d'environ 30 milliards FCFA par an, un bond significatif est attendu dans le cadre du PN-AEP en termes de capacité de mobilisation et de réalisation.

Le financement du PN-AEP se fera par la contribution des principaux acteurs que sont l'Etat, les PTF, les ONG, les collectivités, le privé national et international et les usagers. Chacun de ses acteurs formulera sa contribution en privilégiant les modalités de financement appropriées comme les appuis budgétaires (sectoriels), les appuis projets, les paniers communs et les PPP.

Introduction

Contexte d'élaboration du PN-AEP

La formulation du Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable (PN-AEP) s'inscrit dans un contexte marqué au niveau international par l'échéance des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et la définition des Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030. Conformément à la déclaration de Rio en 2012 sur le développement durable, les Nations Unies ont défini les objectifs du développement durable (ODD) pour guider les Etats dans la mise en œuvre du développement durable au niveau national, sous régional et mondial. L'objectif 6 relatif à l'eau et à l'assainissement est de « garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ».

Au niveau sous-régional, les Chefs d'Etat et de Gouvernement se sont engagés à garantir un accès à l'eau potable pour tous à travers la Déclaration de position commune africaine du 31 janvier 2014 sur le programme de développement pour l'après 2015 lors de la 22^{ème} session ordinaire de la conférence de l'Union africaine à Addis Abeba.

Au plan national, on note la fin du Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement (PN-AEPA) à l'horizon 2015 et de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) ainsi que la définition d'un nouveau référentiel de développement, le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES).

Justification du programme

La revue à mi-parcours du Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement (PN-AEPA) à l'horizon 2015 et du Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE) tenue en 2013 a recommandé entre autre la proposition d'orientations stratégiques pour l'élaboration d'une politique sectorielle de l'eau et de l'assainissement assortie de programmes pour l'après 2015.

C'est ainsi qu'une nouvelle politique nationale de l'eau a été élaborée avec une vision déclinée comme suit : « En 2030, la ressource en eau du pays est connue et gérée efficacement pour réaliser le droit d'accès universel à l'eau et à l'assainissement, afin de contribuer au développement durable ». Cinq programmes sectoriels dont le PN-AEP opérationnalisent cette politique.

L'élaboration du PN-AEP s'est appuyée sur une étude diagnostique de l'AEP réalisée entre septembre et décembre 2014¹. Il a consisté en une situation de référence tant sur les plans techniques, qu'institutionnels et organisationnels.

Le processus, facilité par une équipe pluridisciplinaire, a été participatif avec l'implication de tous les acteurs concernés par le sous-secteur.

Le document de programme est articulé autour des principaux points suivants :

- synthèse de l'étude diagnostique
- description du programme
- phases de mise en œuvre du programme
- cadre logique
- ancrage institutionnel
- suivi évaluation
- coût du programme
- modalités de financement

¹ MARHASA, Etat des lieux de l'AEP au Burkina Faso, version finale janvier 2015.

1 Synthèse de l'étude diagnostique

1.1 Mobilisation des ressources en eaux souterraines

1.1.1 Généralités

En milieu rural, la principale source d'eau potable moderne est le forage équipé d'une pompe à motricité humaine (PMH). En général, une PMH ne peut délivrer que 1 m³/h, alors que le forage a, très souvent, une potentialité bien supérieure.

En zone de socle cristallin, des forages à débit supérieur à 10 m³/h peuvent être trouvés au droit des failles.

Dans les zones sédimentaires, les nappes sont continues et la distribution des forages y est aléatoire ou quelconque. La productivité dépend de la transmissivité de l'aquifère, même si, comme indiqué ci-dessus, elle peut considérablement être améliorée par l'effet des failles.

Des phénomènes hydrogéologiques très importants pour la productivité hydraulique et la disponibilité de la ressource méritent d'être soulignés en zone sédimentaire : l'artésianisme², la karstification³, l'endoréisme⁴.

1.1.2 Recharge et décharge

Les nappes sont annuellement rechargées par les eaux pluviales, surtout ruisselées. Dès lors, lorsque la pluviométrie baisse, la recharge des nappes devient aléatoire.

La fluctuation des nappes montre qu'après une baisse régulière autour des années 80, on observe une remontée dans les années 90 suivie d'une baisse à laquelle succède une certaine stabilisation.

La décharge naturelle des nappes en surface donne naissance à des sources. Si, sur le socle cristallin, les rivières sont perchées par rapport à leurs nappes (ce qui conduit à un arrêt des écoulements dès qu'il cesse de pleuvoir), dans les régions sédimentaires l'infiltration recharge les nappes qui se déversent sous forme de sources dès que la surface piézométrique recoupe le niveau topographique.

Ces déversements sont pris en compte dans les écoulements et il existe donc bien des ressources renouvelables au Burkina Faso.

Les différents aquifères du sédimentaire déversent leurs eaux renouvelables dans le Mouhoun (127 Mm³)⁵, dans la Comoé (123 Mm³) et enfin dans le Bafing (0,438 Mm³), soit au total 250,438 Mm³/an.

1.1.3 Qualité et pollution

Il ressort des observations et des mesures que les eaux souterraines sont en général potables. Les cas de fermeture de forages sont très rares et statistiquement négligeables (cas des eaux riches en arsenic, notamment dans la région du Plateau Central, du Nord et du Centre Nord, liées aux contextes géologique et hydrogéologique).

Environ 90% des valeurs des paramètres essentiels sont conformes aux recommandations de l'OMS concernant les eaux de boisson (sauf pour la conductivité électrique et le fer). Les valeurs maximales

² Pression naturelle de la nappe qui fait remonter le niveau statique, parfois jusqu'au niveau du sol

³ Structure géologique caractérisée par de nombreuses cavités

⁴ Région dans laquelle toutes les eaux pluviales et ruisselées sont évaporées ou infiltrées, donc sans aboutir à l'océan

⁵ Mm³ : millions de mètre cube

rencontrées sont bien localisées ; ce qui est conforme au mode de gisement des eaux souterraines du contexte.

La pollution des eaux souterraines est nécessairement liée aux activités anthropiques mais son processus est plus complexe que la pollution des eaux de surface, les couches de terrain pouvant jouer le rôle de filtres plus ou moins efficaces.

Il n'existe pas assez de données concernant la pollution des eaux souterraines dans le pays.

Les risques de pollution des eaux souterraines sont liés essentiellement au rejet de certains déchets par les industries, à l'utilisation de fertilisants et de pesticides dans les exploitations agricoles, au rejet de boues de vidanges non traitées, aux ouvrages d'assainissement ne respectant pas les normes, etc.

Le suivi de la qualité de l'eau consommée doit être effectué par les gestionnaires des ouvrages et le contrôle effectué par le Ministère de la Santé.

1.1.4 Disponibilité des ressources en eaux souterraines pour l'approvisionnement en eau potable

L'expérience montre que, si on conduit une recherche hydrogéologique de qualité, on peut trouver dans plusieurs localités au Burkina suffisamment d'eau pour les pompes à motricité humaine (PMH) des villages.

Le problème se pose autrement lorsqu'il s'agit de trouver des gros débits pour alimenter les centres urbains. Mais lorsqu'on s'affranchit de la contrainte de trouver l'eau dans un rayon de 5 km autour de l'agglomération (comme pratiqué par l'ONEA jusqu'à ce jour), la distribution des forages à haut rendement existants et leur relation avec les grandes failles qui affectent le socle montrent que, presque partout, il est possible de créer des centres de production de la ressource à partir de champs captants situés sur les failles ou leurs nœuds. Cela nécessite néanmoins une recherche hydrogéologique de qualité, mettant en œuvre la télédétection et une prospection géophysique multi-méthodes.

L'état des lieux de l'AEP en 2015 a montré que le total des prélèvements pouvait être évalué à 380 Mm³/an. Ce chiffre est à comparer à 402 milliards de mètre cube (MMm³) de ressources d'eau souterraines⁶ (0,095 %) et aux **32,43** milliards de mètre cube (MMm³) d'eau souterraine utile, renouvelable (1,17 %).

Il faut conclure qu'il y a suffisamment d'eau et surtout assez d'eau souterraine pour couvrir les besoins présents et futurs, si et seulement si les connaissances sur les ressources étaient à la hauteur des intentions de prélèvement.

1.2 Mobilisation des ressources en eau de surface

1.2.1 Volume d'eau de surface produite dans les bassins

Les volumes moyens d'eau de surface produite dans les quatre bassins du Burkina au cours de la période 1961-2010 sont donnés au tableau suivant :

⁶ Etat des lieux des ressources en eau du Burkina Faso et de leur cadre de gestion, mai 2001

Tableau 1 : Volume disponible dans les 4 bassins

Bassins	Volume disponible [Mm ³ /an]	Observations
Comoé	1 968,2	Estimation COWI-SDAGE Comoé- 2012
Mouhoun	4 715,2	Estimation COWI-SDAGE Mouhoun- 2012
Nakanbé	3 320,0	Actualisation donnée EDL des RE au Burkina (2001)
Niger	963,0	Actualisation donnée EDL des RE au Burkina (2001)
Total	10 966,4	

Sources : DGRE, EDL des RE au Burkina (mai 2001), VREO, Traitement COWI (SDAGE du Mouhoun et de la Comoé)

Selon les données ci-dessus, le Burkina Faso a donc un potentiel annuel moyen de **10,97** milliards de mètre cube (**MMm³**) en eau de surface en année moyenne.

1.2.2 Mobilisation des eaux de surface dans les bassins

Capacités de stockage : la capacité totale de stockage des eaux de surface du Burkina est actuellement évaluée à **5,38** milliards de mètre cube (**MMm³**) comme l'indique le tableau ci-après :

Tableau 2 : Capacité de stockage des 4 bassins

Bassin	Retenues < 1 Mm ³		Retenues ≥ 1 Mm ³		Capacité totale [Mm ³]
	nombre	Capacité [Mm ³]	Nombre	Capacité [Mm ³]	
Comoé	8	1	9	99	100
Mouhoun	222	34	33	773	807
Nakanbé	540	58	56	4 173	4 230
Niger	92	12	38	227	239
Total	862	105	136	5 272	5 376

Source : DGRE, EDL des RE au Burkina (mai 2001), VREO, Traitement COWI (SDAGE Mouhoun et Comoé)

Les infiltrations : les infiltrations au fond des retenues sont fonction de la nature des sols et de l'âge de la retenue. Une telle infiltration se produit généralement dans les premières années de service d'un barrage ; les pertes ont ensuite tendance à diminuer progressivement à cause du colmatage.

Envasement des cuvettes : on ne dispose pas de données spécifiques sur la sédimentation des retenues du Burkina. D'une manière générale, la connaissance des processus d'érosion et transport/dépôt de sédiments au Burkina Faso est relativement limitée. L'étude des données disponibles pour une douzaine de retenues, à l'échelle nationale, montre une variation très importante de la dégradation spécifique d'un sous-bassin à l'autre (entre 3 et 292 m³/km²/an). Les informations disponibles concernent les barrages de Salbisgo, de Thiou, d'Ouagadougou et du lac Bam. Elles indiquent que la sédimentation a réduit le volume de ces retenues d'environ 0,01 % et 0,21% par an respectivement. Il est nécessaire de faire entreprendre des études sur le phénomène d'envasement des cuvettes et son incidence à long terme sur leur capacité de stockage.

Système de surveillance et d'alerte : un système d'alerte de crue existe entre le barrage de Ziga et celui de Bagré (bassin du Nakanbé). Il a été mis en place par la SONABEL et permet d'alerter dans un temps minimal

les populations vivant depuis la zone aval du barrage de Ziga jusqu'au barrage de Bagré. Un autre système d'alerte existe entre le barrage KANAZOE (ou barrage de TOECE) et le barrage de ZIGA. Il a été mis en place par l'ONEA

1.2.3 Qualité des eaux de surface

Le réseau qualité des eaux, créé en 1992 comporte 32 points de mesures (eaux de surface et eaux souterraines). Le manque de moyens financiers affectés à ces activités rend difficile le suivi de la qualité des eaux. Les données disponibles sont pour l'instant insuffisantes pour tirer des conclusions détaillées et fiables sur les pollutions des eaux. Signalons que l'ONEA assure également un contrôle des eaux qu'il prélève pour l'AEP.

Dans la situation actuelle, on peut considérer que la qualité des eaux n'est pas réellement suivie, qu'il s'agisse des eaux souterraines ou de surface. Cette absence de suivi de la qualité des eaux est une préoccupation majeure au vu des risques qui peuvent résulter de l'utilisation intensive d'engrais et pesticides, des rejets industriels et surtout des exploitations minières.

1.3 Les ressources en eau renouvelables – bilan

En résumé, la quantité d'eau renouvelable qui est théoriquement mobilisable pour un usage humain est indiquée dans le tableau suivant :

Tableau 3 : Précipitations et ressources renouvelables en eau au Burkina Faso

Précipitations et ressources renouvelables		Volume [MMm ³]	% des précipitations
Volume des précipitations		205,0	100%
Eaux renouvelables / Précipitations			
Eaux de surface renouvelables		10,97	5,35%
Eaux souterraines renouvelables		32,43	15,82%
Ressources en eau renouvelables totales		43,40	21,17%
Population / Ressources disponibles			
2015	Population	18 450 494	
	Ressource disponible	2 352 m ³ / habitant / an	
2030	Population	28 671 700	
	Ressource disponible	1 514 m ³ / habitant / an	

Source : EDL des RE au Burkina (mai 2001), INSD, Traitement COWI

En l'état actuel des connaissances, c'est-à-dire en l'absence d'un bilan d'eau au niveau national, il n'est pas réellement possible de définir précisément les volumes d'eaux renouvelables, donc durablement utiles.

Il est malgré tout possible d'affirmer que la question de la ressource en eau se pose préférentiellement, et à moyenne échéance, en termes de mobilisation que d'existence.

Le défi à relever est de s'affranchir des approches précédentes et de faire preuve de créativité pour mobiliser l'eau disponible et la rendre disponible pour ses consommateurs.

1.4 Les besoins en eau

1.4.1 Démographie

En 2006, le Burkina Faso comptait 14 017 262 habitants, dont 51,7% de femmes. Cette population était majoritairement, composée de jeunes avec 46,4% ayant moins de 15 ans et 59,1% ayant moins de 20 ans. La dynamique démographique a été marquée par une nette accélération du taux de croissance de la population, qui se situait à 3,1% en moyenne par an entre 1996 et 2006.

Selon l'INSD, la population urbaine en 2006 était de 22,7% de la population totale et la population rurale était de 77,3%. La proportion de la population rurale est successivement passée de 93,6% en 1975 à 87,3 en 1985 et à 84,5% en 1996. Cette diminution de la proportion de population rurale se traduit par un accroissement de celle de la population urbaine. Concomitamment, le nombre de villes s'est accru en passant de 2 en 1960 à 5 en 1975, puis 18 en 1985 et 26 en 1996. Le Burkina Faso comptait 49 villes en 2006.

Tableau 4 : Population selon le milieu de résidence – 1985-1996-2006

	1985	1996	2006
Milieu rural	6 912 367	8 711 441	10 835 295
Milieu urbain	1 052 338	1 601 168	3 181 967
Burkina Faso	7 964 705	10 312 609	14 017 262

Source : INSD, Recensements généraux de la population 1985, 1996 et 2006

Selon une étude de 2009⁷, la répartition de la population serait, en 2030 :

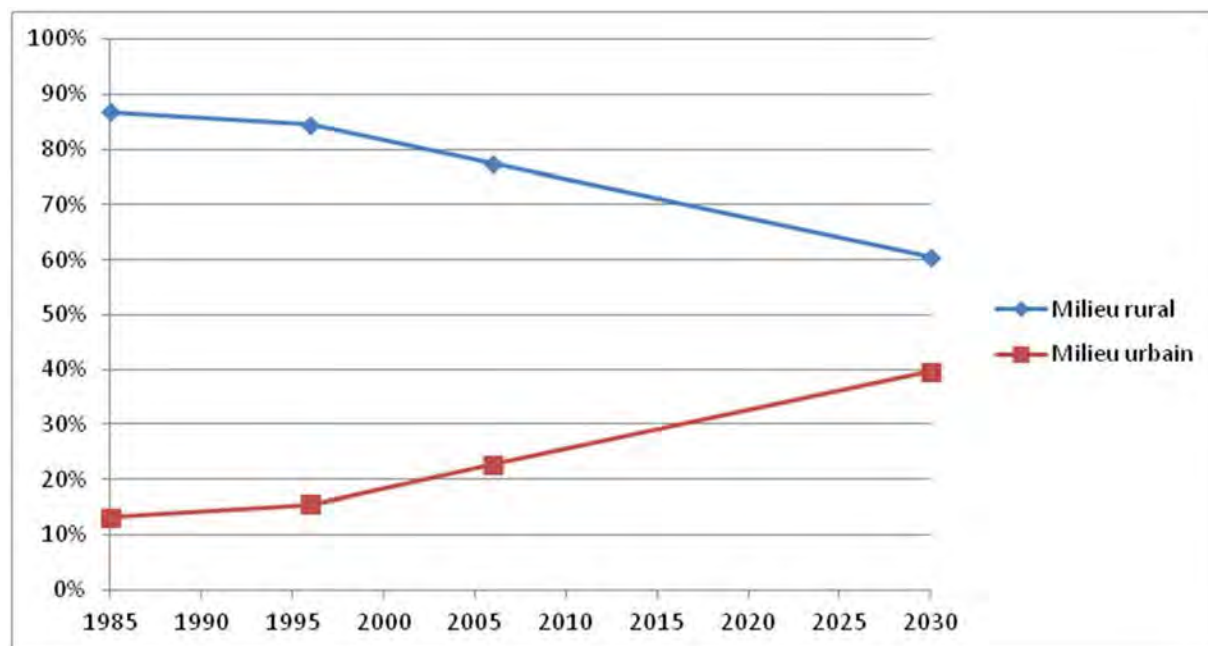
Tableau 5 : Estimation de la population en 2030

Milieu/scénario	Bas	Moyen	Haut
Milieu rural	16 270 400	17 331 400	18 422 300
Milieu urbain	10 673 100	11 340 300	12 024 500
Burkina Faso	26 943 500	28 671 700	30 446 800

⁷ MEF, Comité National du Recensement, Bureau Central du Recensement : Projections démographiques 2007-2050, sur base du RGPH 2006

En représentation graphique :

Figure 1 : Evolution du ratio rural/urbain



En 2030, la répartition de la population serait de 60% en milieu rural et 40% en milieu urbain.

1.4.2 AEP en milieu rural

Au Burkina, l'approvisionnement en eau potable en milieu rural est assuré principalement par des puits modernes et des forages. Selon l'INO, le Burkina disposait au 31 décembre 2015 de 58 003 Points d'Eau Modernes (PEM), dont 48 808 forages et 8 258 puits. Le taux de fonctionnalité des pompes à motricité humaine équipant les forages était en 2015 de 88,7 %.

Tableau 6 : Points d'eau modernes recensés en 2015 au Burkina

Type d'ouvrage	Nombre
Forages	
Forage équipé de Pompe	48 340
Forage récent non équipé	456
Forage artésien	12
Total Forages	48 808
Systemes autonomes	
AEPS/PEA	937
Total systemes	937
Puits	
Puits moderne Permanent	8 258
Dont PM équipé de Pompe	359
Total Puits	8 258
Total général	58 003

Source : INO, 2015

Le nombre d'AEPS/PEA était de 937 au 31 décembre 2015 (DGRE, 2016) avec un taux moyen de fonctionnalité de 84,1% variant de 66,4 % dans la région de la Boucle du Mouhoun à 98,1 % dans la région du Centre.

Les taux d'accès à l'eau potable en milieu rural, selon les normes et critères du Burkina, sont donnés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 7 : Evolution du taux d'accès à l'eau potable par région en milieu rural (%)

Régions	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Progrès 2006-2015
B du Mouhoun	42,1	45,0	47,8	49,3	50,5	54,3	59,0	60,3	59,7	62,5	+20,4
Cascades	45,4	45,8	46,9	49,1	48,4	53,0	54,6	53,5	54,3	55,5	+10,1
Centre	54,1	55,3	55,2	55,9	58,3	60,0	69,3	78,9	86,8	88,5	+34,4
Centre-Est	57,9	59,3	61,1	63,4	66,3	67,8	70,4	70,6	72,0	72,7	+14,8
Centre-Nord	62,4	62,9	63,4	64,1	62,8	65,9	69,0	70,3	71,2	70,8	+8,4
Centre-Ouest	54,4	54,7	54,9	55,0	56,9	58,0	64,3	64,5	66,3	67,8	+13,4
Centre-Sud	67,9	68,6	70,8	70,9	71,4	73,9	79,3	80,5	80,9	82,9	+15
Est	45,8	46,3	47,1	48,1	48,8	47,3	50,2	50,5	51,0	51,4	+5,6
Hauts-Bassins	38,0	40,6	40,7	41,4	41,7	47,7	51,7	49,5	48,8	49,0	+11,0
Nord	53,1	55,9	59,4	61,1	65,5	67,8	71,4	72,3	74,3	74,7	+21,6
Plateau-Central	66,5	68,2	70,6	69,9	71,5	71,4	77,2	77,7	78,5	79,4	+12,9
Sahel	35,2	35,1	33,9	35,3	42,2	42,9	51,8	52,6	53,0	54,3	+19,1
Sud-Ouest	64,0	65,3	65,2	63,6	62,7	66,4	68,5	71,3	70,8	71,2	+7,2
National	51,5	52,8	54,0	54,9	56,6	58,5	63,0	63,5	64,1	65,0	+13,5

Source : DGRE, rapport bilan PN-AEPA 2014

Parmi les cinq régions ayant les taux les plus bas du pays en début du PN-AEPA, seules deux (Boucle du Mouhoun et Sahel) font partie de celles qui ont enregistré la plus forte progression entre 2006 et 2015. Les trois autres (Cascades, Est, Haut-Bassins) semblent ne pas avoir bénéficié de la même attention. Le nouveau programme devra tirer les leçons de cette situation et améliorer l'efficacité sectorielle en matière d'équité dans l'accès à l'eau potable.

1.4.3 AEP en milieu urbain

L'alimentation en eau potable des centres urbains est de la responsabilité de l'ONEA, conformément à ses missions. L'ONEA gère actuellement 56 centres dont 37 alimentés à partir de l'eau souterraine, 12 à partir des eaux de surface et 7 à partir de ressources mixtes (eaux souterraines et eaux de surface). Les prélèvements totaux des centres ONEA s'élevaient à 83 381 074 m³ en 2015.

Tableau 8 : Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain par région en 2015 (%)

Régions	Centres ONEA	Taux d'accès à l'eau potable 2015 [%]
B. du Mouhoun	Dédougou, Toma, Tougan, Boromo, Nouna, Solenzo	98,5
Cascades	Banfora, Bérégadou, Niangoloko, Sindou	95,3
Centre	Ouagadougou, Saaba	95,9
Centre-Est	Tenkodogo, Koupela, Zabré, Bittou, Garango, Pouytenga	62,1
Centre-Nord	Kaya, Kongoussi, Boulsa	90,7
Centre-Ouest	Koudougou, Sabou, Réo, Léo, Fara, Poura	89,5
Centre-Sud	Manga, Kombissiri, Pô	82,2
Est	Fada N'Gourma, Bogandé, Gayeri, Kompienga, Diapaga, Pama	77,1
Hauts-Bassins	Bobo-Dioulasso, Orodara, Houndé	87,3
Nord	Ouahigouya, Titao, Yako, Gourcy	95,4
Plateau Central	Ziniare (+Loumbila), Pabré, Boussé, Zorgho	81,3
Sahel	Dori, Djibo, Gorom-Gorom (+ Arbinda), Sebba	71,9
Sud-Ouest	Diébougou, Gaoua	93,3
Total ONEA		89,9

Source : ONEA

La consommation totale était de **68 079 447 m³** en 2015, soit un rendement moyen de **81,21 %** pour l'ensemble des systèmes, et une consommation unitaire moyenne de **45 litres/habitant/jour** (pour les abonnés particuliers).

Tableau 9 : Prélèvements des centres ONEA en 2015 et consommation

Population	4 823 296
Population desservie	4 338 518 (= 89,95%)
Abonnés	328 502
Abonnés privés	320 406
Consommation totale [m³]	68 079 447
Consommation abonnés particuliers [m³]	41 825 545
Production [m³]	83 829 014
Exhaure [m³]	87 476 592
Consommation spécifique par habitant	45 litres/habitant/jour

Source : ONEA

La production peut être augmentée en accroissant la capacité de production et le rendement de distribution, mais les chiffres actuels sont déjà assez performants.

Avec les difficultés de mobilisation des ressources en eau, l'ONEA a élaboré et mis en œuvre une stratégie de réduction des pertes d'eau afin d'améliorer le rendement du réseau dans les différents centres et, partant, d'optimiser les charges d'exploitations. On souligne ici que 1% de rendement gagné, ce sont 2 500

m³ par jour de gagnés en moyenne aujourd'hui, qui permettent de desservir 50 000 personnes supplémentaires sans besoin de nouveaux investissements structurants. Sur la base des ratios observés dans le passé, un gain de rendement de 1% équivaut à une économie de l'ordre de 5,5 milliards de FCFA sur les coûts d'investissement et de l'ordre de 200 millions de FCFA/an en coût d'exploitation et maintenance⁸

1.4.4 Les besoins en eau potable (eaux de surface, eaux souterraines)

En 2030, la population devrait se répartir, selon les projections de l'INSD, comme suit :

Population totale :	28 671 700
Milieu rural (60%) :	17 331 400
Milieu urbain (40%) :	11 340 300 ⁹

En milieu rural, les besoins sont estimés par la consommation unitaire de 20 l/habitant/jour qui constitue le plus haut pallier de l'évolution des consommations spécifiques planifiées par la DGRE entre 2015 et 2030.

En milieu urbain, les besoins en eau potable sont estimés sur la base des prélèvements des centres ONEA, soit 57 l/hab/j. Actuellement, le même ratio entre les prélèvements souterrains et de surface est de 28% / 72%. Néanmoins, pour satisfaire la demande en eau compte tenu du contexte hydrogéologique du pays à travers le système d'alimentation en eau multi-villages, l'ONEA vise une augmentation de l'exploitation des eaux de surface pour approcher un ratio de 20% / 80%.

Tableau 10 : Besoins en eau potable - 2030

Milieu	Population	Besoins unitaire [l/hab/j]	Besoins totaux [m ³ /an]	Souterrain		Surface	
				[%]	[m ³ /an]	[%]	[m ³ /an]
Rural	17 331 400	20	126 519 220	100%	126 519 220	0%	0
Urbain	11 340 300	57	235 934 942	20%	47 186 988	80%	188 747 954
Total	28 671 700		362 454 162		173 706 208		188 747 954

Les besoins totaux (362 Mm³/an) en 2030 sont à comparer aux besoins estimés pour l'an 2000 (100 Mm³/an)¹⁰, tenant compte de l'accroissement démographique (12 M à 29 M) et de la modification de la répartition spatiale des populations (rural/urbain). L'évolution est cohérente.

⁸ Informations tirées du livre « L'ONEA, DE LA FAILLITE À L'EXCELLENCE, HISTOIRE EXTRAORDINAIRE D'UNE TRANSFORMATION » ; JACQUES BERTRAND ET HÉLÈNE GÉLI, Mars 2015.

⁹ Selon le modèle financier de l'ONEA, la population 2030 des centres actuels sera de 8 299 215 et de 8 601 510 en considérant aussi les nouveaux centres à créer

¹⁰ Etat des lieux des ressources en eau du Burkina Faso et de leur cadre de gestion, 2001

1.5 Cadres politique et stratégique

1.5.1 Politiques et stratégies de développement

Il existe de nos jours au Burkina Faso, de nombreux documents de politique et stratégies adoptés dans divers secteurs de développement pour orienter les acteurs à moyen et long terme. Certaines de ces politiques et stratégies ont des liens étroits avec le secteur de l'eau et souvent de manière particulière avec l'AEPA. Ces politiques et stratégies peuvent être classées en trois grandes catégories à savoir celles qui relèvent du domaine de la gouvernance, du domaine développement durable et de l'environnement mais aussi du domaine spécifique de l'eau et de l'assainissement.

1.5.1.1. Politiques et stratégies en matière de gouvernance

Le processus de bonne gouvernance a été initié en 1998 et le document de Politique nationale de bonne gouvernance (PNBG) a été adopté en 2005 pour la période 2005-2015. Il faut constater que malheureusement la gouvernance des ressources naturelles, y compris l'eau, ne ressort pas en tant qu'axe prioritaire, ni comme composante des axes prioritaires.

La Politique Nationale de Population (PNP) a été adoptée en 1991. Il serait souhaitable qu'une nouvelle relecture de ce document puisse prendre en compte la croissance démographique actuelle, l'évolution du contexte national marqué par la communalisation intégrale, l'élaboration du schéma national d'aménagement du territoire, etc.

La Politique Nationale Genre (PNG) a été adoptée en juillet 2009, mais elle n'a été que faiblement prise en compte dans le PN-AEPA. Il convient de promouvoir la prise en compte du genre dans l'élaboration des PCD-AEPA et de renforcer la représentativité des femmes dans les organes de gestion du sous-secteur.

Adoptée par le Gouvernement pour la période 2011-2015, la SCADD est le cadre de référence de toutes les interventions en matière de développement. Si la SCADD aborde l'eau dans ses utilisations surtout économiques, elle ne l'appréhende pas en tant que ressources avec ses différents enjeux ou les menaces qui risquent de réduire à néant sa contribution aux activités. Il est à noter également qu'elle ne fait pas explicitement référence à la GIRE.

L'élaboration du nouveau programme PN-AEP et du PNDES seront l'opportunité à saisir pour corriger ces aspects et renforcer la participation des collectivités territoriales aux instances de concertation et de décision au niveau du secteur AEPA.

1.5.1.2. Politiques et stratégies en matière d'environnement et de développement durable

La Politique nationale de développement durable (PNDD, loi n° 008-2014/AN) a adopté la vision du pays en la matière à l'horizon 2050. La PNDD entretient des rapports étroits avec l'eau car aucun développement, à fortiori durable n'est envisageable sans la disponibilité de l'eau. En effet, relativement aux trois piliers du développement durable, la PNDD doit assurer l'efficacité économique (utilisation rationnelle de l'eau surtout à travers le non gaspillage pour la satisfaction des activités socio-économiques), la viabilité environnementale (protection quantitative et qualitative pour assurer la santé humaine et les besoins des écosystèmes) et l'équité sociale en assurant l'accès du plus grand nombre de population à l'eau et l'assainissement (droit d'accès à l'eau).

Adoptée en 2007, la politique nationale en matière d'environnement marque la volonté du gouvernement de créer un cadre de référence pour la prise en compte des questions environnementales dans les politiques et stratégies de développement.

1.5.1.3. Politique et stratégies dans le domaine spécifique de l'eau et de l'assainissement

Adoptée en 1998, la politique et stratégies en matière d'eau a pour objectif général de « *contribuer au développement durable en apportant des solutions appropriées aux problèmes liés à l'eau afin que celle-ci ne devienne pas un facteur limitant du développement socio-économique* ». Elle couvre toutes les utilisations de l'eau dont l'AEP.

Pour tenir compte des évolutions du secteur, une nouvelle politique de l'eau a été élaborée pour la période 2016-2030. L'organisation de la gestion du service public de l'eau en milieu rural et semi-urbain est régie par un texte datant de 2000 et intitulé "Réforme du système de gestion des infrastructures d'AEP en milieu rural et semi-urbain". Dans le contexte du post 2015 cette stratégie mérite une révision pour mieux refléter les évolutions en matière de niveaux de service ainsi que la volonté politique de promouvoir le partenariat public –privé dans le développement de l'AEP.

En milieu urbain, le contrat plan Etat-ONEA (renouvelable tous les trois ans) encadre le mandat confié à cette société d'Etat et fixe les devoirs et obligations de l'Etat.

1.5.2 Appréciation d'ensemble du cadre politique et stratégique de l'AEPA

Comme on peut le constater, il existe de nombreux documents de politique et de stratégies en lien direct ou indirect avec l'eau. Il n'existe pas de contradiction entre ces divers documents qui handicaperait la mise en œuvre de l'un ou l'autre ou encore moins, l'atteinte des objectifs en matière d'AEPA.

Il y a par ailleurs lieu de souligner que le principal fondement juridique de l'action publique dans le domaine de l'eau que constitue la loi d'orientation sur la gestion de l'eau de février 2001, est en phase avec les nouveaux enjeux sectoriels en reconnaissant explicitement **le droit pour chaque Burkinabè à disposer de l'eau correspondant à ses besoins et aux exigences élémentaires de sa vie et de sa dignité.**

1.6 Forces et faiblesses du cadre institutionnel et du dispositif de pilotage

La dynamique de l'approche programme initiée depuis 2006 a positivement impacté le fonctionnement institutionnel et le pilotage du secteur. Le secteur est même considéré comme étant l'un des plus dynamiques au niveau du cadre national de suivi de la SCADD.

Il y a une plus grande affirmation du rôle de l'Etat notamment au niveau déconcentré où un minimum de moyens a été octroyé à toutes les directions régionales en charge de l'eau pour leur permettre de faire face à leur mission régalienne. Des progrès sont par ailleurs observés en matière d'implication des collectivités locales, de la société civile et du secteur privé. A titre d'exemple grâce au processus des comités régionaux de pilotage du PN-AEPA, on note une meilleure connaissance et reconnaissance de la contribution des ONG notamment au niveau local. Tout ceci a permis d'avoir une meilleure lisibilité et visibilité de l'action publique en matière d'eau et d'assainissement.

Il ressort toutefois des différents rapports d'évaluation que le fonctionnement des comités de pilotage et des revues sectorielles n'a pas été optimale. La fonction "pilotage" n'est véritablement pas assurée et les échanges ne permettent pas d'aboutir à des avancées significatives sur des questions stratégiques (équité, durabilité, décentralisation, reddition des comptes, etc.). Par ailleurs, il apparaît que la participation aux échanges des Administrations déconcentrées, des représentants des collectivités territoriales, des organisations de la société civile et du secteur privé n'est pas significative.

Le cadre institutionnel a par ailleurs été caractérisé par de fréquents changements de structures et de leurs attributions à tous les niveaux conduisant parfois à la perte de l'information, à la diminution des capacités et aux déficits d'information des administrés sur les missions de leur administration publique.

L'ONEA a toutefois été épargné par cette instabilité institutionnelle. Cet avantage couplé avec son autonomie de gestion et la qualité de sa gouvernance lui ont permis de se construire une notoriété qui dépasse les frontières du pays. Son modèle inspire et amène un nombre croissant d'acteurs à proposer une organisation similaire pour l'AEPA en milieu rural.

Au niveau décentralisé le principal problème est relatif à la faible capacité financière des communes à disposer de services techniques compétents et à recruter du personnel qualifié pour gérer l'AEPA et recevoir/capitaliser l'appui-conseil des services techniques de l'Etat

Du côté des PTF on note une meilleure organisation de leur participation au dialogue sectoriel. Ils ont joué un rôle moteur dans le renforcement institutionnel du secteur. La plus belle manifestation de ce processus a été la mise en place de l'ABS en 2010 et d'un panier commun pour accompagner les réformes sectorielles. Toutefois, ce dialogue sectoriel très dynamique au démarrage du processus de l'approche programme est devenu au fil des années de plus en plus déséquilibré avec une prééminence des PTF. Les fréquents changements institutionnels et de management ainsi que l'affaiblissement structurel de ressources humaines et des capacités managériales au sein de l'administration expliqueraient en grande partie cette situation.

2 Description du Programme d’AEP 2016-2030

2.1 Objectifs du PN-AEP

2.1.1 Objectif stratégique

L'objectif stratégique du PN-AEP est de satisfaire durablement les besoins en eau potable des populations en quantité et en qualité .

Le programme contribue à opérationnaliser les objectifs spécifiques n° 1 et n°5 de la politique nationale de l’eau.

2.1.2 Objectifs opérationnels

Pour l’atteinte de l’objectif stratégique trois objectifs opérationnels suivants sont définis :

- Assurer un accès universel des populations aux services d’eau potable conformément à l'approche fondée sur les droits humains (AFDH) ;
- Contribuer à la gestion durable des infrastructures d’AEP, dans le respect de l’accès universel au service de l’eau potable ;
- Améliorer les capacités de pilotage et de gestion du sous-secteur.

2.2 Approche stratégique

2.2.1 Axes Stratégiques retenues pour le PN-AEP

En relation avec les orientations stratégiques définies par la politique nationale de l'eau, le PN AEP retient les axes stratégiques suivants :

Axe 1 – Connaissance du secteur eau¹¹ :

Développer et vulgariser la recherche-action dans le domaine de l'eau pour l'AEP.

Renforcer les capacités de connaissance, de suivi et d'évaluation des ressources en eau pour l'AEP.

Favoriser l'acquisition, l'exploitation et la diffusion de données sur l'eau à usage d'AEP.

Réduire les risques liés à l'eau par une meilleure connaissance de ces risques et la mise en œuvre des mesures préventives.

Axe 2 – Mobilisation de la ressource en eau :

Promouvoir l'approche service de l'eau au sens large.

Accroître les investissements pour la mobilisation (production, traitement, transport, distribution et commercialisation) des ressources en eau souterraines et de surface pour l'AEP, en vue de réaliser l'accès universel à l'eau tout en ciblant prioritairement les villages/localités/quartiers sans accès à l'eau potable.

Axe 3 – La gestion du service public de l'eau :

Poursuivre la mise en œuvre de la réforme du système de gestion des infrastructures d'AEP en milieu rural et semi-urbain, tout en veillant à garantir par l'État et les collectivités territoriales, l'accès des populations les plus démunies à l'eau, par l'institution de mécanismes appropriés qui assurent l'équité et la durabilité.

En milieu urbain, améliorer l'efficacité et l'efficacé de la délivrance du service de l'eau tout en prenant les mesures idoines pour maintenir l'équilibre financier du sous-secteur AEP en milieu urbain.

Promouvoir le développement du partenariat public privé dans la gestion des infrastructures et le service public de l'eau.

Axe 4 – Pilotage du secteur eau :

Assurer un meilleur pilotage du secteur en mettant un place un dispositif institutionnel efficace, un cadre d'intervention unifié et des outils de gestion et de pilotage efficaces.

Mettre en place un plan de développement des ressources humaines du secteur en relation avec les nouveaux objectifs.

¹¹ Bien que cette composante soit prise en charge par le Volet GIRE, nous citons cet axe afin d'insister sur son importance stratégique dans la réussite du PN AEP

2.2.2 Approche nouvelle pour l'AEP

Tout comme pour le PN AEPA 2015, le PN AEP 2030 reste le cadre programmatique national pour le développement du sous-secteur de l'AEP mais doit prendre en compte des mutations opérées dans la nouvelle politique de l'eau qui veut que : « *La réalisation de l'approvisionnement en eau potable (AEP) applique une approche centrée sur les **droits humains** pour la définition des priorités* ». Ainsi donc, la nouvelle politique, qui découle de la volonté du Burkina d'aller d'ici 2030 à « *l'accès universel à l'eau potable* ¹²», suggère que la distinction entre AEP en milieu rural et AEP en milieu urbain soit progressivement abandonnée et qu'il faut mobiliser l'eau là où la ressource est disponible et la mettre à la disposition des différents usages.

Le PN AEP 2030, qui est prévu pour traduire dans les faits cet objectif (accès universel à l'AEP), doit tenir compte de trois types de difficultés que sont : (i) la faible capacité d'exécution en matière d'AEP face à un aussi grands nombre d'ouvrages d'adduction d'eau à réaliser ; (ii) la difficulté à mobiliser d'importants financements en 15 ans dans un contexte de crise mondiale ; (iii) le management du programme par des maîtres d'ouvrages (communes) insuffisamment formés pour le conduire.

L'accès universel à l'AEP devra se réaliser graduellement avec des objectifs intermédiaires. Le PN AEP 2030 est prévu pour se dérouler en quinze ans soit trois phases de cinq ans (2016-2020, 2021-2025, 2026-2030). Les actions stratégiques constitueront l'ossature pour la formulation des « *études et réalisations de système d'AEP appliquant une approche centrée sur les droits humains pour la définition des priorités* » :

En lien avec l'approche fondée sur les droits humains :

A la différence de l'approche classique de développement (traduite par la satisfaction des besoins essentiels), l'Approche Fondée sur les Droits Humains (AFDH) reconnaît les besoins fondamentaux des personnes comme étant des droits universels dont ils sont détenteurs. Ceux-ci deviennent des acteurs clés dans leur propre développement, plutôt que des bénéficiaires passifs de biens et de services. Cette approche les renforce considérablement dans leurs revendications. Face aux détenteurs de droits, l'AFDH identifie des débiteurs d'obligations. L'État a l'obligation de respecter, protéger et mettre en œuvre les droits de l'homme relatifs à l'eau. L'ambition de l'AFDH est de renforcer à la fois les capacités des détenteurs de droits à faire valoir leurs revendications et les capacités des débiteurs d'obligations à s'acquitter de leurs obligations. Par essence, l'AFDH applique les principes de non-discrimination et d'universalité des droits et donc met l'accent sur les groupes marginalisés, défavorisés et exclus. Pour la mise en œuvre du droit à l'eau (et à l'assainissement), les Nations Unis ont défini 5 principes clés qui doivent guider les actions des différentes parties prenantes : 1) la non-discrimination et l'équité ; 2) l'accès à l'information et la transparence ; 3) la participation et l'inclusion ; 4) la redevabilité ou responsabilité des autorités publiques ; 5) la durabilité et la non-régression. L'intégration de l'approche fondée sur les droits humains dans le secteur de l'eau et de l'assainissement doit contribuer à assurer ou améliorer la prise en compte des 5 principes de l'AFDH dans la planification, la programmation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation en matière d'Approvisionnement en Eau Potable. Pour ce faire, les interventions visant à promouvoir l'AFDH dans le secteur de l'eau pourront s'appuyer sur les quatre propositions d'axes opérationnels interdépendants et complémentaires :

- i. La formation des débiteurs d'obligations et des détenteurs de droits sur l'AFDH dans le secteur de l'eau ;

¹² Selon le rapport « Post 2015 HLP-report – French- www.unwater.org » communiqué par la Banque Mondiale, le programme de développement pour l'après-2015 définit l'accès universel à l'AEP comme suit : « garantir à tous l'accès à l'eau potable dans les foyers, les écoles, les centres de santé et les camps de réfugiés. Il s'agit là d'une norme minimale internationale applicable à tous, indépendamment du quintile de revenus, du sexe, de la situation géographique, de l'âge ou d'autres critères ».

- ii. La supervision et le suivi-évaluation de l'application de l'AFDH au sein des projets et programmes eau ;
 - iii. Le développement des outils et de méthodes nécessaires pour mettre en œuvre les droits humains au niveau local ;
- iii. L'appui aux actions concrètes de promotion des droits humains.

Le développement du service de l'eau potable du fait de sa complexité et qui fait ressortir l'ensemble de la planification du programme sera développé au point suivant.

2.3 Développement du service de l'eau potable

Milieu rural

Planification du service de l'eau

Le grand défi du PN AEP à l'horizon 2030 résidera dans la réconciliation du droit d'accès à l'eau de tous les citoyens burkinabè avec les difficultés liées à i) la mobilisation de la ressource en eau, notamment l'eau souterraine dans la zone du socle ; ii) la structure de l'habitat parfois très dispersée avec de petits centres de population distants de plusieurs kilomètres ; iii) les procédures de mise en œuvre de la dépense publique ; iv) les performances non encore optimales du secteur privé et v) les capacités de maîtrise d'ouvrage AEP encore embryonnaires des collectivités territoriales. L'approche préconisée se doit d'être progressive tant en ce qui concerne le taux d'accès qu'en ce qui concerne le niveau de service (desserte par Point d'Eau Moderne (PEM), Borne Fontaine (BF) ou Branchement Particulier (BP)). Au tableau 11 ci-après des cibles, en termes de taux d'accès et de niveau de service, sont ainsi retenues pour les paliers 2020, 2025 et 2030.

Le Programme ambitionne, à l'horizon 2030 :

- De faire évoluer le taux d'accès de 65% en 2015 à 100% en 2030 ;
- D'augmenter la proportion de la population rurale desservie par BF de 8,9% en 2015 à 24% en 2030 ;
- D'augmenter la proportion de la population rurale desservie par BP de 0,3% en 2015 à 56% en 2030 ; et
- De faire diminuer la proportion de la population rurale desservie par PEM de 90,8% en 2015 à 20% en 2030.

Tableau 11 : cibles intermédiaires et finales du PN AEP à l'horizon 2030

Horizon (année)	Taux d'accès en %	Population rurale desservie			
		par SAEP			par PEM
			dont desservie par BP en %	dont desservie par BF en %	
2015	65	9,0 %	0,3 %	8,7 %	91,0 %
2020	76	32,7 %	9,8 %	22,9 %	67,3 %
2025	88	56,4 %	28,2 %	28,2 %	43,6 %
2030	100	80 %	56 %	24 %	20 %

En termes de consommations spécifiques, les chiffres de planification retenus sont les suivants :

Tableau 12 : évolution des consommations spécifiques

Horizon (année)	Consommation spécifique PEM [l/jour/pers.]	Consommation spécifique BF [l/jour/pers.]	Consommation spécifique BP [l/jour/pers.]
2015	8	8	10
2020	10	10	15
2025	12	12	20
2030	15	15	20

Les résultats 2015 de la BD INO et du SIG OMD indiquent que, au 31 décembre 2015, 6 337 678 personnes sont desservies en eau potable à travers 42 911 forages équipés de pompe à motricité humaine (PMH, soit en moyenne 148 personnes par PMH). Au 31 décembre 2030, environ 3 500 000 personnes seront toujours desservies par des PMH (un parc d'environ 12 000 à 24 000 PMH). Dans les zones desservies par les Systèmes d'Adductions d'Eau Potable (SAEP), les PMH existantes resteront actives et seront intégrées dans le parc des ouvrages à confier l'opérateur en charge de la gestion du service public de l'eau. L'usage des ces PMH ira toutefois décroissant au fur et à mesure du développement d'un service public de l'eau de proximité (branchements particuliers).

Système d'Adduction d'Eau Potable

La multitude de forages et puits réalisés à travers le territoire ne sont pas toujours suffisamment valorisés/exploités à cause de la faible capacité des PMH installées (1 m³/h en moyenne, bien que la capacité des forages est souvent supérieure), alors que les besoins augmentent. De même, ces ouvrages posent des problèmes de gestion et de maintenance par les bénéficiaires.

Un système d'adduction d'eau potable multi-villages est composé de i) un centre de production d'eau (CPE, y compris un ou plusieurs réservoirs de mise en charge et de stockage) ; ii) un réseau de distribution et iii) des points de desserte (BF et BP).

Le centre de production d'eau (CPE)

Il est envisagé, dans le cadre du présent PN AEP 2030, de réaliser, là où la ressource en eau est abondante, des centres de production d'eau (CPE) devant alimenter des SAEP qui desserviront les populations cibles, de façon progressive, en eau potable à travers des BF et des BP. De ce fait, les SAEP réalisés à partir d'un CPE ne tiendront à priori pas compte des découpages administratifs et seront pour la plupart intercommunaux. Afin de tenir compte de cette réalité, **leur planification sera envisagée à l'échelle régionale** dans le cadre des nouveaux outils à mettre en place que sont les **plans régionaux de développement de l'AEP**.

Pour des raisons de dimensionnement et de planification nous avons considéré un « CPE type » d'une capacité de production de 600 m³/jour ou 37,5 m³/heure en considérant en moyenne 16 heures de pompage par jour comme le pratique l'ONEA. Ce « CPE type » pourra, en appliquant les cibles de consommation et de niveau de service en 2030, couvrir une population d'environ 30 000 personnes. On estime qu'une telle population cible permettra d'amortir et de rentabiliser au mieux les investissements nécessaires au développement d'un SAEP à partir d'un CPE.

Si toutefois, dans l'opérationnalisation de la planification, des critères socio-économiques, techniques et de distance ne permettent pas d'atteindre ou de dépasser cette population cible à partir d'un seul CPE, il sera alors recherché des solutions alternatives viables (par exemple des CPE de plus petite taille ou encore des AEP isolés alimentés à partir d'une source d'eau classique rapprochée).

Le premier objectif de développement d'un SAEP à partir d'un CPE sera de satisfaire les besoins des villages sans accès à l'eau potable ou insuffisamment couverts et dont les besoins ne pourraient être satisfaits sans recours à une telle option (comme par exemple les villages situés dans des zones hydrogéologiques difficiles). Viendront ensuite les villages où le besoin concerne principalement l'amélioration/modernisation du niveau de service à travers des BF et des BP.

Les forages, équipés de pompes électriques, seront reliés à une bache de reprise et l'eau est refoulée vers un ou plusieurs châteaux d'eau. Le CPE peut être aussi une bache alimentée par de l'eau de surface (barrage) préalablement traitée, ou encore un centre ONEA alimentant des villages situés à proximité.

Le calcul du nombre de CPE dans une commune consiste à :

- Estimer les besoins journaliers de la commune en eau potable à un horizon donné (2020, 2025 et 2030) en appliquant les hypothèses de desserte et les consommations spécifiques définies dans les tableaux 11 et 12 ci-avant ;
- Subdiviser ces besoins journaliers en « besoins CPE » (devant alimenter en eau potable les SAEP) et en « besoins PEM » ;
- Diviser ensuite les « besoins CPE », exprimés en m³/jour par 600 et arrondi vers le haut, on obtient le nombre de CPE à construire à un horizon donné (2020, 2025 et 2030).

Le nombre de CPE consolidé à l'échelle régionale est présenté dans le tableau 13 ci-après.

Le CPE constitue un élément du patrimoine de la Commune ou de l'intercommunalité cédé par l'Etat tout comme les autres ouvrages hydrauliques. Sa gestion sera assurée, au même titre que le reste du système d'adduction d'eau, par un opérateur privé sur la base d'un contrat de gestion

On prévoira, pour les CPE, des dispositifs spécifiques de protection et de renouvellement de la ressource : périmètres de protection en grillage ou haies vives, aménagements amont (CES) favorisant l'infiltration des eaux pluviales.

Sources d'énergie

Afin d'optimiser les coûts de revient de l'eau potable et limiter les impacts environnementaux du programme, on privilégiera les énergies renouvelables et le réseau électrique.

Dans ce sens, l'option d'alimenter les CPE avec de l'énergie solaire sera envisagée en priorité et autant que peut se faire. Grâce au Programme Régional Solaire (PRS) initié depuis les années 80, le Burkina a acquis une grande expérience d'exploitation de l'énergie solaire pour l'AEP. De plus, la baisse continue des prix des panneaux solaires rend solution de plus en plus intéressante.

Le réseau électrique de la SONABEL ou des autres producteurs d'électricité devrait suppléer/compléter le solaire là où cela est rendu nécessaire. En 2013, la SONABEL compte 256 localités électrifiées¹³, soit plus de 2/3 des communes. Tous les chefs-lieux des provinces sont électrifiés. La fourniture d'électricité aux CPE devrait être possible dans un bon nombre des cas. Une synergie et/ou un projet concerté avec le secteur de l'énergie devra être recherché à cet effet.

¹³ Source : SONABEL/FDL citée par INSD

L'utilisation des générateurs thermiques autonomes ne devra être envisagée qu'en dernier ressort ou en couplage avec le solaire.

Le réseau de distribution

À partir du château d'eau du CPE l'eau doit être amenée, de façon gravitaire de prédilection, vers les points de desserte que sont les BF et les BP. Au stade actuel de la planification où l'emplacement exact des CPE vis-à-vis des points de desserte n'est pas connu, la longueur des conduites a été calculée de façon empirique à partir du nombre de personnes à desservir. Il est généralement admis que le nombre de personnes desservies par km de conduite augmente avec la densification de l'habitat. La littérature donne ainsi des valeurs entre 500 personnes par km de conduite (habitat fortement dispersé) et 5.000 personnes par km de conduite (milieu urbanisé). Nous avons appliqué des taux de 750 (2015-2020) ; 1 000 (2021-2025) et 1 500 (2026-2030) personnes desservies par km de conduite. À partir du nombre de personnes à desservir la longueur des conduites a été calculée. Après les premières réalisations multi-villages ces paramètres devront être actualisés et peaufinés en fonction des expériences vécues.

La longueur des conduites est présentée dans le tableau 13 ci-après.

Les points de desserte

L'approvisionnement en eau potable s'effectue à partir des BF et BP. Un BP dessert 10 personnes et une BF en dessert 500.

Les nombres de BF et BP à réaliser sont présentés dans le tableau 13 ci-après.

Tableau 13 : réalisations physiques du PN AEP à l'horizon 2030 (milieu rural)

Période	CPE, nombre	Distribution, km	BF, nombre	BP, nombre	nouveaux PMH, nombre	réhabilitation PMH, nombre	réhabilitation et mise à niveau AEPS, nombre
2016 - 2020	87	2.920	5.061	108.457	4.950	3.899	225
2021 - 2025	150	4.339	2.893	289.276	3.075	2.731	86
2026 - 2030	234	4.169	623	596.815	1.332	2.797	86
Total 2016 - 2030	471	11.428	8.577	994.548	9.358	9.427	397

Les nouveaux forages équipés de pompes à motricité humaine (PMH)

Bien que le programme ambitionne, à l'horizon 2030, de faire diminuer la proportion de la population rurale desservie par PEM à 20% (91% en 2015), il y aura, en 2030, toujours environ 3 500 000 personnes desservies par des PMH. Il s'agira des petits villages et hameaux éloignés des CPE dont la demande croissante en eau ne pourra être couverte qu'à travers la réalisation de nouvelles PMH. Il est estimé qu'entre 40% (2020) et 15% (2030) de la « demande en eau PEM » sera couverte par la réalisation de nouveaux PMH. Le reste de la demande étant couverte par les PMH existantes. Le nombre de nouvelles PMH à réaliser est présenté dans le tableau 13 ci-avant.

Les réhabilitations et mises à niveau des infrastructures existantes (PMH, AEPS)

En fin 2015, il y a enregistré dans la BD-INO :

- 653 AEPS communautaires, dont 102 en panne et 551 fonctionnelles ;

- 284 PEA communautaires, dont 47 en panne et 237 fonctionnels ;
- 48 699 PEM communautaires, dont 5 487 en panne et 43 212 fonctionnels.

La réhabilitation des PEM et la réhabilitation et la mise à niveau des AEPS / PEA devront permettre d'améliorer le taux d'accès de façon rapide et à un coût raisonnable. Il est prévu :

- la réhabilitation de 75% des PEM en panne et la réhabilitation et la mise à niveau d'environ 225 AEPS /PEA lors de la période 2016 – 2020 ;
- la réhabilitation de 5% du parc des PEM et la réhabilitation et la mise à niveau de 10% du parc des AEPS/PEA pour la période 2021 – 2025 ;
- la réhabilitation de 5% du parc des PEM et la réhabilitation et la mise à niveau de 10% du parc des AEPS/PEA pour la période 2026 – 2030.

Les détails de la planification et de la budgétisation des ouvrages AEP (hors périmètre ONEA), par région et par phase, sont présentés en Annexe 2.

Le coût prévisionnel des investissements AEP en milieu rural

Les hypothèses formulées ci-dessus en termes de i) taux d'accès ; ii) niveaux de service ; iii) consommations spécifiques ; iv) nombres d'usagers par BF et BP ; v) taux régionaux d'accroissement de la population en milieu rural ; vi) nombre de personnes desservies par km de réseau de distribution etc. ont permis de calculer les coûts globaux et rapportés à une personne par phase, par région et pour le Burkina Faso à partir des coûts unitaires en vigueur au Burkina Faso. Le tableau 14 ci-après présente le récapitulatif pour le niveau national.

Le coût global des investissements (y compris 15% « études et contrôle » et 10% « mise en œuvre CGES ») s'élève à 824 milliards de francs CFA ou encore 88 754 francs CFA par personne nouvellement desservie. Le programme permettra l'atteinte de l'accès universel à l'eau potable et l'augmentation du niveau de service. Ainsi, 9 923 371 personnes seront desservies par des BP et 3 519 239 par des BF, dont 4 158 414 préalablement desservies par des PEM.

Les réalisations physiques concernent i) 471 CPE ; ii) 11 428 km de réseau de distribution ; iii) 8 579 BF ; iv) 994 548 BP ; v) 9 358 nouveaux PMH ; vi) 9 775 réhabilitations de PMH et vii) 419 réhabilitations et mises à niveau d'AEPS.

Tableau 14 : récapitulatif du coût des investissements AEP en milieu rural, période 2015 – 2030

Horizon	Population rurale	Population desservie										éléments de coût		
		total	taux d'accès (%)	par PEM		par Systèmes d'Adductions d'Eau Potable (SAEP)						coût, FCFA	coût en FCFA / personne	Commentaire
				nombre	%	total, nombre	total, %	BF, nombre	BF, %	BP, nombre	BP, %			
2015	13.053.250	8.475.591	65%	7.710.371	91%	765.220	9%	743.110	97%	22.110	3%			
2020	14.442.877	11.040.959	76%	7.425.740	67%	3.615.219	33%	2.530.653	70%	1.084.566	30%	207.023.107.121	80.699	concerne la desserte de 2.565.368 personnes et l'augmentation du niveau de service (la desserte de 1.787.543 personnes par BF et de 1.062.456 personnes par BP, dont 284.631 préalablement desservies par PEM)
2025	16.003.783	14.104.956	88%	6.150.299	44%	7.954.657	56%	3.977.328	50%	3.977.328	50%	264.749.977.250	86.407	concerne la desserte de 3.063.997 personnes et l'augmentation du niveau de service (la desserte de 1.446.675 personnes par BF et de 2.892.763 personnes par BP, dont 1.275.441 préalablement desservies par PEM)
2030	17.759.787	17.759.787	100%	3.551.957	20%	14.207.830	80%	4.262.349	30%	9.945.481	70%	352.233.339.044	96.375	concerne la desserte de 3.645.832 personnes et l'augmentation du niveau de service (la desserte de 285.020 personnes par BF et de 5.968.152 personnes par BP, dont 2.598.341 préalablement desservies par PEM)
2015 - 2030		9.284.196		-4.158.414				3.519.239		9.923.371		824.006.423.415	88.754	
	nouvellement desservi				PEM			BF		BP	check			
	2016 - 2020 :	2.565.368			-284.631			1.787.543		1.062.456	2.565.368	OK		
	2021 - 2025 :	3.063.997			-1.275.441			1.446.675		2.892.763	3.063.997	OK		
	2026 - 2030 :	3.654.832			-2.598.341			285.020		5.968.152	3.654.832	OK		

Milieu urbain

A l'instar du précédent programme, l'ONEA est responsable de la mise en œuvre du volet urbain du PN AEP 2030. À ce titre, il reçoit pour mission de : (i) assurer la mobilisation des financements requis pour le volet urbain du PN AEP 2030 ; (ii) le développement et l'amélioration du service public de l'eau et la création des conditions de l'équilibre financier de ce service public ; (iii) et enfin, le développement d'une approche de mise en relation adaptée avec les communes.

Les plus grands défis auxquels l'ONEA devra répondre dans les 15 ans à venir concernent :

- i. l'accroissement des investissements et le développement des infrastructures dans le domaine de l'AEPA pour faire face à la demande croissante ;
- ii. La mobilisation de la ressource en lien avec l'évolution de la croissance démographique, l'explosion des densités urbaines, l'étalement horizontal de l'habitat et la difficulté technique de cette mobilisation elle-même couplée au changement climatique, de l'indisponibilité et du coût de l'énergie ;
- iii. L'amélioration de la gestion durable de la ressource ;
- iv. Le maintien de l'équilibre financier (besoin croissant de nouveaux investissements pour faire face aux nouveaux défis, l'augmentation inéluctable des coûts d'exploitation et des charges, énergétiques notamment, les investissements dans les villes émergentes,...) ;
- v. Le maintien de la même qualité de l'eau pour tous, et sur tout le territoire, dans un contexte de croissance démographique, de déficit de mobilisation des ressources en eau pour les besoins des populations, d'urbanisation, d'insuffisance d'assainissement, de pollution de la ressource en eau des dégâts causés par l'agriculture, les exploitations minières ou l'orpaillage.

Pour atteindre sa Vision à l'Horizon 2030, l'ONEA doit atteindre les objectifs majeurs structurants suivants en matière d'AEP à l'horizon 2030 :

- v. un taux d'accès à l'eau potable égale à 100%, avec continuité et qualité 24h/24 ;
- vi. des performances opérationnelles et une meilleure qualité de service aux clients ;
- vii. un prix de l'eau abordable pour tous ;
- viii. une société qui reste saine économiquement et financièrement.

Les chiffres ci-après permettent de situer les enjeux que recouvrent ces objectifs :

- iv. population desservie en eau croissant de 3,5 millions à plus de 8 millions d'habitants ;
- v. construction de près de 10 000 km de réseau d'eau, 70 000 m³ de réservoirs et 250 000 m³/jour de capacité de production.

Par ailleurs, la recherche de l'équité et l'engagement du Burkina à aller à l'accès universel à l'eau potable, conduiront l'ONEA à étendre ses réseaux dans les villages qui sont rattachés aux communes où il intervient, dans la limite d'un rayon d'environ 5 km et des villages de plus de 2 000 habitants. Cela concernera également les zones non loties des centres urbains. En outre, dans le cadre de la création de centres de production, l'ONEA pourra desservir les villages traversés par les conduites de refoulement. L'ONEA agira en tant que maître d'ouvrage délégué pour le compte de la commune. Une délégation pour l'exploitation des installations qui prendra la forme la plus appropriée pour la commune pourra être faite à l'ONEA ou à un opérateur privé.

Developpement des infrastructures

Périmètre de couverture et population desservie

A la fin 2015, le périmètre de l'ONEA couvrira 57 centres avec une population totale desservie estimée à 4 043 176 sur un total de 4 576 719. Au cours des quinze prochaines années il est prévu d'équiper 20 villes supplémentaires (voir au tableau 15 ci-dessous). La population totale desservie à cet horizon serait alors de plus de 8 millions d'habitants.

Tableau 15 : les 20 nouveaux centres ONEA à équiper dans la période 2016-2020.

N	Région	Province	Communes	Village	Population 2015
1	HAUTS-BASSINS	HOUET	Bama	Bama	63.471
2	HAUTS-BASSINS	HOUET	Toussiana	Toussiana	13.407
3	HAUTS-BASSINS	HOUET	Dandé	Dandé	16.664
4	CENTRE-NORD	SANMATENGA	Boussouma	Boussouma	11.207
5	CENTRE-NORD	SANMATENGA	Barsalogo	Barsalogo	13.793
6	CENTRE-NORD	SANMATENGA	Korsimoro	Korsimoro	20.107
7	CENTRE-NORD	SANMATENGA	Mané	Mané	14.442
8	CENTRE-NORD	NAMENTENGA	Yalgo	Yalgo	16.809
9	CENTRE-NORD	BAM	Rollo	Rollo	24.170
10	CENTRE-EST	BOULGOU	Bagré	Bagré	15.247
11	CENTRE-EST	BOULGOU	Beguedo	Beguedo	20.103
12	CENTRE-OUEST	SANGUIE	Ténado	Ténado	4.381
13	CENTRE-OUEST	BOULKIEMDE	Imasgo	Imasgo	14.830
14	CENTRE-OUEST	BOULKIEMDE	Kindi	Kindi	11.381
15	CENTRE-OUEST	BOULKIEMDE	Kokologho	Kokologho	16.274
16	CENTRE-SUD	NAHOURI	Tiebele	Korabié	16.986
17	CENTRE-SUD	ZOUNDWEOGO	Gonboussougou	Gonboussou	31.213
18	SAHEL	YAGHA	Mansila	Mansila	16.750
19	PLATEAU CENTRAL	GANZOURGOU	Mogtédo	Mogtédo	23.627
20	CASCADES	COMOE	Soubakaniedougou	Soubakaniedougou	13.702

Critères de planification

La consommation spécifique est l'un des principaux critères de planification. Pour le PN-AEPA à l'horizon 2015, il était fixé à 57 litres par personne et par jour au Branchement Particulier (BP) et à 37 litres par personne et par jour à la Borne Fontaine (BF). Au cours des cinq dernières années la consommation spécifique a oscillé entre 49 et 46 litres par personne et par jour au BP, et sur la période 2002 à 2014 elle a globalement baissée de 57 à 46 l/pers/j. Dans ces conditions il est justifié de reconduire les chiffres de consommation spécifique du PN-AEPA pour les quinze prochaines années car les nouveaux abonnés qui se raccordent de nos jours ont généralement une consommation mensuelle inférieure à 10 m³ (un peu plus que la première tranche de 8 m³).

Les mesures d'investissement dans le cadre du PN-AEP auront également pour objectif d'accroître substantiellement le taux de personnes desservis par BP au détriment des BF. La répartition en fin 2014 est de 61% pour les BP et de 27% pour les BF. Au regard du taux de 22% environ de personnes qui n'ont pas encore accès à l'eau potable en fin 2014, un objectif de 80% et 20% semble réaliste en fin 2030 avec l'hypothèse d'un accès universel à l'eau.

Stratégie de développement des infrastructures

Le développement des infrastructures durant les quinze prochaines années est envisagé selon une stratégie « novatrice » qui est la construction de Centre de Production d'Eau (CPE) à même de desservir durablement plusieurs villes. Les CPE visent un triple objectif : celui de la résolution du déficit chronique de ressource en eau dans plusieurs villes actuellement desservies, l'optimisation de la production à travers une mutualisation des moyens et la desserte des villes aussi bien rurales qu'urbaines traversées lors du transport de l'eau entre le CPE et les principales villes à alimenter. Les CPE concerneront indifféremment des villes actuellement équipées et des villes retenues pour être équipées dans le cadre du programme.

Pour sa mise en œuvre la stratégie des CPE nécessite de disposer de ressources en eau consistante du type eau de surface à mobiliser par un barrage ou eau souterraine de nappe sédimentaire. En effet à l'état actuel des connaissances du contexte hydrogéologique du pays, seules les nappes de zone sédimentaire qui représentent environ 20% du potentiel du pays présenteraient des garanties en termes de débit d'eau exploitable et de pérennité. Cependant la construction de CPE à partir de forages exploitant des nappes de zones du socle cristallin ne sont pas à écarter si toutefois le programme prioritaire de reconnaissance de la ressource aboutissait à des résultats concluants. Ce serait alors une alternative intéressante à la mobilisation d'eau de surface pour les CPE envisagés en zone de socle cristallin.

Du fait de la contrainte de la ressource en eau, la mise en place des CPE ne pourra se faire que de façon progressive et cela en fonction de la mobilisation des financements avec le risque de ralentir l'extension du périmètre des villes couvertes.

A ce jour seul le CPE de Guitti destiné à l'AEP de la ville de Ouahigouya ainsi que d'une vingtaine de villages situés sur le parcours de la conduite Ouahigouya – Guitti est relativement bien connu en termes de caractéristiques techniques, même si celles-ci restent à être actualisées. Ce CPE sera construit sur le site du barrage de Guitti dont la mise en eau n'est pas encore réalisée.

Les autres CPE envisagés et pour lesquels les données de base restent à être définies sont :

- Le CPE de Yakouta à partir du barrage du même nom : outre la ville de Dori et sa périphérie rurale qui sont actuellement desservies, ce barrage serait à mesure d'alimenter d'autres localités classées en milieu rural ou urbain dans la Région du Sahel (Gorom Gorom, Essakane, Falangountou, etc..) ;
- Le CPE de Banfora : envisagé principalement pour sécuriser la desserte de Niangoloko où la ressource en eau souterraine est chroniquement déficitaire, ce CPE devra permettre d'alimenter d'autres localités de la Région des Cascades ;
- Le CPE de Toessé (site du barrage Oumarou KANAZOE) : ce CPE se présenterait comme une alternative à la ressource en eau souterraine particulièrement faible dans cette région du pays où se trouvent les villes de Boussé, Gourcy et Yako actuellement desservies par l'ONEA. Des localités en devenir comme Laye pourraient également être connectées à ce CPE.
- Le CPE à partir du futur barrage de Sanghin : ce CPE qui reste conditionné à la construction du barrage vise à résoudre le déficit de ressource en eau de villes actuellement équipées dans la région Est du pays (Koupèla, Pouytenga, Zorgho, Boulsa et Bogandé) ;
- Le barrage de Bagré offre également la possibilité de créer un CPE qui va desservir les villes de la région dont Tenkodogo permanemment déficitaire et des villes comme Bagré, Bittou et Garango qui connaissent une forte poussée démographique.
- Le CPE de la région de Djibo où il est prévu la construction d'un barrage d'une capacité de 35 millions de mètre cube. Ce CPE pourra prendre en charge les villes de Djibo, Titao, Arbinda etc.

Les CPE ci-dessus énumérés exploiteront des eaux de surface mobilisées par des barrages existants ou à construire. D'autres CPE sont également envisagés à partir de ressources en eau souterraine.

C'est par exemple le cas de Bobo-Dioulasso où l'immense potentialité de la bordure Sud-Est du bassin sédimentaire de Taoudéni (toutefois non encore suffisamment explorée) permet d'envisager la construction d'un CPE susceptible d'alimenter plusieurs localités.

La ville de Dédougou qui repose également sur un bassin sédimentaire présentant des similitudes sur le plan géologique avec la bordure Sud-Est du bassin de Taoudéni pourrait également être le site d'un CPE qui va permettre d'optimiser la production par l'interconnexion de Dédougou et Nouna et de satisfaire la demande en eau des villes et villages environnants.

La mise en œuvre de la stratégie des CPE nécessitera cependant un investissement financier considérable parce qu'il met en jeu la construction de gros ouvrages de génie civil (stations de traitement, stations de pompage, réservoirs) ainsi que des conduites de gros diamètre et de longueurs relativement importants. A cette principale contrainte d'ordre financier s'ajoute une autre liée à la capacité technique du secteur privé burkinabè qui est estimée moyenne mais qui pourra toutefois être contournée en ouvrant les appels d'offres aux entreprises extérieures. En tout état de cause le développement des CPE, pour les cas où la ressource en eau est déjà mobilisée, se fera progressivement sur les quinze années du programme sachant que les premières années seront consacrées à l'instruction des projets et à la mobilisation des financements. Les projets de CPE pour lesquels la ressource en eau n'est pas encore mobilisée resteront tributaire d'autres programmes du secteur de l'eau.

Il existe quelques risques dans la mise en œuvre de la stratégie des CPE à ne pas négliger. Il faut en effet compter avec des facteurs sociologiques tels que les relations entre les communautés qui ne sont pas forcément favorables au partage d'une ressource en eau qui serait située sur le territoire d'un des villages impliqués dans le CPE. La gestion intégrée des ressources en eau de surface telles que les barrages qui attirent toujours plusieurs catégories d'utilisateurs apparaît également comme un défi à relever pour le succès de la stratégie des CPE. C'est autant de risques à maîtriser dans la mise en œuvre de la stratégie.

La desserte des zones d'habitat informel

La desserte en eau des zones d'habitat informel devra constituer également un axe de développement du service de l'eau potable en milieu urbain dans le cadre du PN-AEP. En fin 2015, on dénombrait dix quartiers non lotis sur les villes de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Houndé équipés de réseaux desservant un total d'environ deux cent mille personnes. Dans le cadre de la phase 2 du projet Ziga d'autres quartiers non lotis devraient être équipés. L'équipement du centre ville de Djibo constitué de quartiers traditionnels non lotis pourrait également être envisagé dans le cadre du passage à l'échelle de la stratégie d'AEP des zones non loties. Toutefois ce passage à l'échelle va nécessiter de maîtriser parfaitement les implications de la stratégie sur le plan tarifaire de sorte à ne pas compromettre l'équilibre du secteur.

Etude préparatoires pour les investissements du post 2030

En plus des réalisations physiques il est opportun que les solutions pour pérenniser l'AEP de certaines grandes villes après 2030 soient étudiées de sorte à engager la mobilisation des financements nécessaires avant l'échéance du post OMD. En effet ce n'est que par cette mesure d'anticipation que l'ONEA pourra éviter dans ces villes les risques de pénurie d'eau prolongée aux conséquences imprévisibles compte tenu du nombre d'habitants.

Les villes concernées par ces études de pérennisation de l'AEP en vue de définir les investissements à réaliser à la suite du post OMD sont : la ville de Ouagadougou où la capacité maximale du barrage de Ziga ne pourrait plus faire face à l'accroissement de la demande après 2030. La situation de Bobo-

Dioulasso devrait également être clarifiée en vérifiant au regard des potentialités du bassin sédimentaire de Taoudéni s'il est nécessaire de mobiliser des ressources en eau additionnelle. Koudougou fait aussi partie des villes où il n'y a pas de visibilité pour l'après 2030 au regard de la pression sur le Mouhoun qui par ailleurs subit un phénomène d'ensablement inquiétant. La liste des villes pour lesquelles des études devraient être menées dans le cadre du post OMD en vue de définir les investissements à réaliser après 2030 pourrait s'allonger avec une meilleure connaissance sur les capacités des CPE envisagés dans le poste OMD.

Mesures d'optimisation de l'exploitation

L'ONEA fait et fera de l'optimisation de l'exploitation un axe à part entière de sa stratégie de développement du service de l'eau potable au cours des quinze prochaines années. En effet l'équilibre du secteur ne peut être assuré uniquement par la tarification. Il importe de maîtriser les charges par une stratégie bien conçue qui met l'accent sur l'optimisation de tous les maillons de l'exploitation.

La réduction des pertes d'eau

Les pertes d'eau constituent une problématique d'actualité dans le secteur de la distribution d'eau potable en Afrique. L'ONEA a élaboré sa stratégie de réduction des pertes d'eau et entend la mettre en œuvre progressivement sur l'ensemble de son périmètre. Elle comprend l'amélioration du comptage, la sectorisation des réseaux, l'installation d'appareils de gestion de la pression sur le réseau etc. Le rendement du réseau était de 81,7% en fin 2014. L'objectif est d'atteindre et maintenir un rendement de 83% jusqu'en 2030 et ce en tenant compte du linéaire de réseau qui s'ajoutera. Le benchmarking des sociétés d'eau montre qu'un tel objectif constitue un excellent niveau de maîtrise des pertes d'eau.

L'optimisation des consommations d'énergie

L'optimisation des consommations d'énergie englobe aussi bien les économies d'énergie à travers l'emploi d'équipement de pompage à haut rendement que la recherche de sources alternatives dont en particulier les énergies renouvelables. Une expérimentation de l'utilisation de l'énergie solaire est en cours sur quelques sites de production (Ziga, Ouahigouya, Boulsa, Gourcy, etc..) avec l'accompagnement de l'Union Européenne. En fonction des résultats qu'elle va produire, cette expérimentation devrait déboucher sur une application à une échelle plus large.

L'optimisation du traitement

Le développement de cet axe vise à assurer une parfaite maîtrise des charges liées au traitement de l'eau face aux risques, de plus en plus manifestes, de dégradation de la qualité des eaux brutes.

Instrumentation du réseau

L'instrumentation des réseaux des grandes villes comme Ouagadougou et Bobo-Dioulasso est un objectif à réaliser à plus ou moins brève échéance. L'instrumentation permettra une meilleure maîtrise du réseau avec pour finalité de réagir de manière plus optimale aux cas de dysfonctionnement.

L'optimisation de la filière gestion clientèle

Elle englobe l'amélioration du comptage chez les abonnés à travers l'utilisation d'équipements plus performants, la fiabilisation et l'optimisation des relevés, le développement des moyens de paiement électroniques et la coopération avec les structures financières pour faciliter les paiements.

Mesures de renforcement de l'approche service

Durabilité et continuité du service de l'eau

La réforme du système de gestion des infrastructures hydrauliques en milieu rural et semi urbain a été adoptée en novembre 2000¹⁴, afin d'apporter une réponse aux limites de la gestion du type communautaire des ouvrages d'AEP. Les outils d'application ont été adoptés par le Comité National de Pilotage du PN AEPA¹⁵. Sa mise en œuvre et sa généralisation restent néanmoins toujours à parfaire¹⁶ mais elle est essentielle pour assurer la durabilité et la continuité du service de l'eau.

En sus de la réforme, la mise en œuvre des mesures suivantes devrait contribuer à la durabilité et à la continuité du service de l'eau :

- la promotion des branchements privés, favorisant l'accès universel à l'eau potable¹⁷ ;
- une tarification adaptée : plus que la téléphonie mobile qui s'est implantée jusque dans les villages les plus reculés, le service de l'eau doit reposer sur une tarification qui assure le recouvrement des coûts en restant abordable pour tous ;
- la promotion du PPP à travers l'implication d'opérateurs privés/ONGs dans la gestion des infrastructures d'AEP ;
- la participation des usagers de l'eau ;
- le respect des normes de potabilité.

Les principes qui sous-tendent le service de l'eau

Caractère social de l'eau

Au terme de la loi d'orientation relative à l'eau, la distribution des ressources en eau devra, à tout moment, tenir compte des besoins sociaux et économiques des populations et l'alimentation en eau potable des populations demeure, dans tous les cas, l'élément prioritaire dans l'allocation des ressources hydrauliques. L'eau s'impose comme un bien social et l'accès à l'eau potable pour toutes les couches sociales est un droit. Sa fourniture aux populations constitue une mission de service public pour l'Etat.

Valeur économique de l'eau

L'eau potable est un bien économique et sa disponibilité permanente nécessite l'existence de moyens adéquats pour assurer la maintenance. Aussi, un système permettant d'assurer un bon recouvrement des recettes devra être mis en place par la vente de l'eau.

Politique tarifaire et facilitation de l'accès des plus pauvres et des personnes vulnérables au service de l'eau

Le service de l'eau doit reposer sur une tarification qui assure le recouvrement des coûts de fonctionnement tout en restant abordable pour tous. Les modalités et règles de paiement sont définies en fonction des possibilités des usagers, pour les encourager à payer régulièrement et garantir ainsi l'équilibre financier entre recettes et dépenses.

Pour ce faire, des réflexions ont été entamées au niveau sectoriel et ont abouti à un nombre de propositions dont¹⁸ :

¹⁴ Décret n° 2000-514/PRES/PM/ MEE

¹⁵ 21 novembre 2008

¹⁶ Voir les rapports d'évaluation du PN AEPA 2015

¹⁷ Il a été constaté que les branchements particuliers favorisent le paiement de l'eau

¹⁸ "Etude de ciblage et modalités d'inclusion des pauvres et vulnérables dans les programmes AEPA Post 2015, DGRE/WSP, novembre 2014 " et "Politique tarifaire de l'eau potable en milieu semi-urbain, DGRE/WSP, septembre 2015"

- Le développement et la consolidation de systèmes locaux d'entraide ;
- La mise en place de fonds locaux de solidarité alimentés par des prélèvements effectués auprès des délégataires de l'eau tant au niveau rural que urbain et/ou par des contributions de la diaspora ;
- La promotion de la solidarité entre le milieu urbain et le milieu rural ;
- L'exploration d'autres formes de subventions croisées en faveur du secteur AEP ;
- Le développement des compétences locales à même de faire des vérifications périodiques de l'accès des pauvres et vulnérables aux services AEPA et du suivi des indicateurs d'accès des pauvres et vulnérables aux services AEPA.

Des lignes directrices d'identification et de ciblage des pauvres et vulnérables dans les programmes AEPA ont par ailleurs été intégrées dans le guide d'élaboration des Plans Communaux de Développement (PCD-AEPA).

Pour permettre l'opérationnalisation de ces propositions, le PN-AEP prévoit les activités suivantes :

- Adoption et l'application d'une péréquation des prix adaptée à un système de gestion durable des infrastructures (politique tarifaire en milieu semi-urbain) ;
- Organisation d'un dialogue social sur le prix de l'eau au niveau régional et national (concertations) ;
- Accompagnement des communes pour l'identification de solutions locales d'inclusion des couches vulnérables dans l'esprit des recommandations ci-dessus.

Mesures de renforcement de l'hygiène

La promotion de l'hygiène dans le secteur de l'eau passe par des actions d'IEC et se rapportera aux bonnes pratiques dans tout le cycle de l'eau, depuis le prélèvement jusqu'au stockage à domicile. L'hygiène dans les différents types de manipulations des points d'eau et l'environnement immédiat de ceux-ci seront également pris en compte. Pour les systèmes d'adduction d'eau, le programme d'IEC sur l'hygiène mettra l'accent sur la relation de l'utilisateur avec l'eau.

Le rapport d'évaluation à mi-parcours du précédent programme PN AEPA 2015 avait fait ressortir un décalage entre les activités d'IEC (dont ceux relatifs à l'hygiène) et la réalisation des ouvrages, ce qui peut devenir problématique à terme.

Surveillance de la qualité de l'eau distribuée

En plus des actions d'IEC pour sensibiliser les usagers sur les bonnes pratiques en matière de préservation de la qualité de l'eau depuis la source jusqu'au lieu de stockage à domicile, il convient de renforcer les activités de suivi et de surveillance de la qualité sanitaire de l'eau distribuée aux populations.

Pour ce faire, le programme préconise l'élaboration d'une stratégie nationale de surveillance de la qualité sanitaire de l'eau de consommation. Elle précisera/clarifiera les rôles et responsabilités des différents acteurs (Ministère de la Santé, Ministère en charge de l'Eau, Communes, distributeurs d'eau potable, etc) et indiquera les mesures de renforcement des capacités techniques ainsi que les outils à mettre en place pour une meilleure prise en charge de cette question à l'échelle nationale.

La question du genre

La participation des femmes et des autres groupes vulnérables (jeunes, migrants, etc.) à la gestion des ressources en eau et le profit qu'ils peuvent en tirer est souvent limitée. Pour parer à cette

situation, les AUE et les Cadres Communaux de coordination de l'eau et de l'assainissement doivent impliquer pleinement les structures représentatives des femmes, les jeunes et les minorités et migrants afin de prendre en compte leurs préoccupations en lien avec l'eau potable. Au niveau régional (comité régional de pilotage) et au niveau national (comité nationale de pilotage), cette même représentativité doit être recherchée notamment en ce qui concerne les femmes.

Renforcement de l'efficacité des acteurs sectoriels

Le changement de paradigme introduit par le PN-AEP ainsi que l'objectif d'un accès universel en 2030 ne peuvent se réaliser sans une amélioration significative de l'efficacité des acteurs sectoriels. Cela passe par un audit institutionnel du secteur en vue d'identifier les réformes à entreprendre et les actions de renforcement des capacités opérationnelles des acteurs.

Compte tenu de son caractère transversal, cet audit sera mené dans le cadre du programme gouvernance en collaboration avec tous les acteurs concernés. Le PN-AEP prévoit toutefois des activités et un budget pour contribuer à la mise en œuvre des recommandations de cet audit pour la partie concernant spécifiquement les acteurs du sous-secteur AEP.

2.4 Actions et produits attendus

Le tableau ci-après fait ressortir les actions et produits attendus dans le cadre du PN AEP 2016-2030.

Tableau 16 : Actions et produits attendus

Actions	Objectifs Opérationnel (OO)	Produits	Activités
A1. Mise en œuvre de l'accès universel à l'eau potable	OO 1: Assurer un accès universel des populations aux services d'eau potable conformément à l'approche fondée sur les droits humains (AFDH)	1. Tout le cycle de réalisation des ouvrages (programmation, intermédiation sociale, études, travaux) respecte les principes de l'AFDH	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sélection/priorisation des sites d'intervention en utilisant les outils sectoriels de programmation (PCD-AEPA, BPO et sa matrice d'arbitrage, etc.) de façon à garantir la performance et l'équité 2. Intermédiation sociale suivant le guide national intégrant les principes de l'AFDH
		2. La connaissance du potentiel des ressources utilisables pour l'eau potable est améliorée	<ol style="list-style-type: none"> 1. Inventaire des forages à grand débit dans les communes ; 2. Implantation des forages à grand débit pour les CPE alimentés à partir des eaux souterraines ; 3. Identification et définition des caractéristiques des sites d'eau de surface (barrages et cours d'eau) pouvant être exploités pour l'AEP ;
		3. Les infrastructures pour le développement du service de l'eau sont réalisées en milieu rural	<ol style="list-style-type: none"> 1. Étude et réalisation des CPE à partir d'eau de surface 2. Étude et réalisation des CPE à partir d'eaux souterraines 3. Étude et réalisation des systèmes d'adduction d'eau dans les communes 4. Étude et réalisation des systèmes d'adduction d'eau dans les villages rattachés aux communes 5. Étude et réalisation des AEPS additionnels dans les villages 6. Implantation et réalisation des PMH dans les villages ne pouvant être desservis par les systèmes d'AEP ; 7. Etude et extension des réseaux ONEA dans les villages rattachés aux centres ONEA
		4. Les infrastructures pour le développement du service de l'eau sont réalisées en milieu urbain (périmètre ONEA)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Développement des capacités de production, de stockage et de distribution ; 2. Création des nouveaux centres secondaires ;
		5. les AEPS sont réhabilités et mis à niveau et les PMH non fonctionnels sont réhabilités	<ol style="list-style-type: none"> 1. Intermédiation sociale 2. Réhabilitation des AEPS 3. Réhabilitation des PMH 4. Mise à niveau des AEPS

Actions	Objectifs Opérationnel (OO)	Produits	Activités
A2 Gestion du service public de l'eau	OO 2: Contribuer à la gestion durable des infrastructures d'AEP, dans le respect de l'accès universel au service de l'eau potable	1. Les outils/guides de gestion/suivi du service public de l'eau sont adaptés au nouveau contexte (service universel, AFDH, PPP) et appliqués	1. Actualisation et mise en œuvre de la réforme de gestion des ouvrages hydrauliques en l'adaptant aux principes d'accès universel à l'eau, d'équité avec un rôle plus affirmé et plus systématique de recours au secteur privé ;
		2. Le partenariat public-privé pour le développement du service public de l'eau est promu, en synergie avec le programme gouvernance	1. Adoption et mise en œuvre de la stratégie PPP sectorielle 2. Information/sensibilisation des opérateurs économiques et des autres acteurs du sous-secteur sur le PPP ; 3. Diffusion du guide PPP auprès des opérateurs économiques et des acteurs de l'eau potable ; 4. Accompagnement des maitres d'ouvrages dans la mise en place de dispositifs PPP
		3. La régulation du service public de l'eau est assurée	1. Etude et mise en place d'une régulation du service public de l'eau
		4. Des solutions sont étudiées et mises en œuvre pour favoriser l'accès au service pour les couches les plus vulnérables	1. Adoption et application d'une péréquation des prix adaptée à un système de gestion durable des infrastructures (politique tarifaire en milieu rural et semi-urbain) 2. Organisation d'un dialogue social sur le prix de l'eau au niveau régional et national (concertations) 3. Accompagnement des communes pour l'identification de solutions locales d'inclusion des couches vulnérables
		5. Les capacités des communes à jouer leur rôle de maitre d'ouvrage du service public de l'eau sont renforcées en synergie avec le programme gouvernance.	1. Mise en place en synergie avec le programme gouvernance, d'un accompagnement des communes pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle de maitre d'ouvrage du service public de l'eau
		6. L'intercommunalité pour le développement du service public de l'eau est promu en synergie avec le programme gouvernance	1. Organisation dans les 13 régions, des campagnes d'information/sensibilisation des communes sur l'intercommunalité, les dispositions légales et réglementaires, leurs importances pour le développement local et l'incitation des communes à la mutualisation ; 2. Relecture des critères d'allocation des ressources des transferts et intégrer dans ces critères des modalités pratiques qui prennent en compte l'équité, l'encouragement à l'efficacité et l'efficience, le regroupement pour les travaux et la mutualisation pour la gestion des ouvrages ; 3. Suivi et évaluation des processus d'intercommunalités mis en place pour vérifier leurs fonctionnalités et leurs efficacités d'actions.
		7. L'efficacité, l'efficience et la durabilité du service public de l'eau en milieu urbain sont	1. Poursuite des activités d'optimisation des charges d'exploitation

Actions	Objectifs Opérationnel (OO)	Produits	Activités
		assurées	
		8. La surveillance de la qualité de l'eau de consommation est assurée	<ol style="list-style-type: none"> 1. Elaboration d'une stratégie nationale de surveillance de la qualité de l'eau de consommation 2. Mise en œuvre la stratégie : élaboration des outils, renforcement des capacités techniques, Renforcement du réseau de laboratoire, mécanisme de financement perenne du fonctionnement du dispositif de surveillance
A3. Renforcement du cadre institutionnel et des instruments de gestion	OO 3 : Améliorer les capacités de pilotage et de gestion du sous-secteur	1. Les capacités des acteurs du sous-secteur AEP sont renforcées en synergie avec le programme gouvernance	1. Elaboration et mise en œuvre en lien avec le programme gouvernance, des actions de renforcement des capacités des acteurs du secteur AEP : publics, CT, ONG, privés
		2. Une stratégie de communication opérationnelle pour l'information, la sensibilisation de tous les acteurs du PNAEP est élaborée et mise en œuvre	1. Opérationnalisation d'une stratégie de communication pour l'information, la sensibilisation des acteurs stratégiques du PNAEP
		3. Un guide d'intermédiation sociale AEP intégrant l'approche AFDH est opérationnalisé	<ol style="list-style-type: none"> 1. Vulgarisation du guide 2. Suivi et capitalisation de l'application du guide IMS –AEP sur le terrain
		4. Les outils de programmation et de suivi-évaluation sectoriels sont opérationnalisés dans leur volet AEP, en synergie avec le programme gouvernance	<ol style="list-style-type: none"> 1. En synergie avec le programme gouvernance, contribution à l'opérationnalisation des outils de programmation et de suivi-évaluation 2. Elaboration d'un système de monitoring des principes de l'AFDH dans le cycle de réalisation des ouvrages y compris évaluation de l'accès des pauvres aux services d'eau potable

3 Cadre logique

Tableau 17 : Cadre logique du PN-AEP 2016-2030

LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES ET RISQUES
<p>Objectif stratégique : satisfaire durablement les besoins en eau potable de la population en quantité et en qualité</p>	I1 : Proportion de la population satisfaite par le service public d'eau potable	Rapports d'évaluation du PN-AEP	Instabilité politique pouvant perturber ou compromettre le fonctionnement de l'administration ou la mise en œuvre de l'aide au développement
	I2: Proportion du budget d'investissement AEP (hors ONEA) réalisée par les collectivités locales	Arrêtés de transfert	Instabilité politique pouvant perturber ou compromettre le fonctionnement de l'administration ou la mise en œuvre de l'aide au développement
		Budgets annuels du PN-AEP	
		Budgets communaux	
Rapports d'exécution du PN-AEP			
<p>Objectif opérationnel 1 : Assurer un accès universel des populations aux services d'eau potable conformément à l'AFDH</p>	I1: Taux d'accès à l'eau potable	Rapports d'exécution du PN-AEP	Instabilité sociale suite à la revendication de leurs droits par les citoyens
	I2 : Niveau d'intégration de l'AFDH dans le cycle de réalisation AEP	Rapports d'évaluation du PN-AEP	Volonté politique de favoriser l'accès au service public de l'eau aux couches les plus vulnérables de la population à travers notamment la mise en place d'une politique de tarification combinant la durabilité du service et la solidarité nationale
	I3 : Proportion de personnes vulnérables ayant un accès aux services durables d'AEP	Rapports d'exécution du PN-AEP	Volonté politique de favoriser l'accès au service public de l'eau aux couches les plus vulnérables de la population à travers notamment la mise en place d'une politique de tarification combinant la durabilité du service et la solidarité nationale

LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES ET RISQUES
Objectif opérationnel 2 : Contribuer à la gestion durable des infrastructures d'AEP, dans le respect de l'accès universel au service de l'eau potable	<u>I1</u> : Indice de continuité du service public de l'eau en milieu rural et urbain	Système d'information de la gestion du Service Public de l'Eau	Résistances aux réformes institutionnelles y compris la décentralisation
	<u>I2</u> : Proportion de systèmes d'AEP (milieu rural) gérés par un opérateur privé	Rapports d'exécution du PN-AEP	Résistances aux réformes institutionnelles y compris la décentralisation
	<u>I3</u> : Pourcentage de communes qui ont fait des accords d'intercommunalité	Rapports d'exécution du PN-AEP	Résistances aux réformes institutionnelles y compris la décentralisation
	<u>I4</u> : Rendement total des installations de l'ONEA	Rapports de performance de l'ONEA	Instabilité sociale suite à la revendication de leurs droits par les citoyens
Objectif opérationnel 3 : Améliorer les capacités de pilotage et de gestion du sous-secteur	<u>I1</u> : Taux de réalisation du budget du PN-AEP	Rapport performance PN-AEP	Résistances aux réformes institutionnelles y compris la décentralisation
	<u>I2</u> : Taux d'utilisation des outils de programmation, de mise en œuvre et de suivi-évaluation adaptés et disponible	Budgets sectoriels Rapports d'exécution du PN-AEP Rapports de programmation du PN-AEP	Résistances aux réformes institutionnelles y compris la décentralisation

4 Phases de mise en œuvre du programme

Le PN AEP est prévu pour se dérouler en trois phases opérationnelles de cinq (5) ans. Le programme prévoit la réalisation de plusieurs activités en fonction du milieu considéré.

Milieu rural

Les trois phases seront marquées par la réalisation progressive des investissements pour l'atteinte des objectifs visés et pour assurer l'accès universel à l'eau potable des populations. Ces phases se présentent comme suit :

Phase 1 (2016-2020) , « phase de démarrage » sera principalement marquée par :

- la mobilisation des ressources financières ;
- les études pour la recherche de la ressource en eau en vue de la réalisation des CPE ;
- la mise en œuvre de la feuille de route AMOC ;
- la poursuite du transfert des ressources de l'Etat aux communes ;
- le démarrage des réalisations pour passer le taux d'accès de 65 à 76% ;
- la poursuite de l'élaboration et la mise en œuvre des PCD-AEPA ;
- la mise en œuvre, en lien avec le programme gouvernance, des actions de renforcement des capacités des acteurs du secteur AEP ;
- l'étude et la mise en place d'une régulation du service public de l'eau ;
- l'adoption et l'application d'une péréquation des prix adaptée à un système de gestion durable des infrastructures ;
- l'élaboration d'une stratégie nationale de traitement et de surveillance de la qualité de l'eau de consommation
- l'évaluation de la première phase

Phase 2 (2021-2025), « développement des infrastructures » concernera pour l'essentiel sur :

- l'intensification des investissements pour faire passer le taux d'accès de 76% à 88% ;
- la poursuite de l'élaboration et de la mise à œuvre des PCD-AEPA ;
- la poursuite de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage communale en AEP ;
- l'intensification du transfert des ressources de l'Etat aux communes ;
- l'évaluation de la deuxième phase.

Phase 3 (2026-2030), « développement du service » va porter sur :

- l'intensification des investissements pour faire passer le taux d'accès de 88% à 100% ;
- la capitalisation et la consolidation des acquis du PN AEP 2016-2030 ;
- l'évaluation du programme ;
- la préparation du programme post ODD.

A ces réalisations il faut ajouter les activités transversales qui se dérouleront lors des trois phases et qui sont entre autre :

- l'actualisation et la mise en œuvre de la stratégie nationale de gestion des ouvrages hydrauliques en l'adaptant aux principes d'accès universel à l'eau, d'équité avec un rôle plus affirmé et plus systématique de recours au secteur privé ;
- l'accompagnement des maitres d'ouvrages dans la mise en place de dispositifs PPP ;
- l'accompagnement des communes pour l'identification de solutions locales d'inclusion des couches vulnérables ;
- le suivi et une évaluation des processus d'intercommunalités mis en place pour vérifier leurs fonctionnalités et leurs efficacités d'actions ;
- l'élaboration et la mise en œuvre, en lien avec le programme gouvernance, des actions de renforcement des capacités des acteurs du secteur AEP pour les deux dernières phases ;
- l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de communication opérationnelle pour l'information, la sensibilisation des acteurs du PN-AEP ;
- l'élaboration d'un système de monitoring des principes de l'AFDH dans le cycle de réalisation des ouvrages y compris évaluation de l'accès des pauvres aux services d'eau potable.

Milieu urbain

La planification en milieu urbain sera pilotée par l'ONEA. Les activités à mettre en œuvre concerneront entre autre la planification et l'identification des projets d'investissement structurants pour la création des centres de production, le renforcement des systèmes d'AEP existants et la création des 20 nouveaux centres programmés dans le cadre des ODD à travers la réalisation de bornes fontaines, d'extensions de réseaux, de branchements privés, de stations de traitement d'eau potable, de châteaux d'eau, de forages et la poursuite des activités d'optimisation des charges d'exploitation.

Des études pour la pérennisation de l'AEP dans les grandes villes comme de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso seront réaliser plus faire face à l'accroissement de la demande après 2030.

Le détail des investissements se trouve en annexe 3.

5 Ancrage institutionnel et dispositif de mise en œuvre

5.1 Coordination et pilotage du programme

La tutelle technique et administrative du PN-AEP 2030 sera assurée par le Ministère en charge de l'eau et la tutelle financière par le Ministère en charge des finances. Chacun de ces ministères est structuré en directions générales et centrales, en structures rattachées et de mission, en directions régionales dans les 13 régions du Burkina et en directions provinciales dans les 45 provinces.

Le dispositif de pilotage sera comme suit :

- Au niveau national un Comité National de Pilotage. Il sera conjoint avec le programme Gouvernance et le programme Assainissement des Eaux Usées et Excréta. Ce comité sera présidé par le Secrétaire Général du Ministère en charge de l'Eau. Les sessions de ce comité de pilotage conjoint seront précédées par des rencontres techniques préliminaires sur chaque programme ;
- Au niveau régional, il sera établi une déclinaison du comité national sous l'autorité du Gouvernorat de Région. Les directions régionales en charge de l'eau en assureront le secrétariat technique. Ce comité servira de cadre pour l'opérationnalisation d'un cadre unifié d'intervention permettant de fédérer et d'harmoniser les interventions des différents partenaires dans le respect des orientations stratégiques sectorielles ;
- Au niveau communal, le dispositif des Cadres Communaux de coordination de l'eau et de l'assainissement sera soutenu.

L'ONEA en tant structure en charge du volet urbain du programme fait partie intégrante du dispositif de coordination. Les sessions de son comité de supervision seront considérées comme des rencontres préparatoires aux rencontres techniques préliminaires précédant le comité de pilotage du PN-AEP.

Les comités de pilotage permettront d'impliquer, à l'échelle nationale et régionale, les différentes parties prenantes stratégiques de la mise en œuvre des programmes :

- Les autres ministères concernés ;
- Les collectivités territoriales ;
- Les organisations de la société civile (ONG et associations) ;
- Les opérateurs privés ;
- Les partenaires techniques et financiers.

5.2 Responsabilités des acteurs

Conformément aux activités prévues dans le programme gouvernance, d'importantes réformes institutionnelles sont attendues entre 2016 et 2020 en vue d'améliorer l'efficacité du secteur. La mise en œuvre du PN-AEP démarrera donc sur la base de la situation institutionnelle en fin 2015, puis s'adaptera à la nouvelle configuration institutionnelle issue de ces réformes.

Dans tous les cas, le cadre institutionnel permettra d'assurer d'une part l'appropriation et la mise en œuvre efficace du programme par les services de l'Etat dans le cadre de leurs missions régaliennes, et d'autre part, d'assurer les contributions efficaces des collectivités territoriales, du secteur privé et de la société civile dans leurs rôles respectifs.

Ainsi conformément à la politique nationale de décentralisation, un transfert progressif des compétences aux collectivités locales sera réalisé avec l'objectif de parvenir à un transfert intégral en 2030. Dans cette perspective, le phasage suivant est envisagé pour la maîtrise d'ouvrage des travaux hors périmètre ONEA :

Tableau 17 : Phasage de la maîtrise d'ouvrage

	2016-2020	2021-2025	2026-2030
Collectivités locales (communes, intercommunalités ou régions)	Réhabilitation des PMH		
	Extension / Réhabilitation des AEPS		
	Réalisation de forages équipés de PMH		
		Extension/Réhabilitation systèmes multi-villages	
		Réalisation de forages équipés d' AEPS	
			Réalisation de systèmes multi villages
Directions Régionales en charge de l'Eau	Réalisation des AEPS		
	Réalisation des systèmes multi villages		

Il faut préciser que les collectivités locales à qui la maîtrise d'ouvrage sera transférée ont la possibilité de contracter les services d'un maître d'ouvrage délégué qui pourra être l'ONEA ou tout autre opérateur public ou privé compétent.

En ce qui concerne le milieu urbain (périmètre concédé à l'ONEA), les dispositions du contrat plan avec l'Etat seront appliquées. De plus, l'ONEA renforcera ses protocoles de partenariat avec les communes concernées dans le sens d'une plus grande responsabilisation de celles-ci dans la planification du développement du service public de l'eau sur leur territoire.

Par rapport aux différents produits attendus du PN AEP, les responsabilités pendant la première phase se présentent comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Comme déjà indiqué en début de chapitre, les réformes institutionnelles prévues durant la phase 1 permettront de préciser/ajuster le schéma institutionnel pour les phases 2 et 3. :

Tableau 18: Responsabilités des acteurs pendant la phase 1 du programme

Actions	Produits	Structures responsables	Structures partenaires
A1. Mise en œuvre de l'accès universel à l'eau potable	1. Tout le cycle de réalisation des ouvrages (programmation, intermédiation sociale, études, travaux) respecte les principes de l'AFDH	Collectivités locales (communes, intercommunalités, régions)	Direction centrale en charge de l'AEP Directions Régionales en charge de l'eau Société civile Autres services déconcentrés contribuant aux objectifs de l'AEP
	2. La connaissance du potentiel des ressources utilisables pour l'eau potable est améliorée	Directions Régionales en charge de l'eau	Direction Centrale en charge des ressources en eau Agences de l'eau Collectivités locales
	3. Les infrastructures pour le développement du service de l'eau sont réalisées en milieu rural	Directions Régionales en charge de l'eau/collectivités locales	Direction Centrale en charge de l'AEP
	4. Les infrastructures pour le développement du service de l'eau sont réalisées en milieu urbain	ONEA	Collectivités locales Direction Centrale en charge de l'AEP Directions Régionales en charge de l'eau
	5. Les AEPS sont réhabilités et mis à niveau et les PMH non fonctionnels sont réhabilités	Collectivités locales	Directions Régionales en charge de l'eau
A2 Gestion du service public de l'eau	1. Les outils/guides de gestion/suivi du service public de l'eau sont adaptés au nouveau contexte (service universel, AFHD, PPP) et appliqués	Direction Centrale en charge de l'AEP	ONEA Directions Régionales en charge de l'eau Collectivités locales Société civile Secteur privé
	2. Le partenariat public-privé pour le développement du service public de l'eau est promu, en synergie avec le	Directions Régionales en charge de l'eau	ONEA Collectivités locales DGESS

Actions	Produits	Structures responsables	Structures partenaires
	programme gouvernance		Direction Centrale en charge de l'AEP Secteur privé
	3. La régulation du service public de l'eau est assurée	Direction Centrale en charge de l'AEP	ONEA Directions Régionales en charge de l'eau Collectivités locales Société civile Secteur privé
	4. Des solutions sont étudiées et mises en œuvre pour favoriser l'accès au service pour les couches les plus vulnérables	Direction Centrale en charge de l'AEP	ONEA Directions Régionales en charge de l'eau Collectivités locales Société civile Secteur privé
	5. Les capacités des communes à jouer leur rôle de maître d'ouvrage du service public de l'eau sont renforcées en synergie avec le programme gouvernance.	Directions Régionales en charge de l'eau	Collectivités locales Direction Centrale en charge de l'AEP ONEA DGESS
	6. L'intercommunalité pour le développement du service public de l'eau est promu en synergie avec le programme gouvernance	Direction Centrale en charge de l'AEP	DGESS ONEA Directions Régionales en charge de l'eau Collectivités locales
	7. L'efficacité, l'efficience et la durabilité du service public de l'eau en milieu urbain sont assurées	ONEA	Ministère en charge de l'eau Ministère en charge des finances Collectivités locales
	8. La surveillance de la qualité de l'eau de consommation est assurée	Ministère de la Santé	Directions Centrale et régionales en charge de l'AEP Directions centrales et régionales en charge de l'assainissement des eaux usées et excréta

Actions	Produits	Structures responsables	Structures partenaires
			Communes ONEA Délégataires du service public de l'eau
A3. Renforcement du cadre institutionnel et des instruments de gestion	1. Les capacités des acteurs du sous-secteur AEP sont renforcées en synergie avec le programme gouvernance	Direction Centrale en charge de l'AEP	DGESS ONEA Directions Régionales en charge de l'eau Collectivités locales Société civile Secteur privé
	2. Une stratégie de communication opérationnelle pour l'information, la sensibilisation de tous les acteurs du PNAEP est élaborée et mise en œuvre	Direction Centrale en charge de l'AEP	DGESS ONEA Directions Régionales en charge de l'eau Collectivités locales Société civile
	3. Un guide d'intermédiation sociale AEP intégrant l'approche AFDH est opérationnalisé	Direction Centrale en charge de l'AEP	DGESS ONEA Directions Régionales en charge de l'eau Collectivités locales Société civile
	4. Les outils de programmation et de suivi-évaluation sectoriels sont opérationnalisés dans leur volet AEP, en synergie avec le programme gouvernance	Direction Centrale en charge de l'AEP	DGESS ONEA Directions Régionales en charge de l'eau Collectivités locales

6 Suivi-évaluation

6.1 Description du dispositif

Le PN-AEP sera doté d'un outil de suivi-évaluation de ses performances. La matrice des indicateurs d'impacts et d'effets qui figure au chapitre 5.2 propose une première batterie d'indicateurs objectivement vérifiables. L'étude baseline qui sera déclenchée au démarrage du PN-AEP aura pour tâche d'analyser ces indicateurs, de les modifier/améliorer, de définir leur valeur au temps T0 (situation de référence) et les valeurs cibles à atteindre en fin de programme. Une attention particulière sera portée au suivi-évaluation de l'application de l'AFDH. Chaque fois que cela est possible les indicateurs intégreront les thèmes transversaux du programme. Cette étude définira également les procédures pratiques pour le suivi de ces indicateurs telles que le chronogramme des activités de SE, la répartition des responsabilités, les mécanismes de collecte de données, les outils à utiliser. La plateforme BD-INO sera intégrée dans le SSE. L'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) sera promue.

Dans le cadre du programme gouvernance, il est prévu la réalisation d'un manuel de suivi-évaluation intégré des programmes de la politique nationale de l'eau. Ce manuel a pour objectif d'harmoniser et de garantir la cohérence d'ensemble du suivi-évaluation des programmes du secteur, y compris le suivi-évaluation du PN-AEP. Il déterminera, en définitive, les indicateurs, les méthodes de calcul, les modalités d'exploitation et de diffusion de ces données. C'est donc sur la base de ce manuel que sera établie la structuration finale du suivi-évaluation du PN-AEP.

Deux évaluations externes intermédiaires, quinquennales (2021 et 2026) et une évaluation externe finale seront organisées. Ces évaluations permettront notamment de valider la pertinence et le bon fonctionnement du dispositif de SE et, au besoin, de proposer des modifications à ce dispositif.

6.2 Matrice des indicateurs de performance

Tableau 19 : Indicateurs de performance du PN-AEP

OBJECTIF STRATEGIQUE : satisfaire durablement les besoins en eau potable des populations en quantité et en qualité										
Indicateur de performance	Type	Mode de calcul	Unité	Valeur initiale	Cible 2030	Méthode de collecte des données	Niveau de désagrégation	Responsable de la collecte	Fréquence	Sources des données
<u>Indicateur 1</u> Proportion de la population satisfaite par le service public d'eau potable	Impact	<u>Numérateur</u> : Nombre de personnes se déclarant satisfaites <u>Dénominateur</u> : Echantillon total	%	A renseigner en 2016	>75	Enquête	Commune, région, national	DGESS	Tous les 5 ans	Rapports d'évaluation du PN-AEP

ACTION 1 : Mise en œuvre de l'accès universel à l'eau potable										
OBJECTIF OPERATIONNEL 1 : Assurer un accès universel des populations au service d'eau potable conformément à l'approche fondée sur les droits humains (AFDH)										
Indicateur de performance	Type	Mode de calcul	Unité	Valeur initiale	Cible 2030	Méthode de collecte des données	Niveau de désagrégation	Responsable de la collecte	Fréquence	Sources des données
<u>Indicateur 1 :</u> Taux d'accès à l'eau potable	Effet	<u>Numérateur</u> : nombre de personnes qui ont accès selon les normes nationales <u>Dénominateur</u> : population totale	%	A renseigner en 2016	100	Inventaire et enquêtes	National Régional Communal	Direction centrale AEP et DGESS	Annuelle	Rapport performance PN-AEP Annuaire statistique du secteur
<u>Indicateur 2 :</u> Niveau d'intégration de l'AFDH dans le cycle de réalisation AEP	Effet	<u>Numérateur</u> : Nombre de communes appliquant l'approche AFDH dans tout le cycle de réalisation AEP <u>Dénominateur</u> : Nombre total de communes	%	A renseigner en 2016	>75	Exploitation documentaire, enquêtes si nécessaire	Régional National	Direction centrale AEP et DGESS	Annuelle	Rapports de performance du PN-AEP Rapports d'évaluation du PN-AEP
<u>Indicateur 3 :</u> Proportion de personnes vulnérables ayant un accès aux services durables d'AEP	Effet	<u>Numérateur</u> : Nombre de personnes vulnérables qui ont accès au service d'AEP <u>Dénominateur</u> : Nombre de personnes vulnérables recensées	%	A renseigner en 2016	100	Enquêtes	National Régional Communal	Communes Directions régionales et centrale AEP + DGESS	Annuelle	Rapport performance PN-AEP Annuaire statistique du secteur

ACTION 2 : Gestion du service public de l'eau										
OBJECTIF OPERATIONNEL 2 : Contribuer à la gestion durable des infrastructures d'AEP, dans le respect de l'accès universel au service de l'eau potable										
Indicateur de performance	Type	Mode de calcul	Unité	Valeur initiale	Cible 2030	Méthode de collecte des données	Niveau de désagrégation	Responsable de la collecte	Fréquence	Sources des données
<u>Indicateur 2</u> : Proportion de systèmes d'AEP milieu rural gérés par un opérateur privé	Effet	<u>Numérateur</u> : Nombre de systèmes AEP en milieu rural gérés un opérateur privé <u>Dénominateur</u> : Nombre total de systèmes AEP en milieu rural	%	A renseigner en 2016	100	Exploitation documentaire	Commune, région, national	Direction centrale AEP/directions régionales en charge de l'eau/communes	Annuelle	Rapports de performance du PN-AEP
<u>Indicateur 4</u> : Rendement total des installations de l'ONEA	Effet	<u>Numérateur</u> : volume d'eau facturé (eau potable et eau brute) <u>Dénominateur</u> : volume d'eau brute exhauré	%	82%	83	Exploitation documentaire	National	ONEA	Annuelle	Rapports de performance de l'ONEA

ACTION 3 : Renforcement du cadre institutionnel et des instruments de gestion										
OBJECTIF OPERATIONNEL 3 : Améliorer les capacités de pilotage et de gestion du sous-secteur										
Indicateur de performance	Type	Mode de calcul	Unité	Valeur initiale	Cible 2030	Méthode de collecte des données	Niveau de désagrégation	Responsable de la collecte	Fréquence	Sources des données
<u>Indicateur 1 :</u> Taux d'exécution financière du PN-AEP	Effet	<u>Numérateur</u> : budget annuel exécuté <u>Dénominateur</u> : programmation budgétaire annuelle	%	A renseigner en 2015	>95	Exploitation documentaire	National, régional.	Directions centrale, régionales, AEP,	Annuelle	Rapport performance PN-AEP, Budget sectoriel
<u>Indicateur 2 :</u> Taux d'utilisation des outils de programmation, de mise en œuvre et de suivi-évaluation adaptés et disponible	Effet	<u>Numérateur</u> : Nombre d'outils adaptés effectivement utilisés <u>Dénominateur</u> : Nombre d'outils adaptés disponibles (selon une liste pertinente établie)	%	A renseigner en 2015	100	Exploitation documentaire	National régional	Directions centrale et régionales AEP, DGESS	Annuelle	Rapport performance PN-AEP

7 Lien avec les autres programmes de la Politique Nationale de l'Eau

Du fait que la Politique Nationale de l'Eau (PNE) sera mise en œuvre à travers cinq programmes, il est important que ceux-ci s'agencent adéquatement pour éviter des doublons ou des incohérences. Bien que la conception du PN-AEP ait tenu compte de cette nécessité, il sera sans doute nécessaire de procéder à des ajustements/précisions pendant la mise œuvre des différents programmes. Le tableau ci-dessous indique les domaines de synergies à considérer entre le PN-AEP et les quatre autres programmes de la PNE.

Tableau 20 : Relation entre le PN-AEP et les autres programmes de la PNE

Programme	Principaux domaines d'interaction	Type de relations/servitudes
Gouvernance secteur Eau et Assainissement	<p>Cadre institutionnel et dispositif de pilotage</p> <p>Développement des compétences techniques et managériales des acteurs</p> <p>Outils de programmation, de financement et de suivi-évaluation</p> <p>Mise en œuvre de la décentralisation</p> <p>Promotion du PPP</p> <p>Intégration des aspects transversaux dont le l'AFDH et le genre</p> <p>Stratégie de communication</p>	<p>Conception et suivi des outils/instruments transversaux au niveau du programme gouvernance</p> <p>Mise en application au niveau du PN-AEP pour les volets concernant l'AEP</p>
Assainissement des Eaux Usées et Excreta	<p>Intermédiation sociale</p> <p>Promotion de l'hygiène de l'eau de boisson</p> <p>Surveillance de la qualité de l'eau</p>	<p>Intégration des calendriers et des équipes d'intermédiation sociale</p> <p>La promotion de l'hygiène et de l'assainissement dans le cadre du PN-AEUE devra se faire en priorité dans les villages ayant un accès à l'eau potable</p> <p>Elaboration des outils de promotion de l'hygiène de l'eau dans le cadre du programme AEUE</p> <p>Prise en compte des risques de</p>

Programme	Principaux domaines d'interaction	Type de relations/servitudes
		pollution des sources d'eau potable au moment de la réalisation des ouvrages d'assainissement
Gestion Intégrée des Ressources en Eau	<p>Connaissance de la ressource en eau</p> <p>Plans régionaux de développement de l'AEP</p> <p>Protection des sources d'eau potable</p> <p>Règlementation du service public de l'eau</p> <p>Conflits entre différents usages de l'eau</p>	<p>Mise à disposition par le SNI Eau des données nécessaires à la connaissance du potentiel des ressources utilisables pour l'eau potable</p> <p>Inversement, alimentation du SNI Eau par les acteurs de l'AEP</p> <p>Prise en compte des SDAGE et SAGE dans l'élaboration des Plans régionaux de développement de l'AEP</p> <p>Cohérence de la réglementation du service public de l'eau avec la GIRE</p> <p>Se référer aux instances GIRE pour la gestion des conflits entre usages</p>
Aménagements Hydrauliques	<p>Connaissance de la ressource en eau</p> <p>Protection des sources d'eau potable</p>	<p>Echanges de données sur le potentiel en eau exploitable</p> <p>Prise en compte par le programme Aménagements hydrauliques sur la priorité accordée à l'eau potable par la loi.</p>

8 Coût du programme

Le tableau 22 ci-après indique les coûts de réalisation de l'ensemble des activités du PN AEP. Le détail des calculs est présenté en annexe 3. Le budget total s'élève à 1 461 milliards de FCFA avec une répartition quasi identique entre la première et la deuxième phase (d'environ 418 à 463 milliards de FCFA) et un budget d'environ 580 milliards de FCFA pour la troisième phase.

Ramené à l'année, le budget du PN-AEP varie entre 84 - 93 milliards (phases 1 et 2) et 115 milliards (phase 3). Sachant que dans la période 2007-2014 les réalisations financières du secteur relatives à l'AEP n'ont été en moyenne que d'environ 30 milliards FCFA par an, un bond significatif est attendu dans le cadre du PN-AEP en termes de capacité de mobilisation et de réalisation.

Comme le montre le tableau 23, les travaux occupent logiquement la plus grande part du budget total (71,58%). Le reste du budget étant constitué par des études techniques et mesures d'accompagnement visant la durabilité du service. Il est à noter que plusieurs autres mesures d'accompagnement budgétisées dans le cadre du programme gouvernance eau et assainissement contribueront aux objectifs du PN-AEP.

Tableau 21: Budget du PN-AEP par phase et par action

Produits	Activités	Budgets [millions FCFA]			
		2016-2020	2021-2025	2026-2030	Total
OO 1: Satisfaire durablement les besoins en eau potable, en quantité et en qualité, de la population, en appliquant l'approche fondée sur les droits humains (AFDH)					
A1. Mise en œuvre de l'accès universel à l'eau potable					
1. Tout le cycle de réalisation des ouvrages (programmation, intermédiation sociale, études, travaux) respecte les principes de l'AFDH	1. Sélection/priorisation des sites d'intervention en utilisant les outils sectoriels de programmation (PCD-AEPA, BPO et sa matrice d'arbitrage, etc.) de façon à garantir la performance et l'équité	22.751	22.751	22.751	68.253
	2. Intermédiation sociale suivant le guide national intégrant les principes de l'AFDH				
2. la connaissance du potentiel des ressources utilisables pour l'eau potable est améliorée	1. inventaire des forages à grand débit dans les communes ;	1.220	1.020	1.220	3.460
	2. Implantation des forages à grand débit pour les CPE alimentés à partir des eaux souterraines ;				
	3. Identification et définition des caractéristiques des sites d'eau de surface (barrages et cours d'eau) pouvant être exploités pour l'AEP ;				
3. Les infrastructures pour le développement du service de l'eau sont réalisées en milieu rural	1. Étude et réalisation des CPE à partir d'eau de surface	177.692	248.119	335.353	761.163
	2. Étude et réalisation des CPE à partir d'eaux souterraines				
	3. Étude et réalisation des systèmes d'adduction d'eau dans les communes				
	4. Étude et réalisation des systèmes d'adduction d'eau dans les villages rattachés aux communes				
	5. Étude et réalisation des AEPS additionnels dans les villages				
	6. Implantation et réalisation et des PMH dans les villages ne pouvant être desservis par les systèmes d'AEP ;				
	7. étude et extension des réseaux ONEA dans les villages rattachés aux centres ONEA				
4. Les infrastructures pour le développement du service de l'eau sont réalisées en milieu urbain (périmètre ONEA)	1. développement des capacités de production, de stockage et de distribution ;	163.575	152.907	181.532	498.014
	2. création des nouveaux centres secondaires ;				
	3. promotion d'une mise en relation adaptée avec les communes				
5. Les PMH non fonctionnelles sont réhabilitées et les AEPS non fonctionnelles réhabilitées et mises à niveau	1. intermédiation sociale	29.332	16.631	16.881	62.843
	2. réhabilitation des AEPS				

Produits	Activités	Budgets [millions FCFA]			
		2016-2020	2021-2025	2026-2030	Total
	3. réhabilitation des PMH				
TOTAL OO 1 / Action 1		394.569	441.427	557.737	1.393.733
OO 2: Contribuer à la gestion durable des infrastructures d'AEP, dans le respect de l'accès universel au service de l'eau potable					
A2 Gestion du service public de l'eau					
1. Les outils/guides de gestion/suivi du service public de l'eau sont adaptés au nouveau contexte (service universel, AFDH, PPP) et appliqués	1. Actualisation et mise en œuvre de la réforme de gestion des ouvrages hydrauliques en l'adaptant aux principes d'accès universel à l'eau, d'équité avec un rôle plus affirmé et plus systématique de recours au secteur privé ;	9.836	12.130	12.130	34.096
2. Le partenariat public-privé pour le développement du service public de l'eau est promu, en synergie avec le programme gouvernance	1. Information/sensibilisation des opérateurs économiques et des autres acteurs du sous-secteur sur le PPP ;	910	325	130	1.365
	2. Diffusion du guide PPP auprès des opérateurs économiques et des acteurs de l'eau potable ;				
	3. Accompagnement des maitres d'ouvrages dans la mise en place de dispositifs PPP				
3. La régulation du service public de l'eau est assurée	1. Etude et mise en place d'une régulation du service public de l'eau	772	26	26	824
4. Des solutions sont étudiées et mises en œuvre pour favoriser l'accès au service pour les couches les plus vulnérables	1. Adoption et application d'une péréquation des prix adaptée à un système de gestion durable des infrastructures	118	33	0	150
	2. Organisation d'un dialogue social sur le prix de l'eau au niveau régional et national (concertations)				
	3. Accompagnement des communes pour l'identification de solutions locales d'inclusion des couches vulnérables				
5. Les capacités des communes à jouer leur rôle de maitre d'ouvrage du service public de l'eau sont renforcées en synergie avec le programme gouvernance.	1. Mise en place en synergie avec le programme gouvernance, d'un accompagnement des communes pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle de maitre d'ouvrage du service public de l'eau	0	0	0	0
6. L'intercommunalité pour le développement du service public de l'eau est promu en synergie avec le programme gouvernance	1. Organisation, dans les 13 régions, des campagnes d'information/sensibilisation des communes sur l'intercommunalité, les dispositions légales et règlementaires, leurs importances pour le développement local et l'incitation des communes à la mutualisation ;	25	25	25	75

Produits	Activités	Budgets [millions FCFA]			
		2016-2020	2021-2025	2026-2030	Total
	2. Relecture des critères d'allocation des ressources des transferts et intégration dans ces critères des modalités pratiques qui prennent en compte l'équité, l'encouragement à l'efficacité et l'efficience, le regroupement pour les travaux et la mutualisation pour la gestion des ouvrages ;				
	3. Suivi et une évaluation des processus d'intercommunalités mis en place pour vérifier leurs fonctionnalités et leurs efficacités d'actions.				
7. L'efficacité, l'efficience et la durabilité du service public de l'eau en milieu urbain sont assurées	Poursuite des activités d'optimisation des charges d'exploitation	3.000	4.000	4.000	11.000
8. La surveillance de la qualité de l'eau de consommation est assurée	1. Elaboration d'une stratégie nationale de surveillance de la qualité de l'eau de consommation	1.239	78	-	1.317
	2. Mise en œuvre la stratégie : élaboration des outils, renforcement des capacités techniques, Renforcement du réseau de laboratoire, mécanisme de financement pérenne du fonctionnement du dispositif de surveillance				
TOTAL OO 2 / Action 2		15.900	16.617	16.311	48.827
OO 3: Améliorer les capacités de pilotage et de gestion du sous-secteur					
A3. Renforcement du cadre institutionnel et des instruments de gestion					
1. Les capacités des acteurs du sous-secteur AEP sont renforcées en synergie avec le programme gouvernance	1. Elaboration et mise en œuvre, en lien avec le programme gouvernance, des actions de renforcement des capacités des acteurs du secteur AEP : publics, CT, ONG, privés	2.775	175	175	3.125
2. Une stratégie de communication opérationnelle pour l'information, la sensibilisation de tous les acteurs du PNAEP est élaborée et mise en œuvre	1. Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de communication opérationnelle pour l'information, la sensibilisation des acteurs stratégiques du PNAEP	250	250	250	750
3. Un guide d'intermédiation sociale AEP intégrant l'approche AFDH est opérationnalisé	1. Vulgarisation du guide	155	155	155	465
	2. Suivi et capitalisation de l'application du guide IMS –AEP sur le terrain				
4. Les outils de programmation et de suivi-évaluation sectoriels sont opérationnalisés dans leur volet AEP, en synergie avec le programme gouvernance	1. En synergie avec le programme gouvernance, contribution à l'opérationnalisation des outils de programmation et de suivi-évaluation	4.813	4.495	4.495	13.803
	2. Elaboration d'un système de monitoring des principes de l'AFDH dans le cycle de réalisation des ouvrages y compris évaluation de l'accès des pauvres aux services d'eau potable				

Produits	Activités	Budgets [millions FCFA]			
		2016-2020	2021-2025	2026-2030	Total
TOTAL OO 3 / Action 3		7.993	5.075	5.075	18.143
TOTAL DU PN AEP 2030		418.461	463.119	579.123	1.460.703

Tableau 22 : Budget du PN-AEP par catégorie de dépenses

Catégorie	Action 1 : accès universel	Action 2 : gestion SPE	Action 3: institutionnel	Total	%
1. Travaux	1.045.616	-	-	1.045.616	71,58%
2. Services de consultants pour études, contrôle et évaluations	279.864	235	12.198	292.296	20,01%
3. Intermédiation sociale	67.500	33.600	-	101.100	6,92%
4. Assistance technique	-	2.012	2.600	4.612	0,32%
5. Ateliers/réunions de concertation, de coordination et de pilotage	753	98	75	925	0,06%
6. Formation, recyclage, sensibilisation	-	918	1.440	2.358	0,16%
7. Fonctionnement	-	465	1.605	2.070	0,14%
8. Equipements (véhicules, informatique, etc)	-	11.500	225	11.725	0,80%
Total (millions FCFA)	1.393.733	48.827	18.143	1.460.703	100%
%	95,42%	3,34%	1,24%	100,00%	

9 Modalités de financement

Le financement du PN-AEP se fera par la contribution des principaux acteurs que sont l'Etat, les PTF, les ONG, les collectivités, le privé national et international et les usagers. Chacun de ses acteurs formulera sa contribution en privilégiant les modalités de financement appropriées comme les appuis budgétaires (sectoriels), les appuis projets, les paniers communs et les PPP.

9.1 La contribution de l'ETAT

Elle se fera sous forme de financement direct de projets nationaux AEP sur ressources propres de l'Etat ou sous forme de contrepartie aux financements de projets réalisés sur ressources extérieures. La contribution de l'Etat au financement du programme se fera également sous forme d'apport aux paniers communs ou d'apport dans le Partenariat public privé.

L'Etat financera aussi le programme par des apports financiers dans le cadre des contrats plan signés avec l'ONEA.

Dans l'ensemble cette contribution se fera à travers les structures centrales de l'Etat, ou les unités de coordination des projets ou par délégation par les structures déconcentrées de l'Etat ou encore à travers des transferts faits aux collectivités territoriales.

9.2 La contribution des Partenaires Techniques et Financiers

Elle se fera à travers des appuis projets, des appuis budgétaires et des apports aux paniers communs pour la plupart des PTF et exceptionnellement par des appuis directs au financement de certaines composantes ou activités du programme pour certains PTF. Ces appuis se feront soit directement à travers le budget l'Etat, soit au niveau des cellules de projets, au niveau central, déconcentré ou décentralisé ou encore directement à des structures autonomes (comme l'ONEA).

9.3 La contribution des ONG

La contribution des ONG au financement du programme se fera à travers des appuis directs ou encore des appuis projet. Elles financeront certaines activités et composantes du programme aux bénéfiques des populations et dans certains cas au bénéfice des administrations et autres acteurs du secteur.

9.4 La contribution des collectivités territoriales

Les collectivités territoriales participeront aux financements du programme avec des apports de fonds propres pour la réalisation de leurs propres projets ou par des apports de contrepartie à la réalisation de projets financés par d'autres acteurs. Elles pourront également contribuer à travers les investissements du Fonds d'Investissement des collectivités ou se substituer aux populations pour payer leur contribution à la réalisation des ouvrages.

9.5 La contribution du privé

Le privé national et international est appelé à contribuer au financement du programme en apportant des fonds pour la réalisation des ouvrages et des services dans le cadre des partenariats publics privés prévus dans le dispositif de réalisation, de financement et de gestion des ouvrages du programme. Ils financeront directement des ouvrages d'AEP aux bénéficiaires des populations.

9.6 La contribution des usagers

La contribution financière des usagers sert à couvrir les charges récurrentes des infrastructures en eau potable. La réforme adoptée en 2000 et actuellement généralisée sur le territoire national, a prévu le financement de ces charges récurrentes sur la vente de l'eau. Par conséquent la contribution financière des usagers ne sera prise en compte dans le coût du programme.

9.7 Récapitulatif

Sur la base des tendances observées dans la réalisation du PN AEPA 2015 et tenant compte du principe d'aller vers un accès universel à l'eau potable qui génère un besoin financier important la contribution attendue par acteur pour le financement global du programme est respectivement de :

Tableau 23 : Répartition du financement par acteur

Ressources	Plan de financement (millions FCFA)							
	2016-2020		2021-2025		2026-2030		Total	
Budget national (ressources propres) y compris collectivités	62.769	15%	92.624	20%	173.737	30%	329.130	23%
Partenaires de développement y compris ONG	347.323	83%	347.339	75%	347.474	60%	1.042.135	71%
Privés	8.369	2%	23.156	5%	57.912	10%	89.437	6%
Total	418.461	100%	463.119	100%	579.123	100%	1.460.703	100%

Le plan de financement vise une responsabilité dégressive des partenaires au développement, qui sera compensée par une montée en puissance progressive des financements internes (public, privé) dans l'optique de la pérennité et de la durabilité. Il est attendu un doublement de la contribution des pouvoirs publics entre 2016 et 2030, passant de 15% à 30%.

L'estimation des besoins de financement net du programme devra tenir compte des projets en cours d'exécution qui continueront après 2015 et de ceux dont les conventions sont signées à la date d'adoption du programme.

10 Hypothèses et risques liés à la mise en œuvre du programme

10.1 Hypothèses

La mise en œuvre du PN-AEP repose sur la principale hypothèse logique suivante : les actions développées permettront de réaliser l'accès universel à l'eau potable en 2030. Cette hypothèse logique sera vérifiée lors des évaluations qui seront conduites tout au long de la mise en œuvre du programme et les actions prévues seront recadrées si nécessaire pour assurer l'atteinte des objectifs spécifiques et de l'objectif global du programme.

L'atteinte des objectifs du PN-AEP est conditionnée par les principaux prérequis suivants :

- a. La mobilisation des financements à la hauteur des ambitions ;
- b. La volonté politique de favoriser l'accès au service public de l'eau aux couches les plus vulnérables de la population à travers notamment la mise en place d'une politique de tarification combinant la durabilité du service et la solidarité nationale ;
- c. L'aboutissement des réformes structurelles prévues dans le cadre du programme gouvernance et visant une amélioration significative de l'efficacité institutionnelle du secteur.

10.2 Risques et mesures d'atténuations

Tableau 24 : Risques et mesures d'atténuation

Niveau	Risque	Mesures d'atténuation
Contextuel	Instabilité politique pouvant perturber ou compromettre le fonctionnement de l'administration ou la mise en œuvre de l'aide au développement	Hors de portée du programme
Institutionnel	Insuffisance des financements	Plaidoyer du Ministère chargé de l'eau auprès des bailleurs y compris Ministère des finances Création des conditions favorables à la participation du privé au financement du service public de l'eau en lien avec le PGEA
	Résistances aux réformes institutionnelles y compris la décentralisation	Veille citoyenne en lien avec le PGEA
Programmatique	Des communes n'assument pas leurs nouvelles responsabilités en matière d'AEP	Promotion de l'émulation et des principes de bonne gouvernance dans l'allocation des ressources aux communes
	Conflits avec les autres	Prévention par le dialogue et la

Niveau	Risque	Mesures d'atténuation
	programmes de la politique nationale de l'eau	concertation Mise en place d'un cadre logique intégré de tous les programmes de la politique nationale de l'eau
	Instabilité sociale suite à la revendication de leurs droits par les citoyens	Prévention par le dialogue et la concertation Renforcement des mécanismes de transparence et de reddition des comptes en lien avec le PGEA

11 Synthèse de l’Evaluation Environnementale Stratégique et du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES)

L’Evaluation Environnementale Stratégique appliquée à la formulation du Programme National AEP à l’horizon 2030 a d’abord consisté à dresser l’état des lieux global du secteur de l’eau et assainissement incluant une analyse de la mise en œuvre du PN-AEPA, dans lequel un regard particulier a été porté sur les aspects environnementaux et sociaux liés à l’approvisionnement en eau potable (AEP) et un rapport d’état des lieux intégrant tous les aspects environnementaux et sociaux du sous-secteur AEP a été produit.

Elle a ensuite consisté en une analyse du contenu du PN-AEP proposé, en vue d’identifier parmi les actions de mise en œuvre celles qui sont sources d’impacts potentiels sur le milieu biophysique et humain. Dans chaque cas, des propositions de mesures stratégiques visant à prévenir ou atténuer les risques ou à gérer ces impacts sont formulées.

Enfin, le détail des approches, stratégies, procédures et des outils pour la gestion des impacts environnementaux et sociaux ont été développés dans le cadre de gestion environnementale et sociale (CGES).

Tous ces éléments sont développés en détail dans des documents séparés. Leur synthèse est présenté ci-dessous.

11.1 Principales contraintes d’ordre environnemental relevées dans l’état des lieux

Il ressort de l’état des lieux que le secteur eau et assainissement fait face aux principales contraintes suivantes en matière environnementale :

- **Les pollutions des ressources en eau**, souterraine et de surface. En dehors de la présence naturelle d’arsenic dans l’eau souterraine dans les zones volcano-sédimentaire, la des ressources en eau du fait des activités humaines (exploitation minière artisanale, engrais, pesticides, eaux usées industrielles) a atteint une ampleur jamais égalée avec l’explosion de l’orpaillage ;
- **Une connaissance des ressources en eau limitée**: les ressources en eau souterraine sont le plus souvent limitées et discontinues en zone de socle. Même si de grandes quantités d’eau sont parfois présentes en zone socle, c’est leur identification, caractérisation et mobilisation qui sont complexes et nécessitent la mise en œuvre de moyens (humains, techniques et financiers) suffisants et adéquats ;
- **L’évaporation au niveau des réservoirs** et autres zones humides est intense, particulièrement dans la partie nord du Burkina. Estimée à 40% des volumes annuels stockés, le niveau de l’évaporation ira en s’aggravant eu égard aux conséquences des changements climatiques ;
- **L’envasement des cuvettes** des plans d’eau qui reste un problème majeur mal maîtrisé : on ne dispose pas de données spécifiques sur la sédimentation des retenues d’eau du Burkina, mais les réalités vécues à travers de nombreuses retenues de barrage et lacs naturels à travers le pays tendent à montrer que le phénomène est l’une des plus graves menaces à la pérennité des eaux de surface.

A ces contraintes s’ajoutent les difficultés de mise en œuvre qu’a connu le PN-AEPA 2007-2015

(dont la non application l'EIES et du PGES qui ont été produits au démarrage) et qui pourraient se complexifier par la séparation de la gouvernance de l'AEP de celle de l'Assainissement des eaux usées et excréta.

11.2 Risques/Impacts environnementaux et sociaux prévisibles

Les actions et activités prévues dans le cadre du Programme ne sont pas toutes sources d'impacts directs ou indirects sur l'environnement biophysique et humain; cependant, et au regard de l'état des lieux du sous-secteur de l'AEP en matière de protection de l'environnement et de la santé des populations, chacune des activités définies dans le Programme AEP comporte des enjeux en lien avec ces deux aspects. Ainsi, l'analyse environnementale stratégique des actions et produits identifiés pour le PN-AEP post 2015 fait ressortir certains risques et certains types d'impacts globaux prévisibles lors de leur formulation et mise en œuvre. Ceux-ci sont synthétisés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 25 : Risques/impacts du PN-AEP et mesures de mitigation

Risques, et Impacts environnementaux et sociaux prévisibles	Mesures types envisageables pour l'atténuation ou la bonification
A 1 : Mise en œuvre de l'accès universel à l'eau potable	
<p>Les réalisations physiques programmées ont avant tout pour objectif de rendre l'eau potable accessible à toutes les populations de toutes conditions dans les zones concernées ; toute chose qui améliore leur santé et leur espérance de vie.</p> <p>La création de CPE, et comme pour tout plan d'eau de surface en milieu semi-urbain ou rural, est susceptible d'engendrer de multiples bénéfices socio-économiques qui dépassent ceux de la seule AEP.</p> <p>L'exécution de toutes ces catégories de travaux engendrera localement la création d'emplois temporaires ;</p> <p>Cependant, ces travaux pourraient selon les cas, (i) porter atteinte, temporairement ou définitivement, à des terres, des biens, des moyens d'existence ou des activités pourvoyeuses de revenus ; (ii) dégrader localement et de façon plus ou moins importante les ressources naturelles que sont les sols, la flore, voire la faune terrestre.</p> <p>Pour les cas spécifiques des CPE, les travaux de réalisations de CPE à partir d'eau de surface, au regard de leur envergure vont quasi-immanquablement (i) porter atteinte, temporairement ou définitivement, à des terres, des biens, à des moyens d'existence ou à des activités</p>	<p>Chaque projet devra être soumis au processus d'analyse environnementale préalable pour s'assurer du niveau d'évaluation des impacts environnementaux et sociaux nécessaire au cours des études.</p> <p>Au moment où l'usage massif de produits chimiques dangereux dans l'orpaillage mais aussi dans l'agriculture en fait désormais un problème de santé publique, les études spécifiques à réaliser devront nécessairement prendre en compte les besoins de suivi et de contrôle de la ressource, qu'elle serve pour l'agriculture ou l'alimentation en eau potable.</p> <p>Plus globalement, le renforcement du système de connaissance de la ressource en eau devrait s'appuyer sur un Programme spécifique de recherche qui intégrerait (i) le suivi des risques et la prévention des pollutions de la ressource, (ii) le suivi écologique continue des ressources en eau, souterraines en particulier, (iii) la définition et le suivi des normes de qualité, etc.</p>

Risques, et Impacts environnementaux et sociaux prévisibles	Mesures types envisageables pour l'atténuation ou la bonification
<p>pourvoyeuses de revenus ; (ii) dégrader localement et de façon plus ou moins importante les ressources naturelles que sont les sols, la flore et la faune terrestre ; (iii) induire le développement de nombreuses autres activités susceptibles d'affecter plus ou moins gravement l'environnement biophysique local (y compris les écosystèmes du bassin-versant du plan d'eau et les milieux aquatiques ainsi créés) la qualité de l'eau mobilisée pour la consommation humaine et par conséquent la santé des populations concernées.</p> <p>En même temps, ils engendreront, temporairement au moins, des risques pour la santé et la sécurité des personnes travaillant sur ces chantiers et même pour les personnes qui fréquentent les lieux : pollutions atmosphériques, risques de chutes dans des excavations, risques d'accidents et de blessures par manipulations d'outils de travail, etc. Il s'agit de risques courants liés à tous travaux de réalisation d'infrastructures du genre dont la prévention et la gestion doivent être convenablement anticipés dans le cadre des projets.</p>	
A2 :Gestion du service public de l'eau	
<p>Un service public de l'eau bien géré assure la continuité du service, une eau saine, des emplois locaux durables, un environnement préservé, etc.</p> <p>En revanche un service public défaillant peut avoir de graves conséquences non seulement sur les conditions de vie des populations et sur l'environnement mais aussi entrainer des troubles sociaux notamment en milieu urbain et semi-urbain.</p>	<p>Les Guides/outils de gestion du service public de l'eau doivent intégrer nécessairement les considérations environnementales et sociales courantes liées à l'exploitation du service public de l'eau, notamment les questions d'hygiène, de sécurité individuelle et collective, de gestion des eaux usées, de déchets solides et liquides, etc.</p> <p>L'initiation des personnes chargées de la gestion du service public au respect de ces mesures et précautions renforcera l'efficacité de l'action.</p> <p>Dans le recrutement et la prise en charge d'Agents AEP-A pour animer les services techniques Communaux, il conviendra de prendre en compte la nécessité de doter les Communes de compétences polyvalentes</p>

Risques, et Impacts environnementaux et sociaux prévisibles	Mesures types envisageables pour l'atténuation ou la bonification
	<p>pour la gestion de l'environnement intégrée aux projets de développement</p> <p>Ici comme ailleurs, l'évaluation des coûts de production et des prix de revient de l'eau devront désormais intégrer l'ensemble des coûts de gestion environnementale ; car ces coûts justifient aussi la durabilité du service d'eau potable</p>
A3 : Renforcement du cadre institutionnel et des instruments de gestion	
<p>Un renforcement adéquat du cadre institutionnel et des instruments de gestion du programme devra assurer une prise en compte effective des préoccupations environnementales dans la mise en œuvre du programme.</p> <p>Ce qui permettrait une amélioration significative de la situation actuelle. En effet, le diagnostic de la gestion des impacts environnementaux et sociaux des projets mis en œuvre dans le cadre du PN-AEPA 2007-215 a établi que l'EIES et le PGES qui ont été produits au démarrage de ce programme n'ont servi au mieux que comme alibis, malgré les dispositions légales en la matière.</p> <p>Une analyse approfondie montre que la non application du PGES du PN-AEPA est en réalité le reflet d'une situation globale au plan national, caractérisée par des lacunes persistantes dans la gestion des impacts environnementaux et sociaux des projets et programmes de développement en général dont les projets et programmes des sous-secteurs de l'AEP et de l'assainissement des eaux usées et excréta.</p> <p>Parmi ces lacunes figure en bonne place le manque de capacité des maitres d'ouvrages, tant des institutions publiques que privées en matière de planification environnementale intégrée au cycle des projets.</p>	<p>Le programme de renforcement des capacités des acteurs doit prendre en compte et de façon systématique, l'apprentissage de la planification environnementale intégrée au cycle des projets, en adaptant les contenus des modules aux responsabilités spécifiques des acteurs, selon qu'ils sont maitres d'ouvrages, maitres d'ouvrage délégués, Bureaux d'études/ maitres d'œuvre, entreprises de travaux d'AEP ou services techniques d'appui</p> <p>Par ailleurs, un module devra être élaboré et dispensé sur « la protection de l'environnement », afin de former les ressources humaines sur l'intégration des mesures de protection de l'environnement, l'hygiène, la santé et la sécurité dans les plans de gestion/l'entretien des équipements et l'exécution des marchés publics ;</p> <p>Prendre aussi en compte les achats durables dans les audits E et S et dans la définition des outils de surveillance</p> <p>Les outils de programmation et de suivi-évaluation dans le secteur de l'AEP devront intégrer nécessairement des indicateurs liés à la protection de l'environnement, à l'hygiène, la santé et la sécurité des populations (voir Cadre de Gestion E&S)</p>

11.3 Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES)

Le CGES, qui n'est pas un plan de gestion environnementale et sociale (PGES) opérationnel, se veut un outil d'aide à la décision au service des acteurs et des institutions chargées de la mise en œuvre du PN-AEP, pour identifier, évaluer et gérer convenablement l'ensemble des impacts que les activités et projets, prévus d'être mis en œuvre dans le cadre du PN-AEP, seront susceptibles d'avoir sur le milieu biophysique et humain. C'est pourquoi, et en tenant compte du diagnostic établi de la gestion des impacts environnementaux et sociaux des projets de développement en général au Burkina Faso et du PN-AEPA en particulier, le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) a (i) Rappelé l'état des lieux de la gestion des impacts environnementaux et sociaux des projets et programmes de développement au Burkina Faso, (ii) Rappelé le cadre politique et légal en vigueur en matière de protection de l'environnement, d'évaluation et de gestion des impacts des activités de développement sur le milieu.

Il s'est ensuite attaché à développer :

- Les principes d'intégration des questions environnementales et sociales dans la mise en œuvre du PN-AEP et de son programme opérationnel en général et en particulier dans tout le cycle des projets qui seront identifiés, formulés et mis en œuvre ;
- Les mécanismes, modalités et outils d'évaluation des impacts (le cas échéant) potentiels des projets et activités prévues au Programme sur le milieu biophysique et humain ;
- Les mécanismes, modalités et outils de mise en œuvre, de surveillance et de suivi des mesures d'atténuation ou de compensation desdits impacts ;
- Les modalités d'évaluation des coûts environnementaux et sociaux applicables aux activités et projets du PN-AEP ;
- Les arrangements institutionnels et de pilotage du programme qui permettront d'une part de suivre (i) l'ensemble des impacts environnementaux et sociaux du Programme, (ii) la mise en œuvre des mesures de gestion desdits impacts et d'autre part de s'assurer de la durabilité environnementale et de équité sociale du Programme dans son ensemble.

Au total, et dans l'impossibilité au stade d'un Cadre de Gestion Environnementale et Sociale, de chiffrer les coûts de gestion des impacts E&S du PN-AEP. Le rapport, en s'appuyant sur certaines bonnes pratiques internationales déjà appliquées au Burkina Faso, a estimé que les coûts environnementaux (études et mise en œuvre des PGES/PAR) des projets d'infrastructures et de développement en milieu rural peuvent être compris dans une fourchette allant de 5% à 12% du coût des investissements, ce taux variant selon l'importance des impacts sociaux, en particulier ceux susceptibles d'engendrer une réinstallation involontaire de personnes affectées par les projets.

C'est donc sur cette base que les coûts environnementaux et sociaux budgétisés dans le document du PN-AEP à l'horizon 2030 dans la ligne budgétaire « études et cadre de gestion environnementales et sociales » ont été évalués à 10% des investissements. Ce qui correspond à un coût total d'environ 105 milliards FCFA. Ce montant, qui correspond à la tranche supérieure de la fourchette proposée en lien avec les bonnes pratiques internationales applicables au Burkina Faso, devra être actualisé en cas de besoin au moment de l'évaluation environnementale et sociale appliquée à tous les projets à formuler et à mettre en œuvre.

Enfin, le CGES fournit, à titre d'exemple, un grand nombre d'outils tirés de l'expérience burkinabè, dont les acteurs pourront utilement se servir, en les adaptant au besoin à chaque étape du cycle des projets et actions entrant dans la mise en œuvre du PN-AEP.

ANNEXES

Annexe 1 : Fiches d'action

Objectif opérationnel : Satisfaire durablement les besoins en eau potable, en quantité et en qualité, de la population, en appliquant l'approche fondée sur les droits humains (AFDH)	Titre : Mise en œuvre de l'accès universel à l'eau potable
Action 1	
Zone concernée	Tout le territoire national.
Justification	Le PN AEP 2030 prend en compte les mutations opérées dans la nouvelle politique d'approvisionnement en eau potable qui veut que : « <i>La réalisation de l'approvisionnement en eau potable (AEP) applique une approche centrée sur les droits humains pour la définition des priorités</i> ». Ainsi donc, la nouvelle politique, qui découle de la volonté du Burkina d'aller d'ici 2030 à « <i>l'accès universel à l'eau potable</i> », suggère que la distinction entre AEP en milieu rural et AEP en milieu urbain soit progressivement abandonnée et qu'il faut mobiliser l'eau là où la ressource est disponible et la mettre à la disposition des différents usages.
Brève description	<p>Il s'agit d'assurer le droit d'accès universel à l'eau sur la base de l'approche fondée sur les droits humains, en veillant particulièrement à prendre en compte, les préoccupations des populations les plus pauvres et les plus vulnérables, au regard de l'ampleur de la pauvreté au plan national et particulièrement en milieu rural. L'Approche Fondée sur les Droits Humains instaure 5 principes fondamentaux pour la mise en œuvre du droit à l'eau: <i>i) la non-discrimination et l'équité ; ii) l'accès à l'information et la transparence ; iii) la participation et l'inclusion ; iv) la redevabilité ou responsabilité des autorités publiques ; v) la durabilité et la non-régression</i>. Dans ce sens, cette approche modifie le paradigme habituel qui considérait l'eau comme un besoin à satisfaire pour en faire un droit fondamental à respecter.</p> <p>Plus précisément, il sera question d'étudier et de mettre en application cette approche dans le sous-secteur de l'AEP, notamment en disséminant les conséquences pratiques de l'AFDH dans les formulations de projets et programmes.</p>
Produits attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Tout le cycle de réalisation des ouvrages (programmation, intermédiation sociale, études, travaux) respecte les principes de l'AFDH - La connaissance du potentiel des ressources utilisables pour l'eau potable est améliorée - Les infrastructures pour le développement du service de l'eau sont réalisées en milieu rural - Les infrastructures pour le développement du service de l'eau sont réalisées en milieu urbain (périmètre ONEA) - Les AEPS sont réhabilitées et mises à niveau et les PMH non fonctionnels sont réhabilités
Activités (liste des activités qui concourent à la réalisation des résultats)	<ul style="list-style-type: none"> - Sélection/priorisation des sites d'intervention en utilisant les outils sectoriels de programmation (PCD-AEPA, BPO et sa matrice d'arbitrage, etc.) de façon à garantir la performance et l'équité - Intermédiation sociale suivant le guide national intégrant les principes de l'AFDH - Inventaire des forages à grand débit dans les communes

Objectif opérationnel : Satisfaire durablement les besoins en eau potable, en quantité et en qualité, de la population, en appliquant l'approche fondée sur les droits humains (AFDH)	Titre : Mise en œuvre de l'accès universel à l'eau potable		
Action 1			
	<ul style="list-style-type: none"> - Implantation des forages à grand débit pour les CPE alimentés à partir des eaux souterraines - Identification et définition des caractéristiques des sites d'eau de surface (barrages et cours d'eau) pouvant être exploités pour l'AEP - Étude et réalisation des CPE à partir d'eau de surface - Étude et réalisation des CPE à partir d'eaux souterraines - Étude et réalisation des systèmes d'adduction d'eau dans les communes - Étude et réalisation des systèmes d'adduction d'eau dans les villages rattachés aux communes - Étude et réalisation des AEPS additionnels dans les villages - Implantation et réalisation et des PMH dans les villages ne pouvant être desservis par les systèmes d'AEP - Etude et extension des réseaux ONEA dans les villages rattachés aux centres ONEA - Développement des capacités de production, de stockage et de distribution - Création des nouveaux centres secondaires - Intermédiation sociale pour les réhabilitations - Réhabilitation et mise à niveau des AEPS - Réhabilitation des PMH 		
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'accès à l'eau potable - Niveau d'intégration de l'AFDH dans le cycle de réalisation AEP - Proportion de personnes vulnérables ayant accès à l'eau potable 		
Groupe cible et Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Direction Centrale en charge de l'AEP - Directions Régionales en charge de l'eau - ONEA - Collectivités locales - Bureaux d'études, ONG, PTF - Société civile - Populations bénéficiaires 		
Moyens d'exécution	Ressources humaines des services techniques et des collectivités locales Entreprises de travaux Services de consultants Equipements		
Évaluation du budget	Lignes budgétaires	Coût (x1000FCFA)	%

Objectif opérationnel : Satisfaire durablement les besoins en eau potable, en quantité et en qualité, de la population, en appliquant l'approche fondée sur les droits humains (AFDH)	Titre : Mise en œuvre de l'accès universel à l'eau potable		
Action 1			
	1. Travaux	1.045.616.235	75,0%
	2. Services de consultants pour études, contrôle et évaluations	279.864.059	20,1%
	3. Intermédiation sociale	67.500.000	4,8%
	4. Assistance technique	-	0,0%
	5. Ateliers/réunions de concertation, de coordination et de pilotage	752.550	0,1%
	6. Formation, recyclage, sensibilisation	-	0,0%
	7. Fonctionnement	-	0,0%
	8. Equipements (véhicules, informatique, etc.)	-	0,0%
	9. Autres services :	-	0,0%
	TOTAL	1.393.732.844	100,0%
Frais récurrents après l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion et entretien des ouvrages - Appui-conseil aux collectivités 		
Financement des frais récurrents	Etat, collectivités, usagers		
Responsable de l'exécution de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Direction Centrale en charge de l'AEP - Directions Régionales en charge de l'eau - ONEA - Communes 		
Programmation de l'action	2016-2030		
Relations avec d'autres actions	Cette action constitue le cœur du programme.		
Notes	Voir note budgétaire en annexe 3		

Objectif opérationnel : Contribuer à la gestion durable des infrastructures d’AEP, dans le respect de l’accès universel au service de l’eau potable		Titre : Gestion du service public de l'eau
Action 2		
Zone concernée	Tout le territoire national.	
Justification	Depuis toujours, le service de l’eau a été considéré sous un angle technique qui consistait à installer une infrastructure qui dépendait principalement du nombre de personnes à desservir (PMH, AEPS, AEP, etc.). Chaque type d’infrastructure était installé, puis gérée, de manière individuelle. Une approche plus moderne et éthique consiste à prendre en compte le niveau de service offert par les différents choix techniques possibles, compte tenu des ressources financières allouées. L’évolution du sous-secteur se basera, entre autres, sur l’évolution du niveau de service.	
Brève description	<p>En milieu urbain, c’est l’ONEA qui a pour mission le développement et l’amélioration du service public de l’eau et la création des conditions de l’équilibre financier de ce service public et le développement d’une approche de mise en relation adaptée avec les communes.</p> <p>En milieu rural et semi urbain, la réforme du système de gestion des infrastructures hydrauliques a été adoptée en novembre 2000, afin d’apporter une réponse aux limites de la gestion du type communautaire des ouvrages d’AEP. Les outils d’application ont été adoptés par le CNP/PN AEPA. En sus de la réforme, les mesures suivantes seront mises en œuvre: i) la promotion des branchements privés; ii) une tarification adaptée : le service de l’eau doit reposer sur une tarification qui assure le recouvrement des coûts en restant abordable pour tous ; iii) l’implication d’opérateurs privés/ONGs dans la gestion des infrastructures d’AEP ; iv) la participation des usagers de l’eau ; v) le respect des normes de potabilité.</p>	
Produits attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Les outils/guides de gestion/suivi du service public de l'eau sont adaptés au nouveau contexte (service universel, AFDH, PPP) et appliqués - Le partenariat public-privé pour le développement du service public de l'eau est promu, en synergie avec le programme gouvernance - La régulation du service public de l'eau est assurée - Des solutions sont étudiées et mises en œuvre pour favoriser l'accès au service pour les couches les plus vulnérables - Les capacités des communes à jouer leur rôle de maître d'ouvrage du service public de l'eau sont renforcées en synergie avec le programme gouvernance. - L'intercommunalité pour le développement du service public de l'eau est promu en synergie avec le programme gouvernance - L’efficacité, l’efficience et la durabilité du service public de l’eau en milieu urbain sont assurées - La surveillance de la qualité de l’eau de consommation est assurée 	
Activités (liste des activités)	<ul style="list-style-type: none"> - Actualisation et mise en œuvre la réforme de gestion des ouvrages hydrauliques en l’adaptant aux principes d’accès universel à l’eau, d’équité avec un rôle plus affirmé et 	

Objectif opérationnel : Contribuer à la gestion durable des infrastructures d'AEP, dans le respect de l'accès universel au service de l'eau potable	Titre : Gestion du service public de l'eau
Action 2	
qui concourent à la réalisation des résultats)	<ul style="list-style-type: none"> - plus systématique de recours au secteur privé ; - Adoption et mise en œuvre la stratégie PPP sectorielle - Information/sensibilisation des opérateurs économiques et des autres acteurs du sous-secteur sur le PPP ; - Diffusion du guide PPP auprès des opérateurs économiques et des acteurs de l'eau potable ; - Accompagnement des maitres d'ouvrages dans la mise en place de dispositifs PPP - Etude et mise en place d'une régulation du service public de l'eau - Adoption et application d'une péréquation des prix adaptée à un système de gestion durable des infrastructures - Organisation d'un dialogue social sur le prix de l'eau au niveau régional et national (concertations) ; - Accompagnement des communes pour l'identification de solutions locales d'inclusion des couches vulnérables - Mise en place en synergie avec le programme gouvernance, d'un accompagnement des communes pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle de maitre d'ouvrage du service public de l'eau - Organisation, dans les 13 régions, des campagnes d'information/sensibilisation des communes sur l'intercommunalité, les dispositions légales et réglementaires, leurs importances pour le développement local et l'incitation des communes à la mutualisation ; - Relecture des critères d'allocation des ressources des transferts et intégrer dans ces critères des modalités pratiques qui prennent en compte l'équité, l'encouragement à l'efficacité et l'efficience, le regroupement pour les travaux et la mutualisation pour la gestion des ouvrages ; - Suivi et évaluation des processus d'intercommunalités mis en place pour vérifier leurs fonctionnalités et leurs efficacités d'actions. - Poursuite des activités d'optimisation des charges d'exploitation - Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de surveillance de la qualité de l'eau de consommation
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Indice de continuité du service public de l'eau - Proportion de systèmes d'AEP (milieu rural) gérés par un opérateur privé - Pourcentage de communes qui ont fait des accords d'intercommunalité - Rendement total des installations de l'ONEA
Groupe cible et Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Direction Centrale en charge de l'AEP - Directions Régionales en charge de l'eau - Collectivités locales - Usagers de l'eau

Objectif opérationnel : Contribuer à la gestion durable des infrastructures d'AEP, dans le respect de l'accès universel au service de l'eau potable	Titre : Gestion du service public de l'eau		
Action 2			
	<ul style="list-style-type: none"> - Société civile - Secteur privé - DGESS - Bureaux d'études, ONG, PTF 		
Moyens d'exécution	Ressources humaines de l'Etat et des collectivités Services de consultants Assistance technique Equipements		
Évaluation du budget	Lignes budgétaires	Coût (x1000FCFA)	%
	1. Travaux	-	0,0%
	2. Services de consultants pour études, contrôle et évaluations	234 800	0,5%
	3. Intermédiation sociale	33 600 000	68,8%
	4. Assistance technique	2 011 800	4,8%
	5. Ateliers/réunions de concertation, de coordination et de pilotage	97 500	0,2%
	6. Formation, recyclage, sensibilisation	918 000	1,9%
	7. Fonctionnement	465 000	1,0%
	8. Equipements (véhicules, informatique, etc.)	11 500 000	23,6%
	9. Autres services :	-	0,0%
TOTAL	48 827 100	100,0%	
Frais récurrents après l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion et entretien des ouvrages - Appui-conseil aux collectivités 		
Financement des frais récurrents	Etat, collectivités, usagers		
Responsable de l'exécution de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Direction Centrale en charge de l'AEP - Directions Régionales en charge de l'eau 		
Programmation de l'action	2016-2030		
Relations avec d'autres actions	La réussite de cette action est une condition nécessaire à la durabilité des investissements consentis en action 1		
Notes	Voir notes budgétaires en annexe 3		

Objectif opérationnel : Améliorer les capacités de pilotage et de gestion du sous-secteur		Titre : Renforcement du cadre institutionnel et des instruments de gestion.
Action 3		
Zone concernée	Tout le territoire national.	
Justification	Le nouveau PN AEP est défini pour relever des défis majeurs du sous-secteur et répondre aux nouvelles orientations que sont l'AFDH et l'accès universel à l'eau. Cette évolution du paradigme nécessite que tous les acteurs soient formés et informés du nouveau cadre et des nouveaux objectifs. Les méthodes de travail, notamment de formulation de projets et programmes, seront introduites et devront être communiquées à tous les niveaux. Les moyens de gestion et de pilotage devront être définis et livrés aux acteurs de terrain.	
Brève description	Les nouvelles approches et méthodes seront formalisées et diffusées, tandis que des outils opérationnels adaptés seront développés. Des formations pour les acteurs et des séances d'information pour les bénéficiaires, à tous les niveaux, seront organisées et déployées.	
Produits attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Les capacités des acteurs du sous-secteur AEP sont renforcées en synergie avec le programme gouvernance - Une stratégie de communication opérationnelle pour l'information, la sensibilisation de tous les acteurs du PNAEP est élaborée et mise en œuvre - Un guide d'intermédiation sociale AEP intégrant l'approche AFDH est opérationnalisé - Les outils de programmation et de suivi-évaluation sectoriels sont opérationnalisés dans leur volet AEP, en synergie avec le programme gouvernance 	
Activités (liste des activités qui concourent à la réalisation des résultats)	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration et mise en œuvre, en lien avec le programme gouvernance, des actions de renforcement des capacités des acteurs du secteur AEP : publics, CT, ONG, privés - Opérationnalisation d'une stratégie de communication pour l'information, la sensibilisation de tous les acteurs du PNAEP - Vulgarisation du guide IMS - Suivi et capitalisation de l'application du guide IMS –AEP sur le terrain - En synergie avec le programme gouvernance, contribution à l'opérationnalisation des outils de programmation et de suivi-évaluation - Elaboration d'un système de monitoring des principes de l'AFDH dans le cycle de réalisation des ouvrages y compris évaluation de l'accès des pauvres aux services d'eau potable 	
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de réalisation du budget du PN-AEP - Taux d'utilisation des outils de programmation, de mise en œuvre et de suivi-évaluation adaptés et disponible 	
Groupe cible et Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Direction centrale en charge de l'AEP - Directions Régionales en charge de l'eau 	

Objectif opérationnel : Améliorer les capacités de pilotage et de gestion du sous-secteur	Titre : Renforcement du cadre institutionnel et des instruments de gestion.		
Action 3			
	<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités locales - Société civile - Secteur privé 		
Moyens d'exécution	Ressources humaines de l'Etat et des collectivités Services de consultants Assistance technique Equipements		
Évaluation du budget	Lignes budgétaires	Coût (x1000 FCFA)	%
	1. Travaux	-	0,0%
	2. Services de consultants pour études, contrôle et évaluations	12 197 600	67,2%
	3. Intermédiation sociale	-	0,0%
	4. Assistance technique	2 600 000	14,3%
	5. Ateliers/réunions de concertation, de coordination et de pilotage	75 000	0,4%
	6. Formation, recyclage, sensibilisation	1 440 000	7,9%
	7. Fonctionnement	1 605 000	8,8%
	8. Equipements (véhicules, informatique, etc.)	225 000	1,2%
	9. Autres services :	-	0,0%
TOTAL	18 142 600	100,0%	
Frais récurrents après l'action	- Fonctionnement des services techniques		
Financement des frais récurrents	Etat		
Responsable de l'exécution de l'action	Direction Centrale en charge de l'AEP		
Programmation de l'action	2016-2030		
Relations avec d'autres actions	La réussite de cette action peut être considérée comme un facteur important contribuant à la réussite des actions 1 et 2.		
Notes	Voir note budgétaire en annexe 3		

Annexe 2 : Détail de planification et de budgétisation des ouvrages (hors zone ONEA)

PN AEP à l'horizon 2030		investissements en milieu rural par région								page 1 de 7				
Région / Pays	rubrique	période 2015 - 2020				période 2020 - 2025				période 2025 - 2030				
		quantité	unité	coût unitaire, FCFA	coût total, FCFA	quantité	unité	coût unitaire, FCFA	coût total, FCFA	quantité	unité	coût unitaire, FCFA	coût total, FCFA	
Boucle du Mouhoun	CPE	10	nombre	600.000.000	6.000.000.000	17	nombre	600.000.000	10.200.000.000	26	nombre	600.000.000	15.600.000.000	
	Réseau de distribution	1.000	personnes par km de réseau	10.000	3.338.677.370	1.000	personnes par km de réseau	10.000	4.862.217.791	1.500	personnes par km de réseau	10.000	4.562.220.822	
		333.868	personnes à desservir			486.222	personnes à desservir			684.333	personnes à desservir			
	BP	12.860	nombre	125.000	1.607.466.514	32.884	nombre	125.000	4.110.530.462	66.201	nombre	125.000	8.275.113.619	
	BF	600	nombre	1.500.000	900.181.248	315	nombre	1.500.000	472.138.026	45	nombre	1.500.000	66.972.101	
	PMH	558	nombre	8.000.000	4.462.794.702	346	nombre	8.000.000	2.769.500.869	150	nombre	8.000.000	1.199.409.480	
	réhabilitation PMH	515	nombre	3.000.000	1.545.750.000	229	nombre	3.000.000	687.905.542	237	nombre	3.000.000	710.394.470	
	réhabilitation / mise à niveau AEPS	45	nombre	50.000.000	2.250.000.000	11	nombre	50.000.000	550.000.000	11	nombre	50.000.000	550.000.000	
total investissements :				20.104.869.833	total investissements :				23.652.292.690	total investissements :				30.964.110.492
Cascades	CPE	5	nombre	600.000.000	3.000.000.000	9	nombre	600.000.000	5.400.000.000	17	nombre	600.000.000	10.200.000.000	
	Réseau de distribution	1.000	personnes par km de réseau	10.000	1.517.419.762	1.000	personnes par km de réseau	10.000	2.753.946.779	1.500	personnes par km de réseau	10.000	3.105.298.943	
		151.742	personnes à desservir			275.395	personnes à desservir			465.795	personnes à desservir			
	BP	5.678	nombre	125.000	709.754.911	17.555	nombre	125.000	2.194.386.677	41.899	nombre	125.000	5.237.361.498	
	BF	265	nombre	1.500.000	397.462.750	200	nombre	1.500.000	299.531.231	94	nombre	1.500.000	140.417.765	
	PMH	241	nombre	8.000.000	1.924.988.647	174	nombre	8.000.000	1.390.932.597	87	nombre	8.000.000	697.843.122	
	réhabilitation PMH	113	nombre	3.000.000	339.750.000	117	nombre	3.000.000	351.523.523	122	nombre	3.000.000	364.608.082	
	réhabilitation / mise à niveau AEPS	5	nombre	50.000.000	250.000.000	4	nombre	50.000.000	200.000.000	4	nombre	50.000.000	200.000.000	
total investissements :				8.139.376.070	total investissements :				12.590.320.807	total investissements :				19.945.529.410

Région / Pays	rubrique	période 2015 - 2020				période 2020 - 2025				période 2025 - 2030				
		quantité	unité	coût unitaire, FCFA	coût total, FCFA	quantité	unité	coût unitaire, FCFA	coût total, FCFA	quantité	unité	coût unitaire, FCFA	coût total, FCFA	
Centre	CPE	2	nombre	600.000.000	1.200.000.000	2	nombre	600.000.000	1.200.000.000	2	nombre	600.000.000	1.200.000.000	
	Réseau de distribution	1.000	personnes par km de réseau	10.000	451.080.160	1.000	personnes par km de réseau	10.000	499.145.499	1.500	personnes par km de réseau	10.000	382.852.814	
		45.108	personnes à desservir			49.915	personnes à desservir			57.428	personnes à desservir			
	BP	2.063	nombre	125.000	257.936.310	3.871	nombre	125.000	483.923.477	6.394	nombre	125.000	799.238.233	
	BF	96	nombre	1.500.000	144.444.334	22	nombre	1.500.000	33.602.015	0	nombre	1.500.000	0	
	PMH	80	nombre	8.000.000	640.597.235	43	nombre	8.000.000	341.575.315	17	nombre	8.000.000	132.094.116	
	réhabilitation PMH	234	nombre	3.000.000	702.000.000	114	nombre	3.000.000	342.115.735	115	nombre	3.000.000	344.592.500	
	réhabilitation / mise à niveau AEPS	5	nombre	50.000.000	250.000.000	6	nombre	50.000.000	300.000.000	6	nombre	50.000.000	300.000.000	
total investissements :				3.646.058.038	total investissements :				3.200.362.041	total investissements :				3.158.777.663
Centre - Est	CPE	7	nombre	600.000.000	4.200.000.000	12	nombre	600.000.000	7.200.000.000	18	nombre	600.000.000	10.800.000.000	
	Réseau de distribution	1.000	personnes par km de réseau	10.000	2.576.917.341	1.000	personnes par km de réseau	10.000	3.545.077.559	1.500	personnes par km de réseau	10.000	3.191.455.070	
		257.692	personnes à desservir			354.508	personnes à desservir			478.718	personnes à desservir			
	BP	8.938	nombre	125.000	1.117.296.503	23.684	nombre	125.000	2.960.537.809	46.559	nombre	125.000	5.819.918.505	
	BF	417	nombre	1.500.000	625.686.042	235	nombre	1.500.000	352.994.193	26	nombre	1.500.000	39.374.341	
	PMH	453	nombre	8.000.000	3.624.442.252	265	nombre	8.000.000	2.116.029.311	106	nombre	8.000.000	848.378.813	
	réhabilitation PMH	86	nombre	3.000.000	258.750.000	274	nombre	3.000.000	821.933.842	279	nombre	3.000.000	837.840.945	
	réhabilitation / mise à niveau AEPS	15	nombre	50.000.000	750.000.000	5	nombre	50.000.000	250.000.000	5	nombre	50.000.000	250.000.000	
total investissements :				13.153.092.137	total investissements :				17.246.572.714	total investissements :				21.786.967.673

Région / Pays	rubrique	période 2015 - 2020				période 2020 - 2025				période 2025 - 2030				
		quantité	unité	coût unitaire, FCFA	coût total, FCFA	quantité	unité	coût unitaire, FCFA	coût total, FCFA	quantité	unité	coût unitaire, FCFA	coût total, FCFA	
Centre - Nord	CPE	9	nombre	600.000.000	5.400.000.000	15	nombre	600.000.000	9.000.000.000	25	nombre	600.000.000	15.000.000.000	
	Réseau de distribution	1.000	personnes par km de réseau	10.000	3.194.777.880	1.000	personnes par km de réseau	10.000	4.626.130.762	1.500	personnes par km de réseau	10.000	4.305.232.035	
		319.478	personnes à desservir			462.613	personnes à desservir			645.785	personnes à desservir			
	BP	10.951	nombre	125.000	1.368.835.455	30.431	nombre	125.000	3.803.888.696	61.758	nombre	125.000	7.719.706.706	
	BF	511	nombre	1.500.000	766.547.855	317	nombre	1.500.000	474.905.942	56	nombre	1.500.000	84.624.806	
	PMH	566	nombre	8.000.000	4.525.353.317	338	nombre	8.000.000	2.704.118.171	138	nombre	8.000.000	1.105.065.502	
	réhabilitation PMH	316	nombre	3.000.000	947.250.000	311	nombre	3.000.000	932.052.590	318	nombre	3.000.000	952.772.569	
	réhabilitation / mise à niveau AEPS	10	nombre	50.000.000	500.000.000	5	nombre	50.000.000	250.000.000	5	nombre	50.000.000	250.000.000	
	total investissements :				16.702.764.506	total investissements :				21.791.096.162	total investissements :			
Centre - Ouest	CPE	8	nombre	600.000.000	4.800.000.000	13	nombre	600.000.000	7.800.000.000	19	nombre	600.000.000	11.400.000.000	
	Réseau de distribution	1.000	personnes par km de réseau	10.000	2.645.295.341	1.000	personnes par km de réseau	10.000	3.769.090.376	1.500	personnes par km de réseau	10.000	3.473.164.805	
		264.530	personnes à desservir			376.909	personnes à desservir			520.975	personnes à desservir			
	BP	9.703	nombre	125.000	1.212.883.253	25.314	nombre	125.000	3.164.270.320	50.475	nombre	125.000	6.309.390.235	
	BF	453	nombre	1.500.000	679.214.622	248	nombre	1.500.000	371.302.236	32	nombre	1.500.000	48.670.506	
	PMH	457	nombre	8.000.000	3.653.844.562	275	nombre	8.000.000	2.199.230.049	114	nombre	8.000.000	915.989.469	
	réhabilitation PMH	593	nombre	3.000.000	1.777.500.000	271	nombre	3.000.000	814.295.149	277	nombre	3.000.000	831.469.951	
	réhabilitation / mise à niveau AEPS	15	nombre	50.000.000	750.000.000	9	nombre	50.000.000	450.000.000	9	nombre	50.000.000	450.000.000	
total investissements :				15.518.737.778	total investissements :				18.568.188.130	total investissements :				23.428.684.966

Région / Pays	rubrique	période 2015 - 2020				période 2020 - 2025				période 2025 - 2030				
		quantité	unité	coût unitaire, FCFA	coût total, FCFA	quantité	unité	coût unitaire, FCFA	coût total, FCFA	quantité	unité	coût unitaire, FCFA	coût total, FCFA	
Centre - Sud	CPE	5	nombre	600.000.000	3.000.000.000	10	nombre	600.000.000	6.000.000.000	14	nombre	600.000.000	8.400.000.000	
	Réseau de distribution	1.000	personnes par km de réseau	10.000	1.941.527.682	1.000	personnes par km de réseau	10.000	2.669.593.465	1.500	personnes par km de réseau	10.000	2.434.477.572	
		194.153	personnes à desservir			266.959	personnes à desservir			365.172	personnes à desservir			
	BP	6.754	nombre	125.000	844.247.881	17.851	nombre	125.000	2.231.327.836	35.404	nombre	125.000	4.425.482.100	
	BF	315	nombre	1.500.000	472.778.813	177	nombre	1.500.000	265.359.359	22	nombre	1.500.000	33.399.203	
	PMH	342	nombre	8.000.000	2.732.590.135	199	nombre	8.000.000	1.593.790.923	80	nombre	8.000.000	642.947.813	
	réhabilitation PMH	181	nombre	3.000.000	542.250.000	202	nombre	3.000.000	605.069.645	206	nombre	3.000.000	617.124.916	
	réhabilitation / mise à niveau AEPS	15	nombre	50.000.000	750.000.000	10	nombre	50.000.000	500.000.000	10	nombre	50.000.000	500.000.000	
	total investissements :				10.283.394.510	total investissements :				13.865.141.227	total investissements :			
Est	CPE	9	nombre	600.000.000	5.400.000.000	20	nombre	600.000.000	12.000.000.000	34	nombre	600.000.000	20.400.000.000	
	Réseau de distribution	1.000	personnes par km de réseau	10.000	3.309.528.530	1.000	personnes par km de réseau	10.000	5.807.328.815	1.500	personnes par km de réseau	10.000	6.251.550.119	
		330.953	personnes à desservir			580.733	personnes à desservir			937.733	personnes à desservir			
	BP	11.969	nombre	125.000	1.496.163.199	37.016	nombre	125.000	4.627.022.642	85.235	nombre	125.000	10.654.433.868	
	BF	559	nombre	1.500.000	837.851.391	421	nombre	1.500.000	631.713.211	171	nombre	1.500.000	256.133.425	
	PMH	538	nombre	8.000.000	4.304.403.341	377	nombre	8.000.000	3.015.531.231	180	nombre	8.000.000	1.438.081.689	
	réhabilitation PMH	238	nombre	3.000.000	713.250.000	276	nombre	3.000.000	828.898.773	285	nombre	3.000.000	855.862.805	
	réhabilitation / mise à niveau AEPS	15	nombre	50.000.000	750.000.000	10	nombre	50.000.000	500.000.000	10	nombre	50.000.000	500.000.000	
	total investissements :				16.811.196.460	total investissements :				27.410.494.672	total investissements :			

Région / Pays	rubrique	période 2015 - 2020				période 2020 - 2025				période 2025 - 2030				
		quantité	unité	coût unitaire, FCFA	coût total, FCFA	quantité	unité	coût unitaire, FCFA	coût total, FCFA	quantité	unité	coût unitaire, FCFA	coût total, FCFA	
Hauts - Bassins	CPE	8	nombre	600.000.000	4.800.000.000	13	nombre	600.000.000	7.800.000.000	22	nombre	600.000.000	13.200.000.000	
	Réseau de distribution	1.000	personnes par km de réseau	10.000	2.350.702.967	1.000	personnes par km de réseau	10.000	3.851.927.332	1.500	personnes par km de réseau	10.000	3.942.888.414	
		235.070	personnes à desservir			385.193	personnes à desservir			591.433	personnes à desservir			
	BP	9.866	nombre	125.000	1.233.256.113	25.837	nombre	125.000	3.229.625.324	55.682	nombre	125.000	6.960.193.618	
	BF	460	nombre	1.500.000	690.623.423	254	nombre	1.500.000	380.468.122	69	nombre	1.500.000	103.853.318	
	PMH	352	nombre	8.000.000	2.815.016.433	247	nombre	8.000.000	1.974.719.092	122	nombre	8.000.000	979.120.719	
	réhabilitation PMH	389	nombre	3.000.000	1.165.500.000	168	nombre	3.000.000	3.949.438.184	174	nombre	3.000.000	521.866.055	
	réhabilitation / mise à niveau AEPS	35	nombre	50.000.000	1.750.000.000	8	nombre	50.000.000	400.000.000	8	nombre	50.000.000	400.000.000	
total investissements :				14.805.098.937	total investissements :				21.586.178.054	total investissements :				26.107.922.123
Nord	CPE	8	nombre	600.000.000	4.800.000.000	11	nombre	600.000.000	6.600.000.000	14	nombre	600.000.000	8.400.000.000	
	Réseau de distribution	1.000	personnes par km de réseau	10.000	2.325.330.603	1.000	personnes par km de réseau	10.000	2.912.559.358	1.500	personnes par km de réseau	10.000	2.402.255.935	
		232.533	personnes à desservir			291.256	personnes à desservir			360.338	personnes à desservir			
	BP	10.447	nombre	125.000	1.305.915.226	21.528	nombre	125.000	2.690.959.750	38.014	nombre	125.000	4.751.710.905	
	BF	488	nombre	1.500.000	731.312.527	152	nombre	1.500.000	227.937.468	0	nombre	1.500.000	0	
	PMH	407	nombre	8.000.000	3.257.042.575	230	nombre	8.000.000	1.839.578.284	94	nombre	8.000.000	749.878.790	
	réhabilitation PMH	532	nombre	3.000.000	1.595.250.000	239	nombre	3.000.000	716.711.641	244	nombre	3.000.000	730.771.868	
	réhabilitation / mise à niveau AEPS	20	nombre	50.000.000	1.000.000.000	13	nombre	50.000.000	650.000.000	13	nombre	50.000.000	650.000.000	
total investissements :				15.014.850.931	total investissements :				15.637.746.501	total investissements :				17.684.617.499

Région / Pays	rubrique	période 2015 - 2020				période 2020 - 2025				période 2025 - 2030				
		quantité	unité	coût unitaire, FCFA	coût total, FCFA	quantité	unité	coût unitaire, FCFA	coût total, FCFA	quantité	unité	coût unitaire, FCFA	coût total, FCFA	
Plateau Central	CPE	5	nombre	600.000.000	3.000.000.000	7	nombre	600.000.000	4.200.000.000	10	nombre	600.000.000	6.000.000.000	
	Réseau de distribution	1.000	personnes par km de réseau	10.000	1.685.205.929	1.000	personnes par km de réseau	10.000	2.110.889.623	1.500	personnes par km de réseau	10.000	1.742.972.026	
		168.521	personnes à desservir			211.089	personnes à desservir			261.446	personnes à desservir			
	BP	5.554	nombre	125.000	694.295.974	14.257	nombre	125.000	1.782.169.996	26.226	nombre	125.000	3.278.237.172	
	BF	259	nombre	1.500.000	388.805.745	137	nombre	1.500.000	205.546.088	0	nombre	1.500.000	0	
	PMH	304	nombre	8.000.000	2.435.095.440	166	nombre	8.000.000	1.328.255.956	62	nombre	8.000.000	493.260.269	
	réhabilitation PMH	263	nombre	3.000.000	789.750.000	222	nombre	3.000.000	665.012.839	225	nombre	3.000.000	674.261.469	
	réhabilitation / mise à niveau AEPS	20	nombre	50.000.000	1.000.000.000	5	nombre	50.000.000	250.000.000	5	nombre	50.000.000	250.000.000	
total investissements :				9.993.153.088	total investissements :				10.541.874.501	total investissements :				12.438.730.935
Sahel	CPE	7	nombre	600.000.000	4.200.000.000	14	nombre	600.000.000	8.400.000.000	23	nombre	600.000.000	13.800.000.000	
	Réseau de distribution	1.000	personnes par km de réseau	10.000	2.440.877.857	1.000	personnes par km de réseau	10.000	4.019.164.705	1.500	personnes par km de réseau	10.000	4.138.075.113	
		244.088	personnes à desservir			401.916	personnes à desservir			620.711	personnes à desservir			
	BP	8.887	nombre	125.000	1.110.846.697	26.020	nombre	125.000	3.252.542.405	57.413	nombre	125.000	7.176.579.226	
	BF	415	nombre	1.500.000	622.074.150	283	nombre	1.500.000	425.139.234	93	nombre	1.500.000	139.754.786	
	PMH	400	nombre	8.000.000	3.196.566.798	269	nombre	8.000.000	2.149.852.588	124	nombre	8.000.000	989.140.142	
	réhabilitation PMH	356	nombre	3.000.000	1.066.500.000	229	nombre	3.000.000	687.345.363	235	nombre	3.000.000	705.891.741	
	réhabilitation / mise à niveau AEPS	20	nombre	50.000.000	1.000.000.000	9	nombre	50.000.000	450.000.000	9	nombre	50.000.000	450.000.000	
total investissements :				13.636.865.501	total investissements :				19.384.044.295	total investissements :				27.399.441.008

Région / Pays	rubrique	période 2015 - 2020				période 2020 - 2025				période 2025 - 2030					
		quantité	unité	coût unitaire, FCFA	coût total, FCFA	quantité	unité	coût unitaire, FCFA	coût total, FCFA	quantité	unité	coût unitaire, FCFA	coût total, FCFA		
Sud - Ouest	CPE	4	nombre	600.000.000	2.400.000.000	7	nombre	600.000.000	4.200.000.000	10	nombre	600.000.000	6.000.000.000		
	Réseau de distribution	1.000	personnes par km de réseau	10.000	1.422.917.424	1.000	personnes par km de réseau	10.000	1.967.308.229	1.500	personnes par km de réseau	10.000	1.755.375.883		
		142.292	personnes à desservir			196.731	personnes à desservir			263.306	personnes à desservir				
	BP	4.785	nombre	125.000	598.172.784	13.027	nombre	125.000	1.628.349.499	25.556	nombre	125.000	3.194.539.759		
	BF	223	nombre	1.500.000	334.976.759	133	nombre	1.500.000	199.388.589	15	nombre	1.500.000	23.229.605		
	PMH	254	nombre	8.000.000	2.031.210.941	147	nombre	8.000.000	1.178.080.126	58	nombre	8.000.000	464.662.461		
	réhabilitation PMH	257	nombre	3.000.000	771.750.000	166	nombre	3.000.000	498.474.207	169	nombre	3.000.000	507.186.629		
	réhabilitation / mise à niveau AEPS	5	nombre	50.000.000	250.000.000	2	nombre	50.000.000	100.000.000	2	nombre	50.000.000	100.000.000		
	total investissements :				7.809.027.907	total investissements :				9.771.600.650	total investissements :				12.044.994.337
BURKINA FASO	CPE	87	nombre	600.000.000	52.200.000.000	150	nombre	600.000.000	90.000.000.000	234	nombre	600.000.000	140.400.000.000		
	Réseau de distribution	1.000	personnes par km de réseau	10.000	29.200.258.846	1.000	personnes par km de réseau	10.000	43.394.380.291	1.500	personnes par km de réseau	10.000	41.687.819.551		
		2.920.026	personnes à desservir			4.339.438	personnes à desservir			6.253.173	personnes à desservir				
	BP	108.457	nombre	125.000	13.557.070.817	289.276	nombre	125.000	36.159.534.893	596.815	nombre	125.000	74.601.905.444		
	BF	5.061	nombre	1.500.000	7.591.959.658	2.893	nombre	1.500.000	4.340.025.713	624	nombre	1.500.000	936.429.857		
	PMH	4.950	nombre	8.000.000	39.603.946.376	3.075	nombre	8.000.000	24.601.194.511	1.332	nombre	8.000.000	10.655.872.385		
	réhabilitation PMH	4.072	nombre	3.000.000	12.215.250.000	2.818	nombre	3.000.000	8.454.846.392	2.885	nombre	3.000.000	8.654.643.999		
	réhabilitation / mise à niveau AEPS	225	nombre	50.000.000	11.250.000.000	97	nombre	50.000.000	4.850.000.000	97	nombre	50.000.000	4.850.000.000		
	total investissements :				165.618.485.697	total investissements :				211.799.981.800	total investissements :				281.786.671.235
	études et contrôle, 15% :				24.842.772.855	études et contrôle, 15% :				31.769.997.270	études et contrôle, 15% :				42.268.000.685
mise en œuvre CGES, 10% :				16.561.848.570	mise en œuvre CGES, 10% :				21.179.998.180	mise en œuvre CGES, 10% :				28.178.667.124	
Total Général :				207.023.107.121	Total Général :				264.749.977.250	Total Général :				352.233.339.044	

Annexe 3 : Détails du budget

A1. Mise en œuvre de l'accès universel à l'eau potable			
		Notes	Total (x1000FCFA)
P11	Tout le cycle de réalisation des ouvrages (programmation, intermédiation sociale, études, travaux) respecte les principes de l'AFDH		68.252.550
a111	Sélection/priorisation des sites d'intervention en utilisant les outils sectoriels de programmation (PCD-AEPA, BPO et sa matrice d'arbitrage, etc.) de façon à garantir la performance et l'équité		
	Mise à jour annuelle liste de priorisation PCD-AEP		
	<i>Mise à jour inventaire</i>	<i>comptabilisé dans action 3</i>	
	<i>Réunion élargie du conseil municipal</i>	<i>sans frais additionnel</i>	
	Sessions régionales annuelle d'arbitrage	Atelier dans chaque région. 2 personnes par commune+ 15 personnes niveau régional y compris ONG pendant un jour	671.250
	Sessions nationales annuelles d'arbitrage	10 personnes niveau central + 2 personnes par région pendant deux jours	81.300
a112	Intermédiation sociale suivant le guide national intégrant les principes de l'AFDH		-
	<i>Equipe IMS (binôme h/f+coordo) dans chaque commune rurale pendant 6 mois/an</i>	<i>honoraires et frais</i>	<i>67.500.000</i>
P12	La connaissance du potentiel des ressources utilisables pour l'eau potable est améliorée		3.460.000
a121	inventaire des forages à grand débit dans les communes ;		
	Services de consultants	Env 400 mille/commune rurale tous les 5 ans	360.000
a122	Implantation des forages à grand débit pour les CPE alimentés à partir des eaux souterraines ;		
	Services de consultants	Env 3 millions par commune rurale tous les 5 ans	2.700.000
a123	Identification et définition des caractéristiques des sites d'eau de surface (barrages et cours d'eau) pouvant être exploités pour l'AEP ;		
	Service de consultants	Env 200 millions à renouveler après 10 ans	400.000
P13	Les infrastructures pour le développement du service de l'eau sont réalisées en milieu rural		761.162.998
	Travaux neufs d'AEP	Voir feuille de calcul séparée	608.930.298
	Etudes et controle	15% des travaux	91.339.560
	Etudes d'impact environnementales et mesures d'atténuation	10% des travaux	60.893.040
P14	Les infrastructures pour le développement du service de l'eau sont réalisées en milieu urbain (périmètre ONEA)		498.013.871
	Investissements dans les centres existants	Voir feuille de calcul séparée	280.041.775
	Investissement liés à la construction des CPE et à l'interconnexion des réseaux	Voir feuille de calcul séparée	90.000.000
	Travaux dans 20 nouveaux centres	Voir feuille de calcul séparée	16.369.321
	Etudes d'impact environnementales et mesures d'atténuation	10% des travaux	38.641.110
	Etude et controle des travaux	15% des travaux	57.961.664

A1. Mise en œuvre de l'accès universel à l'eau potable			
	Etudes pour les investissements à réaliser après le PN-AEP dans les villes où la ressource en eau arrivera à saturation en 2030	Forfait	15.000.000
P15	Les PMH non fonctionnelles sont réhabilitées et les AEPS non fonctionnelles réhabilitées et mises à niveau		62.843.425
	Intermédiation sociale	Pris en compte dans a112	
	Travaux de réhabilitation	Voir feuille de calcul séparée	50.274.740
	Etude et contrôle	15% des travaux	7.541.211
	Etudes d'impact environnementales et mesures d'atténuation	10% des travaux	5.027.474
Total A1:	Mise en œuvre de l'accès universel à l'eau potable		1.393.732.844

A2. Gestion du service public de l'eau			
		Notes	Total (x1000FCFA)
P21	Les outils/guides de gestion/suivi du service public de l'eau sont adaptés au nouveau contexte (service universel, AFDH, PPP) et appliqués		34.095.600
a211	Actualisation et mise en œuvre la réforme de gestion des ouvrages hydrauliques en l'adaptant aux principes d'accès universel à l'eau, d'équité avec un rôle plus affirmé et plus systématique de recours au secteur privé		
	Service de consultants pour faire le bilan de la réforme et en proposer une actualisation	3 hm expertise internationale + 6hm expertise nationale	105.600
	Formation des formateurs sur les nouveaux outils de la réforme	50 personnes par région pendant 2 jours. A renouveler tous les 5 ans	390.000
	Mise en oeuvre de la réforme dans les communes par équipes IMS : formation AUE, maintenanciers, communes	En moyenne 8 millions par commune rurale par an	33.600.000
P22	Le partenariat public-privé pour le développement du service public de l'eau est promu, en synergie avec le programme gouvernance		1.365.000
a221	Information/sensibilisation des opérateurs économiques et des autres acteurs du sous-secteur sur le PPP		
a222	Diffusion du guide PPP auprès des opérateurs économiques et des acteurs de l'eau potable		
	Formation des acteurs	50 personnes par région pendant 2 jours. A renouveler tous les 5 ans	390.000
a223	Accompagnement des maitres d'ouvrages dans la mise en place de dispositifs PPP		
	Assistance technique nationale	3 hm par région par an pendant 5 ans	975.000
P23	La régulation du service public de l'eau est assurée		824.400
	Etude et mise en place d'une régulation du service public de l'eau		
	Etude sur la mise en place d'une régulation SPE	1hm international +1 hm national	26.400
	Formation des acteurs sur le concept et les outils	10 personnes par région à renouveler tous les 5ans	78.000
	Assistance technique internationale	1 ATI pendant 5 ans	720.000
P24	Des solutions sont étudiées et mises en œuvre pour favoriser l'accès au service pour les couches les plus vulnérables		150.300
	Adoption et application d'une péréquation des prix adaptée à un système de gestion durable des infrastructures		
	Service de consultants pour études complémentaires	2hm international+2hm national	52.800
	Organisation d'un dialogue social sur le prix de l'eau au niveau régional et national (concertations)		
	Ateliers	50 personnes par région pendant 1 jour. A renouveler tous les 5 ans	97.500
	Accompagnement des communes pour l'identification de solutions locales d'inclusion des couches vulnérables	Coûts intégrés dans l'IMS	
P25	Les capacités des communes à jouer leur rôle de maitre d'ouvrage du service public de l'eau sont renforcées en synergie avec le programme gouvernance.		0

A2. Gestion du service public de l'eau			
	Mettre en place en synergie avec le programme gouvernance, un accompagnement des communes pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle de maître d'ouvrage du service public de l'eau	Coût pris en charge par ailleurs et dans PGEA	
P26	L'intercommunalité pour le développement du service public de l'eau est promu en synergie avec le programme gouvernance		75.000
	Organisation, dans les 13 régions, des campagnes d'information/sensibilisation des communes sur l'intercommunalité, les dispositions légales et réglementaires, leurs importances pour le développement local et l'incitation des communes à la mutualisation	Coût pris en charge dans PGEA	
	Relecture des critères d'allocation des ressources des transferts et intégration dans ces critères des modalités pratiques qui prennent en compte l'équité, l'encouragement à l'efficacité et l'efficience, le regroupement pour les travaux et la mutualisation pour la gestion des ouvrages	Côut pris en charge dans PGEA	
	Suivi et une évaluation des processus d'intercommunalités mis en place pour vérifier leurs fonctionnalités et leurs efficacités d'actions.		
	Missions annuelles du niveau central	forfait 5 millions par an	75.000
P27	L'efficacité, l'efficience et la durabilité du service public de l'eau en milieu urbain sont assurées		11.000.000
	Poursuite des activités d'optimisation des charges d'exploitation		11.000.000
P28	La surveillance de la qualité de l'eau de consommation est assurée		1.316.800
	Elaboration d'une stratégie nationale de surveillance de la qualité de l'eau de consommation		
	Service de consultants	Honoraires de consultant et frais divers	50.000
	Mise en œuvre la stratégie : élaboration des outils, renforcement des capacités techniques, Renforcement du réseau de laboratoire, mécanisme de financement perenne du fonctionnement du dispositif de surveillance		
	Assistance technique pour élaboration outils et formations des formateurs	6 hm d'ATI par an pendant trois ans	316.800
	Ateliers de dissémination	Forfait 20 millions par an pendant 3 ans	60.000
	Renforcement réseau de laboratoires	Bâtiment, équipements	500.000
	Amorçage du mécanisme de financement perenne du dispositif de surveillance	Appui dégressif pendant 5ans	390.000
Total A2:	Gestion du service public de l'eau		48.827.100

A3: Renforcement du cadre institutionnel et des instruments de gestion			
		Notes	Total (x1000FCFA)
P31	Les capacités des acteurs du sous-secteur AEP sont renforcées en synergie avec le programme gouvernance		3.125.000
a311	Elaborer et mettre en œuvre, en lien avec le programme gouvernance, des actions de renforcement des capacités des acteurs du secteur AEP : publics, CT, ONG, privés		
	Assistance technique nationale	2 ATN par groupe de 3 régions pendant 5 ans	2.600.000
	Formation continue	Forfait 20 millions par an	300.000
	Appui à l'équipement (véhicules, informatique, etc.)	Forfait 75 millions tous les 5ans	225.000
P32	Une stratégie de communication opérationnelle pour l'information, la sensibilisation de tous les acteurs du PNAEP est élaborée et mise en œuvre		750.000
a321	Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication opérationnelle pour l'information, la sensibilisation des acteurs stratégiques du PNAEP		
	Campagne nationale de communication sur le PN-AEP	Forfait 50 millions par an	750.000
P33	Un guide d'intermédiation sociale AEP intégrant l'approche AFDH est opérationnalisé		465.000
a331	Vulgariser le guide		-
	Formation des formateurs	50 personnes par région pendant 2 jours. A renouveler tous les 5 ans	390.000
a332	Suivre et capitaliser l'application du guide IMS –AEP sur le terrain		-
	Missions annuelles	forfait 5 millions par an	75.000
P34	Les outils de programmation et de suivi-évaluation sectoriels sont opérationnalisés dans leur volet AEP, en synergie avec le programme gouvernance		13.802.600
a341	En synergie avec le programme gouvernance, contribuer à l'opérationnalisation des outils de programmation et de suivi-évaluation		
	Appui à l'élaboration des PCD-AEPA	10 millions par commune tous les 5ans	10.500.000
	Appui à l'élaboration de plans régionaux de développement de l'AEP	20 millions par région tous les 5ans	780.000
	Mission à jour annuelle du volet AEP du Budget programme sectoriel	Atelier annuel de 50 personnes pendant 2 jours	75.000
	Étude baseline pour le renseignement des valeurs initiales des indicateurs	Forfait 300 millions	300.000
	Mise à jour annuelle de la base BD INOH	Forfait 100 millions par an	1.500.000
	Evaluations et actualisation du PN-AEP	200 millions tous les 5 ans	600.000
a342	Elaborer un système de monitoring des principes de l'AFDH dans le cycle de réalisation des ouvrages		
	Services de consultant	2 hm d'expert national	17.600
	Collecte et analyse des données en lien avec PGEA	forfait 2 millions par an	30.000
Total A3:	Renforcement du cadre institutionnel et des instruments de gestion		18.142.600

ONEA 1 : plan d'investissement 2016-2030

Investissements ONEA	2016-2020	2021-2025	2025-2030	Total(millions FCA)
Nouveaux investissements dans les centres existants	108.158	87.009	84.875	280.042
Investissement liés à la construction des CPE et à l'interconnexion des réseaux	15.000	30.000	45.000	90.000
20 nouveaux centres	7.702	5.317	3.351	16.369
Total travaux	130.860	122.325	133.226	386.411
Etudes et cadre de gestion environnementales et sociales (10%)	13.086	12.233	13.323	38.641
Etudes et contrôle des travaux (15%)	19.629	18.349	19.984	57.962
Etudes pour les investissements à réaliser après le PN-AEP dans les villes où la ressource en eau arrivera à saturation en 2030			15.000	15.000
TOTAL GENERAL	163.575	152.907	181.532	498.014

ONEA 2 : plan d'investissement détaillé 2016-2030, centres existants

Région	Centre	Période	Total 2016 - 2020	Total 2021 - 2025	Total 2026 - 2030	Total 2016-2030
DRO	Ouaga	Coût invest	74.868.332.779	27.168.978.143	49.198.768.641	152.214.679.752
	Ziniaré	Coût invest	245.717.020	200.000.923	201.161.826	
	Loumbila	Coût invest	89.348.898	78.300.155	78.053.585	
	Pabre	Coût invest	30.892.341	27.165.883	27.959.557	
	Consolidé DRO	Extension (ml)	1.100.672	887.067	950.017	
		Nbre de BP	73.530	70.930	70.926	
		Nb de BF	220	175	172	
		Extension système de production	32.850.000	0	21.915.000	
		Réseau d'adduction	45	0	9	
Bache (2000 m3) + station de pompage		0	0	0		
Château d'eau +télégestion		2	1	0		
	Coût invest	75.234.291.038	27.474.445.104	49.505.943.609		
DRB	Bobo	Coût invest	10.334.682.500	12.253.745.000	4.610.257.500	35.821.704.850
	Banfora	Coût invest	1.216.874.750	2.079.323.500	494.555.000	
	Gaoua	Coût invest	701.677.350	915.998.600	231.949.850	
	Niangologo	Coût invest	882.164.500	644.650.500	168.896.500	
	Orodara	Coût invest	301.869.150	469.514.300	473.729.850	
	Bérégadougou	Coût invest	-524.000	33.403.500	8.936.500	
	Consolidé DRB	Extension (kml)	906	984	97	
		Nbre de BP	28.525	29.820	31.605	
		Nb de BF	80	98	104	
		Forage à réaliser	7	6	0	
		Forages raccorder	0	5	0	
		Station de traitement	0	2	0	
		châteaux	3	0	1	
	Coût invest	13.436.744.250	16.396.635.400	5.988.325.200		
DRNE	Bogandé	Coût invest	67.238.500	225.283.000	184.359.000	27.199.382.800
	Dori	Coût invest	648.990.000	1.924.348.500	325.860.000	
	Fada	Coût invest	888.859.000	627.481.000	489.122.000	
	Garango	Coût invest	539.030.500	590.552.500	441.717.000	
	Gorom	Coût invest	264.799.500	388.750.000	481.322.000	
	Kaya	Coût invest	1.160.376.800	3.944.986.450	1.144.200.750	
	Kompienga	Coût invest	248.215.500	422.747.000	552.346.000	
	Kongoussi	Coût invest	449.738.500	147.361.500	92.069.000	
	Koupéla	Coût invest	130.787.500	2.379.159.000	241.222.000	
	Pouytenga	Coût invest	816.169.750	2.277.194.150	742.779.400	
	Tenkodogo	Coût invest	1.282.338.000	2.682.493.000	397.486.000	
	Consolidé DRNE	Extension (kml)		466	283	
		Nbre de BP		14.163	17.789	
		Nb de BF		116	196	
Forage à réaliser			7	0		
Forages raccorder			9	0		
Station de traitement			6	0		
châteaux			4	0		
	Coût invest	6.496.543.550	15.610.356.100	5.092.483.150		

Région	Centre	Période	Total 2016 - 2020	Total 2021 - 2025	Total 2026 - 2030	Total 2016-2030	
DRNO	Arbinda	Coût invest	339.131.100	827.415.600	651.020.700		
	Boromo	Coût invest	350.847.000	151.264.500	419.666.500		
	Dédougou	Coût invest	127.879.000	159.004.000	179.637.000		
	Djibo	Coût invest	680.701.000	833.459.000	1.103.499.500		
	Gourcy	Coût invest	836.894.300	2.304.725.300	848.003.750		
	Kombissiri	Coût invest	713.435.800	654.783.800	1.114.578.850		
	Koudougou	Coût invest	640.536.050	759.585.200	834.522.150		
	Léo	Coût invest	837.565.700	522.291.550	769.968.650		
	Manga	Coût invest	730.154.550	794.276.450	1.153.156.400		
	Nouna	Coût invest	120.200.000	322.034.000	85.199.000		
	Ouahigouya	Coût invest	242.344.850	2.855.094.300	2.300.569.850		
	Pô	Coût invest	960.056.500	1.223.591.500	1.004.699.000		
	Poura	Coût invest	82.619.900	123.768.150	210.681.900		
	Réo	Coût invest	676.667.750	1.400.463.900	1.357.660.150		
	Sabou	Coût invest	305.897.900	472.826.750	691.584.300		
	Tougan	Coût invest	24.536.500	318.247.500	40.458.500		
	Yako	Coût invest	156.126.000	2.223.462.500	339.181.000		
	Zabre	Coût invest	88.578.600	223.599.750	217.660.300		
	Boulsa	Coût invest	342.082.950	733.151.100	127.554.350		
	Titao	Coût invest	433.497.900	903.234.200	280.957.050		
	Désignation						
	Consolidé DRNO	Extension (kml)	485	812	882		
		Nbre de BP	11.051	15.217	24.579		
		Nb de BF	74	149	260		
		Forage à réaliser	10	13	0		
		Forages raccorder	7	13	0		
		Station de traitement	0	3	0		
		châteaux	8	8	2		
		Coût invest	8.689.753.350	17.806.279.050	13.730.258.900	40.226.291.300	
CENTRES SOUS AFFERMAGE	Bittou	Coût invest	214.672.150	670.345.500	440.590.150		
	Diapaga	Coût invest	240.288.400	678.613.100	565.334.000		
	Diébougou	Coût invest	590.746.750	1.127.074.300	1.817.907.300		
	Gayéri	Coût invest	749.916.200	3.187.344.600	1.930.276.150		
	Houndé	Coût invest	353.015.750	1.187.950.250	929.804.750		
	Toma	Coût invest	471.099.750	355.599.750	648.558.900		
	Zorgho	Coût invest	54.469.250	598.368.650	298.714.350		
		Consolider centres affermés	Extension (kml)	188	619	573	
			Nbre de BP	4.016	8.049	11.306	
			Nb de BF	62	70	104	
			Forage à réaliser	1	6	0	
			Forages raccorder	0	5	0	
	Station de traitement		0	0	0		
	châteaux		1	5	0		
	Coût invest	2.674.208.250	7.805.296.150	6.631.185.600	17.110.690.000		
NOUVEAUX CENTRES	Batié	Coût invest	210.879.900	469.651.050	732.560.400		
	Boussé	Coût invest	96.875.750	233.494.750	285.875.500		
	Dano	Coût invest	161.017.000	286.023.500	478.078.500		
	Fara	Coût invest	40.385.400	139.274.800	119.020.800		
	Ouargaye	Coût invest	120.642.500	180.053.500	175.642.500		
	Pama	Coût invest	221.889.250	259.083.000	250.999.100		
	Sapouy	Coût invest	437.835.200	408.911.638	803.265.663		
	Sebba	Coût invest	260.862.800	304.874.350	647.110.750		
	Sindou	Coût invest	39.432.268	97.820.310	162.460.160		

Région	Centre	Période	Total 2016 - 2020	Total 2021 - 2025	Total 2026 - 2030	Total 2016-2030
	Solenzo	Coût invest	36.472.150	228.802.750	272.064.650	
		Extention (km)	113	97	272	
	Total nouveaux centres OMD	Nbre de BP	2.852	3.106	8.697	
		Nb de BF	18	144	253	
		Forage à réaliser	1	6	0	
		Forages à raccorder	0	7	0	
		Station de traitement	0	0	0	
		châteaux	2	3	0	
		Coût invest	1.626.292.218	1.915.656.431	3.927.078.023	7.469.026.672
TOTAL GENERAL INVESTISSEMENTS ONEA 2016-2030 DANS CENTRES EXISTANTS			108.157.832.656	87.008.668.235	84.875.274.483	280.041.775.373

PNDES

2016-2020

Transformer le Burkina



Ministry of the Economy, Finance and Development
39, Avenue du 11 Décembre
03 BP 7012 Ouagadougou 03 Burkina Faso

CONTENTS

	INTRODUCTION	9
I.	DIAGNOSTIC ANALYSIS OF ECONOMIC AND SOCIAL SITUATION	17
1.1.	SOCIAL PROCESS WITH LITTLE EVOLUTION MARKED BY PERSISTENT INEQUALITIES	17
1.1.1.	MAJOR ACHIEVEMENTS OF PREVIOUS DEVELOPMENT POLICIES	17
1.1.2.	INSUFFICIENT REDUCTION OF MONETARY POVERTY BETWEEN 2009 AND 2014	18
1.1.3.	DISPARITIES IN THE EVOLUTION OF NON-MONETARY POVERTY	19
1.1.4.	SOCIO-ECONOMIC VULNERABILITY OF POPULATIONS	19
1.1.5.	PERSISTENCE OF GENDER INEQUALITIES AND SOCIAL EXCLUSION	21
1.2.	PRODUCTIVE SYSTEM WITH LITTLE EVOLUTION MARKED BY POOR EFFECTS ON CREATION OF DECENT JOBS	22
1.2.1.	HARDLY ATTRACTIVE BUSINESS ENVIRONMENT AND NOT CONDUCIVE TO PRIVATE SECTOR INVESTMENTS	23
1.2.2.	POORLY PRODUCTIVE AND VULNERABLE PRIMARY SECTOR	24
1.2.2.1.	AGRICULTURE WITH WEAK PRODUCTIVITY AND IS SUBJECT TO RISKS	24
1.2.2.2.	WEAKLY COMPETITIVE LIVESTOCK SECTOR	25
1.2.2.3.	POORLY DEVELOPED FISHING RESOURCES	25
1.2.2.4.	INCREASING FORESTRY AND FAUNA PRODUCTIONS	25
1.2.3.	SECONDARY SECTOR WEAKENED BY DECLINE IN MANUFACTURING INDUSTRIES	26
1.2.3.1.	BOOMING MINING SECTOR BUT LITTLE CREATION OF JOBS	26
1.2.3.2.	POORLY COMPETITIVE MANUFACTURING INDUSTRIES AND AILING ENTERPRISES	27
1.2.3.3.	UNCOMPETITIVE HANDICRAFT WHICH NEEDS TO BE FORMALIZED	27
1.2.3.4.	WEAK SUPPORT PROVIDED FOR INDUSTRIAL DEVELOPMENT WITH INSUFFICIENT AND COSTLY SUPPLY OF ENERGY	28
1.2.4.	A TERTIARY SECTOR MORE AND MORE INFORMAL	30
1.2.5.	MAJOR OBSERVATIONS: STRUCTURAL INSUFFICIENCIES AND BUSINESSES ENVIRONMENT WITH WEAK PERFORMANCES	32
1.3.	INSUFFICIENT HUMAN CAPITAL AND HARDLY ADAPTED TO THE NEEDS OF NATIONAL PRODUCTIVE SYSTEM	33
1.3.1.	STRONG DEMOGRAPHIC GROWTH HAMPERING DEVELOPMENT PROGRESS	33
1.3.2.	AN INSUFFICIENCY OF QUALIFIED HUMAN RESOURCES, EQUIPMENT AND INFRASTRUCTURES, MEDICINES AND QUALITY SERVICES IN HEALTH SECTOR	34
1.3.3.	EDUCATION AND TRAINING LOSING QUALITY AND PERFORMANCE AND HARDLY ADAPTED TO THE NEEDS FOR THE ECONOMY	34
1.3.4.	POORLY DEVELOPED SCIENTIFIC RESEARCH WHICH HARDLY CONTRIBUTES TO WELLBEING OF THE BURKINABE	35
1.3.5.	OFFER OF JOBS DOMINATED BY INFORMAL ECONOMY	35
1.3.6.	ACHIEVEMENTS TO BE CONSOLIDATED IN THE SECTOR OF ENVIRONMENT, WATER AND SANITATION	36
1.3.7.	STRONG URBAN EXPANSION WITHOUT A REAL IMPLEMENTATION OF URBANIZATION POLICIES	37
1.4.	WEAK PERFORMANCE IN POLICAL, ADMINISTRATIVE, ECONOMIC AND LOCAL GOVERNANCE	37
1.5.	MAJOR CHALLENGES TO BE ADDRESSED IN ORDER TO ENSURE STRUCTURAL TRANSFORMATION OF THE BURKINABE ECONOMY	38
1.5.1.	GOOD GOVERNANCE AND THE QUALITY OF INSTITUTIONS	39
1.5.2.	AVAILABILITY AND EMPLOYABILITY OF HUMAN RESOURCES ADAPTED TO THE NEEDS OF NATIONAL ECONOMY	39
1.5.3.	DEVELOPMENT OF PRODUCTIVE BASES AND COMPETITIVENESS	40
II.	2016-2020 ECONOMIC AND SOCIAL DEVELOPMENT STRATEGY	41
2.1.	FOUNDATIONS AND VISION	42
2.2.	GUIDING PRINCIPLES	43
2.2.2.	EQUITY AND GENDER	43
2.2.3.	SUBSIDIARITY AND PARTNERSHIP	44
2.2.4.	RESULT-BASED MANAGEMENT (RBM)	45
2.2.5.	PROACTIVITY	45
2.3.	OVERALL OBJECTIVE, EXPECTED IMPACTS AND STRUCTURAL TRANSFORMATION PROCESS	46

2.3.1.	OVERALL OBJECTIVE	46
2.3.2.	EXPECTED IMPACTS	46
2.3.3.	OUTLINE OF STRUCTURAL TRANSFORMATION	46
2.3.4.	GROWTH OUTLINE	47
2.3.4.1.	EVOLUTION OF THE REAL SECTOR	48
2.3.4.2.	TREND OF PRICES	49
2.3.4.3.	EVOLUTION OF PUBLIC FINANCES	50
2.3.4.4.	EVOLUTION OF EXTERNAL ACCOUNT	51
2.4.	STRATEGIC AXES, STRATEGIC OBJECTIVES AND EXPECTED OUTCOMES	51
2.4.1.	AXIS 1: REFORM INSTITUTIONS AND MODERNIZE THE ADMINISTRATION	52
2.4.1.1.	STRATEGIC OBJECTIVE 1.1: PROMOTE POLITICAL AND ADMINISTRATIVE GOOD GOVERNANCE	52
2.4.1.2.	STRATEGIC OBJECTIVE 1.2: PROMOTE ECONOMIC GOOD GOVERNANCE	54
2.4.1.3.	STRATEGIC OBJECTIVE 1.3: STRENGTHEN DECENTRALIZATION AND PROMOTE LOCAL GOOD GOVERNANCE	55
2.4.2.	AXIS 2: DEVELOP HUMAN CAPITAL	56
2.4.2.1.	STRATEGIC OBJECTIVE 2.1: PROMOTE PUBLIC HEALTH AND ACCELERATE DEMOGRAPHIC TRANSITION	57
2.4.2.2.	STRATEGIC OBJECTIVE 2.2: INCREASE THE OFFER AND IMPROVE QUALITY OF EDUCATION AND TRAINING, IN ADE- QUACY WITH THE NEEDS FOR THE TRANSFORMATION OF THE ECONOMY	58
2.4.2.3.	STRATEGIC OBJECTIVE 2.3: PROMOTE RESEARCH AND INNOVATION TO SERVE OF STRUCTURAL TRANSFORMATION OF THE ECONOMY	59
2.4.2.4.	STRATEGIC OBJECTIVE 2.4: PROMOTE DECENT EMPLOYMENT AND SOCIAL PROTECTION FOR ALL, PARTICULARLY FOR YOUNG PEOPLE AND WOMEN	59
2.4.2.5.	STRATEGIC OBJECTIVE 2.5: IMPROVE LIFE QUALITY, ACCESS TO WATER, SANITATION AND QUALITY ENERGY SER- VICES	60
2.4.3.	AXIS 3: REVITALIZE PROMISING SECTORS FOR THE ECONOMY AND EMPLOYMENT	61
2.4.3.1.	STRATEGIC OBJECTIVE 3.1: TO SUSTAINABLY DEVELOP AGRO-SYLVO-PASTORAL, FAUNA AND FISHING SECTOR WHICH IS PRODUCTIVE AND RESILIENT, MORE MARKET-ORIENTED	62
2.4.3.2.	STRATEGIC OBJECTIVE 3.2: DEVELOP A COMPETITIVE INDUSTRIAL AND HANDICRAFT SECTOR, WITH STRONG ADDED VALUE AND CREATIVE OF DECENT EMPLOYMENT	63
2.4.3.3.	STRATEGIC OBJECTIVE 3.3: PROMOTE TRADE AND EXPANSION OF HIGH ADDED VALUE SERVICES INDUSTRIES AND CREATIVE OF DECENT EMPLOYMENT	64
2.4.3.4.	STRATEGIC OBJECTIVE 3.4: DEVELOP QUALITY AND RESILIENT INFRASTRUCTURES, TO SUPPORT STRUCTURAL TRANSFORMATION OF THE ECONOMY	65
2.4.3.5.	STRATEGIC OBJECTIVE 3.5: REVERSE TRENDS OF ENVIRONMENTAL DEGRADATION AND ENSURE SUSTAINABLE MANAGEMENT OF NATURAL AND ENVIRONMENTAL RESOURCES	66
2.4.4.	PNDES AND SDG STRATEGIC OBJECTIVES	67
III.	MECHANISMS OF IMPLEMENTATION, MONITORING AND EVALUATION	69
3.1.	IMPLEMENTATION TOOLS	70
3.1.1.	SECTORAL POLICIES	70
3.1.2.	LOCAL DEVELOPMENT PLANS (LDP)	70
3.1.3.	COMPETITIVENESS AND GROWTH POLES	73
3.1.4.	MATRIX FOR STRATEGIC REFORMS AND STRUCTURING INVESTMENTS	73
3.1.5.	COMMUNICATION STRATEGY	73
3.2.1.	THE STATE	74
3.2.2.	LOCAL GOVERNMENT AUTHORITIES	74
3.2.3.	PRIVATE SECTOR	74
3.2.4.	CIVIL SOCIETY	75
3.2.5.	TECHNICAL AND FINANCIAL PARTNERS (TFP)	75
3.2.6.	THE BURKINABE ABROAD	75
3.3.1.	BODIES	75
3.3.1.1.	THE PNDES NATIONAL STEERING COMMITTEE (CNP/PNDES)	76

3.3.1.2.	THE PNDES PERMANENT SECRETARIAT (SP/PNDES)	76
3.3.1.3.	SECTORAL CONSULTATION FRAMEWORKS (CSD)	76
3.3.1.4.	REGIONAL CONSULTATION FRAMEWORKS (CRD)	76
3.3.2.	INSTANCES	76
3.3.2.1.	ANNUAL REVIEW	77
3.3.2.2.	SECTORAL REVIEWS	77
3.3.2.3.	REGIONAL REVIEWS	77
3.4.	MONITORING AND EVALUATION	77
3.4.1.	MONITORING AND EVALUATION MECHANISM	77
3.4.2.	MONITORING AND EVALUATION TOOLS	78
3.4.3.	MONITORING AND EVALUATION INDICATORS	78
3.5.	FINANCING SCHEME	78
3.6.	RISK ANALYSIS	79
3.6.1.	RISK OF DEGRADATION OF SECURITY	79
3.6.2.	RISK OF SOCIOPOLITICAL UNRESTS	80
3.6.3.	FINANCIAL RISK	80
3.6.4.	RISK RELATED TO CLIMATIC HAZARDS	81
3.6.5.	RISK RELATED TO INTERNATIONAL SITUATION	81
3.6.6.	RISK RELATED TO A WEAK SUPPORT FROM ACTORS	82
	APPENDIXES	86
	APPENDIX 1: SECTORS OF PLANNING	87
	APPENDIX 2: SYNOPTIC TABLE	89
	APPENDIX 3: REFERENCE FOR COMPREHENSIVE PERFORMANCE OF THE PNDES IMPLEMENTATION	95
	APPENDIX 4: FORMAT OF SECTORAL LOGICAL FRAMEWORK (PER POLICY OR SECTORAL PROGRAM) OR REGIONAL	107
	APPENDIX 5: FORMAT OF SECTORAL (OR REGIONAL) FRAMEWORK FOR MEASURING PERFORMANCE (PER PROGRAM)	108
	APPENDIX 6: FORMAT OF MINISTERIAL ANNUAL WORK PLAN (PTA)	109
	APPENDIX 7: FORMAT OF MATRIX OF STRATEGIC REFORMS AND STRUCTURING INVESTMENTS	110

TABLES AND GRAPHS

Table of indicators of the structural transformation diagram	12
Table of strategic axes, strategic objectives and expected outcomes	13
Plan de financement (en milliards de francs CFA)	14
Graph 1 : incidence of poverty per Region in 2009 and 2014	23
Graph 2 : contributions of secondary sector branches of activities into GDP	29
Graph 3 : Evolution of tertiary sector contribution into GDP	33
Table 1: indicators of impact	49
Table 2 : indicators of the structural transformation outline	50
Table 3 : Evolution of added-value of various sectors and real GDP	52
Table 4 : Evolution of public finances from 2016 to 2020	53
Table 5 : strategic Axes, Strategic Objective (SO), Expected Outcomes (EO) of the PNDES and SDG	71
Graph 4 : outline of the PNDES mechanism for monitoring and evaluation	80
Table 6 : financing plan (in billion FCFA)	81
Table 7 : list of risks and mitigation or remedial measures	84

ACRONYMS AND ABBREVIATIONS

ODA	Official Development Assistance
ASCE/LC	High Authority for State Inspection and Corruption Control
CARFO	Civil Servants' Autonomous Retirement Fund
ECOWAS	Economic Community of West African States
CFE	Financial Contribution on Water
CHR	Regional Hospital Centre
CHU	University Teaching Hospital
CNP/PNDES	PNDES National Steering Committee
CNPD	National Commission for Development Planning
CNSS	National Social Security Fund
COS	Orientation and Supervision Committee
CPIA	Country Policy and Institutional Assessment
CRD	Regional Consultation Framework
CSD	Sectoral Consultation Framework
CSLP	Poverty Reduction Strategic Paper
DGEP	General Directorate of Economy and Planning
DMEG	Department of Essential Drugs
EA	Expected Outcomes
EDS	Demographic Health Survey
EFTP	Technical and Vocational Teaching and Training
EMC	Continuous multi-sectoral Survey
ENP	Prospective National Study
EPU	Universal Periodic Review
FCFA	Franc of the African Financial Community
GAR	Results-oriented Management
HD	District Hospital
HIMO	High Labor Intensive Program
IAP	Computerized Forecasting Instrument

OBI	Open Budget Index
HDI	Human Development Index
INSD	National Institute for Statistics and Demography
IPC	Corruption Perception Index
MAAH	Ministry of Agriculture and Water Resources Development
MAECBE	Ministry of Foreign Affairs, Cooperation and Burkinabe abroad
MATDSI	Ministry of Territorial Administration, Decentralization and Internal Security
MCAT	Ministry Culture, Arts and Tourism
MCIA	Ministry of Trade, Industry and Handicraft
MCRP	Ministry of Communication and Relations with the Parliament
MDENP	Ministry of Digital Economy Development and Posts
MDNAC	Ministry of National Defense and Veterans
MEA	Ministry of Water and Sanitation
MEEVCC	Ministry of Environment, Green Economy and Climate Change
MEMC	Ministry of Energy, Mines and Quarries
MENA	Ministry of National Education and Literacy
MESRSI	Ministry of Higher Education, Scientific Research and Innovation
MFPTPS	Ministry of Public Service, Labor and Social Protection
MFSNF	Ministry of Women Affairs, National Solidarity and Family
MI	Ministry of Infrastructures
MINEFID	Ministry of Economy, Finances and Development
MJDHPC	Ministry of Justice, Human Rights and Civic Promotion
MJFIP	Ministry of Youth, Training and Vocational Reintegration
MRAH	Ministry of Livestock and Fishing
MS	Ministry of Health
MSL	Ministry of Sports and Leisure
MUH	Ministry of Urban Planning and Housing
NA	Not Applicable
SDG	Sustainable Development Goals
MDG	Millennium Development Goals
ORSEC	Organization of Civil Security Response
OS	Strategic Objective
OSC	Civil Society Organization
PCD	Local Council Development Plan
GDP	Gross Domestic Product
PLD	Local Development Plan
PM	Office of the Prime Minister
SME/SMI	Small and Medium Enterprise / Small and Medium Industry
PNDES	National Plan for Economic and Social Development
PPP	Public Private Partnership
PRD	Regional Development Plan
PTA	Annual Work plan
TFP	Technical and Financial Partners
RAMU	Universal Health Insurance Scheme
RGPH	General Census of Population and Housing
SCADD	Strategy for Accelerated Growth and Sustainable Development

SDAGE	Master Plan for Development and Water Management
SDAU	Master Plan for Urban Planning
SDDEP	Master Plan for Rainwater Drainage
SDGDU	Master Plan for Urban Garbage Management
SNADDT	National Program for Territory Sustainable Management
SPE	Public Employment Service
SP/PNDES	PNDES Permanent Secretariat
TBA	Apparent Intake Ratio
ICT	Information Communication Technologies
UEMOA	West African Economic and Monetary Union
VIH	Human Immunodeficiency Virus
WDI	World Development Indicators
ZES	Special Economic Zone

National Plan for Economic and Social Development (PNDES) 2016-2020





SUMMARY

Since 1960, Burkina Faso has recorded an appreciable economic growth which, though fluctuating, was reinforced during the past years with a real average annual growth rate of Gross Domestic Product (GDP) of 5.5% between 2011 and 2015. However, because of a demographic growth rate estimated at 3.1%, average growth of per capita GDP was only 2.3%. This did not make it possible to considerably reduce poverty and social inequalities. In 2014, poverty incidence reached a figure of 40.1%. The same year, illiteracy rate of people aged above 15 years was 65.5%. Consequently, Human Development Index (IDH) of Burkina Faso was 0.420 in 2014, putting the country in the category of countries with low development level.

This situation is a result of structural insufficiencies of national productive system strongly exposed to external shocks, in particular climate risks and volatility of prices of main export products (gold and cotton). These insufficiencies include: (i) low productivity of primary sector dominated by subsistence farming, (ii) decline of manufacturing sector due to weak competitiveness of existing industries and weak development of agricultural processing industry, (iii) “informalization” of the economy, more particularly, tertiary sector and weak access to financial services by economic operators, especially Small and Medium Enterprises (PME), (iv) weak diversification of exports and (v) insufficiency of quality human resources adapted to the needs for structural transformation.

However, the Burkinabe economy abounds in enormous potentialities and real opportunities, in particular: (i) untapped possibilities in agro-sylvo-pastoral, fauna and fishing production, (ii) development of agricultural processing industry, services industries and solar energy, (iii) youth of labor, (iv) increasingly dynamic large West African food market, (v) free movement of people and goods in West African Community space, (vi) increase in world demand for agricultural produce, in particular from Eastern Europe, India and China, (vii) development and reduced costs of access to Information Communication Technologies (ICT).

To develop these potentialities, Burkina Faso will have to address major challenges: (i) good

governance and quality of institutions, (ii) availability and employability of human resources adapted to the needs of the economy, (iii) development of productive bases and competitiveness of manufacturing sectors and processing of national products for sustainable industrial development generating employment.

Considering these constraints, weaknesses and opportunities, the National Plan for Economic and Social Development (PNDES), as a national reference for interventions by the State and its partners over the 2016-2020 period, aims at a cumulative growth of per capita income capable to reduce poverty, to build human capacities and to satisfy basic needs, within an equitable and sustainable social framework.

On the basis of the Presidential Program, the “Burkina 2025 Vision” and international commitments taken by Burkina Faso, the vision of the PNDES is: “Burkina Faso, a democratic, unified and united nation, transforming the structure of its economy and achieving a strong and inclusive growth, through patterns of sustainable consumption and production”.

Consequently, the PNDES overall objective is to structurally transform the Burkinabe economy, towards a strong sustainable, resilient, inclusive growth, creative of decent employment for all and inducing an improvement of social welfare.

The PNDES is structured in three strategic main lines which are: (i) Axis 1: reform institutions and modernize the administration, (ii) Axis 2: develop human capital and (iii) Axis 3: revitalize promising sectors for the economy and employment.

Structural transformation process provides for the use of two additional levers. The first will consist in strengthening sectors supporting industrial development including: energy, transport infrastructures, technology, educational system reform and improvement of primary sector productivity. The second will focus on building a competitive and sustainable industrial base.

Expected comprehensive outcomes of the PNDES implementation include: (i) improvement of political, administrative, economic, local and environmental governance effectiveness, (ii) emergence of a modern economy based on a progressive, more competitive and increasingly dynamic primary sector and processing industries and services, to achieve an annual average economic growth rate of 7.7% and creating at least 50,000 decent jobs per year, (iii) reduction of poverty incidence below 35% in 2020, (iv) control of annual population growth down to 2.7% in 2020, (v) acceleration of human capital development level and (vi) change of production and consumption patterns toward sustainable development.

The total costs induced by the PNDES implementation is estimated at 15,395.4 billion CFA francs, which could be financed on the State own resources up to 9,825.2 billion CFA francs, that is 63.8% of total cost. Hence a financing gap of 5,570.2 billion CFA francs, corresponding to 36.2% of total cost.

The main risks which may jeopardize the realization of projected performances include: (i) risk of degradation of security, (ii) risk of sociopolitical unrests, (iii) financial risk, (iv) risk related to climate hazards, (v) risk related to international and regional situation, (vi) risk related to weak support from actors.

Indicators in the structural transformation outline, strategic objectives, expected outcomes and financing plan are presented in the following table.

Table of indicators of the structural transformation diagram

Indicators		Values 2015	Targets 2018	Targets 2020	Assumptions	
Primary sector	Productivity of primary sector (in thousands of FCFA) by assets	357	415	535,5	<ul style="list-style-type: none"> • Management of water for agriculture • Development of rural infrastructures • Market access • Land tenure in rural environment • Access to financing • Building capacities of secondary industry, etc • Creation and development of structures to support financing of SME/SMI • Creation of guarantee funds, Deposit and Consignment Office 	
	Contribution of primary sector into GDP	30,3%	28%	28%		
	Rate of marketing of agricultural produce (including cash crops)	25% (moyenne 2005-2010)	30%	37,5%		
	Rate of increase in agricultural processing industries supply	NA	25%	50%		
Secondary sector	Contribution of secondary sector into GDP	20,10%	21,1%	22,4%		
	Contribution of manufacturing industry into GDP	6,60%	8%	12%		
	Rate of processing of agricultural produce	12%	17%	25%		
Tertiary sector	Contribution of informal sector in tertiary sector added-value	20,7%	18,5%	15%		<ul style="list-style-type: none"> • Stability • Infrastructures • ICT • Access to financing • Organization of informal sector • Market access
	Contribution of manufactured goods in exports of goods (World Development Indicators (WDI))	10,6% (2014)	15%	20%		
Urbanization and demography	Proportion of urban populations living in slums	17,2% (2014)	14%	10%		<ul style="list-style-type: none"> • Universal Access to a wide range of family planning services • Quality assurance of health services • Good governance
	Total fertility rate	5,4	5	4,7		
	Infant and child mortality rate	81,6 pour 1000 (2014)	69 pour 1000	54,7 pour 1000		
	Rate of economic dependence	140% (2009)	90%	83%		
	Mortality rate	11,8 pour 1000 (2006)	10 pour 1000	8 pour 1000		

Table of strategic axes, strategic objectives and expected outcomes

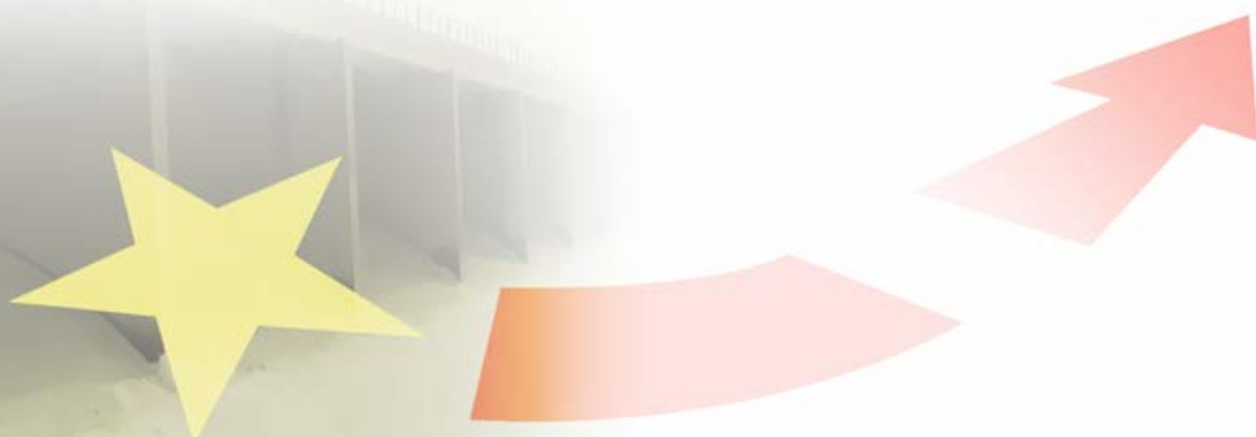
Strategic Axes	Strategic objectives (OS)	Expected outcomes (EA)
Axis 1: reform institutions and modernize the administration	OS 1.1: promote political and administrative good governance	EA 1.1.1: democracy, human rights, justice and peace are strengthened
		EA 1.1.2: safety and civil protection are strengthened
		EA 1.1.3: defense is strengthened
		EA 1.1.4: Access to accurate information is ensured for all
		EA 1.1.5: regional and international cooperation is improved
		EA 1.1.6: public administration is effective and efficient
		EA 1.1.7: accountability system is developed at all levels
	OS 1.2: promote economic good governance	EA 1.2.1: planning, management and financing of development are effective
		EA 1.2.2: businesses environment is more attractive and the private sector is strengthened in its capacities of initiative and management
OS 1.3: strengthen decentralization and promote local good governance	EA 1.3.1: effectiveness of decentralization and local governance is improved	
	EA 1.3.2: local economies are revitalized and regional disparities are reduced, in particular through effective regional development	
Axis 2: develop human capital	OS 2.1: promote public health and accelerate demographic transition	EA 2.1.1: access to quality health services is guaranteed to all
		EA 2.1.2: nutritional status of population, in particular women and children, is improved
		EA 2.1.3: acceleration process of demographic transition to start demographic dividend is in motion
	OS 2.2: increase offer and improve quality of education, higher education and training in adequacy with the needs of the economy	EA 2.2.1: access to quality education for all is improved
		EA 2.2.2: availability and employability of human resources are improved
		EA 2.2.3: access to quality higher education adapted to the needs of the economy structural transformation is assured
	OS 2.3: promote research and innovation to serve the structural transformation of the economy	EA 2.3.1: research and innovation are more at the service of the economy structural transformation
	OS 2.4: promote decent employment and social protection for all, particularly for young people and women	EA 2.4.1: decent employment and social protection are guaranteed to all
		EA 2.4.2: social and gender inequalities are reduced and women are promoted as dynamic actors for development
	OS 2.5: improve life quality, access to water, sanitation and quality energy services	EA 2.5.1: access to decent life quality, quality water and sanitation is guaranteed for all
		EA 2.5.2: access to quality energy services and energy efficiency are guaranteed
		EA 2.5.3: urban growth is planned and controlled
		EA 2.5.4: access to decent housings and public buildings is ensured for all

Table of strategic axes, strategic objectives and expected outcomes (continued)

Strategic Axes	Strategic objectives (OS)	Expected outcomes (EA)
Axis 3: revitalize promising sectors for the economy and employment	OS 3.1: sustainably develop an agro-sylvo-pastoral, faunal and fishing sector which is productive and resilient, more market-directed and based on sustainable development principles	EA 3.1.1: primary sector contributes to food security, decent employment, supply of national agricultural processing industry and is respectful of sustainable development principles
		EA 3.1.2: resilience to risks of agro-sylvo-pastoral households, fauna and fishing with is strengthened
	OS 3.2: develop a competitive industrial and handicraft sector, with strong added value and creating decent employment	EA 3.2.1: sector of industry and handicraft is more dynamic as regards creation of wealth, employment and exports
		EA 3.2.2: contribution of cultural, tourism and sporting industries into the economy is improved
		EA 3.2.3: impact of mining sector on the rest of the economy is increased
	OS 3.3: promote trade and expansion of services industries with strong added value and creating decent employment	EA 3.3.1: tertiary sector is formalized, is more dynamic and creator of decent jobs
		EA 3.3.2: marketing of national products is strengthened
	OS 3.4: develop quality and resilient infrastructures to support the structural transformation of the economy	EA 3.4.1: capacities of mobilization and integrated management of water resources are strengthened
		EA 3.4.2: quality, reliability and accessibility of infrastructures are improved to facilitate the economy structural transformation
		EA 3.4.3: contribution of poles of growth and competitiveness (agropoles, technopoles, SEZ) into the economy is increased
	OS 3.5: reverse trends of environmental degradation and durably ensure natural and environmental resources management	EA 3.5.1: environment and natural resources are sustainably managed
		EA 3.5.2: capacities of mitigation and adaptation to harmful effects of climate change are strengthened towards a transition to green economy

Plan de financement (en milliards de francs CFA)

Years	2016	2017	2018	2019	2020	Total	In % of total cost
Cost of the plan	1998,4	2952,0	3199,8	3484,7	3760,6	15395,4	100
Current expenditure	1049,3	1146,5	1248,5	1347,9	1466,7	6258,9	40,7
Amortization of debt	145,7	145,7	145,7	145,7	145,7	728,3	4,7
Capital expenditures	803,4	1659,9	1805,7	1991,1	2148,2	8408,2	54,6
Own resources	1286,9	1769,6	1999,5	2242,9	2526,3	9825,2	63,8
Financing gap	711,4	1182,4	1200,3	1241,8	1234,3	5570,2	36,2



INTRODUCTION





The socio-economic situation of Burkina Faso, characterized by many deficits, raises the issue of effectiveness of national development policies. The analysis of monetary poverty indicators show that in 2014, 40.1% population lived below poverty line, estimated at 153,530 FCFA, down from 46.7% in 2009 with a figure of 108,454 FCFA. Between 2009 and 2014, reduction of poverty remained weak in rural environment, with nine poor out of ten, whereas in urban environment, incidence was divided approximately by two. Over the same period, poverty increased in the Regions of Boucle du Mouhoun, the Centre West, Centre North and North. In 2014, 60.3% of poor people were localized in the Regions of Boucle du Mouhoun (14.7%), North (14.3%), East (10.9%), Centre West (10.6%) and Centre North (9.8%).

It appears that development policies were insufficient to create real dynamic to strongly generate wealth necessary to sustainably improve the Burkinabe wellbeing.

The National Plan for Economic and Social Development (PNDES) falls under such a development scheme, centered on a new dynamic of economic, demographic and social structures transformation, generating cumulative and sustainable multiplying effects on improved growth of average income per capita and therefore meeting fundamental needs, reducing poverty, strengthening human capacities, environmental viability and social equity.

By so doing, the Plan takes into account lessons learnt from the implementation of previous reference frameworks which planned economic and social development of Burkina Faso, in a perspective of State interventionism or economic liberalism. With the 1960-1962, 1963-1967 Plans (first five-year Plan), 1967-1970 (Framework Plan for Economic and Social Development), 1971 (Interim Plan), the 1972-1976, 1977-1981 Plans, the 1984-1985 Popular Development Program (PPD) and the 1986-1990 Five-year Plan for Popular Development (PQDP), the State was positioned in a role of contractor. Conversely, with the 1991-2000 Structural Adjustment Programs (SAP), the 2000-2010 Poverty Reduction Strategic Paper (CSLP) and the 2011-2015 Strategy for Accelerated Growth and Sustainable Development (SCADD), the private sector was considered as the driving force for development.

Poor results achieved as compared to expectations imposes on the PNDES, the choice of an audacious and realistic approach, favoring entrepreneurship promotion with the State intervention, in the event of critical incapacities of the private sector, in accordance with the five

values proposed by the Presidential Program “Building with the people, a Burkina Faso of democracy, economic and social progress, freedom and justice”, namely: (i) democracy, social justice and freedom of thought, to achieve responsible participation of citizens in national development, (ii) economic progress, solidarity and responsible participation of all in development and public affairs management, (iii) inclusive development and inclusive growth, (iv) equal access to quality social services and employment, (v) free enterprise while complying with national laws, technical and environmental standards.

Over the 2016-2020 period, the Presidential Program is the first level of reference for the PNDES development as a coherent framework for sectoral and local measures and actions. In line with the commitment by the President of Burkina Faso to work towards a sustained economic and social development of Burkina Faso drawing from legitimate and deep aspirations of the people for a new society based on these values, the elaboration of the PNDES took into consideration recent sociopolitical and security situation culminating with the popular insurrection of October 30th and 31st 2014, the attempted coup of September 16th, 2015 and terrorist attacks of January 15th, 2016. This economic situation highlights strong social demand for justice and security, access to employment, quality infrastructures and social services.

The PNDES formulation benefited among others the following documents: guidelines on the National Prospective Study (ENP) Burkina 2025, National Program for Territory Sustainable Management (SNADDT), United Nations Sustainable Development Program by 2030, containing the Sustainable Development Goals (SDG), the African Union Agenda 2063 and the Community Strategic Framework of the Economic Community of the West African States (ECOWAS).

The PNDES formulation built on relevant deliverables of the SCADD second cycle development process, initiated in February 2015 and which aimed at making available, through an inclusive and participatory approach, a framework for economic and social development of Burkina Faso over the 2016-2020 period, building on achievements and challenges of the SCADD first cycle and based on contribution to the realization of the “Burkina 2025 vision”.

This approach allows capitalizing on studies, surveys and evaluations carried out during 2014 and 2015, including evaluation of the SCADD implementation, the Continuous Multi-Sector Survey (EMC) on households living conditions, diagnostic study on obstacles to growth in Burkina Faso, diagnosis of national socio-economic situation and the study on public policies consistency in Burkina Faso.

It also draws on consultations from the following entities, carried out in July and August 2015, on their contributions in the definition of the national economic and social development priorities, over the 2016-2020 period: (i) Presidency of Burkina Faso, Office of the Prime Minister, Government departments and administrative regions, (ii) Economic and Social Council (CES), High Communication Council (CSC), Mediator of Faso and National Audit Office, (iii) Civil Society Organizations (OSC), (iv) rural sector organizations, (v) youth and students’ organiza-

tions and groups (vi) Trade Unions grouping (UAS), (vii) religious and customary authorities, (viii) private sector and (ix) Technical and Financial Partners (TFP).

The establishment of the PNDES drafting mechanism through Order n° 2016-001/PM/CAB dated March 4th, 2016, formalized the PNDES development process, supervised by an Orientation and Supervision Committee (COS) assisted by Thematic Committees, a technical secretariat, specialized groups and an editorial group.

Orientation and Supervision Committee (COS), chaired by the Prime Minister and comprising representatives from the Government, Local Government Authorities, Private Sector and Technical and Financial Partners, and Civil Society, provided the required guidelines to the process smooth operation and validated the drafting approach and the PNDES draft document.



The three Thematic Committees were chaired by Permanent Secretaries of Ministries and included all Ministries concerned, and representatives from private sector, civil society and Technical and Financial Partners. Between March 18th and April 8th 2016, these Committees prepared a report containing their contributions into the PNDES draft document including: (i) a national situational analysis on selected themes, (ii) formulation of response strategies adapted to the situation, (iii) identification of the PNDES priority outcomes and their transformation into (strategic, intermediate and immediate) outcomes to be achieved by 2020.

The Technical Secretariat ensured technical coordination of the PNDES drafting process. Specifically, it carried out the activities of COS secretariat, prepared the PNDES drafting approach, synthesized contributions by thematic committees, facilitated dedicated groups work, organized editorial group and ensured communication on the process.

The writers group comprised writers from the Presidential Program, executives from the Presidency of Burkina Faso, Office of the Prime Minister, from Ministries in charge of Employment and Economy, from Ministries chairing thematic committees and dedicated groups, academics and researchers. The writers group prepared the various versions of the PNDES document.

The dedicated groups on macroeconomics framework, budgetary and financing framework, public investment programs and projects, demography and development were composed

of technical structures from the Ministry in charge of the economy: General Directorate of Economy and Planning (DGEP), General Directorate of Budget (DGB), General Directorate of Treasury and Public Accounts (DGTCP), General Directorate of Cooperation (DGCOOP) and the National Institute for Statistics and Demography (INSD). From March 18th to April 11th, 2016, they each produced a report detailing their contributions into the PNDES draft document covering their specific topic.

Finally, the PNDES drafting process received contributions from a national workshop for ownership and prioritization on SDG targets which took place from April 4th to 9th 2016. There were also contributions from national conferences held on June 20th and 21st 2016, and from international experts, to support the realization and quality control of agreed proceedings and products.

The PNDES document is the result from all this work based on principles of Results-based Management (GAR). The document comprises three main parts: (i) diagnostic analysis of economic and social situation, (ii) 2016-2020 economic and social development strategy and (iii) mechanisms for implementation, monitoring and evaluation, with appendices comprising a synoptic table summarizing expected impacts and outcomes together with their indicators. The PNDES document is structured around Strategic Axes and Objectives.



I. DIAGNOSTIC ANALYSIS OF ECONOMIC AND SOCIAL SITUATION





Burkina Faso recorded an erratic economic growth since 1960. This fluctuation of economic activity, in conjunction with a strong demographic growth (3.1% per annum), did not make it possible to record a real progress in terms of economic and social development. From 1960 to 2014, per capita income increased only approximately by 2% per annum, which did not make it possible to considerably improve living conditions of the Burkinabe. In 2014, Human Development Index (IDH) reached 0.420, ranking Burkina Faso among countries with low development level. This situation is a consequence of persisting poverty which incidence is at 40.1% in 2014, strong illiteracy rate of people aged above 15 years accounting for 65.5%, life expectancy below 60 years, as well as strong exploitation and consumption of natural resources.

Burkina Faso also experienced migratory movements marked in particular by rural migration and an old and important international migration.

From the point of view of inclusive and sustainable human development, main challenges include persistence of social inequalities, insufficiencies in national productive system, poor quality of human resources, inefficiency and ineffectiveness of governance.

1.1. SOCIAL PROCESS WITH LITTLE EVOLUTION MARKED BY PERSISTENT INEQUALITIES

1.1.1. MAJOR ACHIEVEMENTS OF PREVIOUS DEVELOPMENT POLICIES

Various achievements may be put to the credit of previous development policies, in particular PRSP and SCADD covering the 2000-2015 period. These achievements specifically include management of the economy, social and economic infrastructures.

Management of the economy was characterized by improvement of methods and instruments of development planning and monitoring-evaluation: (i) integration of responses to development issues in a comprehensive prospective, thematic or sectoral vision, (ii) systematic recourse to planning instruments and tools in public action management, (iii) establishment

of the National Commission for Development Planning (CNPD), in order to strengthen coherence between instruments and institutional mechanisms for monitoring public action and (iv) creation of the National Funds for Projects and Programs Preparation (FONEPP). The purpose was to ensure better formulation of projects and programs required in the implementation of development strategies. In addition, management of public finances was gradually consolidated. The budget deficit decreased from 3.8% of GDP in 2000 to 2% in 2015. Debt ratio to GDP decreased from 58.2% in 2000 to 32.4% in 2015.

At local level, in line with the provisions of the Code on Local Government Authorities (CGCT), all the Regions have a Regional Development Plan (RDP) or a Regional Development Strategy (RDS) and almost all Local Councils have a Communal Development Plan (CDP).

At the social level, major progresses were recorded in health, access to basic education and potable water. In this regard, primary education gross schooling rate increased from 45.9% in 2000 to 83.7% in 2015. As regards health, although infant and maternal mortality rates are still high compared to figures targeted in 2015, they strongly dropped. Thus, mortality ratio of children under 5 years dropped from 219.1 ‰ in 1998 to 81.6 ‰ in 2015. Maternal mortality decreased from 484 maternal deaths for 100,000 live births to 330 over the same period. Access to potable water also improved. Between 2005 and 2015, access rates in rural and urban environment increased respectively from 52% to 65% and 74% to 89.9%.

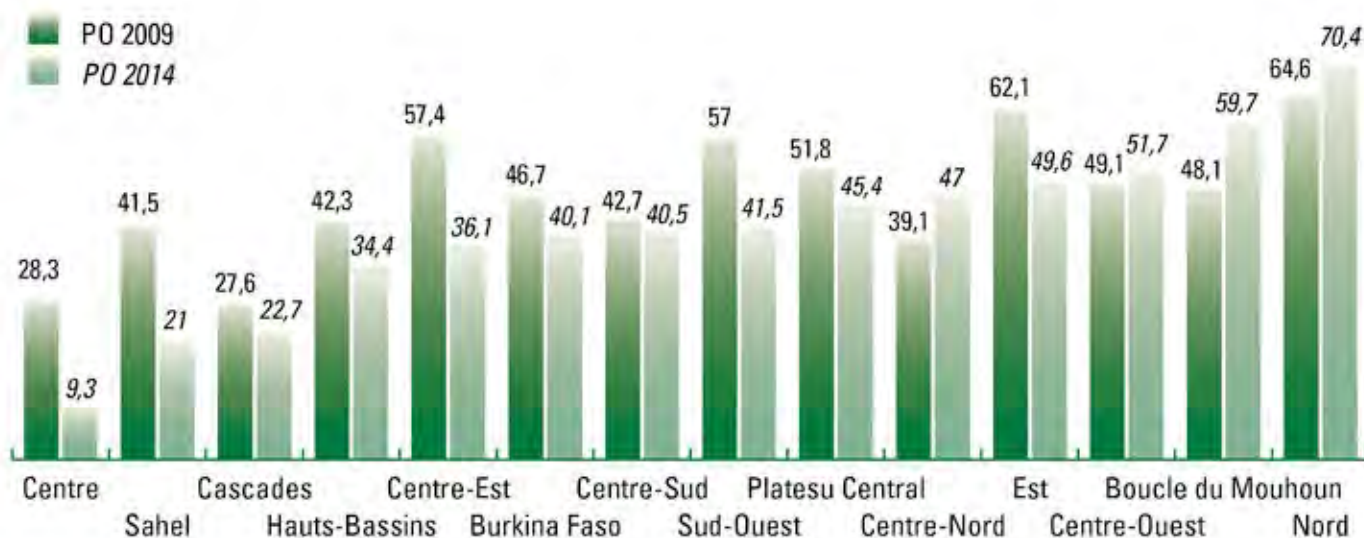
As regards road infrastructures, proportion of tarred road network in the classified highway network recorded a significant development, increasing from 15.75% in 2004 to 24% in 2015.

The realization of these achievements was not accompanied by a substantial reduction of poverty and social inequalities.

1.1.2. INSUFFICIENT REDUCTION OF MONETARY POVERTY BETWEEN 2009 AND 2014

Between 2009 and 2014, poverty incidence dropped by six points, decreasing from 46.7%, for a poverty line of 108,454 FCFA, to 40.1% for a poverty line estimated at 154.061 FCFA. Depth and severity of monetary poverty also dropped respectively from 15.1% and 6.7% to 9.7% and 3.3% between 2009 and 2014.

Graph 1 : incidence of poverty per Region in 2009 and 2014



Source: data from EMC 2014, INSD.

Poverty is basically rural, with an incidence of 47.5% versus 13.6% in urban environment. Rural poverty contributes to 92% in poverty incidence: 9 people living below the poverty line out of 10, live in rural environment. Reduction of poverty between 2009 and 2014 was more dynamic in urban environment (11.6 points) compared to rural environment (7.1 points). This implicitly means that economic growth was more profitable to urban populations than rural ones. Regional cartography of poverty in 2014 (see Graph 1) shows regional disparities. It appears that the following Regions: the Centre (9.3%), the Sahel (21%), the Cascades (22.7%), the Hauts-Basins (34.4%) and the Centre-East (36.1%) have poverty incidence lower than the overall incidence (40.1%). Poverty incidence is higher than the overall incidence in the following Regions: the Centre-South (40.5%), the South-West (41.5%), the Plateau Central (45.4%), the Centre-North (47%), the East (49.6%), the Centre-West (51.7%), the Boucle du Mouhoun (59.7%) and the North (70.4%).

1.1.3. DISPARITIES IN THE EVOLUTION OF NON-MONETARY POVERTY

Evolution of multidimensional poverty captured through life quality and living conditions of urban and rural households, shows spatial disparities of populations' level of deprivations in terms of access to basic services and income opportunities.

As regards electricity, access of households is globally weak. Proportion of households using electricity as main source of lighting increased from 14.9% in 2009 to 24.4% in 2014. In 2014, it was 62.7% in urban environment compared to 9.3% in rural environment. At regional level, it was 60.6% in the Centre, 43.0% in the Cascades, 41.3% in the Hauts-Bassins,

20.1% in the Boucle du Mouhoun, 13.8% in the Centre-West, 12.3% in the North, 10.5% in the South-West, 9.1% in the Centre-East, 8.3% in the Centre-North, 8.1% in the Plateau central, 7.1% in the Est, 5.9% in the Sahel and 5.8% in the Centre-Sud.

As for housing, in 2014, a little more than 7 households out of 10 lived in slums and experienced low access to sanitation, precariousness of houses and weak access to potable water and electricity. 77% of households lived in flimsy housings (non-final materials) including 39.5% in urban environment and 92% in rural environment. However, for sanitation, access rate to infrastructures increased from 4.7% in 2007 to 8.1% in 2014. This rate was 25.1% in the Centre and 17.5% in the Plateau central. The Regions of the Centre-Est, the Cascades and the Centre-Nord achieved access rate to sanitation infrastructures ranging between 5% and 10%. The eight other Regions recorded access rates below 5%.

1.1.4. SOCIO-ECONOMIC VULNERABILITY OF POPULATIONS

The level of resources allocated to social sectors remains low, in order to boost human capital development. In terms of social sectors contribution (education, health, social protection, water and sanitation) into GDP, the level was 7.5% in 2015 versus 6.5% in 2008. Multiple deprivations observed as regards access to basic social services, are worsened by food crises affecting broad segments of the population, especially in rural environment.

Households' vulnerability concern more than 20% of the population (more than 3.5 million people) affected by food insecurity. Chronic infant malnutrition still remains very high, although it has remarkably decreased by 25.6% in 2009 to 20.1% in 2014. In 2012, 32.9% of children below 5 years presented growth stunting.

Faced with this massive rural poverty and food insecurity, a vision for sustainable poverty reduction was defined in 2011, including a national system of social safety nets. A national policy for social protection, a national policy for food safety, a national policy for better management of environment and sustainable development, and an action plan to accelerate progress in reduction of indigence, hunger and food insecurity, were also worked out.

The main challenges of the current system for poverty reduction and populations' vulnerability include: weak coordination mechanisms causing wasting and little effectiveness. In addition, the issue lays in the choice of the most adequate instruments for a better targeting of poor populations and putting in place monitoring and evaluation systems, in order to guide decisional choices by leaders in charge at various levels and to evaluate the impact of various programs initiated.

1.1.5. PERSISTENCE OF GENDER INEQUALITIES AND SOCIAL EXCLUSION

Despite progress recorded, inequalities in monetary poverty, education, employment, access to production resources and elective positions are still strong, in particular to the disadvantage of women and young people.

Regarding incomes expressed through household expenditures, social inclusion globally appears weak. Consumption expenditures of the most underprivileged household account for 8.4% of total expenditure of household consumption versus 44.1% for the most privileged households. Thus, despite the fact that policies and instruments for cohesion and national solidarity promotion are in place, the following insufficiencies are observed: (i) social exclusion of old persons and disabled persons, (ii) expansion of the phenomenon of children and adolescents living in the street and (iii) increase of worst forms of child labor.

As regards education and particularly with regard to secondary education, the girl-boy ratio increased from 0.51 in 2004 to 0.62 in 2014 that is a slow annual average progression of 0.011. For higher education, the girl-boy ratio increased from 0.29 in 1997 to 0.48 in 2013. For education, technical and vocational training (EFTP), proportion of trained women aged 16 to 64 years was 3.1% in 2010, versus a national average of 4.5%.

In the field of employment, women accounted for 24.2% of payrolls in public and private formal sectors in 2015. Thus, the gap to be filled is 25.8% to reach gender parity in relation to formal employment. In addition, in urban environment, unemployment is affecting more young people aged below 25 years (14.1% in 2014) and women (9.9%).

As for women participation in politics, in 2000, only 10 out of 111 Members of Parliament, were women, representing 9% of MP. In 2012, women were 24 among 127 Members of Parliament during the 2012-2014 legislature, that is a proportion of 18.89%. In 2015, proportion of women in Parliament was 11.02% that is 14 women out of 127 MP during the 2015-2020 legislature. Since 2000, proportion of women in Parliament therefore remained below the target of one third of Millennium Development Goals (MDG) set at 30% for 2015.

In all Governments formed from November 2000 to January 2016, average percentage of women is approximately 15%. The last Government formed on January 12th, 2016 presents the strongest proportion of women, with 24.14%, that is 7 women out of 29 members of Government.

On the other hand, women participation in local instances recorded a decrease between 2006 and 2012, dropping from 35.80% local councilors to 21% in 2012.

1.2. PRODUCTIVE SYSTEM WITH LITTLE EVOLUTION MARKED BY POOR EFFECTS ON CREATION OF DECENT JOBS

Since 1994, Burkina Faso recorded an average economic growth of at least 5%. Contributions of economic sectors into this growth did not change much in time. Productive system is marked by preponderance of tertiary sector which share is above 45%. The weight of primary sector varies between 28 and 31% and secondary industry, between 14% and 24%. Evolution of sectoral contributions into GDP formation from 1994 to 2014 indicates that there is no transformation in production structure, which is characterized by weak increase of

productivity in rural sector, declining manufacturing industry and a tertiary sector dominated by informal sector.

Agricultural activities are dominated by small-scale family subsistence farming. Rural entrepreneurship is very slightly developed, reducing possibilities of promotion, diversification and marketing of national products. Other activities (industry and trade) are dominated by informal sector, because of restrictive factors to the emergence of a real formal sector. Thus, with poorly attractive business environment which is not conducive to increasing private investments, the nation's economy is characterized by a vulnerable and hardly productive primary sector, a secondary industry weakened by decline in manufacturing industries and increasingly informal tertiary sector.



1.2.1. HARDLY ATTRACTIVE BUSINESS ENVIRONMENT AND NOT CONDUCTIVE TO PRIVATE SECTOR INVESTMENTS

In spite of efforts to simplify procedures for business start-up, the number of created new firms remained weak between 2010 and 2015. The figure was about 6,500 on average per year over the same period. As for death rate of firms, it was relatively high, nearly 20% in 2015, due to lack of supportive measures and follow-up. Private sector investment which accounts for approximately 18% of GDP is below sub-Saharan Africa average.

In fact, private sector is confronted with several constraints and difficulties. First and foremost, human capital development level is very low, with 1.12 year of education on average for labor force, versus more than 2 in sub-Saharan Africa. Capacity building of human resources is one key factor of private sector development. It is a precondition for productive bases' development and diversification, and attraction of capital.

Then, we have the level of equipment of the territory and costs of factors. Excessive costs and transport time of raw materials constitute the greatest handicaps for enterprises. Costs of energy and its regular availability, high cost and difficulties to access communication technologies are major constraints for a competitive private sector development. Also, poor technical training of labor and industrial know-how of Burkinabe workforce heavily affects productivity level and innovation of enterprises.

Lastly, inadequate capacities of support-counseling at technical and management levels do not allow private sector as a whole, to operate a fast transformation. Competition from informal sector also heavily affects development capabilities of formal enterprises. In addition, it should be underscored difficulties of access to financing, for startups and development of activities. According to report of surveys carried out by the World economic forum (FEM 2015), in Burkina Faso, the private sector identified the following constraints, by order of importance: (i) access to financing, (ii) corruption, (iii) taxation, (iv) quality of human capital and (v) inadequate infrastructure.

To address these constraints and difficulties, a reform process was engaged with a view to promoting private sector development and production capacities. These reforms and measures include: (i) financial sector development (the number of banks has doubled in 10 years and several funds were set up) and (ii) reform of business climate which remained insufficiently or partially implemented.

All in all, slow implementation of reforms, difficulties to access financing, costs of production factors, human resources low level of qualification, inadequacy of support infrastructures and corruption hamper competitiveness and extension of private sector productive bases.

Critical challenges for private sector assertion as a dynamic actor in structural transformation process include: (i) improving business environment to create conditions for private companies' development and attract investors, (ii) reducing obstacles which seriously block private sector development and (iii) improving competitiveness of enterprises.

1.2.2. POORLY PRODUCTIVE AND VULNERABLE PRIMARY SECTOR

1.2.2.1. AGRICULTURE WITH WEAK PRODUCTIVITY AND IS SUBJECT TO RISKS

Interventions in agricultural sector made it possible to record progress, in particular, an average increase in cereals production by 2% per year over the 2011-2015 period, an average increase in agricultural GDP by 1.8% per year (base: 1999) over the same period and reduction of poverty incidence in rural environment, which dropped from 52.8% in 2009 to 47.5% in 2014. Generally, these performances were below expected anticipated results for the following reasons: (i) dependence of agriculture sub-sector to risks, (ii) insufficient intensification of production, (iii) low sustainability of agricultural system, in particular its impact on ecosystems and environment, (iv) low level of farming equipment, (v) low access to agricultural loans (less than 15% of producers), (vi) poor development of processing, (vii) weak marketing (less than 20% of production), (viii) weak diversification of production and (ix) strong rate of illiteracy.

Major challenges faced by agricultural production sub-sector include: (i) improvement of water management for agricultural purposes, (ii) improvement of agricultural productivity,

(iii) ensuring that agricultural production takes into consideration environmental degradation concern in a logic of green economy, (iv) development of agricultural and agro food entrepreneurship, (v) improvement of resilience of agriculture to agro-sylvo-pastoral, fishing and fauna risks and natural disasters, (vi) reinforcement of research-development system expenses in agriculture and valorization of research results, (vii) acceleration of land tenure securisation process, (viii) facilitating access to financing, (ix) development of a permanent active prospective to find economic products niches and adequate reforms, to limit future risks, (x) reinforcement of production-market connection, (xi) improvement of regulatory and normative framework (xii) development of structuring infrastructures base. Addressing these challenges will further contribute to food security.

1.2.2.2. WEAKLY COMPETITIVE LIVESTOCK SECTOR

Similarly to agricultural sub-sector, achievements may be underscored in livestock sub-sector in particular, general increase of number of bovines by 8.24%, small ruminants and poultry by 12.55%, from 2011 to 2015. However, weaknesses are important and relate mainly to productivity and competitiveness of livestock productions, processing of livestock products, and promotion of modern livestock production enterprises and organization of livestock markets.

With these insufficiencies in mind, challenges of livestock sub-sector include: (i) facilitation of access to inputs equipment, (ii) access to loans, (iii) increase and modernization of transformation capacities of meat products, (iv) market incentive organization, (v) reinforcement of adapted vocational training and research-development in livestock production, (vi) reinforcement of sub-sector resilience to risks related to breeding in particular, zoo-sanitary, climate shocks and conflicts.

1.2.2.3. POORLY DEVELOPED FISHING RESOURCES

Between 2011 and 2015, fish production recorded an increase of 38%, from 15,200 to 20,977 tons. Despite this increase, fish production hardly covers one fifth of national consumption needs, estimated at 3.49 kg/person/year. As a consequence, Burkina Faso remains strongly dependant on imports of fish products.

To reverse this trend and achieve a coverage of more than 50% of consumption needs, it is imperative to: (i) improve national capacities for fish production, (ii) integrate protection of fishing resources in construction projects for dams and water storage facilities, (iii) strengthen research and development on fishing and fish farming, (iv) promote access to loans for actors of fishing and fish aquaculture, (v) organize and build capacities of fishermen communities.

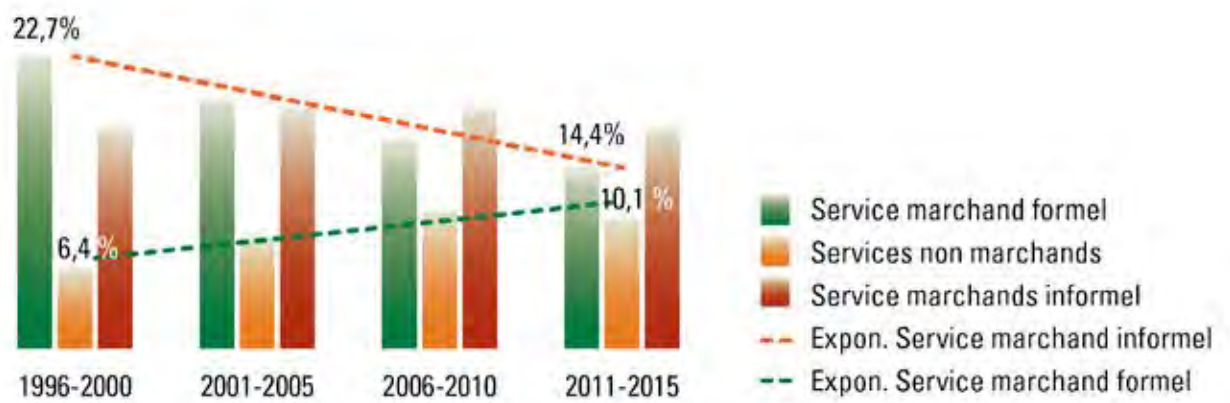
1.2.2.4. INCREASING FORESTRY AND FAUNA PRODUCTIONS

Forestry and fauna developments constitute an important potential, in terms of created in-

comes generated for populations and for the State. Their contribution into GDP increased between 1996 and 2015, from 1.5% over the 1996-2000 period to 3.4% over the 2011-2015 period. Sub-sector production is ascribable to abundant natural potentialities. However, forestry cover which represents 14% of national territory against an international standard of 30%, records an annual degradation of about 110,000 hectares.

In an international context marked by the development of carbon market and clean development mechanisms, this sector could be an important funding source for development, if degradation trends are reversed. Considering constraints and opportunities, it is important to focus on the following components to improve contribution of the sub-sector into the economy: (i) increase production and processing of non-wood forest products with a strong potential for job creation, (ii) sustainably manage forest and fauna resources, (iii) increase forest surfaces through reforestation, (iv) promote small and medium-sized units for fauna production to create employment and generate incomes (v) promote eco-tourism.

1.2.3. SECONDARY SECTOR WEAKENED BY DECLINE IN MANUFACTURING INDUSTRIES



DUSTRIES

Contribution of secondary sector into GDP recorded a regression over the 1986-2010 period, dropping from 21.5% over the 1986-1990 period to 17.3% between 2006 and 2010. Detailed analysis of this contribution (see Graphic 2) highlights two major observations: (i) sharp decrease of modern manufacturing industries contribution (except cotton ginning) of 13.9% over the 1986-1990 period to 1.2%, during the 2011-2015 period and (ii) clear progression of extractive industries contribution, from 1.5% over the 1986-1990 period, to 9.2% over the 2011-2015 period.

Graph 2 : contributions of secondary sector branches of activities into GDP

Source: data from the computerized forecast Instrument (IAP) (DGEP, April 2016)

1.2.3.1. BOOMING MINING SECTOR BUT LITTLE CREATION OF JOBS

Due to measures to attract private sector investment, taken in the mid-1990, mining production increased, thanks to opening of several industrial mines cohabiting in a conflicting way with artisanal exploitations. However, booming of mining sub-sector was not accompanied

by an important creation of decent jobs and by an important domino effect on other sectors of the economy, especially at local level. In addition it generated a natural resources degradation including water degradation. This requires an evaluation through strategic studies.

Based on this situation, challenges to be addressed in order to increase social and economic benefits from mining sub-sector, include: (i) development of geological and mining information, (ii) creation and promotion of national expertise, (iii) supervision of artisanal mining, (iv) promotion of small-scale mechanized mining, (v) monitoring of mining areas, on the basis of compliance with conventions on environment, (vi) increase in local purchases of goods and services for mines, (vii) improvement of mining impact on local development, (viii) improvement of control and monitoring of mining activity and (ix) good use of mining revenue.

1.2.3.2. POORLY COMPETITIVE MANUFACTURING INDUSTRIES AND AILING ENTERPRISES

Many rich lessons could be drawn from the analysis of the dynamics of manufacturing industries contribution, through exports of manufactured goods. The first observation is that in the early 90s, there was a structural break in composition of exports. In 1993-1994, exports of manufactured goods were replaced by exports of cotton. Moreover, the devaluation of CFA franc of 1994 did not contribute to improve competitiveness of national manufacturing industries. The contribution of manufacturing exports in total exports of goods, dropped by 32.7% in 1993 to 28.6% in 1994. This regression continued until 1997, with manufactured goods in exports representing only 8%. This expresses a turning point taken by the Burkinabe economy in the specialization of primary products (cotton and non-monetary gold), to the detriment of manufacturing industry with strong multiplying potential effects on local economies, in terms of uses and diversification of productive base.

Given the decline in relative contribution of manufacturing industry added value into the GDP, reforms were initiated to restructure ailing enterprises and improve business environment. In spite of these reforms, manufacturing industry remains uncompetitive, because of many constraints including cost of production factor like electricity, transport, telecommunications, loans and labor.

Thus, for real development of manufacturing industries, the following challenges must be addressed: (i) increase in electricity production and reduction of cost, (ii) realization of major road construction to open-up Burkina Faso, (iii) improvement of telecommunication services quality, cost and reliability, (iv) further financial system improvement, (v) quality improvement of human resources adapted to private sector needs, (vi) incentive for private sector to invest in research and use of already proven research results and (vii) fight against fraud, forgery and counterfeit.

1.2.3.3. UNCOMPETITIVE HANDICRAFT WHICH NEEDS TO BE FORMALIZED

Handicraft sub-sector is marked by a multiplicity of supervisory structures which does not

favor a capitalization of actions implemented in the sector. In addition, inappropriateness of texts regulating the sector and/or their inadequacy to sector development, absence of a homogeneous organization of actors at national level, are as many problems which undermine the sector development and restrict the exercise of this activity in an informal framework. In addition, diagnosis of the sector highlights competitiveness issue of handicraft services and products negatively impacting access to national and international market, unfair competition affecting commercial performances of handicraft products of local enterprises. Lastly, despite existing national financial mechanisms, craftsmen encounter enormous difficulties to access loans in order to financing their activities.

To help handicraft sector fully play its role in the economic and social development of Burkina Faso, the following challenges must be addressed: (i) definition of favorable regulatory and institutional framework for sector development, (ii) building technical and productive capacities of craftsmen and supervisory structures, (iii) improved access of craftsmen to credit, (iv) facilitation of access to public procurement and (iv) improved protection of craftsmen's works of art.

1.2.3.4. WEAK SUPPORT PROVIDED FOR INDUSTRIAL DEVELOPMENT WITH INSUFFICIENT AND COSTLY SUPPLY OF ENERGY

Sub-sector support to industrial development includes infrastructures to accommodate production facilities (industrial parks, zones for various activities, industrial free zones), transport, energy and telecommunication. Support infrastructures support to production remain as a whole, poorly developed.

As regards infrastructures to accommodate production facilities, existing industrial parks are quasi saturated and are mainly located in Ouagadougou and Bobo-Dioulasso, to the detriment of other regional capitals.

Moreover, existing areas are not developed. Given these insufficiencies, the main challenge related to the creation and development of industrial parks.

Concerning transport infrastructures, in 2015, coverage of classified road network remains weak (5.6 km/100 km² and 100 km/100 000 inhabitants) compared with ECOWAS average (10.5 km/100 km² and 266 km/100 000 inhabitants). Asphalted network remains also weak, whereas it ensures 56% of total traffic. On railway infrastructures, the network did not undergo any extension, since the 90s. Linear total of railway network measures 623 km including only 518 km in exploitation. Lastly, air transport is marked only by two functional airports with a weak traffic.

Given this situation, challenges on transport infrastructures include: (i) realization of airport infrastructures in conformity with international standards, (ii) improvement of accessibility to production zones, commercial poles, tourism centers and basic social centers, (iii) implementation of connections among secondary towns, (iv) rehabilitation and extension of railway networks and (v) intensification of works using High intensive labor method (HIMO) in in-

frastructures realization.

Supply of electricity, insufficient to satisfy increasingly growing demand, consists of 6.4% renewable energies, 62.9% thermal productions and 30.7% imported energy. Access to energy (electricity and hydrocarbons, renewable energies) remains problematic for households and firms. With a price of 75 FCFA per kilowatt-hour in 2015, for high voltages, the cost of electricity in Burkina Faso is particularly high, compared to other countries in West Africa. In the same vein, high cost and volatility of hydrocarbons prices is a serious constraint, although a slight reduction of price is observed in recent years. Consequently, access to electricity re-



mains overall weak. In 2015, electrification rate, which measures proportion of households having electricity subscription with an operator, was 59.88% in urban environment, 3.06% in rural environment and 18.83% on national average.

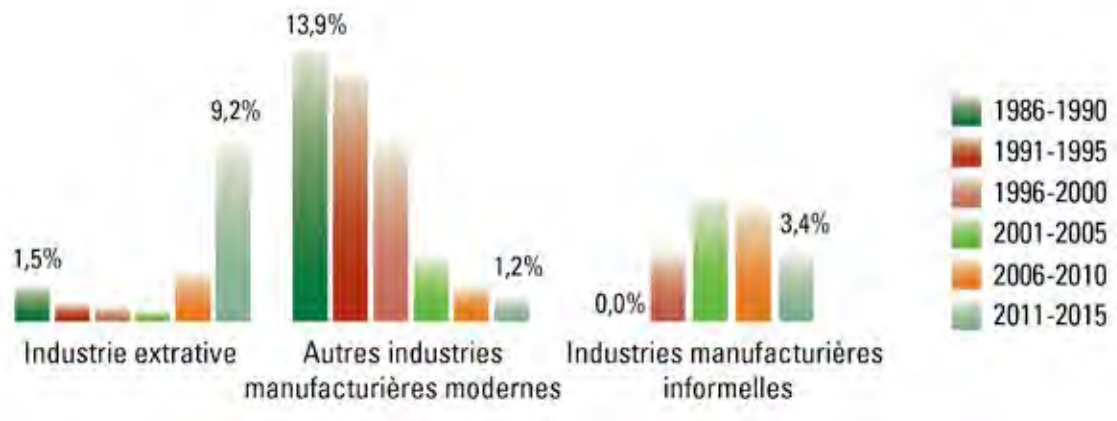
Improvement of energy supply and access to energy requires to: (i) increase contribution of renewable energies in energy mix, (ii) facilitate access to modern energy services, (iii) promote energy autonomy nationwide, (iv) create energy services, (v) promote energy efficiency and (vi) ensure permanent availability of quality hydrocarbons, all over the national territory.

As regards Information Communication and Technologies (ICT), offer is insufficient, irregular and expensive against a demand in strong growth. Telecommunication infrastructures are characterized by slow deployment of fiber optics and the absence of a national telecommunications backbone network, inducing low quality of offer and high cost of ICT services.

3G coverage was introduced, making it possible to increase number of internet users from 1% in 2009 to 9.4% in 2015. Despite this progress, only 4.1% in 2009 of firms used Internet for their activities. These figures are even weaker for SME and firms located out of Ouagadougou and Bobo-Dioulasso. In general, average flow remains very low, with an international band-width of 2.860 bit/s available per user versus 8.349 bit/s in Senegal and 221.660 bit/s in France. In spite of measures taken to reduce its cost, access to Internet remains expensive for the majority of the Burkinabe and firms. The average costs for a monthly access to the fixed Internet are approximately 22,000 FCFA. Given the low number of operators, two for mobile Internet, three for fixed Internet and mobile telephony, opening of the market to new ope-

rators and leveling investments are opportunities to reduce cost of access and strengthening of ICT branch contribution into economic growth.

ICT may play a very important role in structural transformation process of the economy and acceleration of economic and social development. Several reasons argue in favor of this: a young population, trajectory of sustained ascending economic growth for several years, a newly revised democratic context creating new economic opportunities, political will to acce-



lerate structural transformation of the economy and proximity with several regional markets.

But, for ICT to play its role in the change of operating processes of enterprises and goods and services markets, following challenges must be addressed: (i) training of specialists and professionals in IT and digital sector, (ii) development of ICT infrastructures in all the Regions, (iii) improvement of ICT governance and (iv) development of E-government.

1.2.4. A TERTIARY SECTOR MORE AND MORE INFORMAL

The main branches of tertiary sector comprise transport, trade, posts and telecommunications, finance services and services provided to enterprises, cultural services, tourism and sporting services.

Contribution of commercial services into tertiary sector was of 60% on average, over the 1996-2015 period. The analysis of its development (see Graph 3) makes it possible to highlight two major observations: (i) reduction of formal commercial services contribution (22.7% of GDP over the 1996-2000 period down to 14.3% between 2011 and 2015) and (ii) increase in informal commercial services contribution. These figures show a tendency of “informalization” of tertiary sector. Moreover, informal commercial services are related to import trade.

Graph 3 : Evolution of tertiary sector contribution into GDP

Source : IAP data (DGEP, April 2016)

Services provided by informal economy are found in particular, in trade, transport, catering and other commercial services. Exclusively focused on domestic market, the main outlets of

informal economy comprise satisfaction of households' needs by commercial services. The informal economy contributes in revenues collected from taxes for payment of licenses. But contributions in form of taxes and duties paid into the State budget remain weak.

In order to ensure a better contribution of the informal economy into national development, it is important to address the following challenges: (i) facilitation of access to credit and (ii) best forms of formalization of informal production structures.

Contribution of cultural services branch into GDP was almost 3% between 2012 and 2014 and created 170,000 cultural jobs. However, the main constraints include insufficiency and poor distribution of cultural infrastructures over the national territory, weak broadcasting of cultural products by the media, low consumption of cultural products by households (0.62%).

Tourism activities record important development, greatly due to dynamism of hotel trade, restoration and travel sub-sectors. Main constraints are related to lack of financing, insufficiency of qualified personnel and low level of development of tourism sites facilities.

For tourism and cultural services, challenges include: (i) increase in private and public sector investment, (ii) development of human resources and organization of actors, (iii) professionalization of cultural and tourism events, (iv) promotion of emergence of major groups of hotel businesses and (v) promotion of domestic and external cultural and tourism products.

Sporting industries which include training and transfer of sportsmen, monetary transfers respectful of sportsmen's rights, expenditure and receipts of sporting events (ticketing, sponsoring, broadcasting rights and products under license), are slightly developed. In order to exploit the great national potential, efforts should focus on: (i) increase in offer of sporting training, (ii) increase in quality sporting and leisure infrastructures, (iii) operationalizing of compulsory practice of sport for all, (iv) improvement of the functioning of sporting federations and clubs functioning and (v) establishment of sports-studies value chains.

For transport services, the offer does not provide all guarantees of security, safety, comfort, timeliness and profitability. In addition, the sector is always characterized by its atomization and is operated by insufficiently trained actors. The age of vehicles (on average 20 years) hampers competitiveness of Burkinabe transporters.

Challenges include: (i) security of travel documents, (ii) professionalization of road transport actors, (iii) modernization of road transport vehicle fleet, (iv) improvement of conditions for urban and rural mobility, (v) improvement of safety and facilitation management and operation services at international airports of Ouagadougou and Bobo-Dioulasso, (vi) improvement of actors' competitiveness, (vii) improvement of air and railway transport offer and (viii) improvement of road safety.

Challenges faced by telecommunication and postal services industry include: (i) development of high quality services, (ii) improvement of ICT sector regulation and appropriate governance specific to the sector, (iii) promotion of local contents in digital sub-sector, (iv) development

of universal service, (v) development of initiatives to control cybercrime, (vi) development of modern postal services nationwide (vii) development of human resources in the sector.

In the area of financial services, challenges include: (i) diversification of offer of services, including for the Diaspora, (ii) improvement of physical and financial accessibility, (iii) increase in financing adapted to industrial and agricultural sectors.

For the services branch provided to enterprises or businesses, challenges are: (i) capacity building of actors, (ii) vocational training and (iii) improvement of regulation of aforesaid services sectors.

Trade is primarily based on exchanges of agricultural produce, products from local handicraft and imported products. Agricultural product market is dynamic and enjoys an important demand. This is not the case for artisanal products which face a timid demand and is slightly taken into account in public procurement.

As regards international business, nearly 90% of exports relate to raw materials. These products mainly include non-monetary gold and cotton, unprocessed raw materials, indicating weakness of national industrial base and its competitiveness. In return, the Burkina Faso mainly import manufactured goods (60% of imports), oil and mining products (approximately 25% of imports) and agricultural produce. Trade balance generally shows deficit. Main challenges include diversification of export products and promotion of local processing, with a view to adding value to these products. This can be achieved through productive and marketing capacity building, as well as reinforcement of export support services.



1.2.5. MAJOR OBSERVATIONS: STRUCTURAL INSUFFICIENCIES AND BUSINESSES ENVIRONMENT WITH WEAK PERFORMANCES

Analysis of manufacturing sectors dynamics of the economy reveals that growth is prone to structural insufficiencies, accentuating its vulnerability to risks. Main structural insufficiencies of the economy include: (i) low productivity of primary sector dominated by subsistence farming dependant on rainfall variability, (ii) decline of manufacturing sector due to weak competitiveness of existing industries and poor development of agricultural processing industry, (iii) “informalization” of tertiary sector and weak access to finance services, (iv) narrow

base of export products, (v) insufficiency of quality human resources adapted to the needs of structural transformation of productive system.

In addition, the Burkinabe economy is subject to risks including climate variability, volatility of export products prices (gold and cotton) and reduction of Official Development Assistance (ODA). Also, delays in structural reforms implementation, difficulties of access to financing, costs of production factors, low level of qualification of human resources, weakness of infrastructures support and corruption are as many factors which hamper competitiveness and extension of private sector productive bases.

Despite these shortcomings, the economy abounds in enormous potentialities. These potentialities include: (i) great untapped potentials in agro-sylvo-pastoral, fishing and fauna production, (ii) potentials in agricultural processing industry development, (iii) potentials in services industry development, (iv) great potentials in solar energy development, (v) a young labor force and (iv) an important Diaspora.

These potentialities could be made profitable to exploit opportunities offered by external environment including: (i) large increasingly dynamic West African market, guaranteed by regional agreements and fostering free movement of people and goods in the Community space, (ii) increase in world demand for agricultural produce, in particular from Eastern Europe, India and China, (iii) development and decreasing costs for access to ICT.

The private sector is expected to play a leading role in structural transformation process of the economy, job creation, diversification and increase in exported products. Critical challenges for private sector, as a dynamic actor for structural transformation process include: (i) improvement of business environment to create the conditions for development of private enterprises and to attract investors, (ii) reduction of obstacles which seriously hamper private sector development and (iii) improvement of competitiveness of enterprises.

1.3. INSUFFICIENT HUMAN CAPITAL AND HARDLY ADAPTED TO THE NEEDS OF NATIONAL PRODUCTIVE SYSTEM

Human capital encompassing skills, talents, qualifications or experiences accumulated by an individual and which partly determine his capacity to work or produce for himself or others, depends on demographic dynamics, access to basic social services (health, education, water and sanitation), research and development, opportunities as regards employment, training and urbanization.

1.3.1. STRONG DEMOGRAPHIC GROWTH HAMPERING DEVELOPMENT PROGRESS

The population of Burkina Faso is estimated at 19,034,397 inhabitants in 2016 and could reach 21,510,181 inhabitants in 2020. This population is characterized by its extreme youth. Indeed, 47% of the population is below 15 years, 67% less than 25 years and 33.2% of young people have an age ranging between 15 and 35 years.

This young population constitutes, in medium and long terms, an important asset for development, provided they are assumed with good health, good training and its effective integration in national production system. But, in the short run, this induces high dependence relations.

According to demographic projections, in 2020, one third of the population of Burkina Faso would live in cities. This urban growth should be the sign of development, if it is accompanied by a balanced economic growth which could lead to an integrated development.

Strong demographic growth (3.1%) is a result of high gross birthrate (45.84 ‰ in 2006), fall of gross death rate (11.8 ‰ in 2006) and negative migratory balance in continuous decrease.

Moreover, current demographic dynamics of Burkina Faso does not provide opportunities to the economy to benefit from demographic dividend. To achieve this, main challenges to be addressed can be summarized as follows: (i) development of collective utility services, (ii) control of fertility, (iii) child survival, (iv) access to education, potable water and public health, (v) vocational training and employability of young people, (vi) economic and political good governance.

1.3.2. AN INSUFFICIENCY OF QUALIFIED HUMAN RESOURCES, EQUIPMENT AND INFRASTRUCTURES, MEDICINES AND QUALITY SERVICES IN HEALTH SECTOR

Profile of public health indicators remains alarming. Indicators for maternal, neonatal and infantile death, respectively, at 330 per 100,000 new births, 23 per 1,000 new births and 43 per 1,000 new births, are far from international standards and MDG targets. Similarly, human resources, infrastructures and indicators of covering remain below recommended standards.

Additionally, the issue of malnutrition is causing the death of a child in two, in a context of chronic malnutrition (30.2% in 2015), acute malnutrition (10.4% in 2015) and deficiencies in micronutrients (vitamin A, iodine, iron). Various forms of malnutrition have irreversible and harmful consequences on health, survival, development and the cognitive abilities of child and adolescent, on productive, reproductive and intellectual capacities at adulthood.

Main challenges are summarized as follows: (i) quality improvement of health service offer, (ii) increase in access to health services, (iii) availability of human resources and infrastructures complying with international standards, (iv) reduction of regional inequalities, (v) strengthening of medical information system, (vi) prevention and improvement of integrated management of malnutrition, (vii) development of research in health and (viii) governance in health care institutions.

1.3.3. EDUCATION AND TRAINING LOOSING QUALITY AND PERFORMANCE AND HARDLY ADAPTED TO THE NEEDS FOR THE ECONOMY

The Burkinabe education system has a general character with little professional approach. The system does not respond to market employment needs. Despite various reforms undertaken, which besides are inappropriate, basic education is in loss of quality. Technical and Vocational Teaching and Training (EFTP) remains qualitatively and quantitatively weak and disorganized, with accentuated regional and gender disparities. Post-primary, secondary and higher educations are mainly based on a generalist system hardly oriented towards learning a profession. Only 3.4% of students are receiving EFTP in 2015. Also, 63% of students are directed in social sciences and humanities. Higher education is permanently in crisis jeopardizing university time-table.

Challenges of the education system include: (i) quality improvement of basic education, (ii) increase and improvement of quality in EFTP offer, and reduction of disparities, (iii) improvement of access and quality of secondary and superior education, (iv) reform of primary, post-primary, secondary and higher education, to adapt them to the needs for structural transformation of the economy, (v) human capacity building and strengthening of and material facilities, (vi) improvement of access and quality of vocational training and learning.



1.3.4. POORLY DEVELOPED SCIENTIFIC RESEARCH WHICH HARDLY CONTRIBUTES TO WELLBEING OF THE BURKINABE

Scientific research is marked by institutional and organizational constraints which result in weak coordination of research activities carried out in several Ministries, weak involvement of Government in orientation and inexistence of a formal framework for partnership. Partnership is based primarily on personal initiatives. Moreover, the national research system suffers from weak promotion of results, of the outdated state of infrastructures and equipment, land insecurity of research centers, insufficiency of research-development, ageing of human and material resources and weakness of financing by the State.

In order to develop scientific and technological research and promote its results, it is important to: (i) improve research governance, (ii) build capacities of human resources, strengthen material, financial and technological of scientific research, (iii) turn research towards development objectives, (iv) reinforce public-private partnership in promotion of research results,

(v) promote regional and international co-operation in scientific and technological research.

1.3.5. OFFER OF JOBS DOMINATED BY INFORMAL ECONOMY

The Burkinabe economy must address the challenge of creating decent jobs in particular, for the young people and women who are new on the job market. In 2014, unemployment rate was estimated at 6.6% including 9.3% for women and 4% for men. Unemployment generally affects young people in a disproportionate way. Highest unemployment rates reach 8.6% for the age group between 15 to 19 years and 7.6% for 20 - 24 years group. Unemployment is higher in urban environment (7.1%) than in rural environment (6,4%). In addition, majority of rural employment are not decent because, they hardly cover 50% of occupation time. This is relevant to agricultural sector where under-employment rate is 64%.

Generally, employment remains dominated by informal sector, since only 6.4% of jobs are provided by modern sector. In 2015, the number of formal jobs was estimated at only 685,625 including 24.2% for women. These formal employments include 154,846 government officials (22.6%) and 530,679 workers in the private sector registered with the National Funds for Social Security (CNSS), corresponding to 77.4%. Among government officials, proportion of the women was 33.3%. For private sector workers registered with the CNSS, this proportion was 21.6%.

Notwithstanding organization and steering efforts, importance of funds for employment promotion and improved governance on job market, challenges still persist, in particular: (i) improvement of employability for young active people, (ii) reduction of rural labor under-employment, (iii) extension of access to technical and vocational training, (iv) promotion of entrepreneurship in favor of young people and women, (v) improvement of governance on job market, extension of social protection.

1.3.6. ACHIEVEMENTS TO BE CONSOLIDATED IN THE SECTOR OF ENVIRONMENT, WATER AND SANITATION

The 2011-2015 period was marked by notable progress as regards sustainable management of environment, water and sanitation. The adoption of the National Policy for Sustainable Development (PNDD) and its framework law, the Ten-year Action Plan for sustainable Consumption and Production Patterns, as well as domestication of the Poverty-Environment Initiative (IPE), highlighted the firm will of national authorities to comply with international recommendations for promotion of genuine sustainable development.

Improvement of access to potable water is substantial nationwide, similarly to progress made on sanitation in urban environment. Concerning the access to potable water in rural envi-

ronment, the rate increased from 58.5% in 2011 to 65% in 2015. In urban environment, this rate was 89.9% in 2015 compared with 80% in 2011. Regarding sanitation in rural environment, the rate of access increased from 0.8% in 2011 to 12% in 2015. In urban environment, it rose from 24% in 2011 to 34% in 2015.

Concerning integrated water resources management, major achievements include: reinforcement of institutional and legal framework, through the operationnalizing of five water agencies, drafting of two Master Plans for Development and Management of Water (SDAGE), establishment of water local committees and operationnalizing of collection of financial contributions on water.

As regards water resources mobilization, there are more than 1,018 dams and 790 water surface reservoirs, spread nationwide. However, more than 95% of dams are made up small facilities with less than 10 meters height and 80% have a capacity of less than one million cubic meters.

Despite progress made, environment continues to face challenges including: (i) sustainable management of natural resources, (ii) reduction of carbon emissions, (iii) promotion of sustainable consumption and production patterns, as part of the transition towards a green economy, (iv) the fight against anarchistic exploitation of mining resources and (v) improvement of environment governance.

Concerning water and sanitation, challenges include: (i) mobilization, management, conservation and durable valorisation of water resources, (ii) improvement of access to water and sanitation services, (iii) protection of existing ecosystems and conservation of life quality, (iv) strengthening international cooperation on water and (v) improvement of knowledge on water resources.

1.3.7. STRONG URBAN EXPANSION WITHOUT A REAL IMPLEMENTATION OF URBANIZATION POLICIES

Burkina Faso faces a soaring urbanization, characterized by increasing concentration of populations in cities. The rate of urbanization was 6.4% in 1975, 12.7% in 1985, 15.5% in 1996 and 22.7% in 2006. Estimated at 31.50% in 2016, urban population grows twice more quickly than national population and could reach 39.6% by 2025. This growth is unbalanced because it is concentrated mainly in Ouagadougou and Bobo-Dioulasso which are home to 62% of urban population. These cities are spreading out very quickly, without required supportive measures on planning, administration, infrastructures, equipment and services. Consequences of this urban growth on town planning and housing sub-sector, include increasing deficit of houses and disproportionate extension of big cities, because of spontaneous habitats.

As a result, the following challenges must be addressed: (i) human capacity building in the sector, (ii) promotion of planning and urban development, (iii) promotion of access to decent

housing, (iv) improvement of urban governance and (v) control of geographical extension of the town of Ouagadougou.

1.4. WEAK PERFORMANCE IN POLITICAL, ADMINISTRATIVE, ECONOMIC AND LOCAL GOVERNANCE

As regards political governance, recorded progress relates to creation and strengthening of republican institutions, professionalization of defense and security, consolidation of the Rule of law and reinforcement of human rights, contribution into peace and safety efforts in third countries, social cohesion and improvement of national solidarity, as well as progress achieved on information and communication.

Despite these achievements, challenges to be addressed include: (i) consolidation of democracy and the promotion of republican values, (ii) reinforcement of legal and regulatory framework, (iii) maintaining peace and security, (iv) depoliticization of military environment and military good governance, (v) depoliticization of traditional chiefdom, (vi) reinforcement of justice independence, (vii) improvement of access to quality services in justice sector, (viii) reinforcement of human rights protection, (ix) restoration of the State authority, (x) strengthening of international cooperation, (xi) consolidation of social cohesion and of national solidarity, (xii) involvement of political stakeholders and Civil Society Organizations in a participatory process, for a virtuous and peaceful governance, (xiii) access to accurate information for all and nationwide.



Regarding administrative governance, in spite of reforms undertaken, the Burkinabe administration remains confronted with challenges such as maintaining institutional stability, administrative modernization, improvement of offer of administrative services as well as its depoliticization.

As regards economic governance, progress is assessed, inter alia, in terms of piloting and management of the economy, and management of public finances.

However, important challenges remain in particular: (i) strengthening coherence and rationalization of public policies, (ii) building capacities for planning and management of these

policies, (iii) improvement of resources mobilization, (iv) effectiveness of public expenditures, (v) reduction of corruption and (vi) improvement of the national capacities for regional development.

With regard to local governance and decentralization, main progress include: effective integral communalization, with transfer of competence to Local Government Authorities and support provided to decentralized entities by devolution of central administration services.

In order to consolidate this progress, it is important to address the following: (i) updating the strategic framework for implementation of decentralization, (ii) acceleration of transfer of competences, resources and capital, (iii) improvement of public action coordination at decentralized level and better accompaniment of Local Government Authorities by decentralized technical services, (iv) mobilization of local actors (decentralized administrations, Civil Society Organizations, private sector, populations), (v) improvement of financial management of Local Government Authorities, (vi) strengthening land governance and ownership, (vii) strengthening social cohesion at local level and (viii) strengthening local governance of environment.

1.5. MAJOR CHALLENGES TO BE ADDRESSED IN ORDER TO ENSURE STRUCTURAL TRANSFORMATION OF THE BURKINABE ECONOMY

Given the diagnosis of economic and social situation, three main challenges must be addressed to ensure structural transformation of the Burkinabe economy: (i) good governance and quality improvement of institutions, (ii) availability and employability of human resources adapted to the needs for structural transformation of the nation's economy, (iii) development of productive bases, competitiveness of manufacturing sectors and transformation of national products, for sustainable industrial development which can generate employment.

1.5.1. GOOD GOVERNANCE AND THE QUALITY OF INSTITUTIONS

The challenge of good governance and quality improvement of institutions raises first of all, the issue of political and/or governmental stability. This necessarily implies the adoption of a democratic system which guarantees the rule of the law, transparency, regular devolution of power and fight against corruption.

Then, the establishment of a legal and judicial effective system is imperative to guarantee basic rights of individuals and property rights, to stimulate national and international investment. It is important to create suitable conditions to give confidence to investors and set up an effective and reliable tax system.

In addition, it is advisable to develop a national culture for conservation and promotion of national pride and identity, by underscoring values of integrity in favor of a virtuous governance.

Lastly, consistency in public policies formulation and implementation are fundamental in order to strengthen their linkage with the State budget and to support an effective reform of public procurements regulation.

1.5.2. AVAILABILITY AND EMPLOYABILITY OF HUMAN RESOURCES ADAPTED TO THE NEEDS OF NATIONAL ECONOMY

The challenge of availability and employability of human resources adapted to the needs of national economy requires a consequent investment in human capital, through the improvement of the medical coverage and control of demography. It is therefore important to support mothers and provide adequate health care to children. Similarly, health care services and family planning should be provided to adults and old persons. To achieve these targets, it is essential to improve medical governance and research in health sciences, provision of quality health services, availability of human resources, infrastructures, equipment and health products.

Education also constitutes an important investment in human capital. It is essential within a reasonable time-frame to achieve universal schooling and to institute recruitment of unemployed young graduates holding a degree higher than high school diploma, to address the deficits of post-primary and secondary teaching personnel. Structural transformation of national education system is therefore essential. This could be achieved through: (i) increase in educational offer while ensuring quality, (ii) successful reform of the continuum and the Bachelor-Master-Doctorate (LMD) system (iii) inversion of current trend of mainstream education prevalence in favor of Technical and Vocational Training and Teaching (EFTP), (iv) reinforcement of social services offered to pupils and students, (v) reinforcement of financing for universities, vocational and technical training centers, and for university and scientific research and (vi) reinforcement of accommodation infrastructures.

1.5.3. DEVELOPMENT OF PRODUCTIVE BASES AND COMPETITIVENESS

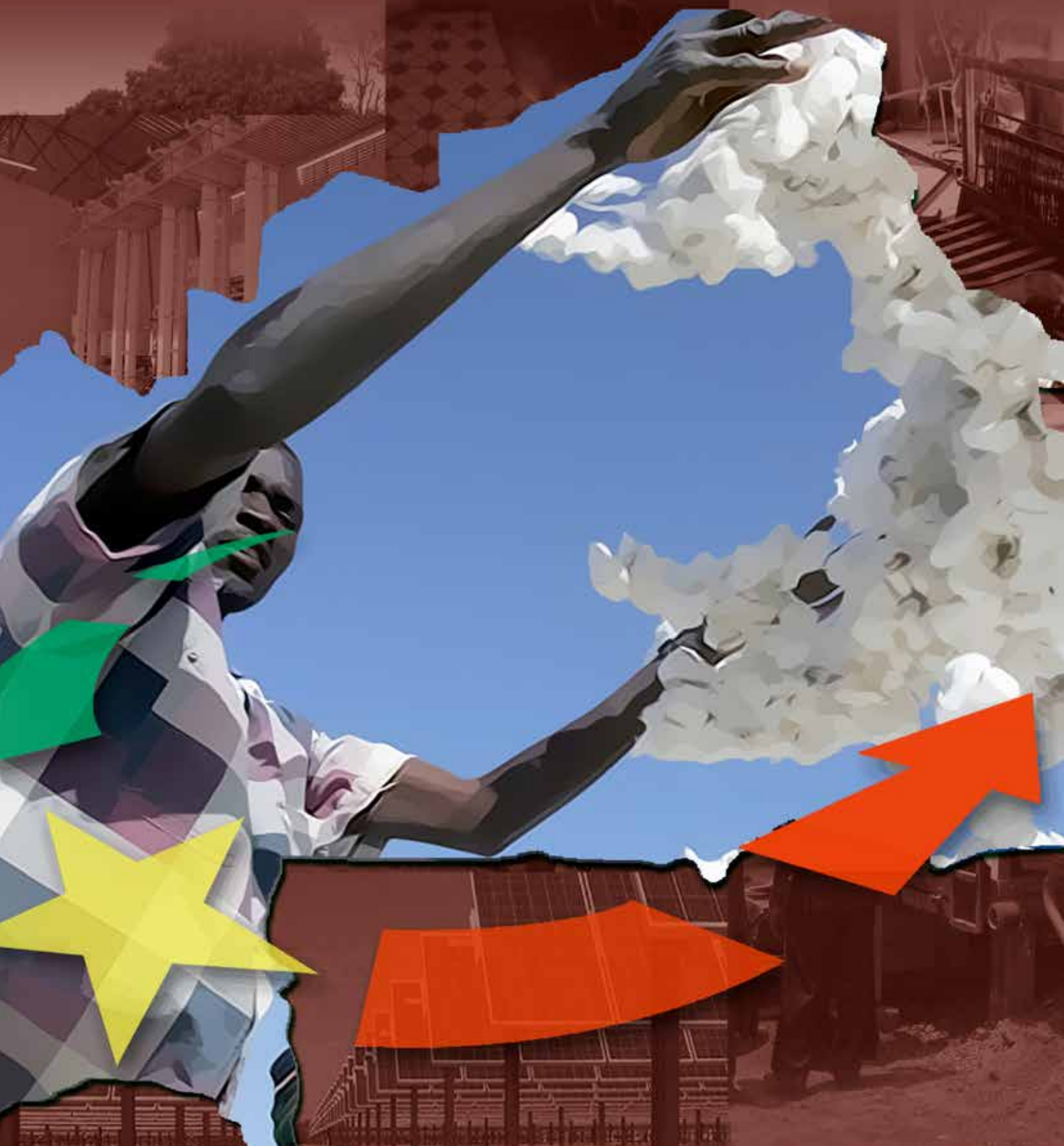
The challenge of productive bases development and competitiveness comprises two aspects: weak development of productive bases for a sustainable industrial development and weak competitiveness of manufacturing sectors and processing of national products.

It is equally important to structurally transform productive bases while working on: (i) availability in quantity of energy for the industrial sector needs, (ii) reduction of production factors costs including energy, transportation and telecommunication services, through resilient infrastructures. This will help to open-up production zones and promote good governance of these sectors, (iii) reorientation and revitalization of research-development towards the real needs of national technical and technological innovations.

It is also important to institute a dynamics of reallocation of resources and activities with low productivity, towards activities with stronger productivity. This would foster a higher productivity in the entire economy and boost progressive increase in incomes.

Processing of national products is essential for structural transformation of productive bases. This would allow industrial processing to gradually become predominant. To achieve this, the following should be realized: (i) interconnection of business sectors, (ii) transformation and increase in value addition of agro-sylvo-pastoral products, thanks to innovation, (iii) commitment of the State in implementing production units to create important domino effects and (iv) facilitation of marketing (distribution, logistics and transport chains).

II. 2016-2020 ECONOMIC AND SOCIAL DEVELOPMENT STRATEGY





2.1. FOUNDATIONS AND VISION

The Presidential Program “building with the people, a Burkina Faso of democracy, economic and social progress, freedom and justice” constitutes the PNDES prime base. It aims to realize a democratic and prosperous nation, through «a structural transformation of the national economy to reach a new trajectory of strong growth, while strongly reducing social inequalities, rural and urban poverty”.

The PNDES is also based on the Burkina 2025 vision: “Burkina Faso, a nation of solidarity, progress and justice, which consolidates its respect on the international scene” and which invites “the Burkinabe to transform evolution determinants of the Burkina system, to make the nation’s economy competitive, to consolidate growth and prosperity, and to improve their quality of life.”

In addition, the PNDES draws from the African Union Agenda 2063 and SDG which domestication work in Burkina Faso focused SDG 9: “build resilient infrastructure, promote sustainable industrialization and foster innovation”.

Based on these and considering challenges of national economy structural transformation, the PNDES vision by 2020, is formulated as follows: “Burkina Faso, a democratic, solidarity nation, transforming the structure of its economy and achieving a strong and inclusive growth, through patterns of sustainable consumption and production”.

The PNDES is part of a dynamics of the Burkinabe economy structural transformation. Such option will require from the Government, voluntarist policies and a very active role of the private sector to increase productive investments on promising and innovating sectors, and qualitative increase in human capital. In their respective roles, the Government, the private sector and the civil society should function as complements, rather than substitutes. The Government should help the market to function well, by creating the institutions likely to achieve this objective. This will have the advantage of building investors’ confidence and reducing transaction costs. By so doing, this will lead to implementation of coherent and effective sectoral policies and an effective governance pattern, complying with the principles of equity and accountability from all development actors.

Sectoral policies, initiatives from the private sector and activities of the civil society should focus on most relevant developmental issues while integrating regional dimension with a real potential of inducing catalyst effects: (i) improvement of development governance, in order to consolidate the bases of an “able State” capable of addressing fragility factors and taking leadership for its development, through appropriate steering instruments, (ii) coherence in planning reference and spatial management, by targeting the most appropriate national and regional structures to implement the PNDES strategic guidelines, (iii) operationnalizing planning and programming instruments, while focusing on the link between long-term prospects to medium-term ones, and between these instruments and annual budgetary exercises, (iv) control of monitoring tools on public policies outcomes, in particular progress in achieving the PNDES main targets, (v) revitalizing consultation framework on policy dialogue, as well as management mechanisms and tools and monitoring of Official Development Assistance (ODA), (vi) implementation of a poverty reduction strategy, by extending social base of the economy, by engaging populations themselves in activities of inclusive growth, (vii) furtherance of sustainable development approach, by strengthening environmental governance and mainstreaming green economy prospect into development policies.

2.2. GUIDING PRINCIPLES

Drawing from its vision, guiding principles formulated to foster the PNDES implementation include: (i) national leadership, (ii) equity, (iii) subsidiarity and partnership, (iv) Results-based Management (RBM) and (v) proactivity.

2.2.1. NATIONAL LEADERSHIP

The Government will take leadership for the PNDES implementation through definition and implementation of clear guidelines for development, financing of the greatest part from the State own resources, supervision of Technical and Financial Partners’ support on development priorities adopted in the PNDES, participation of communities in the design, implementation, monitoring and evaluation of programs and actions led by national institutions, Government departments, Local Government Authorities and other structures.

This leadership will be achieved through permanent holding of the national and regional framework of consultation, so that a real enthusiasm is maintained, with a view to constantly taking into account the aspirations of the populations.

2.2.2. EQUITY AND GENDER

The PNDES development was participatory and inclusive, through effective involvement of all stakeholders of economic and social development, national and regional plan. This approach will be continued during implementation, through partnership, promotion of social consultation, reduction of regional inequalities, development of resilience capacities for all social components, especially the most vulnerable ones and promotion of good governance.

Reduction of social inequalities, promotion of regional and national solidarity will be determining driving forces, to ensure intra and inter generational equity, gender mainstreaming, as well as regional specificities by promoting potentialities, to achieve greater spatial equity and social peace.

Equity will also be a guiding principle for the PNDES implementation, to achieve sustainable development, by means of promotion of consumption and production sustainable patterns, likely to improve life quality of populations, in urban and rural environment. Equity will also foster an appropriate use of natural resources and their contribution into the economy, as a natural capital.

Enforcement of this principle will result in constantly considering security needs for citizens and rule of law.

2.2.3. SUBSIDIARITY AND PARTNERSHIP

Through subsidiarity and partnership guiding principles, the PNDES implementation will result for the State in substituting for a partner who is in a better position to carry out a given task. The PNDES therefore considers the State as an incentive actor which may directly intervene in the sphere of economic production, for strategic reasons and in a quest for optimal combination between doing and delegating.

Consequently, this principle will be materialized by a judicious involvement of actors including Local Government Authorities, private sector, through the strengthening of Public Private Partnership (PPP), civil society and Technical and Financial Partners, in the execution of agreed tasks.

2.2.4. RESULT-BASED MANAGEMENT (RBM)

Result-oriented management is an approach used to improve effectiveness and practices in relation with accountability as regards planning, implementation, monitoring and evaluation of public policies, by focusing on achieving preliminary results defined in a realistic way.

In addition, transparency and accountability, as key components of results-based management, are essential in obtaining development outcomes. Transparency and accountability help to install a climate of trust and guarantee full participation of actors in the realization of defined objectives.

Also the PNDES approach will aim to reaching defined results, through clear identification of objectives, outcomes, resources to be mobilized and indicators of performance, with clarification on various responsibilities in accordance with sequences and according to committed actors. Hence, each actor will jointly be held responsible for achieving results arising from activities or processes into which they have a responsibility.

2.2.5. PROACTIVITY

Enforcement of proactivity guiding principle will make it possible for the PNDES execution to be under a prospective approach for all actors, in order to address threats and to exploit short, medium and long-terms best offered opportunities.

Consequently, actors involved in the PNDES execution must be prepared to anticipate the future with promptness, in order to effectively react to possible threats and risks likely to block or cancel out progress, or to draw from potential changes likely to bring added-values to national development process.

2.3. OVERALL OBJECTIVE, EXPECTED IMPACTS AND STRUCTURAL TRANSFORMATION PROCESS

2.3.1. OVERALL OBJECTIVE

To concretize its vision, the PNDES has set itself the overall objective to structurally transform the Burkinabe economy, to achieve a strong, sustainable, resilient, inclusive growth, creative of decent employment for all and inducing improved social wellbeing.

2.3.2. EXPECTED IMPACTS

From the overall objective, the PNDES expected impacts include: (i) improvement of the effectiveness of political, administrative, economic, local and environmental governance, (ii) emergence of a modern economy based on a progressive and more competitive primary sector, increasingly dynamic processing industries and services, to achieve an annual average economic growth rate of 7.7% and creating at least 50,000 decent jobs per year, (iii) reduction of poverty incidence below 35% in 2020, (iv) control of annual population growth down to 2.7% in 2020, (v) acceleration of the level of human capital development and (vi) change in production and consumption patterns as part a sustainable developmental perspective.

The indicators presented in table 1 will measure these impacts.

Table 1: indicators of impact

Heading	Values 2015	Targets 2018	Targets 2020	Assumptions
Incidence of poverty	40,1%	38%	< 35%	<ul style="list-style-type: none"> • Reinforcement of security, social peace and justice • Substantial mobilization of resources for financing of development • Better adaption to external shocks and climate
Incidence of poverty in rural environment	47,5%	44%	< 38%	
Depth of poverty	3,3%	2,7%	1,6%	
Rate of economic growth	4,0%	8,2%	8,0%	
Contribution of manufacturing industry into GDP	6,6%	8%	12%	
Contribution of manufactured goods into exports of goods	10,6% (2014)	15%	20%	
Productivity of occupied manpower (thousands of FCFA)	818,6	950	1050	
Average number of decent jobs created per year	22700	≥ 50 000	≥ 50 000	
Demographic growth rate	3,1% (2006)	2,8%	2,7%	

On the social level, expected impacts discounted on all sectors of the economy will allow for a reduced social inequalities and regional disparities, with a special focus on the regions which are most affected by poverty. They will also induce improvement of households' living conditions and participation of the entire society in national development process.

2.3.3. OUTLINE OF STRUCTURAL TRANSFORMATION

Structural transformation is a distinctive characteristic of process development which is based on good governance and quality human resources. It generally comprises four interdependent processes: (i) increase in primary sector added-value resulting from improvement of productivity, (ii) emergence of a modern economy based on industry and services, (iii) improvement of urbanization and (iv) acceleration of demographic transition.

The degree of structural transformation projected by 2020 by the PNDES, subject to addressing assumptions (Table 2) and inclusion of strategic axes is the increase in contribution of manufacturing industries into GDP and exports, supported by increase in primary sector productivity, in a context of acceleration of demographic transition.

This structural transformation process will use two complementary levers. The first lever is the creation of a favorable environment to industrial development, through reinforcement of support sectors, including energy, transport and technology infrastructures, reform of education system to adapt it to the needs for the said transformation and improvement of primary sector productivity. The second lever is promotion of a competitive and sustainable industry, through the realization of structuring industrial investments.

By 2020, the process will result in: (i) an increase in primary sector productivity by 50% and marketing rate of agricultural produce resulting in improved supply of agribusiness industry of agricultural inputs, (ii) doubling of added-value contribution of manufacturing industry into GDP, (iii) increase of processed agricultural produce from 12% in 2015 to 25% and, (iv) increase of secondary industry contribution into GDP from 20.1% in 2015 to 22.4%.

Table 2 : indicators of the structural transformation outline

Sectors	Indicators	Values 2015	Targets 2018	Targets 2020	Assumptions	
Primary sector	Productivity of primary sector (in thousands of FCFA) by assets	357	415	535,5	<ul style="list-style-type: none"> • Management of water agriculture • Development of rural infrastructures • Market access • Land Security in rural environment • Access to financing • Capacity building in secondary industry, etc • Creation and development of support structures to financing of SME/SMI • Creation of guarantee funds, a deposit and consignment office 	
	Contribution of primary sector into GDP	30,3%	28%	28%		
	Rate of marketing of agricultural produce (including cash crops)	25% (average 2005-2010)	30%	37,5%		
	Rate of increase in supply of agricultural processing industries	ND	25%	50%		
Secondary sector	Contribution of secondary industry into GDP	20,10%	21,1%	22,4%		
	Contribution of manufacturing industry into GDP	6,60%	8%	12%		
	Rate of processing of agricultural produce	12%	17%	25%		
Tertiary sector	Contribution of informal sector into tertiary sector added-value	20,7%	18,5%	15%		<ul style="list-style-type: none"> • Stability • Infrastructures • ICT • Access to financing • Organization of informal sector • Market access
	Contribution of manufactured goods into exports of goods (World Development Indicators (WDI))	10,6% (2014)	15%	20%		
Urbanization and demography	Proportion of urban populations living in slums	17,2% (2014)	14%	10%		<ul style="list-style-type: none"> • Universal Access to a wide range of family planning services • Quality assurance of health services • Good governance
	Aggregative index of fertility	5,4	5	4,7		
	Infant-child mortality ratio	81,6 for 1000 (2014)	69 for 1000	54,7 for 1000		
	Rate of economic dependence	140% (2009)	90%	83%		
	Death rate	11,8 for 1000 (2006)	10 for 1000	8 for 1000		

The increase in agricultural productivity and opportunities for processing agricultural produce, in particular cotton, should be accompanied by change in the composition and value of exported products, as well as reduction of informal economy. Thus, contribution of the informal sector into tertiary sector added-value will drop from 20.7% in 2015 to 15% in 2020, while contributions of manufactured goods exports into exports of goods will increase from 10.6% in 2014 to 20% in 2020.

Measures and interventions aiming at controlling population growth and urbanization, towards demographic transition, will also be taken. Structural changes will focus on notable improvement of effectiveness of control instruments of town planning and acceleration of demographic transition. Consequently, the following is expected: (i) quality improvement of infrastructures and town planning services, through, inter alia, reduction of proportion

of urban populations living in slums from 17.2% in 2014 to 10% in 2020, (ii) reduction of total fertility index by 5.4 children per woman in 2015 to 4.7 in 2020 and (iii) reduction of infant-child death rate from 82 per 1,000 in 2014 to 54.6 per 1,000 in 2020.

2.3.4. GROWTH OUTLINE

The PNDES growth outline derives from macroeconomic framework according to three scenarios: (i) the trend-based scenario, with an average growth of 6.0% over the 2016-2020 period, (ii) the pessimistic scenario based on assumptions of disruptive events in economic activity and resulting on an average growth rate of 4.7% over the period and (iii) the voluntarist scenario based on a growth from 5.7% in 2016 to more than 8% on average over the four last years of the plan, corresponding to an annual average growth of 7.7% over the 2016-2020 period, for a potential estimated at 6,0% over the last ten years ending in 2013, the years 2014 and 2015 having recorded levels of growth at 4.0% because of internal shocks.

The voluntarist scenario corresponds to the structural transformation projected by the PNDES and which mainly consists of increase in primary sector productivity and increase in contribution from manufacturing industries into GDP and exports, in a context of demographic transition acceleration.

Thus, average annual growth of 7.7% over the 2016-2020 period resulting from the voluntarist scenario has the following levers, including: (i) increase in cereal production by 6.4% on average per year and cash crops production at an average annual rhythm of 7.6% carried by emerging crops (sesame, stevia, moringa, etc), (ii) rise in production of gold at 7.2% due in particular to control of artisanal production and operation of three new goldmines, (iii) maintaining of zinc production to reach an average of 130,000 tons per year over the 2016-2020 period and (iv) progressive operation of manganese mining, with a production from 500,000 tons in 2017 to almost 1,250,000 tons in 2020.

These levers should be correlated with intensification of investments at 8,408.2 francs billion CFA over the 2016-2020 period.



Realization of this level of investment will require successful implementation of reforms aiming at increasing mobilization of resources and improving their level of absorption, which should strengthen macroeconomic framework stability.

Macroeconomic accounts concerning the real sector, prices, public finances and external assistance is expected to evolve in accordance with this voluntarist scenario.

2.3.4.1. EVOLUTION OF THE REAL SECTOR

With regards to primary sector, added-value is expected to reach an average growth of 5.3% per year, with a slight increase as from 2018, carried by agriculture and livestock sub-sectors. Agriculture will draw from operationnalizing of agropoles (Samendéni-Sourou, Bagré pole), and from new poles of competitiveness (Sahel growth pole, eco tourism pole of the East, special economic Zones (ZES), etc), from agricultural mechanization, increase in developed surfaces, supply of agricultural inputs and equipment. As for livestock, it will be supported by intensification and increase in livestock products, extension services and support-advice provided to actors in the sub-sector, as well as prevention of animals' disease and epizootics.

In the secondary sector, the good guidance induced by increases of productions in industrial mines, from mining products like gold, zinc, copper and manganese, combined with production from traditional industries will result in increased sector added-value at 10.2% on average per year. In addition, because of building works of structuring infrastructures, progression of the sector will also be ascribable to dynamism in construction industry sub-sector which would draw from major investment projects in transport, housing, health and education. In addition, manufacturing industries should draw from measures undertaken to increase offer of energy, thus contributing to reinforcement of the sector dynamics.

As for tertiary sector, it is expected to record an average annual growth rate of 6.7%. This evolution will be supported by dynamism from commercial services and will mainly be drawn by trade, finance services and ICT, as well as tourism, culture and related activities. The activity in telecommunications will draw from measures tending to improve service offer, thanks to investments planned for deployment of fiber optics. In addition, holding of some international events including the National Cultural Week (SNC), International fair of craft industry of Ouagadougou (SIAO), the Ouagadougou Pan-African Festival of Cinema and Television (FESPACO), Tour du Faso cycling competition, etc) should contribute in strengthening tourism and hotel trade sub-sector.

Table 3 presents expected evolution of GDP growth and added-values in economic sectors.

Table 3 : Evolution of added-value of various sectors and real GDP

Sectors	2016	2017	2018	2019	2020	Average
Primary sector	4,1%	5,2%	5,7%	5,7%	5,7%	5,3%
Secondary industry	6,4%	12,2%	12,4%	10,4%	9,7%	10,2%
Tertiary sector	5,7%	6,3%	7,0%	6,8%	7,4%	6,7%
Growth rate of real GDP	5,7%	8,4%	8,2%	8,3%	8,0%	7,7%

Source: DGEP, IAP (June 2016)

According to employment perspective in the GDP, growth over the period would be carried by consumption (+4.3 points of percentage) and investment (+6.2 points of percentage), with investment rate at 33.1% on average over the 2016-2020 period. This will be supported by execution of the PNDES structuring investments.

2.3.4.2. TREND OF PRICES

The ambition of sustained growth at average rate of 7.7% will be carried out without exaggerated increase in prices. Average annual rate of increase between 2016 and 2020 will be 2.4%, i.e. a controlled rise of prices contained below the maximum threshold fixed by the West African Economic and Monetary Union (UEMOA). Controlling evolution of prices will derive from contained and regular increase in agricultural production. To the control of variation of agricultural production, will be added effects of measures on price guideline for mass market products. Containing inflation will favor investment and consumption, thus resulting in increased production.

2.3.4.3. EVOLUTION OF PUBLIC FINANCES

Total revenues and grants will increase by 22.1% of GDP in 2016 to 30.1% of GDP in 2020. Fiscal burden ratio will improve over the period, increasing from 15.9% in 2016 to 19.2% in 2018, to be stabilized at 21.0% in 2020. This corresponds to an average of 19.3% over the 2016-2020 period. This increase in receipts over the period, will be supported by strong economic growth and reinforcement of measures aiming at improved tax collection.

The implementation of the measures and measures provided for by the PNDES will result in sustained increase in expenditure in general and in capital in particular. Annual average of capital expenditure (public investments) will reach 11.1% of GDP. Total expenditure and net lending will increase by 26.1% of GDP in 2016, at around 35.0% the following years, that is an average of 33.2% over the period.

Thanks to rationalization of running costs, wage bill will be contained on average at 7.3% of GDP, while the current transfers will account for 4.8% of GDP and procurement costs of goods and services will reach an average of 2.1% of GDP.

Over the 2016-2020 period, the budget deficit will be at 6.6% on average of GDP, in relation with acceleration of capital expenditures imposed by the realization of major construction works (see Table 4)

Table 4 : Evolution of public finances from 2016 to 2020

Expressed in percentage GDP	2015 (reference)	2016	2017	2018	2019	2020	Average
Total revenues and grants	19,5	22,1	30,1	30,3	30,4	30,1	28,6
Fiscal burden ratio	14,2	15,9	19,5	19,9	20,4	21,0	19,3
Total expenditure and net lending	21,5	26,1	35,7	35,2	34,8	34,0	33,2
Personnel	7,1	7,2	7,3	7,3	7,3	7,2	7,2
Acquisition of property and services	1,7	2,0	2,0	2,0	2,0	1,9	2,0
Current transfers	4,6	5,0	4,4	4,3	4,2	4,2	4,4
Investments of which investments from the State own resources	7,6	11,3	21,2	20,9	20,8	20,3	18,9
<i>Budget deficit</i>	<i>5,3</i>	<i>6,2</i>	<i>16,5</i>	<i>16,0</i>	<i>16,2</i>	<i>16,1</i>	<i>14,2</i>
Déficit budgétaire	2,0	4,0	5,6	5,0	4,5	4,0	4,6

Source: DGEP, IAP (June 2016)

The overall deficit expressed as a percentage of GDP will achieve continuous improvement over the period, to reach 4.0% in 2020, after a level of 5.6% in 2017. In the long run, it will drop to be in line with the Community standard of 3% maximum. Fiscal burden ratio and wage bill ratio on revenues from taxes will improve to reach respectively 21.0% and 34.4% in 2020, for standards of 20% minimum and 35% maximum. As for rate of inflation and outstanding debt (external and domestic) in relation to nominal GDP, they will be contained within the limit of Community standard (respectively 3% and 70% maximum).

2.3.4.4. EVOLUTION OF EXTERNAL ACCOUNT

In order to support the program of strong and inclusive growth, capable to generate employment, increase in investments required by this growth, will result in an average deficit of trade balance at 8.2% of GDP. This is due to a relatively faster increase of imports which will grow from 25.0% of GDP in 2016 to 29.2% in 2020, whereas the burden of exports on GDP, will fluctuates between 18.9% and 21.3% of GDP.

2.4. STRATEGIC AXES, STRATEGIC OBJECTIVES AND EXPECTED OUTCOMES

The diagnostic analysis of economic and social situation highlighted three major weaknesses: (i) vulnerability of national productive system, which is hardly inclusive and creating less decent employment, (ii) underdevelopment and inadequacy of human capital with the needs of the economy, (iii) hardly performing political, administrative, economic and local governance, hampering economic and social development efforts.

These insufficiencies lead to formulation of guidelines in line with expected structural transformation of the PNDES implementation. These guidelines are summarized in three strategic main lines, namely: (i) Axis 1: reform institutions and modernize the administration, (II) Axis 2: develop human capital, (III) Axis 3: revitalize sectors promising for the economy and employment.

2.4.1. AXIS 1: REFORM INSTITUTIONS AND MODERNIZE THE ADMINISTRATION

Reform of institutions and modernization of the administration aim at guaranteeing peace, security, justice and human rights and, increasing effectiveness of the State and its partners' interventions, to boost new economic and social dynamics. This overall outcome comprises three Strategic objectives (SO): (I) SO 1.1: promote political and administrative good governance, (II) SO 1.2: promote economic good governance and (III) SO 1.3: strengthen decentralization and promote local good governance.

2.4.1.1. STRATEGIC OBJECTIVE 1.1: PROMOTE POLITICAL AND ADMINISTRATIVE GOOD GOVERNANCE

For OS 1.1, seven expected outcomes (EO) are defined, namely: (i) EO 1.1.1: democracy, human rights, justice and peace are strengthened, (ii) EO 1.1.2: security and civil protection are strengthened, (iii) EO 1.1.3: defense is strengthened, (iv) EO 1.1.4: accurate information access is ensured for all, (v) EO 1.1.5: regional and international cooperation is improved, (vi) EA 1.1.6: public administration is effective and efficient and (vii) EO 1.1.7: accountability system is developed at all levels.

EO 1.1.1: democracy, human rights, justice and peace are strengthened. The purpose is to increase the Country Policy and Institutional Assessment (CPIA) score (evaluation of national policies and institutions) on quality of institutions from 3.6 in 2015 to 4.8 in 2020, rate of implementation of recommendations under the Universal Periodic Review (UPR) from 35% in 2015 to 45% in 2020, rate of participation in presidential election from 60% in 2015 to 80% in 2020, reducing the average distance to access a Regional Court from 60.3 km in 2015 to 54 km in 2020 and average time for processing a civil or commercial case.

Measures to be undertaken will focus on consolidation of democracy, social cohesion, national reconciliation and solidarity, reinforcement of human rights protection and independence of justice, improvement of access to justice for all citizens, restoration of the State authority, and promotion of peace and depoliticization of traditional chiefdom.

EO 1.1.2: security and civil protection are strengthened. This will result in improved coverage rate of regional response for civil security emergencies (ORSEC) from 53% in 2015 to 100% in 2020, rate of nationwide network for operational security services from 56.8% in 2015 to 75% in 2020 and ratio of security officer/population from 1/948 in 2015 to 1/910 in 2020.

The main guidelines include capacity building of security forces and promotion of good governance in the security sub-sector.

EO 1.1.3: defense is strengthened. This expected outcome is supported by the ambition to increase completion rate of field exercises from 50% in 2015 to 80% in 2020.

The challenge is to improve the stability of Burkina Faso and its attractiveness for investments, while working on capacity building of defense forces, depoliticization of military environment and promotion of good governance in the defense sub-sector.

EO 1.1.4: the access to accurate information is provided for all. Over the 2016-2020 period, the purpose will be to increase coverage rate of the territory by national television from 53% in 2015 to 100% in 2020, and national radio from 48% in 2015 to 80% in 2020 and public written media from 51% in 2015 to 95% in 2020.

Public action will focus on reinforcement of accurate access to information for all nationwide.

EO 1.1.5: regional and international cooperation is improved. The ambition is to improve rate of domestication of Community texts by 100% in 2020, proportion of conformity notice issued on new projects and programs for external financing at 100% in 2020, contribution by the Burkinabe abroad into GDP from 1.9% in 2011 to 3% in 2020 and evolution rate of annual volume of ODA from 1.1% in 2015 to 3% in 2020.

The aim is to strengthen the role of Burkina Faso in sub-regional and regional integration process, with promotion of partnership and cooperation relations favorable to structural transformation of the economy, sensibilisation of Technical and Financial Partners on the alignment of their interventions with national priorities, and involvement of the Burkinabe abroad in national development actions.



EO 1.1.6 : public administration is effective and efficient. The ambition is to improve the level of satisfaction of public administration users to reach 75% in 2020, to increase the degrees of delegation of powers and credit to heads of administrative districts respectively from 2/23 and 1/23 in 2015 to 23/23 in 2020, as well as the monitoring rate of civil society organizations from 20% in 2015 to 100% in 2020.

In this regard, guidelines are to reduce the burden represented by public administration in terms of wage burden and operation, while focus on public administration modernization and depolitization, and strengthen compliance with ethics to improve the public service offer, to strengthen institutional stability of Ministries and public agencies.

EO 1.1.7 : accountability system is developed at all levels. To achieve this, Open Budget Index (OBI) will be increased from 43/100 in 2015 to 55/100 in 2020, Corruption Perception Index (CPI) from 38/100 in 2015 to 60/100 in 2020 and Mo Ibrahim Index for Governance in Africa from 52.2/100 in 2015 to 65/100 in 2020.

Actions will consist in strengthening State internal control and external control system, promoting citizen public control at all levels and improving transparency in the administration.

2.4.1.2. STRATEGIC OBJECTIVE 1.2: PROMOTE ECONOMIC GOOD GOVERNANCE

For OS 1.2, there are two EO: (i) EO 1.2.1: planning, management and financing of development are effective and (ii) EO 1.2.2: businesses environment is more incentive and private sector is strengthened in its initiative and management capacities.

EO 1.2.1: planning, management and financing of development are effective. For the realization of this outcome, the proportion of planning reference frameworks validated by the CNPD as well as that of government ministries implementing program-budget will reach 100% as from 2018. Fiscal pressure burden will increase from 14.2% in 2015 to 20.1% in 2020. Absorption rate of resources will increase from 59% in 2014 to 100% as from 2018. The rate of predictability of assistance will reach 80% in 2020. The proportion of technical and financial implementing division of labor will reach 90% in 2020 and the proportion of legal cases for fraud, forgery and money laundering classified without prosecution, is nil by 2020.

The strong guidelines to be implemented over 2016-2020 period will focus on coherence and rationalization of public policies, improvement of cooperation development effectiveness, building capacities for planning and management of public policies. Guidelines will aim at improvement of national capacities of resources mobilization and effectiveness of public expenditure, in particular, effective implementation of program budget approach, reform of legal and judicial framework of public procurement and PPP, promotion of values of rigor, probity, transparency and effectiveness in public affairs management, fighting fraud, forgery and money laundering, rationalization of investment projects and programs.

Consistency and rationalization of public policies will aim at ensuring temporal stability of public policies, as well as effective planning of development by objective, taking into account "sectors" instead of "Ministries". It will consist on development and adoption, in 2017 at the latest, of a law on steering and management of development, focusing on the 14 following sectors of planning, defined from existing nomenclature of the State budget (2014 functional code) and branches of activity (2014 economic accounts of the Nation): (i) agro-sylvo-pastoral production, (ii) industrial and handicraft processing, (iii) transport, communication and habitat infrastructures, (iv) trade and commercial services, (v) economic governance, (vi) administrative and local governance, (vii) education and training, (viii) health, (ix) defense and security, (X) environment, water and sanitation, (xi) culture, sports and leisure, (xii) work, employment and social protection, (xiii) justice and human rights, (xiv) research and innovation (see Appendix 1).

This law will define a typology of public policies based on long-term (30 years) reference framework for development and land management, together with strategic guidelines to support medium-term actions, as well as a five-year guideline framework for national deve-

lopment, to foster prioritization of sectoral and local actions, on the basis of long-term reference framework, the presidential program and major international reference frameworks in force.

In the field of development cooperation, the key guidelines will include: (i) systematic use of national procedures and systems in the execution of development projects and programs, (ii) sufficient predictability of Technical and Financial Partners' supports, to achieve better planning of development actions, (iii) division of labor and complementarity of Technical and Financial Partners' interventions, according to sectors of planning, for more effectiveness.

Regarding the rationalization of projects and investment plans, it will be effective in 2017 at the latest. Moreover, appropriate provisions will be taken to improve their absorption capacities.

EO 1.2.2: business environment is more incentive and the private sector, strengthened in its capacities of initiative and management. The main targets include the improvement of the ranking of Burkina Faso in the Doing Business report from 143rd over 189 countries in 2015 to 130th in 2020 and to reduce the contribution of informal sector in value addition in the tertiary sector from 20.7% in 2015 to 15% in 2020.

Consequently, public action will focus on capacity building for private sector, especially SME/SMI, setting up financial mechanisms adapted to the needs for structural transformation of the economy and accompaniment to informal sector towards its formalization.

2.4.1.3. STRATEGIC OBJECTIVE 1.3: STRENGTHEN DECENTRALIZATION AND PROMOTE LOCAL GOOD GOVERNANCE

Two EO are formulated for OS 1.3: (i) EO 1.3.1: effectiveness of decentralization and local governance is improved and (ii) EO 1.3.2: local economies are revitalized and regional disparities are reduced, in particular through an effective land development.

EO 1.3.1: effectiveness of decentralization and local governance is improved. The ambition is to increase the State budget transferred to Local Government Authorities from 4.65% in 2015 to 15% in 2020, improve percentage of users satisfied with services provided by Local Government Authorities to 80% in 2020 and the number of secondary registry centers from 987 in 2015 to 5,000 in 2020.

This ambition will be supported by interventions focused in particular, on concomitance of decentralization and devolution processes, acceleration of transfer of competences, resources and capital, improved coordination of public action at decentralized level, a better support provided to Local Government Authorities by decentralized technical services, improved coordination of development actions at grass root level, mobilization of local actors, improvement of financial management of communities, reinforcement of the land governance and local ownership, strengthening of social cohesion at local level and reinforcement of local environmental governance.

EO 1.3.2: local economies are revitalized and regional disparities are reduced, in particular through effective land development. All sectoral and local reference frameworks should be drafted in conformity with the guidelines of SNADDT as from 2018. A rate of realization of expected outcomes on Local development plans (PLD) will reach 75% in 2020.

Implementation of local and sectoral reference frameworks will enable the construction of genuine regional development poles built around each regional capital city. As secondary centers, these towns because of their attractiveness should serve as alternatives to main centers of Ouagadougou and Bobo-Dioulasso, while offering important opportunities for promotion of natural and human potentialities. Planned measures will aim to improve attractiveness of the territory, on the basis of optimization of public investment and concentration of the efforts on the potentialities of each region. Hence, this will help to achieve the following: (i) promotion of all local potentialities, in favor of collective wellbeing, (ii) upgrading regional infrastructural platform, (iii) improve business environment and provide support for local private sector dynamic development and (iv) setting up specific plans for quick wins, on SDGs, for regions which are lagging behind.

2.4.2. AXIS 2: DEVELOP HUMAN CAPITAL

Given the challenges on human capital, the PNDES through the second strategic Axis will quickly focus on the quantity and quality of human capital, and possibilities and conditions for full promotion of said human capital. Consequently, Axis 2 comprises five SO: (i) SO 2.1: promote public health and accelerate demographic transition, (ii) SO 2.2: increase offer and improve quality of education and training, in adequacy with the needs of the economy, (iii) SO 2.3: promote research and innovation to serve structural transformation of the economy, (iv) SO 2.4: promote decent employment and social protection for all, particularly for young people and women and (v) SO 2.5: improve life quality, access to water, sanitation and quality energy services.

2.4.2.1. STRATEGIC OBJECTIVE 2.1: PROMOTE PUBLIC HEALTH AND ACCELERATE DEMOGRAPHIC TRANSITION

OS 2.1 comprises three EO: (i) EO 2.1.1: access to quality health services is guaranteed to all, (ii) EO 2.1.2: nutritional status of the population, in particular women and children, is improved and (iii) EO 2.1.3: process of acceleration of demographic transition to trigger demographic dividend is in motion.

EO 2.1.1: access to quality health services is guaranteed to all. The ambitions are to reduce maternal death rate for 100,000 live births from 330 in 2015 to 242 in 2020, the infant-child mortality ratio for 1,000 live births from 81.6 in 2015 to 54.7 in 2020, the rate of lethality of serious malaria among children below 5 years from 1.4% in 2015 to less than 1% in 2020, intra hospital maternal death rate for 1,000 live births from 63.1 in 2015 to less than 50 in

2020, intra hospital death rate for 100,000 parturients from 103.4 in 2015 to 75.8 in 2020, the rate of Human Immunodeficiency Virus (HIV) prevalence from 0.90% in 2015 to 0.77% in 2020 and increase proportion of Generic Essential Drugs Depots (DMEG) which have not experienced stock shortage of marker drugs from 88.7% in 2015, to more than 95% in 2020.

The main actions to achieve this outcome will focus on quality and quantity improvement of health services offer, through reduction of regional inequalities of access to health, reinforcement of medical information system through the allocation of human resources and infrastructures complying with international standards and through good governance of health care institutions.

EO 2.1.2: nutritional status of population, in particular women and children, is improved. Expected outcomes focus on managing the proportion of severe acute malnutrition in relation with anticipated cases from 80% in 2015 to 95% in 2020, increasing cured severe acute malnutrition from 93.8% in 2015 to 100% in 2020 and reducing percentage of children with a growth stunting among children below 5 years from 30.2% in 2015 to 15% in 2020.

Actions will include improvement of nutritional practices, reinforcement of management and prevention measures to address all forms of malnutrition.



EO 2.1.3: process of acceleration of demographic transition to trigger demographic dividend is actually initiated. Interventions will focus on reduction of total fertility rate from 5.4 children per child-bearing age women in 2015 to 4.7 children in 2020, reduction of the rate of economic dependency from 140% in 2009 to 83% in 2020 and increasing the social protection rate from 19.7% in 2015 to 32.7% in 2020.

To achieve this, interventions will focus on securing universal access of the populations to quality services of family planning. A special emphasis will be put on young people and adolescents, in order to substantially reduce their contribution into the general fertility which is 11%. In this regard, priority actions will consist in gradually ensuring free family planning services, in sensitizing the populations, addressing the issue of child marriage, fighting against unwanted pregnancies, specifically in school and in adopting measures to defuse the “demographic bomb”.

2.4.2.2. STRATEGIC OBJECTIVE 2.2: INCREASE THE OFFER AND IMPROVE QUALITY OF EDUCATION AND TRAINING, IN ADEQUACY WITH THE NEEDS FOR THE TRANSFORMATION OF THE ECONOMY

OS 2.2 comprises three EO: (i) EO 2.2.1: access to quality education for all is improved, (ii) EO 2.2.2: availability and employability of human resources are improved and (iii) EO 2.2.3: access to quality higher education adapted to the needs for structural transformation of the economy is secured.

EO 2.2.1: access to quality education for all is improved. The purpose is to increase pre-school gross rate of enrolment from 3.9% in 2015 to 7.6% in 2020, completion rate of primary education from 58.5% in 2015 to 75.6% in 2020, completion rate of post-primary education from 24.2% in 2015 to 38.2% in 2020, ensuring gender parity in primary, post-primary and secondary education as from 2018, in accordance with the parity index of apparent intake rate (TBA) and put an end to schools under straw huts.

Actions to be undertaken to achieve this outcome include: increase and improvement of quality basic education offer and reduction of disparities, reform of education system to adapt it to the needs for structural transformation, reinforcement of sensitizing and civic education in school.

EO 2.2.2: availability and employability of human resources are improved. In accordance with the outline of structural transformation, guidelines aim at increasing proportion of enrollments in technical and vocational training and education from 3.4% in 2015 to 16% in 2020, proportion of beneficiaries of technical and vocational training and education in agro-pastoral processing from 1.1% in 2015 to 15% in 2020, proportion of working-age population (18 years and above) trained in agro-pastoral professions from 0.2% in 2015 to 7% in 2020 and literacy rate of the working-age population (18 years and above) from 29.5% in 2015 to 35% in 2020.

Major actions will consist in quality improvement and access to technical and vocational training and education adapted to the needs of the economy and reinforcement of training level of working-age population, which will contribute to reduction of dependence.

EO 2.2.3: access to quality higher education adapted to the needs for structural transformation of the economy is secured. The ambitions are to achieve a number of students per 100,000 inhabitants from 611 in 2015 to 829 in 2020, proportion of students having completed a cycle from 28% in 2015 to 60% in 2020, to reduce average duration for obtaining first employment for higher education graduates from 5 years in 2015 to 3 years in 2020, to increase proportion of students registered in professional sectors adapted to structural transformation process from 8% in 2015 to 30% in 2020, proportion of the professionalizing sectors from 10% in 2015 to 30% in 2020 and proportion of disabled students receiving a specific support from 11% in 2015 to 50% in 2020.

The guidelines are to improve access to quality higher education, to increase resources and infrastructures capacities for universities and social accompaniment services and to improve governance in higher education.

2.4.2.3. STRATEGIC OBJECTIVE 2.3: PROMOTE RESEARCH AND INNOVATION TO SERVE OF STRUCTURAL TRANSFORMATION OF THE ECONOMY

EO of OS 2.3 is: EO 2.3.1: research and innovation are increasingly serving structural transformation of the economy. This will be assessed through the increase in numbers of technologies generated for production, from 300 in 2015 to 600 in 2020, number of research and innovations results developed in favor of structural transformation of the economy, from 150 in 2015 to 600 in 2020 and the rate of adoption of technologies and innovations generated by scientific and technological research, from 60 in 2015 to 95 in 2020.

This will be achieved through improving the institutional governance of research, working to build technical capacities of human resources, to increase capacities in research infrastructure and equipment, to ensure land security (sites of universities and research centers) and financial autonomy of research centers. The research will also directed towards development objectives, strengthening PPP in research, promotion of research and innovation results, promoting research in the digital economy and promoting regional and international cooperation in research innovation.



2.4.2.4. STRATEGIC OBJECTIVE 2.4: PROMOTE DECENT EMPLOYMENT AND SOCIAL PROTECTION FOR ALL, PARTICULARLY FOR YOUNG PEOPLE AND WOMEN

Two outcomes are expected under OS 2.4: (i) of the EO 2.4.1: decent employment and social protection are guaranteed to all and (ii) EO 2.4.2: social and gender inequalities are reduced and women are promoted as dynamic actors for development.

EO 2.4.1: decent employment and social protection are guaranteed to all. For this expected outcome, rate of professional insertion of young people and women via Public employment service (SPE) will be increased from 10% in 2015 to at least 20% in 2020, contribution of formal private employment in the total employment is increased from 6.6% in 2014 to 15% in 2020, unemployment rate will drop from 6.6% in 2014 to 3% in 2020, under-employment

rate in agricultural sector, from 64% in 2014 to 30% in 2020, percentage of prevalence of children from 5 to 17 years involved in economic activities decreases from 41% in 2014 to 25% in 2020, proportion of workers affiliated with CNSS and with Autonomous Fund for Civil Servant Retirement (CARFO) at 100% in 2020, number of industrial accidents for 1 million workers from 6,063.85 in 2014 to 3,031 in 2020, number of individual conflicts per 10,000 wage earners from 131.15 in 2015 to 70 in 2020 and coverage rate for universal health insurance (RAMU) from 0% in 2015 to 25% in 2020.

EO 2.4.2: social and gender inequalities are reduced and women are promoted as dynamic actors for development. The purpose is to identify and insert at least 75% of marginalized people, by 2020, increase proportion of occupied active disabled people from 2.2% in 2015 to 50% in 2020, proportion of children vulnerable identified and managed from 45% in 2015 to 70% in 2020, proportion of women owners of enterprises among contractors from 21% in 2015 to 50% in 2020 and reduce the number of children living in the street from 5,721 in 2015 to 2,860 in 2020.

To concretize these outcomes, public action will aim at promotion of decent employment opportunities, improvement of employability and promotion of socio-professional insertion of young people and women, reduction of the under-employment of rural labor, reinforcement of access to technical and vocational training, promotion of entrepreneurial culture and entrepreneurship in favor of young people and women, development of high labor intensive program (HIMO) techniques, especially within the framework of public investments, improvement of governance on the job market, extension and expansion of social protection and socio-educative promotion for the youth.

2.4.2.5. STRATEGIC OBJECTIVE 2.5: IMPROVE LIFE QUALITY, ACCESS TO WATER, SANITATION AND QUALITY ENERGY SERVICES

OS 2.5 comprises four EO: (i) EO 2.5.1: access to decent quality life, quality water and sanitation is guaranteed for all, (ii) EO 2.5.2: access to quality energy services and energy efficiency are guaranteed, (iii) EO 2.5.3: urban growth is planned and controlled and (iv) EO 2.5.4: access to decent housing and public buildings is ensured for all.

EO 2.5.1: access to decent quality life, quality water and sanitation is guaranteed for all. Interventions will consist in increasing rate of access to potable water from 71% in 2015 to 79% in 2020, improving sanitation, while increasing its rate from 18% in 2015 to 34% in 2020, increasing the number of communes equipped with functional solid waste management system from 13% in 2015 to 25% in 2020, surface of planted open areas in urban communes from 75 hectares in 2015 to 180 hectares in 2020 and proportion of primary and secondary education establishments where environmental education is taught from 3% in 2015 to 7% in 2020.

EO 2.5.2: access to quality energy services and energy efficiency are guaranteed. The ambition is to increase national electric coverage rate from 33.32% in 2015 to 80% in 2020,

national electrification rate from 18.83% in 2015 to 45% in 2020, through reinforcement of thermal production, increase of renewable energies contribution in total production from 6.4% in 2015 to 30% in 2020 and promotion of energy efficiency.

EO 2.5.3: urban growth is planned and contained. The ambition is to increase the number of cities having an operational Master Plan for Urban Development (SDAU) from 12 in 2015 to 37 in 2020, the number of cities having a Master Plan for Rain Water Drainage (SDDEP) and an operational Master Plan for Urban Garbage Management (SDGDU) from 2 in 2015 to 47 in 2020, number of cities with restructured slums from 0 in 2015 to 13 in 2020 and increase the number of towns having benefited from land development and/or security facilities to 13 in 2020.

EO 2.5.4: access to decent housing and public buildings is ensured for all. That will be achieved through reduction of proportion of urban populations living in slums from 17.2% in 2014 to 10% in 2020, increase the number of households having access to a decent housing from 4,572 in 2015 to 35,000 in 2020 and number of households assisted in self-construction from 100 in 2015 to 5,000 in 2020.

To turn these expected outcomes into reality will require mobilization, management and promotion of sustainable water resources, protection of existing ecosystems and preservation of life quality, reinforcement of international cooperation on water, improvement of knowledge, monitoring and conservation of water resources, mitigation measures on climate



change impact on water resources, promotion of urban planning and development, promotion of access to housing, improvement of urban governance, human capacity building in town planning and containing geographical extension of the town of Ouagadougou.

2.4.3. AXIS 3: REVITALIZE PROMISING SECTORS FOR THE ECONOMY AND EMPLOYMENT

Compared to the third strategic Axis which aims at revitalizing promising sectors for growth and employment, the focus will be on positively influencing the economy structural dynamics, in sectors which abound in strong sustainable potentialities for economic and social development. Thus, given the diagnosis of national productive system, of highlighted poten-

tialities and opportunities, Axis 3 comprises five OS: (i) OS 3.1: develop agro-sylvo-pastoral, fauna and fishing sector which is productive and resilient and more market-oriented, (ii) OS 3.2: develop competitive industrial and handicraft sector, with strong added value and creative of decent employment, (iii) OS 3.3: promote trade and expansion of services industries with strong added value and creative of decent employment, (iv) OS 3.4: develop quality and resilient infrastructures, to support structural transformation of the economy and (v) OS 3.5: reverse trends of environmental degradation and ensure sustainable natural and environmental resources management.

2.4.3.1. STRATEGIC OBJECTIVE 3.1: TO SUSTAINABLY DEVELOP AGRO-SYLVO-PASTORAL, FAUNA AND FISHING SECTOR WHICH IS PRODUCTIVE AND RESILIENT, MORE MARKET-ORIENTED

Two EO compose OS 3.1, namely: (i) EO 3.1.1: primary sector contributes to food security, decent employment, supply of national agricultural processing industry and is respectful of sustainable development principles and (ii) EO 3.1.2: resilience of agro-sylvo-pastoral households, faunal and fishing to risks is strengthened.

EO 3.1.1: primary sector contributes to food security, decent employment, supply of national agricultural processing industry and is respectful of sustainable development principles. The ambition is to increase contribution of irrigated productions in total agricultural production from 15% in 2015 to 25% in 2020, rate of coverage of cereals needs from 96% in 2015 to 140% in 2020, primary sector productivity by 50% by 2020, rate of marketing of agricultural produce (including cash crops) from 25% on average between 2005 and 2010 to 37.5% in 2020, rate of increase in supply of agricultural processing industry by 50% in 2020, proportion of the land titles issued on requests from 4.9% in 2015 to 45% in 2020, average number of jobs created in primary sector from 39,000 in 2015 to 110,000 in 2020, coverage rate of food needs for livestock from 69% in 2015 to 80% in 2020, coverage rate of vaccine against the New Castle disease from 40% in 2015 to 70% in 2020 and quantity of fish produced from 20,000 tons in 2015 to 30,000 tons in 2020.

EO 3.1.2: resilience of agro-sylvo-pastoral households, fauna and fishing to risks is strengthened. This expected outcome goes with the reduction of proportion non-resilient agro-sylvo-pastoral households, fishing and fauna from 49.2% in 2010 to 25% in 2020 and proportion of structural vulnerable households from 10% in 2010 to 5% in 2020.

Main actions included: improvement of water management for agricultural purposes, facilitation of access to inputs, equipment and financing, promotion of agricultural and agro-alimentary entrepreneurship, improvement of the sector resilience to risks, decoupling of agricultural production with environmental degradation and incentive organization of the market.

Structural transformation of the sector will require accelerating the realization of competitiveness and agricultural growth poles, in particular the growth poles of Bagré, Samendéni - Sourou and setting up of agro-pastoral mini-poles in existing and future mining projects.

Emphasis should be laid on improving national production and processing capacities for fishing, forestry and fauna products. The successful implementation of all these measures will require the acceleration of land tenure security in rural environment and protected areas, reducing costs of production factors, improving access to financing and building of the capacities of actors.

2.4.3.2. STRATEGIC OBJECTIVE 3.2: DEVELOP A COMPETITIVE INDUSTRIAL AND HANDICRAFT SECTOR, WITH STRONG ADDED VALUE AND CREATIVE OF DECENT EMPLOYMENT

Three EO are formulated under OS 3.2: (i) EO 3.2.1: sector of industry and handicraft is more dynamic as regards creation of wealth, employment and exports, (ii) EO 3.2.2: contribution of cultural, tourism and sporting industries to the economy is improved and (iii) EO 3.2.3: contribution of mining sector to the rest of the economy is increased.

EO 3.2.1: industry and handicraft sector is more dynamic as regards creation of wealth, employment and exports. The prospect is to increase the contribution of secondary industry into GDP from 20.1% in 2015 to 24% in 2020, contribution of manufacturing industry into GDP from 6.6% in 2015 to 12% in 2020, rate of processing of agricultural produce from 12% in 2015 to 25% in 2020, average number of formal employments created per year from 2,200 in 2015 to 3,600 in 2020 and increase the rate of average productivity of handicraft by 25% in 2020.

To reach these outcomes, the public action will focus in particular on, revival of ailing industries, development of an industrialization strategy, development of agro-food SME and manufacturing industries for inputs and equipment production in favor of primary sector, creation and development of industrial parks, as well as improvement of access to medium and long term financing. In addition, the focus will be in promoting production handicraft, through professionalization of the actors and improvement of access to public procurement and financing.

EO 3.2.2: contribution of cultural, tourism and sporting industries to the economy is improved. The realization of this outcome will require increase in the contribution of cultural and tourism industries into GDP respectively, from 3.7% in 2015 to 8% in 2020 and from 2.3% in 2015 to 6% in 2020. As for sporting industry, target increase will be 10% of contribution into GDP by 2020. In addition, the number of built proximity sport and leisure centers will increase from 0 in 2015 to 26 in 2020 and the rate of increase in cultural and tourism employment, from less than 5% in 2015 to 7% in 2020.

These dynamics will be sustained by development of human resources and organization of actors, professionalization of cultural and tourism events, promotion of the emergence of major hotel and cultural firms groups, increase in the offer of sporting training, increase of quality sporting and leisure, cultural and tourism infrastructures.

EO 3.2.3: impact of mining sector on the rest of the economy is increased. The prospect is to increase the contribution of extractive industries into GDP, from 7.9% in 2015 to 10.2%

in 2020, proportion of local purchases in food consumptions for mining industries, from less than 14% in 2015 to 25% in 2020, average amount of local investments carried out by mining industry, from two (2) billion CFA francs in 2015 to five (5) billion CFA francs in 2020 and number of direct and indirect jobs created by mining sector from less than 10,000 in 2015 to 20,000 in 2020.

Future actions will focus on development of geological and mining information, creation and promotion of national expertise, promotion of small-scale mine, monitoring of mining zones taking into consideration conventions related to environment conservation, increase in local purchases of mining goods and services, improvement of impact of mines on local development. In addition, reinforcement of mining sector governance and development of mine-related activities will be targeted, in order to increase supply of local goods and services.

2.4.3.3. STRATEGIC OBJECTIVE 3.3: PROMOTE TRADE AND EXPANSION OF HIGH ADDED VALUE SERVICES INDUSTRIES AND CREATIVE OF DECENT EMPLOYMENT

For OS 3.3, there are two EO: (i) EO 3.3.1: tertiary sector is formalized and more dynamic and creative of decent employment and (ii) EO 3.3.2: marketing national products is strengthened.

EO 3.3.1: tertiary sector is formalized and more dynamic and creative of decent employment. The main stake is for service sector to support other sectors in particular, primary and secondary education. The ambition is to increase proportion of enterprises using computers from 7.9% in 2009 to 35% in 2020, proportion of enterprises using the Internet from 4.1% in 2009 to 18% in 2020, contribution of post office and telecommunications into GDP from 2.4% in 2015 to 4% in 2020, reduce the share of informal sector in value addition of tertiary sector from 20.7% in 2015 to 15% in 2020, accelerate growth of services added-value from 6.6% in 2015 to 8% in 2020, increase growth rate of commercial services added-value from 6.6% in 2015 to 8% in 2020, average number of formal jobs created in commercial tertiary services per year from 12,100 in 2015 to 20,000 in 2020, credit rate of economy from 29% in 2015 to 35% in 2020 and extended rate of banking facilities use from 30.1% in 2015 to 35% in 2020.

In the tertiary informal sub-sector, the outline of structural transformation required to mainly focus on the branches with strong potential of development and job creation. For these services industries, the actions to be undertaken include: organization, improvement of settlement and regulation, formalization and facilitation of access to financing and increase of actors' professional training.

In the tertiary formal sub-sector, actions will focus on: promotion of public and private investments in the hotel trade and catering branch, increase in training offer and quality sporting infrastructures, modernization of transport logistics, and increase in offer of air and railway transport.

In general, efforts will have to be made to improve access to decentralized finance services, to promote access of bank loans in favor of SME/SMI and actors from rural sector.

On ICT and branches of services provided to enterprises, priority strategic guidelines and actions will focus: (i) capacity building for the ICT sector human resources, anticipating increasing demand for IT digital specialists and professionals, by giving more resources to universities and the schools of engineers for quality training in ICT, while encouraging scientific and technical choice of courses for students, (ii) improvement of ICT infrastructures and access to Internet services in all region (creation of best conditions for private sector to develop SME in various digital professions and quality improvement of access to ICT services, at affordable cost for all operators and the population) and (iii) acceleration of the E-government project implementation, operationalizing all public initiatives, including open data (BODI) to strengthen collaboration among the various development actors through a more effective sharing of information.

EO 3.3.2: marketing of national products is strengthened. The target is to shift the contribution of the two main export products from 85% in 2015 to 65% in 2020, contribution of the manufactured products into exports of goods from 10.6% in 2014 to 20% in 2020, to reduce contribution of consumption of food products in imports of goods from 10.1% in 2015 to 6% in 2020 and to increase quantity of exported meat from 88 tons in 2015 to 2.000 tons in 2020.

Measures to achieve this outcome will focus on improvement of products' distribution chains on national market and quality improvement of national products, through clear definition of quality standards.

2.4.3.4. STRATEGIC OBJECTIVE 3.4: DEVELOP QUALITY AND RESILIENT INFRASTRUCTURES, TO SUPPORT STRUCTURAL TRANSFORMATION OF THE ECONOMY

Three EO are defined under OS 3.4: (i) EO 3.4.1: capacities for mobilization and integrated water resources management are strengthened, (ii) EO 3.4.2: quality, reliability and accessibility of infrastructures are improved to facilitate structural transformation of the economy and (iii) EO 3.4.3: contribution of competitiveness and growth poles (agropoles, technopoles, SEZ) into the economy is increased.

EO 3.4.1: capacities for mobilization and integrated water resources management are strengthened. The guideline is to increase capacities for mobilization of water resources, by increasing the number of new dams built from 2 in 2015 to 14 in 2020 and the number of newly rehabilitated dams from 2 in 2015 to 18 in 2020. On integrated water resources management, the aim is to equip all water agencies with a SDAGE, increase proportion of surface water reservoirs equipped with protection of banks, from 13% in 2015 to 25% in 2020 and to reach a collection rate of Financial contribution on water (CFE) by 100% in 2020.

EO 3.4.2: quality, reliability and accessibility of infrastructures are improved to facilitate struc-

tural transformation of the economy. The ambition is to increase proportion of asphalted roads from 24% in 2015 to 42% in 2020, proportion of constructed rural feeder roads from 27% in 2015 to 43% in 2020, electricity installed capacity from 300 megawatts in 2015 to 1,000 megawatts in 2020, national Internet flow from 40 Go in 2015 to 100 Go in 2020, proportion of people having used Internet (from all places of connection) during the last 12 months from 6% in 2015 to 15% in 2020, reduce proportion of roads on which reference speeds cannot be practiced, by 18% in 2015 to 6% in 2020 and cost of high voltages electricity KWh by 25 FCFA in 2020.

The ambition is to build quality road, railway and airport infrastructures, in order to open-up Burkina Faso and its production zones, to accelerate implementation of electric inter-connection projects, to build solar power plants and the backbone network for fiber optical telecommunications (Backbone). A special focus will be made concerning protection and maintenance of road and hydro-agricultural infrastructures.

EO 3.4.3: contribution of growth and competitiveness poles (agropoles, technopoles, ZES) into the economy is increased. Contribution of competitiveness and growth poles into GDP will reach 3% in 2020 and cumulated local jobs created by growth and competitiveness poles, from 35,000 in 2015 to 45,000 in 2020.

As main guideline, setting up of competitiveness and growth poles will continue and a consistent framework for their development will be instituted. That will make it possible to ensure an optimal creation of network nationwide, for the emergence of domino effects which will be gradually disseminated on the entire national economy.

2.4.3.5. STRATEGIC OBJECTIVE 3.5: REVERSE TRENDS OF ENVIRONMENTAL DEGRADATION AND ENSURE SUSTAINABLE MANAGEMENT OF NATURAL AND ENVIRONMENTAL RESOURCES

OS 3.5 is supported by two EO: (i) EO 3.5.1: environment and natural resources are managed sustainably and (ii) EO 3.5.2: capacities of mitigation and adaptation to the harmful effects of climate change are strengthened towards a transition to green economy.

EO 3.5.1: environment and natural resources are managed sustainably. The ambition is to increase proportion of conservation spaces under development from 25% in 2015 to 31% in 2020, proportion of the fauna protection surfaces under development from 40% in 2015 to 70% in 2020 and surfaces of degraded land reclaimed from protected areas from 10,500 hectares in 2015 to 25,000 hectares in 2020.

Major interventions will focus on sustainable management of forestry and fauna resources, on protection of ecosystems, on improvement of life quality, on promotion of households' access to quality energy services and on fighting against anarchistic exploitation of mining resources.

EO 3.5.2: capacities of mitigation and adaptation to harmful effects of climate change are strengthened towards a transition to green economy. These will include: increasing proportion of sectoral policies, PRD and PCD integrating principles and emerging issues of sustainable development from 17% in 2015 to 50% in 2020, the number of eco villages created from 0 in 2015 to 2,000 in 2020 and quantity of carbons sequestered to reach 8,000,000 tons in 2020.

Action to be carried out will focus on reduction of emission of greenhouse gases, capacity building on resilience to climate change, exploitation, promotion and development of non-wood forest products, promotion of sustainable patterns of consumption and production and improvement of environmental governance.

2.4.4. PNDES AND SDG STRATEGIC OBJECTIVES

SDG describe commitment by all countries worldwide, on the following four strategic objectives to be achieved by 2030: (i) promote sustainable inclusive growth focusing on extreme poverty eradication, (ii) achieve social and territorial inclusion to reduce income inequalities and spatial disparities in each country and among countries and, reduce unemployment and gender inequality, (iii) create the most favorable conditions to ensure environmental sustainability, given the coupling between economic progress and environmental damage, (iv) promote good governance and security, especially through transparency, effective institutions, rule of law and participation, as essential conditions for inclusive sustainable development.

For Burkina Faso and based on a participatory process bringing together a wide range of public and private actors, 86 targets out of 169 of the 17 SDG were regarded as priorities. Among these priorities: (i) elimination of extreme poverty, (ii) setting up a system and social protective measures for all, (iii) reinforcement of resilience of poor populations, (iv) elimination of hunger and guarantee of food security, (v) reduction of maternal and infant mortality, (vi) access to quality education for all, (vii) elimination of all forms of violence, especially against women, (viii) access to safe drinking water and conditions of hygiene, (ix) promotion of sustained, shared and lasting economic growth (x) creation of decent employment, (xi) building resilient infrastructures and sustainable industry, (xii) reduction of inequalities, under all forms, (xiii) promotion of sustainable patterns of production and consumption, (xiv) reinforcement of the resilience of adaptation capacities to cope with climatic risks and climate change-related natural disasters.

The PNDES strategic objectives integrate SDG main targets through a better inclusion of growth and economic transformation, reduction of inequalities, social inclusion, and environmental sustainability, effective and inclusive governance.

Given the MDG limited performance in sectors and regions, the main challenge is to take a good trajectory to address SDG targets, by setting up a quick wins strategy for sectors and regions lagging behind.

Table 5 presents correspondence between the PNDES strategic objectives and SDG.

Strategic Axes	SO	EO	SDG
Axis 1: reform institutions and modernize the administration	SO 1.1: promote the political and administrative good governance	EO 1.1.1: democracy, human rights, justice and peace are strengthened	SDG 16: promote peaceful and inclusive society for sustainable development, provide access to justice for all and build effective, accountable and inclusive institutions at all levels.
		EO 1.1.2: security and civil protection are strengthened	
		EO 1.1.3: defense is strengthened	
		EO 1.1.4: access to accurate information is ensured for all	
		EO 1.1.5: regional and international co-operation is improved	
		EO 1.1.6: public administration is effective and efficient	
		EO 1.1.7: accountability system is developed at all levels	
	SO 1.2: promote economic good governance	EO 1.2.1: planning, management and financing of development are effective EO 1.2.2: business environment is more incentive and private sector strengthened in its capacities of initiative and management	SDG 16: promote peaceful and inclusive society for sustainable development, provide access to justice for all and build effective, accountable and inclusive institutions at all levels. SDG 17: strengthen the means of implementing and revitalize global partnership for sustainable development
	SO 1.3: strengthen decentralization and promote local good governance	EO 1.3.1: effectiveness of decentralization and local governance is improved EO 1.3.2: local economies are revitalized and regional disparities are reduced, in particular through an effective regional development	SDG 16: promote peaceful and inclusive society for sustainable development, provide access to justice for all and build effective, accountable and inclusive institutions at all levels.
	SO 2.1 : promote public health and accelerate demographic transition	EO 2.1.1: access to quality health services is guaranteed for all EO 2.1.2: nutritional status of the population, in particular women and children, is improved EO 2.1.3: process of acceleration of demographic transition towards demographic dividend is initiated	SDG 3: ensure healthy life and promote wellbeing for all at all age
Axis 2 : develop human capital	SO 2.2 : increase offer and improve quality of education and training in adequacy with the needs of the economy	EO 2.2.1: access to quality education for all is improved EO 2.2.2: availability and employability of human resources are improved EO 2.2.3: access to quality higher education adapted to the needs for structural transformation of the economy is assured	SDG 4: ensure inclusive and equitable quality education and promote lifelong learning opportunities for all. SDG 5: achieve gender equality and empower all women and girls SDG 10: reduce income inequality within and among countries
	SO 2.3 : promote research and innovation to serve structural transformation of the economy	EO 2.3.1: research and innovation are serving structural transformation of the economy	SDG 9: build resilient infrastructure, promote inclusive and sustainable industrialization and foster innovation
	SO 2.4 : promote decent employment and social protection for all, particularly for young people and the women	EO 2.4.1: decent employment and social protection are guaranteed for all EO 2.4.2: social and gender inequalities are reduced and women are promoted as dynamic actor for development	SDG 8: promote sustained, inclusive and sustainable economic growth, full and productive employment and decent work for all
	SO 2.5 : improve life quality, access to water, sanitation and the quality energy services	EO 2.5.1: access to decent life quality, quality water and sanitation is guaranteed for all	SDG 6: ensure availability and sustainable management of water and sanitation for all
		EO 2.5.2: access to quality energy services and energy efficiency are guaranteed	SDG 7: ensure access to affordable, reliable, sustainable and modern energy
		EO 2.5.3: urban growth is planned and controlled	SDG 9: build resilient infrastructure, promote inclusive and sustainable industrialization and foster innovation
		EO 2.5.4: access to decent housings and public buildings is ensured for all	

Table 5 : strategic Axes, Strategic Objective (SO), Expected Outcomes (EO) of the PNDES and SDG (continued)

Strategic Axes	SO	EO	SDG
Axis 3 : revitalize promising sectors for the economy and employment	SO 3.1 : sustainably develop agro-sylvo-pastoral sector, faunal and fishing production and resilient, which is more market-oriented towards and based on the principles of sustainable development	EO 3.1.1: primary sector contributes to food security, decent employment, supply of national agricultural processing industry which is respectful to principles of sustainable development	SDG 8: promote sustained, inclusive and sustainable economic growth, full and productive employment and decent work for all SDG 1: eliminate poverty, in all its forms everywhere SDG 2: end hunger, achieve food security and improved nutrition and promote sustainable agriculture
		EO 3.1.2: resilience of agro-sylvo-pastoral households, fauna and fishing to risks is strengthened	
	SO 3.2 : develop a competitive industrial and handicraft sector, with high added value and creation of decent employment	EO 3.2.1: industry and handicraft sector is more dynamic for creation of wealth, employment and exports	SDG 8: promote sustained, inclusive and sustainable economic growth, full and productive employment and decent work for all SDG 9: to build a resilient infrastructure, to promote a durable industrialization which benefits all and to encourage the innovation
		EO 3.2.2: contribution of cultural, tourism and sporting industries into the economy is improved	
		EO 3.2.3: impact of mining sector on the rest of the economy is increased	
SO 3.3 : promote trade and expansion of services industries for high added value and creation of decent employment	EO 3.3.1: tertiary sector is formalized, more dynamic and creator of decent employment EO 3.3.2: marketing of national product is strengthened	SDG 9: to build a resilient infrastructure, to promote a durable industrialization which benefits all and to encourage the innovation	
SO 3.4 : develop quality and resilient infrastructures to support structural transformation of the economy	EO 3.4.1: capacities for mobilization and integrated water resources management are strengthened EO 3.4.2: quality, reliability and accessibility of infrastructures are improved to facilitate structural transformation of the economy	SDG 11: make cities and human settlements more inclusive, safe, resilient and sustainable	



III. MECHANISMS OF IMPLEMENTATION, MONITORING AND EVALUATION





3.1. IMPLEMENTATION TOOLS

3.1.1. SECTORAL POLICIES

The PNDES guidelines will be concretized through sectoral policies reviewed according to planning sectors.

Each planning sector will be covered by a single sectoral policy. The sectoral policies will focus on all State intervention fields. Strategies, programs and projects will derive from each sectoral policy, in line with guidelines setting up of program budget of the State. Annual interventions of Ministries and Institutions will result into a rolling triennial action plans and annual work plan (PTA) in conformity with the format presented in Appendix 6. These plans will serve as raw material for development of Ministries and Institutions budgets.

In addition to being integrated into the PNDES five-year program for national development (PNDES), crosscutting themes will also be taken on board by sectoral strategies, programs or projects, so that there is no need for further integral policies (crosscutting, thematic or horizontal).

3.1.2. LOCAL DEVELOPMENT PLANS (LDP)

At local level, the PNDES will be operationnalized through Local Development Plans (Regional Development Plans and Communal Development plan) drafted on the basis of local development priorities, in connection with the fields of competence of Local Government Authorities and in coherence with the PNDES guidelines.

3.1.3. COMPETITIVENESS AND GROWTH POLES

As transversal instruments involved in the promotion of socio-economic and regional potentialities of sectors, through the creation of conditions for their optimal operation, development of competitiveness and growth poles will make it possible for the PNDES to support acceleration, security, sustainability and “inclusiveness” of growth, through diversification and optimization of its sources.

Competitiveness and growth poles will contribute in the following: (i) perpetuate and amplify achievements and trading standpoints of national production, (ii) create added-value and employment through increasing competitiveness of enterprises and promotion of potentialities, (iii) structure and create network of territorial economic ecosystems, through a strategic grid of the territory.

To this end, the following forms of territorial organization will be developed: (i) growth poles, (ii) poles of competitiveness, (iii) economic poles, (iv) special economic zones, (v) cluster of enterprises, (vi) niche of products and (vii) territorial poles for economic cooperation.



3.1.4. MATRIX FOR STRATEGIC REFORMS AND STRUCTURING INVESTMENTS

A matrix on strategic reforms and structuring investments will be developed from reforms and investments which full and comprehensive realization, within deadlines, is likely to strongly influence the achievement of the PNDES strategic objectives (see format of the matrix presented in Appendix 7). Expenditures related to these reforms and investments will be “fixed” and budgeted for in priority.

Criteria for selecting strategic reforms and structuring investments will be defined taking into account guidelines from the Presidential Program, the General Policy Statement by the Prime Minister, sectoral reforms and investments conducted under the sectoral reference framework, Public Investments Program (PIP) and projects within the framework of PPP.

3.1.5. COMMUNICATION STRATEGY

A communication strategy on the PNDES will be worked out and implemented, to strengthen its visibility and its appropriation by all national development actors. In particular, it will grant a paramount place to mass communication use of national languages and ICT.

3.2. ACTORS OF THE IMPLEMENTATION

3.2.1. THE STATE

The State will assume its regalian duties, which primarily focus on the creation of favorable conditions to public and private actors' activities. More specifically, development or updating of sectoral policies, consistency of sectoral and spatial planning instruments, organization of consultation with the various actors, creation of a favorable environment and mobilization of resources (financial, material and human) required for the implementation, monitoring and evaluation of the PNDES, will fall under the responsibility of official structures

3.2.2. LOCAL GOVERNMENT AUTHORITIES

The role of Local Government Authorities will be centered on participation in Local Development Plans development and implementation, organization of local consultation framework with the various actors, participation in monitoring and evaluation process at local level, as well as promotion of a culture of citizen responsibility in management of local affairs.

3.2.3. PRIVATE SECTOR

The private sector will play a paramount role in production, processing, marketing of national products and job creation. It will participate in consultation frameworks, monitoring and evaluation of the PNDES implementation. Through the PPP, it will co-finance the realization of some structuring investments, with a view to optimizing performances of public and private sectors to carry out, under shortest deadlines and best conditions, social projects or development infrastructures and public services. The PPP approach will also contribute to make savings for State budget, to ensure better allocation of public resource and to allow the private sector to perform better.

3.2.4. CIVIL SOCIETY

The civil society involvement will focus on participation in development and implementation of sectoral and local reference frameworks for planning, financing and execution of projects

and programs, training and support and advisory services for the various actors, attending consultation frameworks, monitoring and evaluation of the PNDES implementation.

3.2.5. TECHNICAL AND FINANCIAL PARTNERS (TFP)

The TFP will take part in consultation frameworks, will support development and implementation of sectoral and local reference frameworks for planning, as well as building institutional and operational capacities. In addition to their participation in monitoring and evaluation of the PNDES implementation, TFP will have an important function in the mobilization of resources required for its implementation.

3.2.6. THE BURKINABE ABROAD

The Burkinabe abroad are expected to make profitable their know-how capitalized in their country of residence. They will have an important contribution to bring in terms of resources mobilization and competences, proposal of innovating solutions to address the concerns of the populations. They will be also requested to take part in the realization of structuring investments, reinforcement of the entrepreneurship and innovation, especially in the field of ICT.

3.3. ORGANIZATIONAL FRAMEWORK

3.3.1. BODIES

The bodies are: (i) the PNDES National Steering Committee (CNP/PNDES), (ii) the PNDES Permanent Secretariat (SP/PNDES), (iii) Sectoral Consultation Framework (CSD) and (iv) Regional Consultation Framework (CRD).

3.3.1.1. THE PNDES NATIONAL STEERING COMMITTEE (CNP/PNDES)

The CNP/PNDES will bring together representatives from the Government, Local Government Authorities, private sector, civil society and Technical and Financial Partners, under the chairmanship of the Prime Minister. The CNP/PNDES will have the following missions: (i) to oversee the PNDES overall implementation, using monitoring and evaluation tools designed for this purpose, (ii) provide guidance to sectoral and regional actors, for the execution of activities under their responsibility and designing products necessary to assess the impact, (iii) decide on realization of general or specific studies required to furthering of guidelines and (iv) oversee the whole process of monitoring and evaluation of the PNDES.

3.3.1.2. THE PNDES PERMANENT SECRETARIAT (SP/PNDES)

The SP/PNDES will be the administrative and technical body for coordination and initiating reforms to support the CNP/PNDES. It will mainly be tasked with: (i) to carry activities out necessary for comprehensive monitoring and the evaluation of the PNDES implementation, (ii) support the CSD and CRD to fulfill their missions, (iii) work out and implement the PNDES communication strategy.

3.3.1.3. SECTORAL CONSULTATION FRAMEWORKS (CSD)

The CSD will correspond to sectors of planning. The CSD will bring together the representatives of actors intervening in the sector concerned (decentralized and central administration, Local Government Authorities, private sector, civil society, technical and financial partner), under the chairmanship of the lead Ministry of the sector. The CSD will be organized in thematic groups and/or sub-sectors. The CSD will ensure the supervision and implementation of sectoral policies.

3.3.1.4. REGIONAL CONSULTATION FRAMEWORKS (CRD)

The CRD will correspond to regional consultation frameworks, extended to local councils. A CRD will bring together the representatives of decentralized structures, Local Government Authorities, private sector, civil society, etc, under the chairmanship of the Governor assisted by the President of the Regional Council. The CRD will be organized in thematic committees. It will oversee the implementation of the Local Development Plan (PLD).

3.3.2. INSTANCES

3.3.2.1. ANNUAL REVIEW

The PNDES annual review will correspond to an ordinary meeting of the CNP/PNDES. It will review and validate overall balance-sheet on the implementation of the PNDES for the past year, as well as overall prospects, based on tools monitoring and evaluation designed for this purpose. It will be preceded by a technical pre-review.

3.3.2.2. SECTORAL REVIEWS

Sectoral reviews will correspond to meetings of the CSD. They will take place twice a year: an annual sectoral review and a midterm sectoral review. The annual sectoral review will examine and validate sectoral balance-sheet on implementation of sectoral policy for the past year, as well as sectoral prospects, based on monitoring and evaluation tools developed for this purpose. The midterm sectoral review will examine and validate the sectoral balance-sheet of

implementation of the midterm sectoral policy of the current year, on the basis of monitoring and evaluation tools worked out for this purpose, and will rule on actions to undertake to address difficulties encountered.

3.3.2.3. REGIONAL REVIEWS

The regional reviews will correspond to meetings of the CRD. They will take place twice a year: an annual regional review and a midterm regional review. The annual regional review will examine and validate the balance-sheet of the PLD implementation for the past year, as well as regional prospects, based on monitoring and evaluation tools designed for this purpose. The midterm regional review will examine and validate balance-sheet of the PLD midterm implementation for the current year, based on monitoring and evaluation tools developed for this purpose, and will decide on action to undertake to address difficulties encountered.

3.4. MONITORING AND EVALUATION

3.4.1. MONITORING AND EVALUATION MECHANISM

The PNDES monitoring and evaluation mechanism will include a technical monitoring component and a technical evaluation component which the SP/PNDES will formalize and set up.

The technical monitoring component will aim at collecting and analyzing data to provide background information on: (i) resource utilization, (ii) progress made in implementation of actions and (iii) objectives achieved, through control of expenditures, monitoring of financial execution of programs, monitoring of technical execution of programs and monitoring of the PNDES impacts.

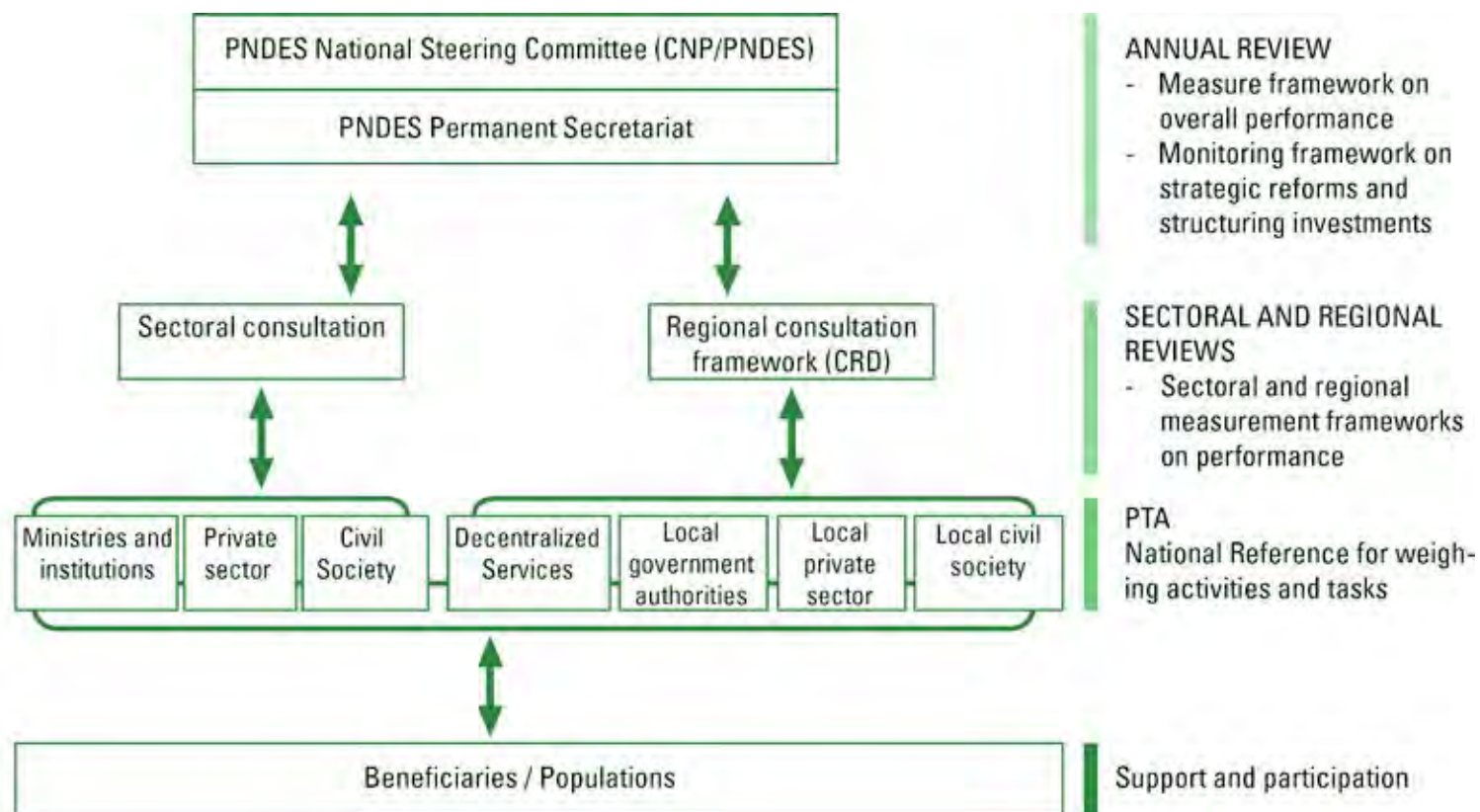
The technical evaluation component will include in particular: (i) a strategic environmental evaluation, (ii) a midterm evaluation (2018) and (iii) a final evaluation.

3.4.2. MONITORING AND EVALUATION TOOLS

For an effective monitoring and evaluation of the PNDES, the following will be developed, under the responsibility of the SP/PNDES, CSD and CRD: (i) a measurement framework on overall performance (see Appendix 3), (ii) sectoral and regional logical frameworks (Appendix 4), (iii) sectoral and regional measurement framework on performance (Appendix 5), (iv) the ministerial PTA (Appendix 6), (v) a monitoring framework on strategic reforms and structuring investments (Appendix 7), (vi) a national reference framework to assess activities and tasks, (vii) a web-based tool for instantaneous visualization on development indicators.

In phase with these tools, the appropriate quarterly, semi-annual and annual, global, sectoral and regional reports will be produced by the organs of the monitoring and evaluation mechanisms of the PNDES.

Graph 4 : outline of the PNDES mechanism for monitoring and evaluation



3.4.3. MONITORING AND EVALUATION INDICATORS

The indicators of impacts and outcomes are included in the synoptic table (Appendix 2), while the indicators of deliverables will be defined by sectoral and regional logical frameworks.

For an effective monitoring and evaluation of the PNDES implementation, availability and reliability of identified indicators will be guaranteed. The aim is also to ensure consistency with the SDG indicators and improve national statistical system through: (i) restoration and consolidation of legislative, institutional and organizational framework, (ii) improvement of data production and quality, (iii) reinforcement of statistical dissemination and promotion of data use and statistical culture and (iv) reinforcement of human, material and financial capacities for production and management.

3.5. FINANCING SCHEME

To achieve an average annual target growth of 7.7% over the 2016-2020 period, results of macroeconomic and budgetary framework provide indications on financial allocations as well as estimated of financing scheme of the PNDES.

Thus, the overall cost for the PNDES implementation is estimated at 15,395.4 billion CFA francs, i.e. an average annual cost of 3,079.1 billion CFA francs. Proportion devoted to investment expenditures (including transfers of capital) will be 54.6%, corresponding to an envelope of 8,408.2 billion CFA francs over the period, i.e. 1,681.6 billion CFA francs per year.

The PNDES will be financed up to 63.8% of the total cost by the State own resources (9,825.2 billion CFA francs). The financing need is 5,570.2 billion CFA francs, i.e. 36.2% of the total cost of the plan.

The financing of the PNDES will be achieved through the implementation of an ambitious strategy of domestic and external resources mobilization, centered on new and innovating methods, in addition to the recourse to traditional ODA.

Under innovating financing, national systems of taxes, issuance of public bonds, voluntary contributions and lotteries, contribution from the Burkinabe abroad, obligations guaranteed by donor countries sold on financial market, allocations from funds generated by sale of emission quotas, PPP, subsidized loans, participative financing or crowdfunding, popular shareholding, etc, could be used.

Table 6 : financing plan (in billion FCFA)

Years	2016	2017	2018	2019	2020	Total	In % of the total costs
Cost of the plan	1998,4	2952,0	3199,8	3484,7	3760,6	15395,4	100
Current expenditure	1049,3	1146,5	1248,5	1347,9	1466,7	6258,9	40,7
Amortization of the debt	145,7	145,7	145,7	145,7	145,7	728,3	4,7
Capital expenditures	803,4	1659,9	1805,7	1991,1	2148,2	8408,2	54,6
State own resources	1286,9	1769,6	1999,5	2242,9	2526,3	9825,2	63,8
Financing gap	711,4	1182,4	1200,3	1241,8	1234,3	5570,2	36,2

3.6. RISK ANALYSIS

The national, regional and international environment is carrying risks which should be minimized for a successful implementation of the PNDES. The main risks which could hamper the achievement of the PNDES results are the following: (i) risk of degradation of security, (ii) risk of sociopolitical unrests, (iii) financial risk, (iv) risk related to climatic hazards, (v) risk related to international situation and (vi) risk related to weak support from actors.

3.6.1. RISK OF DEGRADATION OF SECURITY

Similarly to other Sahel and West Africa countries, Burkina Faso is under the threat of terrorist movements whose criminal activities may undermine confidence from investors and population, and jeopardize implementation of policies and actions in favor of economic and social development. Moreover, with the crumbling trend of the State authority which characterized the 2011-2015 period as well as the appearance of vigilante groups, whose activities if not controlled, could constitute a threat to security of republican institutions and respect of human rights.

To address this risk of degradation of security, solutions are to strengthen defense and security forces, to improve intelligence and security mechanisms, strengthen military and security cooperation with countries of the region and those engaged in combating terrorism. To address insecurity related to vigilante groups, the following remedial actions are envisaged: channeling vigilante groups with support from customary leaders, reinforcement of intelligence and information mechanism, measures aiming at strengthening access and confidence of the populations to cooperate with security forces and republican justice.

3.6.2. RISK OF SOCIOPOLITICAL UNRESTS

Following the sociopolitical events that Burkina Faso went through, in particular in 2014 and 2015, and which caused the former regime to fall, dismantling of the Presidential Guard, its failed coup d'état attempt, imprisonment and legal proceedings against leaders of former regime, the risk exists that if these cases are not properly managed may provide ingredients for sociopolitical unrests.

To counter this risk, promotion of a pacified political environment and the equitable legal treatment of referred cases should be high on the agenda.

3.6.3. FINANCIAL RISK

The outline of the PNDES financing provided for 15,395.3 billion CFA francs of overall cost of its implementation with 63.8% on the State own resources and 36.2% on external or non public contributions. This implies a substantial effort on domestic resources mobilization, in a context of relatively low level of mobilization of revenues from fiscal and ordinary budget, considering the UEMOA standard. As for the external financing and Official Development Assistance, there is a reduction in concessional assistance in favor of developing countries and Africa in particular. Reversing this trend, which depends on economic recovery in donor countries, appears rather unlikely in the short or medium terms. In addition, despite mutual efforts of improvement of aid effectiveness, procedures for mobilization of external resources remain rather heavy. Due to its standing among countries with moderated over-indebtedness risk, rooms for maneuver for the PNDES financing through non-concessional loans are limited. This would be even more difficult should export incomes suddenly drop.

To address the risk of the PNDES under-financing, diversification of exports basis will be considered and quality of public expenditure assured, in order to secure savings on current expenditure to finance investments. The following steps will also be contemplated: development of vigorous programs of improvement of revenues mobilization from taxes, active mobilization of contribution of the Burkinabe abroad, quality improvement of public debt management and continuation of consultation with Technical and Financial Partners, in the framework of new country programs. In addition, variability of financing according to quality internal and external environments will be considered through: (i) organization of a general roundtable

and sectoral roundtables on the PNDES financing, so as to increase integration and harmonization of Technical and Financial Partners' interventions, (ii) initiation of measures to reinforce PPP, (iii) setting up a mechanism for monitoring commitments by Technical and Financial Partners and fiscal measures reform.

3.6.4. RISK RELATED TO CLIMATIC HAZARDS

Global warming and climatic variability are realities. Frequent floods here and there, in cities and villages, following strong rains are an illustration, similarly to instability of raining seasons and severity of the dry seasons. As a result, rain fed-type agriculture, which still occupies nearly 80% of active population, is, therefore strongly dependent on climate risks. Likewise, due to strong dependence of urban centers' activities on electrical energy, stretching of rivers, caused by global warming is reducing hydropower production from dams and consequently, urban activities consuming this resource.

To face climate related-risks, it will be advisable to design, update and implement adaptation programs to climate changes and response plans to natural disasters. This implies an increased financing and strengthened support from actors to support resulting innovations and new patterns of production and consumption.

3.6.5. RISK RELATED TO INTERNATIONAL SITUATION

Similarly to other economies, Burkina Faso economy may be affected by prices of its main exported and imported products. Thus, drop in cotton and gold prices, the main exports, could weaken the Burkinabe economy, while increase in oil prices could lead important losses of currencies in a context of relatively high value of US dollar. In addition, Burkina Faso is strongly dependent on aid and foreign capital to finance its investments.

To mitigate this risk related to international situation, in addition to diversifying export, the ambition is to work towards greater local processing of exported raw materials and seek funding dedicated to fragile states.

3.6.6. RISK RELATED TO A WEAK SUPPORT FROM ACTORS

As a reference guide for medium-term national development, the PNDES will strive to secure support from all actors participating in national development process. Chances of success of this strategy implementation will depend on the capacity and willingness of all actors to work in a concerted manner and with more synergy, at all levels. To favor, inter alia, these consultations and synergies of intervention, it is envisaged to set up the appropriate institutional mechanism for the PNDES implementation.

Table 7 : list of risks and mitigation or remedial measures

Risks	Measures of mitigation or remedial
Risk related to degradation of security <ul style="list-style-type: none"> • Activity of terrorist groups • Activity of vigilante groups 	<ul style="list-style-type: none"> • Improve intelligence and security mechanism, and strengthen the military and security cooperation • Strengthen confidence of populations in security forces and republican justice • Consultation with customary leaders
Risk of sociopolitical unrests <ul style="list-style-type: none"> • Poor management of legal cases related to sociopolitical events of 2014 and 2015 	<ul style="list-style-type: none"> • To promote an appeasing political environment • To promote an equitable justice
Financial risk <ul style="list-style-type: none"> • Under-financing of the PNDES (weak mobilization of internal resources, low concessional indebtedness capacity) 	<ul style="list-style-type: none"> • Diversify exports • Savings on current expenditure • Increase fiscal incomes • Mobilize external financing
Risk related to climate risks <ul style="list-style-type: none"> • Floods • Instability of rainy seasons and severity of dry seasons • Reduction of hydroelectricity production from dams 	<ul style="list-style-type: none"> • Develop, update and implement adaptation programs to climate changes and response plans to natural disasters • Strengthen acceptance of sustainable consumption and of production patterns
Risk related to international situation <ul style="list-style-type: none"> • Lower prices of exports (gold, cotton) and increase in oil price • Dependence on external financing 	<ul style="list-style-type: none"> • Diversify exports • Process raw materials • Mobilize financing dedicated to fragile states
Risk related to weak support from actors <ul style="list-style-type: none"> • Weak support from national development actors 	<ul style="list-style-type: none"> • Set up appropriate institutional mechanism

APPENDICES



Appendix 1: sectors of planning

N°	Criteria and components	Sectors
1	CFB 042: agriculture, sylviculture, fisheries and hunting NBA 010: agriculture (staple food , revenue agriculture) NBA 020: livestock (additional breeding and activities related to livestock) NBA 030: sylviculture - fisheries - hunting (sylviculture and hunting, fisheries)	Agro-sylvo-pastoral production
2	CFB 043: fuel and energy CFB 044: mining and manufacturing, construction NBA 040: extraction (extraction) NBA 050: food industries (slaughtering, meat and fish processing and conservation, manufacturing of fatty food ingredients, grain mill products, manufacturing of starch products, manufacturing of dairy fruit products, manufacturing of drinks and tobaccos) NBA 060: cotton ginning, manufacturing of textiles and garment (cotton ginning, manufacturing of textiles and garment) NBA 070: oil refinery, manufacturing of chemicals, rubber items (oil refining, manufacturing of chemicals, manufacturing of rubber or plastic items) NBA 080: manufacturing of glass, pottery and materials for construction (manufacturing of glass, potteries and materials for construction) NBA 090: paper industries, edition, printing works registration (paper industries, the edition, printing works) NBA 100: manufacturing of wood and metals (wood sawing, basket making, metallurgy and foundry, manufacturing of machines and equipment, manufacturing of transport means, manufacturing of mattress and furniture, production and distribution of electricity and gas)	Industrial processing and handicraft
3	CFB 06: housing and utility services (housing, utility services, water supply, public lighting) NBA 120: construction (completion and installation, building work) Other fields: construction of transport infrastructures, infrastructures of telecommunication, Information communication technologies and (ICT), town planning	Transport, communication and housing infrastructures
4	CFB 065: transport CFB 066: communications NBA 130: trade (trade) NBA 140: hotel trade and catering (hotel trade and catering) NBA 150: transport, posts and telecommunications (transport and accessories of transport, post office and telecommunications) NBA 160: financial activities (activities of financial intermediation, insurances and financial auxiliaries) NBA 170: other lines of marketing business (staff lines of business, repair and maintenance, real property activities, proto enterprises)	Trade and marketing services
5	CFB 011: operation of executive and legislative, financial services and taxation, foreign affairs CFB 041: supervision of general economy, exchanges and employment NBA 180010: general administration economic, social and of public prerogative activities, NBA 190: correspondence of branch (correspondence of the branch. Indirectly measured financial intermediation Services (SFIM)) Other fields: steering and management of the economy, regional development, public finances, development cooperation, regional economic integration, demography (population)	Economic governance
6	CFB 011: operation of executive and legislative bodies, financial and taxation, foreign affairs CFB 013: general services NBA 180010: general administration, economic and social activities of public prerogative	Administrative and local governance

	NBA 180040: collective or personal lines of business NBA 200: territorial correction (territorial correction) Other fields: public office, decentralization, relationships with institutions, relations with civil society organizations, communication	
7	CFB 09: education (preschool and primary education, secondary education, post-secondary, higher education, non-definite education by level, ancillary services to education) NBA 180020: education Other fields: EFTP	Education and training
8	CFB 07: health (products, medical equipment and devices, ambulatory services, hospital services, public health services) NBA 180030: health and social welfare Other fields: nutrition	Health
9	CFB 02: defense (military defense) CFB 031: police services CFB 032: civil protection services	Defense and security
10	CFB 05: environmental protection (management of garbage, management of waste water, combating degradation, conservation of biological diversity and protection of nature) NBA 110020: collecting, treatment and water supply Other fields: sanitation, green economy, patterns of sustainable production and consumption	Environment, water and sanitation
11	CFB 08: leisure, culture and worship (entertaining and sporting services, cultural services, broadcasting, television and edition, worship and other Community services) Other fields: tourism	Culture, sports and leisure
12	CFB 041: supervision of general economy, exchanges and employment CFB 10: social protection (disease and disability, old age, family and children, unemployment, social exclusion) NBA 180030: health and social welfare Other fields: decent work, social consultation, gender, youth	Work, employment and social protection
13	CFB 033: courts CFB 034: prison authorities Other fields: human rights, good citizenship and citizenship	Justice and human rights
14	CFB 014: basic research Other fields: applied research, research and development, innovation	Research and innovation

CFB = budget functional Code. NBA = nomenclature of branches of activity.

Appendix 2: Synoptic table

Vision					
Burkina Faso, a democratic, unified and united nation, transforming the structure of its economy and achieving a strong and inclusive growth, through patterns of sustainable consumption and production					
Expected outcomes					
Emergence of a modern economy based on a progressive, more competitive primary sector and processing industries and services increasingly dynamic, to achieve an annual average economic growth rate of 7.7% and creating at least 50,000 decent jobs per year					
Indicators of outcome		Values for 2015	Targets in 2018	Targets in 2020	Assumptions
Heading					
Incidence of poverty		40.1%	38%	< 35%	- Reinforcement of security, social peace and justice
Incidence of poverty in rural environment		47.5%	44%	< 38%	
Depth of poverty		3.3%	2.7%	1.6%	
Rate of economic growth		4.0%	8.2%	8.0%	- Substantial mobilization of resources for development financing
Contribution of manufacturing industry into GDP		6.6%	8%	12%	
Contribution of manufactured goods into exports of goods		10.6% (2014)	15%	20%	- Better adaptation to external shocks and climate changes
Occupied manpower productivity (in thousands of FCFA)		818.6	950	1050	
Average number of decent jobs created per year		22 700	≥ 50,000	≥ 50,000	
Demographic growth rate		3.1% (2006)	2.8%	2.7%	

EO	Indicators of outcome	Values in 2015	Targets in 2018	Targets in 2020
Axis 1 : reform institutions and modernize administration				
SO 1.1 : promote political and administrative good governance				
	Overall quality of national institutions (CIAP)	3.6	4.5	4.8
	Rate of implementation of recommendations of EPU	35%	15%	45%
EO 1.1.1: democracy, human rights, justice and peace are strengthened	Average distance to access High Court	60.3 km	58 km	54 km
	Average time for processing a legal case	2 months 21 days	2 months	1 months 15 days
	Average time of treatment of commercial business	7 months 3 days	5 months	3 months
	Rate of participation of the population in presidential electoral	60%	-	80%
EA 1.1.2: security and civil protection are strengthened	Coverage rate of region with ORSEC plan	53%	78%	100%
	Rate of coverage by operational security services nationwide	56.8%	64%	75%
	Security agent/population ratio (standard: 1 per 400 inhabitants)	1 for 948 inhabitants	1 for 930 inhabitants	1 for 910 inhabitants
EA 1.1.3: defense is strengthened	Completion rate of field exercises	50%	70%	80%
EA 1.1.4: access to accurate information is ensured for all	Coverage rate of the territory by national television	53%	75%	100%
	Coverage rate of the territory by national radio	48%	64%	80%
	Coverage rate of the national territory by public written media	51%	65%	95%
EA 1.1.5 : regional and international cooperation are	Rate of domestication of Community texts	ND	100%	100%

EO	Indicators of outcome	Values in 2015	Targets in 2018	Targets in 2020
improved	Contribution of the Burkinabe abroad into GDP	1.9% (2011)	2.5%	3%
	Rate of increase of annual volume of ODA	1.1% (average 2010-2014)	3%	3%
	Proportion of conformity notice issued on new projects and programs with external financing	ND	100%	100%
	Level of satisfaction of users/customers	ND	50%	75%
EA 1.1.6 : public administration is effective and efficient	Degree of delegation of powers to heads of administrative unit	2/23	15/23	23/23
	Degree of delegation of credit to chiefs of administrative unit	1/23	15/23	23/23
	Rate of monitoring of CSO	20%	50%	100%
	IBO	43/100	50/100	55/100
EA 1.1.7: accountability system is developed at all levels	IPC	38/100	42/100	60/100
	Mo Ibrahim index for governance in Africa	52.2/100	58/100	65/100
OS 1.2: promote economic good governance				
EA 1.2.1: planning, management and financing of development are effective	Proportion of reference frameworks for planning/programming validated by CNPD	0%	100%	100%
	Proportion of government departments implementing budget program	0%	100%	100%
	Fiscal burden ratio	14.2%	19.1%	20.1%
	Rate of absorption of resources	59% (2014)	100%	100%
	Rate of predictability of Assistance	NA	60%	80%
	Proportion of TFP implementing division of labor	NA	65%	90%
EA 1.2.2: business environment is more incentive and private sector is strengthened in its capacities of initiative and management	Proportion of legal cases on fraud, forgery and laundering classified without continuation	NA	10%	0%
	Ranking Doing Business	143e over 189	137 th	130 th
	Contribution of informal sector into tertiary sector added-value	20.7%	18.5%	15%
OS 1.3: strengthen decentralization and promote local good governance				
EA 1.3.1: effectiveness of decentralization and local governance is improved	Contribution of the State budget transferred to the territorial collectivities	4.65%	10%	15%
	Percentage of users satisfied with services provided by territorial collectivities	NA	50%	80%
	Number of secondary registry centers	987	1500	5000
EA 1.3.2: local economies are revitalized and regional disparities are reduced, in particular through an effective regional development	Proportion of sectoral and local references integrating the SNADDT guidelines	0	100%	100%
	Completion rate of expected outcomes of the PLD	NA	60%	75%
Main line 2: develop the human capital				
OS 2.1: promote public health and accelerate demographic transition				
EA 2.1.1: access to health quality services is guaranteed for all	Maternal death rate per 100,000 live births	330	290	242
	Infant-child ratio of mortality per 1,000 live births	81.6	69	54.7
	Rate of lethality of serious malaria in children below 5 years	1.4%	1%	< 1%
	Intra hospital death rate (per 1,000) (university teaching hospitals, regional hospitals, district Hospital)	63.1	57	< 50
	Proportion of DMEG which have not experienced stock shortage of marker drugs	88.70%	90%	≥ 95%
	Intra hospital maternal death rate per 100,000 parturients	103.4	97	75.8
	Rate of prevalence of HIV	0.90%	0.83%	0.77%

EO	Indicators of outcome	Values in 2015	Targets in 2018	Targets in 2020
	Proportion of accredited public and private health facilities	0	50%	80%
EA 2.1.2: nutritional status of the population, in particular of women and children, is improved	Proportion of managed acute malnutrition in relation to expected cases	80%	90%	95%
	Percentage of children with a growth stunting among the children below 5 years	30.2%	25%	15%
	Proportion of cured acute malnutrition	93.8%	96%	100%
EA 2.1.3 : process of acceleration of demographic transition to achieve demographic dividend is initiated	Total fertility index	5.4	5	4.7
	Percentage of Couple-year protection	19.7%	26.9%	32.7%
	Rate of economic dependence	140% (2009)	90%	83%
OS 2.2: increase offer and improve quality of education,	higher education and training in line with the needs of the economy			
EA 2.2.1 : access to quality education is improved for all	Dross rate of schooling for preschool	3.9%	6.12%	7.6%
	Rate of completion to primary education	58.5%	68.5%	75.6%
	Rate of completion to post-primary education	24.2%	35.3%	38.2%
	Index of parity of TBA in primary education	0.95	1	1
	Index of parity of TBA in post-primary education	1.05	1	1
	Index of parity of TBA secondary education	0.66	1	1
	Number of classrooms straw huts (makeshift classrooms)	4353	2913	0
EA 2.2.2: availability and employability of human resources are improved	Proportion of enrolment in EFTP	3.4%	9.5%	16%
	Proportion of labor wich receive EFTP in agro-pastoral processing	1.1%	6%	15%
	Proportion of professional trainees in total number of trained personnel	4.5%	10%	15%
	Proportion of working-age population (18 years and above) trained in agro-pastoral professions	0.2%	4.5%	7%
	Rate of literacy of working-age population (18 years and above)	29.5%	31.5%	35%
EA 2.2.3: access to quality higher education which is adapted to the needs for structural transformation of the economy is assured	Number of students 100,000 inhabitants	611	715	829
	Proportion of students having completed a cycle	28%	45%	60%
	Average duration to obtain first employment for higher education graduates (in years)	5	4	3
	Proportion of the students registered in vocational subsectors adapted to structural transformation process	8%	20%	30%
	Proportion of professionalizing sectors	10%	20%	30%
OS 2.3: promote research and innovation to serve structural transformation of the economy	Proportion of disabled students receiving specific support	11%	31%	50%
	Number of technologies generated in favor the production (data sheets)	300	450	600
	Number of research and of innovations results promoted in favor of structural transformation of the economy	150	350	600
EA 2.3.1 : Research and innovation are serving structural transformation of the economy	Rate of adoption of technologies and innovations generated by the scientific research and technological	60%	71%	95%
OS 2.4: promote decent employment and social protection for all, particularly for young people and women				
EA 2.4.1: decent employment and social protection are guaranteed for all	Rate of professional insertion of young people and women via SPE	10%	15%	20%
	Contribution of formal private employment in the total of employment	6.6% (2014)	10%	15%
	Unemployment rate	6.6% (2014)	5%	3%
	Rate of under-employment in agricultural sector	64% (2014)	45%	30%

EO	Indicators of outcome	Values in 2015	Targets in 2018	Targets in 2020	
EA 2.4.2: social and gender inequalities are reduced and women are promoted as dynamic actors for development	Percentage of prevalence of children aged 5 to 17 years involved in economic activities	41% (2008)	30%	25%	
	Proportion of workers affiliated with the CNSS and the CARFO	NA	75%	100%	
	Number of industrial accidents per 1 million workers	6,063.85 (2014)	4,500	3,031	
	Number of individual conflicts per 10,000 paid workers	131.15	95	70	
	Coverage rate of RAMU	0	15%	25%	
	Proportion of inserted identified marginalized people	NA	50%	75%	
	Proportion of occupied active disabled people	2.2%	20%	50%	
	Proportion of identified vulnerable children who are managed	45%	57%	70%	
	Number of children living in the street	5721 (2010)	4,000	2,860	
OS 2.5: improve life quality, access to quality water, sanitation and energy services	Proportion of women corporate owners among contractors	21%	30%	50%	
	Rate of access to drinking water	71%	76.5%	79%	
	Rate of sanitation	18%	27%	34%	
	EA 2.5.1: access to decent quality life, quality water and sanitation is guaranteed for all	Percentage of local councils equipped with functional system of solid waste management	13%	20%	25%
	Surface of re-planted green spaces in urban communes (hectares)	75	110	150	
	Proportion of primary and secondary education facilities where environmental education is taught	3%	5%	7%	
	EA 2.5.2: access to quality energy services and energy efficiency are guaranteed	National electric power coverage rate	33.32%	52.3%	80%
		National rate of electrification	18.83%	30%	45%
		National urban rate of electrification	59.88%	69%	75%
National rural rate of electrification		3.06%	12.6%	19%	
Contribution of renewable energies into total production		6.4%	19%	30%	
EA 2.5.3: urban growth is planned and controlled	Number of cities having operational SDAU	12	25	37	
	Number of cities having of SDDEP and operational SDGDU	2	25	47	
	Number of cities having restructured slums	0	6	13	
	Number of localities having profited from development and/or security facilities	NA	6	13	
EA 2.5.4 : access to decent housing and public buildings is ensured for all	Proportion of urban populations living in slums	17.2% (2014)	14%	10%	
	Number of households having access to a decent housing	4,572	19,500	35,000	
	Number of households supported in self-construction	100	3,000	5,000	
Center 3: revitalize promising sectors for the economy and employment					
OS 3.1: sustainably develop productive and resilient agro-sylvo-pastoral, fauna and fishing sector, more market-oriented and based on the principles of sustainable development					
EA 3.1.1: primary sector contributes to food security, decent employment, supply of national agricultural processing industry and is respectful sustainable development principles	Contribution of irrigated productions into total agricultural production	15%	20%	25%	
	Coverage rate of cereal needs	96%	120%	140%	
	Productivity of primary sector (in thousands FCFA)	357	415	535	
	Rate of marketing of agricultural produce (including cash crops)	25% (average 2005-2010)	30%	37.5%	
	Rate of increase of supply of agricultural processing industry	NA	20%	50%	
Proportion of land titles issued compared to applications for titles	4.9%	30%	45%		

EO	Indicators of outcome	Values in 2015	Targets in 2018	Targets in 2020
	Number of jobs created in primary sector	39,000	65,000	110,000
	Coverage rate of food needs for livestock	69%	75%	80%
	Coverage rate of vaccine against New Castle disease	40%	60%	70%
	Quantity of produced fish	20,000 tons	26,000 tons	30,000 tons
EA 3.1.2: resilience to risks by agro-sylvo-pastoral households, fauna and fishing is strengthened	Proportion of non-resilient agricultural households	49.2% (2010)	35%	25%
	Proportion of structural vulnerable households	10% (2010)	7%	5%
OS 3.2 : develop a competitive industrial and artisanal sector, with high added value and creation of decent employment				
	Contribution of secondary industry into GDP	20.1%	21.5%	24%
EA 3.2.1: industry and craft sector is more dynamic as regards creation of wealth, employment and exports	Contribution of manufacturing industry into GDP	6.6%	8%	12%
	Rate of processing of agricultural produce	12%	17%	25%
	average number of formal jobs created in secondary sector per year	2,200	2,800	3,600
	Rate of increase of average productivity of craft industry	NA	15%	25%
	Contribution of tourism industry into GDP	3.7%	7%	8%
EA 3.2.2: contribution of cultural, tourist and sporting industries into the economy is improved	Contribution of cultural industry into GDP	2.3%	4.5%	6%
	Rate of increase of sporting industry in GDP	ND	5%	10%
	Number of proximity sport and leisure of centers	0	10	26
	Rate of increase in cultural and tourism employment	< 5%	5.6%	7%
	Contribution of mining into GDP	7.9%	9%	10.2%
EA 3.2.3: impact of mining sector on the rest of the economy is increased	Proportion of local purchases in food consumptions by mining industries	< 14%	20%	25%
	Average amount of local investments carried out by mining industry	2 billion FCFA	3.5 billion FCFA	5 billion FCFA
	Number of direct and indirect jobs created by mining sector	< 10,000	15,000	20,000
OS 3.3 : promote trade and expansion of services industries towards high added value and creation of decent employment				
	Proportion of enterprises using computers	7.9%(2009)	20%	35%
	Proportion of enterprises using the Internet	4.1% (2009)	10%	18%
EA 3.3.1 : tertiary sector is formalized and more dynamic and creating decent employment	Contribution of post office and telecommunications into GDP	2.4%	3%	4%
	contribution informal sector in tertiary sector added-value	20.7%	18.5%	15%
	Growth rate of added-value commercial services	6.6%	7.5%	8%
	Average number of formal jobs created in commercial tertiary services per year (thousands of FCFA)	12,100	15,000	20,000
	Rate of credit to the economy	29%	31.5%	35%
	Extended rate of banking services provision	30.1%	32%	35%
	contribution of food products consumption into import of goods	10.1%	8%	6%
EA 3.3.2 : marketing of national product is strengthened	Contribution of first two export products into total exports	85%	75%	65%
	Contribution of manufactured products in exports of goods (WDI)	10.6% (2014)	15%	20%
	Quantity of exported meat	88 tons	1,000 tons	2,000 tons
OS 3.4 : develop quality and resilient infrastructures, to support structural transformation of economy				
EA 3.4.1 : capacities of mobilization and integrated	Cumulated number of new dams	2	8	14

EO	Indicators of outcome	Values in 2015	Targets in 2018	Targets in 2020
water resources management are strengthened	Cumulated number of newly rehabilitated dams	2	10	18
	Percentage of retained surface water with protection of banks	13%	19%	25%
	Proportion of water agencies having a SDAGE	40%	60%	100%
	Recovery rate of CFE	100%	100%	100%
	Proportion of tarred roads	24%	30%	42%
	Proportion of developed rural feeder roads	27%	36.5%	43%
EA 3.4.2: quality, reliability and accessibility of infrastructures are improved to facilitate structural transformation of the economy	Proportion of roads where reference speeds cannot be practiced	18%	12%	6%
	Installed capacity (in megawatts)	300	650	1,000
	Cost of kWh of high voltage electricity (FCFA)	75	55	50
	National flow Internet	40 Go	50 Go	100 Go
EA 3.4.3: contribution of competitiveness and growth poles (agropoles, technopoles, SEZ) into the economy is increased	Proportion of people having used Internet (all places of connection) during the last 12 months	6%	9%	15%
	Contribution of competitiveness and growth poles into GDP	NA	2%	3%
	Cumulated number of local jobs created per competitiveness and growth poles in the region	NA	15,000	45,000
OS 3.5: reverse trends of environmental degradation and sustainably ensure natural and environmental resource management				
EA 3.5.1: environment and natural resources are managed in a sustainable manner	Proportion of conservation spaces under development	25%	27%	31%
	Proportion of protected surfaces for fauna under development	40%	55%	70%
	Surfaces of degraded lands from recovered protected areas (hectares)	10,500	17,000	25,000
EA 3.5.2: capacities of mitigation and adaptation to harmful effects of climate change are strengthened from towards a transition to green economy	Proportion of sectoral policies, PRD and PCD integrating principles and emerging issues of sustainable development	17%	35%	50%
	Number of eco villages created	0	500	2,000
	Quantity of carbon sequestered in million tons	NA	2	8

Appendix 3: reference for comprehensive performance of the PNDES implementation

Impacts/outcomes	Indicators	Sources	Structures	Values in 2015	Targets		Realizations				Expected targets (1=yes, 0=No)			
					2018	2020	2016	2017	2018	2019	2020	2018	2020	
Expected outcome: emergence of a modern economy based on a progressive, more competitive primary sector and processing industries and services increasingly dynamic, to achieve an annual average economic growth rate of 7.7% and creating at least 50,000 decent jobs per year	Incidence of poverty	Household survey	INSD	40.1%	38%	<35%								
	Incidence of poverty in rural environment	Household survey	INSD	47.5%	44%	<38%								
	Depth of poverty	Household survey	INSD	3.3%	2.7%	1.6%								
	Rate of economic growth	IAP	DGEP	4.0%	8.2 %	8.0 %								
	Contribution of manufacturing industry into GDP	National accounts	IAP	DGEP	6.6%	8%	12%							
			INSD											
	Contribution of manufactured goods into exports of goods	National accounts	IAP	DGEP	10.6%	15%	20%							
			INSD		(2014)									
	Occupied manpower productivity (in thousands of FCFA)	National accounts	IAP	DGEP	818.6	950	1050							
INSD														
Average number of decent jobs created per year (in thousands)	Households survey	INSD	53.2	80	130									
Demographic growth rate	General census of the population and housing (RGPH)	INSD	3.1% (2006)	2.8%	2.7%									
EXPECTED OUTCOMES														
EA 1.1.1 : democracy, human rights, justice and peace are strengthened	Overall quality of national institutions (CIAP)	Report CPIA	World Bank	3.6 (2015)	4.5	4.8								
	Rate of implementation of recommendations of EPU	Relevant report	MJDHPC	35%	15%	45%								
	Average distance to access High Court	Relevant report	MJDHPC	60.3 km	58 km	54 km								
	Average time for processing a legal case	Relevant report	MJDHPC	2 months 21 days	2 months	1 months 15 days								
	Average time of treatment of	Relevant report	MJDHPC	7 months	5 months	3 months								

Impacts/outcomes	Indicators	Sources	Structures	Values in 2015	Targets			Realizations			Expected targets (1=yes, 0=No)		
					2018	2020	2016	2017	2018	2019	2020	2018	2020
	commercial business			3 days									
EA 1.1.2 : safety and civil protection are strengthened	Rate of participation of the population in presidential electoral	Relevant report	MATDSI	60%	-	80%							
	Coverage rate of region with ORSEC plan	Relevant report	MATDSI	53%	78%	100%							
	Rate of coverage by operational security services nationwide	Relevant report	MATDSI	1 per 948 inhabitants	1 per 930 inhabitants	1 per 910							
EA 1.1.3 : defense is strengthened	Security agent/population ratio (standard: 1 per 400 inhabitants)	Relevant report	MATDSI	56.8%	64%	75%							
	Completion rate of field exercises	Relevant report	MDNAC	50%	70%	80%							
	EA 1.1.4 : access to accurate information is ensured for all	Coverage rate of the territory by national television	Relevant report	MCRP	53%	75%	100%						
Coverage rate of the territory by national radio		Relevant report	MCRP	48%	64%	80%							
Coverage rate of the national territory by public written media		Relevant report	MCRP	51%	65%	95%							
EA 1.1.5 : regional and international cooperation is improved	Rate of domestication of Community texts	Relevant report	MINEFID	ND	100%	100%							
	Contribution of the Burkinabe abroad into GDP	Relevant report	MINEFID MAECBE	1.9% (2011)	2.5%	3%							
	Rate of increase of annual volume of ODA	Report on development cooperation	MINEFID	1.1% (average 2010-2014)	2%	3%							
	Proportion of conformity notice issued on new projects and programs with external financing	Relevant report	MINEFID	ND	100%	100%							
EA 1.1.6 : organization and methods of public administration are updated and modernized	Level of satisfaction of users/customers	Users' survey	MFPTPS	ND	50%	75%							
	Degree of delegation of powers to chiefs of	Relevant report	MATDSI	2/23	15/23	23/23							

Impacts/outcomes	Indicators	Sources	Structures	Values in 2015	Targets			Realizations			Expected targets (1=yes, 0=No)		
					2018	2020	2016	2017	2018	2019	2020	2018	2020
	administrative unit												
	Degree of delegation of credit to chiefs of administrative unit	Relevant report	MATDSI	1/23	15/23	23/23							
	Rate of monitoring of CSO	Relevant report	MATDSI	20%	50%	100%							
EA 1.1.7 : accountability system is developed at all levels	IBO	Report International Budget Partnership (IBP)	IBP	43/100	50/100	55/100							
	IPC	Report Transparency International	Transparency International	38/100	42/100	60/100							
	Mo Ibrahim index for governance in Africa	Report Mo Ibrahim Foundation	Mo Ibrahim Foundation	52.2/100	58/100	65/100							
EA 1.2.1 : planning, management and financing of development are effective	Proportion of reference frameworks for planning/programming validated by CNPD	Relevant report	MINEFID	0%	100%	100%							
	Proportion of government departments implementing budget program	Relevant report	MINEFID	0%	100%	100%							
	Fiscal burden ratio	Relevant report	MINEFID	14.2%	19.9%	21.0%							
	Rate of absorption of resources	Relevant report	MINEFID	59% (2014)	100%	100%							
	Rate of predictability of Assistance	Report development cooperation (RCD)	MINEFID	ND	60%	80%							
	Proportion of TFP implementing division of labor	RCD	MINEFID	ND	65%	90%							
	Proportion of legal cases on fraud, forgery and laundering classified without continuation	Report ASCE-LC	ASCE-LC	ND	10%	0%							
EA 1.2.2 : businesses environment is more attractive and the private sector is strengthened in its capacities of initiative and management	Ranking Doing Business	Report Doing Business	The World Bank	143 th over 189	137 th	130 th							
	Contribution of informal sector into tertiary sector added-value	National accounts Technical notes budget-eco	MINEFID	20.7%	18.5%	15%							
EA 1.3.1 : effectiveness of decentralization and local governance is improved	Contribution of the State budget transferred to the territorial collectivities	Relevant report	MINEFID	4.65%	10%	15%							

Impacts/outcomes	Indicators	Sources	Structures	Values in 2015	Targets		Realizations				Expected targets (1=yes, 0=No)		
					2018	2020	2016	2017	2018	2019	2020	2018	2020
EA 1.3.2 : local economies are revitalized and regional disparities are reduced, in particular through effective regional development	Percentage of users satisfied with services provided by territorial collectivities	Relevant report	MATDSI	ND	50%	80%							
	Number of secondary registry centers	Relevant report	MATDSI	987	1500	5000							
	Proportion of sectoral and local references integrating the SNADDT guidelines	Relevant report	MINEFID	0%	100%	100%							
	Completion rate of expected outcomes of the PLD	Regional report	MINEFID (Technical secretariats CRD)	ND	60%	75%							
EA 2.1.1 : access to quality health services is guaranteed to all	Maternal death rate per 100,000 live births	Demography health survey (EDS) RGPH	INSD	330	290	242							
	Infant-child ratio of mortality per 1,000 live births	EDS	INSD	81.6	69	54.7							
	Rate of lethality due to serious malaria in children below 5 years	EDS Statistical directory	INSD MS	1.4%	1%	< 1%							
	Intra hospital death rate (per 1,000) (university teaching hospitals, regional hospitals, district Hospital)	Statistical directory	MS	63.1	57	< 50							
	Proportion of DMEG which have not experienced stock shortage of marker drugs	Statistical directory	MS	88.70%	90%	≥ 95%							
	Intra hospital maternal death rate per 100,000 parturients	EDS Statistical directory	INSD MS	103.4	97	75.8							
	Rate of prevalence of HIV	Relevant report	Permanent secretariat of the National council against the Syndrome of the acquired immunodeficiency and	0.90%	0.83%	0.77%							

Impacts/outcomes	Indicators	Sources	Structures	Values in 2015	Targets		Realizations				Expected targets (1=yes, 0=No)		
					2018	2020	2016	2017	2018	2019	2020	2018	2020
			sexually transmitted infections (SP/CNLS-IST)										
	Proportion of accredited public and private health facilities	Statistical directory	MS	0	50%	80%							
EA 2.1.2 : nutritional status of population, in particular women and children, is improved	Proportion of accredited public and private health facilities	Survey Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transition (SMART)	MS	80%	90%	95%							
	Proportion of managed acute malnutrition in relation to expected cases	Statistical directory	MS	30,2%	25%	15%							
	Percentage of children with a growth stunting among the children below 5 years	Survey SMART	MS	93.8%	96%	100%							
EA 2.1.3 : acceleration process of demographic transition to start demographic dividend is engaged	Total fertility index	RGPH	INSD	5.4	5	4.7							
	Percentage of Couple-year protection	Statistical directory	MS	19.7%	26.9%	32.7%							
	Rate of economic dependence	Households survey	INSD	140% (2009)	90%	83%							
EA 2.2.1 : access to quality education for all is improved	Gross rate of schooling for preschool	Statistical directory	MENA	3.9%	6.12%	7.6%							
	Rate of completion to primary education	Statistical directory	MENA	58.5%	68.5%	75.6%							
	Rate of completion to post-primary education	Statistical directory	MENA	24.2%	35.3%	38.2%							
	Index of parity of TBA in primary education	Statistical directory	MENA	43 053	2 913	0							
	Index of parity of TBA in post-primary education	Statistical directory	MENA	0.95	1	1							
	Index of parity of TBA secondary education	Statistical directory	MENA	1.05	1	1							
	Gross rate of schooling for	Statistical directory	MENA	0.66	1	1							

Impacts/outcomes	Indicators	Sources	Structures	Values in 2015	Targets			Realizations			Expected targets (1=yes, 0=No)		
					2018	2020	2016	2017	2018	2019	2020	2018	2020
EA 2.2.2 : availability and employability of human resources are improved	preschool												
	Proportion of enrolment in EFTP	Relevant report	MENA	3.4%	9.5%	16%							
	Proportion of labor which receive EFTP in agro-pastoral processing	Household survey	INSD	1.1%	6%	15%							
	Rate of literacy of working-age population (18 years and above)	Household survey	INSD	29.5%	31.5%	35%							
	Number of students per 100,000 inhabitants	Relevant report	MJFIP	4.5%	10%	15%							
EA 2.2.3 : access to quality higher education adapted to the needs of the economy structural transformation is assured	Proportion of students having completed a cycle	Relevant reports	MJFIP MAAH	0.2%	4.5%	7%							
	Number of students 100,000 inhabitants	Statistical directory	MESRSI	611	715	829							
	Proportion of students having completed a cycle	Statistical directory	MESRSI	28%	45%	60%							
	Average duration to obtain first employment for higher education graduates (in years)	Statistical directory	MESRSI	5	4	3							
	Proportion of the students registered in vocational subsectors adapted to structural transformation process	Statistical directory	MESRSI	8%	20%	30%							
	Proportion of professionalizing sectors	Statistical directory	MESRSI	10%	20%	30%							
	Proportion of disabled students receiving specific support	Statistical directory	MESRSI	11%	31%	50%							
	EA 2.3.1 : research and innovation are more at the service of the economy structural transformation	Number of technologies generated in favor the production (data sheets)	Statistical directory	MESRSI	300	450	600						
Number of research and of innovations results promoted in favor of structural transformation of the economy		Statistical directory	MESRSI	60	71	95							

Impacts/outcomes	Indicators	Sources	Structures	Values in 2015	Targets		Realizations				Expected targets (1=yes, 0=No)		
					2018	2020	2016	2017	2018	2019	2020	2018	2020
EA 2.4.1 : decent employment and social protection are guaranteed to all	Rate of adoption of technologies and innovations generated by the scientific research and technological	Statistical directory	MESRSI	150	350	600							
	Rate of professional insertion of young people and women via SPE	Relevant report	MJFIP	10%	15%	20%							
	Contribution of formal private employment in the total of employment	Relevant report	MJFIP	6.6% (2014)	10%	15%							
	Unemployment rate	EMC	INSD	6.6% (2014)	5%	3%							
	Rate of under-employment in agricultural sector	EMC	INSD	64% (2014)	45%	30%							
	Percentage of prevalence of children aged 5 to 17 years involved in economic activities	Survey	MFSNF INSD	41% (2008)	30%	25%							
	Proportion of workers affiliated with the CNSS and the CARFO	Relevant report	MFPTPS	ND	75%	100%							
	Number of industrial accidents per 1 million workers	Statistical directory	MFPTPS	6 063.85 (2014)	4 500	3 031							
	Number of individual conflicts per 10,000 paid workers	Statistical directory	MFPTPS	0	15%	25%							
	Rate of professional insertion of young people and women via SPE	Statistical directory	MFPTPS	131.15	95	70							
EA 2.4.2 : social and gender inequalities are reduced and women are promoted as dynamic actors for development	Proportion of inserted identified marginalized people	Statistical directory	MFSNF	ND	50%	75%							
	Proportion of occupied active disabled people	Statistical directory	MFSNF	2.2%	20%	50%							
	Proportion of identified vulnerable children who are managed	Statistical directory	MFSNF	45%	57%	70%							
	Number of children living in the street	Statistical directory	MFSNF	5 721 (2010)	4 000	2 860							

Impacts/outcomes	Indicators	Sources	Structures	Values in 2015	Targets			Realizations			Expected targets (1=yes, 0=No)		
					2018	2020	2016	2017	2018	2019	2020	2018	2020
EA 2.5.1 : access to decent quality life, quality water and sanitation is guaranteed for all	Proportion of women corporate owners among contractors	Statistical directory	MFSNF	21%	30%	50%							
	Rate of access to drinking water	Relevant report	MEA	71%	76.5%	79%							
	Rate of sanitation	Relevant report	MEA	18%	27%	34%							
	Percentage of local councils equipped with functional system for solid waste management	Relevant report	MEEVCC	3%	5%	7%							
	Surface of re-planted green spaces in urban communes (hectares)	Relevant report	MEEVCC	13%	20%	25%							
EA 2.5.2 : access to quality energy services and energy efficiency are guaranteed	Rate of access to drinking water	Relevant report	MEEVCC	75	110	150							
	National electric power coverage rate	Relevant report	MEMC	33.32%	52.3%	80%							
	National rate of electrification	Relevant report	MEMC	18.83%	30%	45%							
	National urban rate of electrification	Relevant report	MEMC	59.88%	69%	75%							
	National rural rate of electrification	Relevant report	MEMC	3.06%	12.6%	19%							
EA 2.5.3 : urban growth is planned and controlled	Contribution of renewable energies into total production	Relevant report	MEMC	6.4%	19%	30%							
	Number of cities having operational SDAU	Relevant report	MUH	12	25	37							
	Number of cities having of SDDEP and operational SDGDU	Relevant report	MUH	2	25	47							
	Number of cities having restructured slums	Relevant report	MUH	0	6	13							
	Number of localities having profited from development and/or security facilities	Relevant report	MUH	ND	6	13							
EA 2.5.4 : access to decent housings and public buildings	Proportion of urban populations living in slums	Relevant report	MUH	17.2% (2014)	14%	10%							

Impacts/outcomes	Indicators	Sources	Structures	Values in 2015	Targets		Realizations				Expected targets (1=yes, 0=No)		
					2018	2020	2016	2017	2018	2019	2020	2018	2020
is ensured for all	Number of households having access to a decent housing	Relevant report	MUH	4572	19 500	35 000							
	Number of households supported in self-construction	Relevant report	MUH	100	3000	5000							
EA 3.1.1 : primary sector contributes to food security, decent employment, supply of national agricultural processing industry and is respectful of sustainable development principles	Contribution of irrigated productions into total agricultural production	Agricultural permanent survey (EPA)	MAAH	15%	20%	25%							
	Coverage rate of cereal needs	EPA	MAAH	96%	120%	140%							
	Productivity of primary sector (in thousands FCFA)	EPA	MAAH	357	415	535							
	Rate of marketing of agricultural produce (including cash crops)	EPA	MAAH	39 000	65 000	110 000							
	Rate of increase of supply of agricultural processing industry	EPA	MAAH	ND	20%	50%							
	Proportion of land titles issued compared to applications for titles	EPA	MAAH	25% (moy. 2005-2010)	30%	37.5%							
	Number of jobs created in primary sector	EPA	MAAH	4.9%	30%	45%							
	Coverage rate of food needs for livestock	Relevant report survey	MRAH	69%	75%	80%							
	Coverage rate of vaccine against New Castle disease	Relevant report	MRAH	40%	60%	70%							
	Quantity of produced fish	Relevant report	MRAH	20 000 tonnes	26 000 tonnes	30 000 tonnes							
EA 3.1.2 : resilience to risks of agro-sylvo-pastoral households, fauna and fishing is strengthened	Proportion of non-resilient agricultural households	Relevant report	MAAH	49.2% (2010)	35%	25%							
	Proportion of structural vulnerable households	Relevant report	MAAH	10% (2010)	7%	5%							
EA 3.2.1 : industry and handicraft sector is more dynamic as regards creation of	Contribution of secondary industry into GDP	Note technical budget -eco	MINEFID	20.1%	21.1%	22.4%							
	Contribution of manufacturing	Note technical budget -eco	MINEFID	6.6%	8%	12%							

Impacts/outcomes	Indicators	Sources	Structures	Values in 2015	Targets		Realizations				Expected targets (1=yes, 0=No)		
					2018	2020	2016	2017	2018	2019	2020	2018	2020
wealth, employment and exports	industry into GDP												
	Rate of processing of agricultural produce	Relevant report	MCIA	12%	17%	25%							
	average number of formal jobs created in secondary sector per year	Relevant report survey	INSD MCIA	2 200	2 800	3 600							
EA 3.2.2 : contribution of cultural, tourism and sporting industries into the economy is improved	Rate of increase of average productivity of craft industry	Relevant report	MCIA	ND	15%	25%							
	Contribution of tourism industry into GDP	Note technical budget -eco	MINEFID	3.7%	7%	8%							
	Contribution of cultural industry into GDP	Note technical budget -eco	MINEFID	2.3%	4.5%	6%							
	Rate of increase of sporting industry in GDP	Relevant report	MSL	ND	5%	10%							
	Number of proximity sport and leisure of centers	Relevant report	MSL	0	10	26							
	Rate of increase in cultural and tourism employment	Relevant report	MCAT	< 5%	5.6%	7%							
EA 3.2.3 : impact of mining sector on the rest of the economy is increased	Contribution of mining into GDP	Note technical budget -eco	MINEFID	7.9%	9%	10.3%							
	Proportion of local purchases in food consumptions by mining industries	Relevant report	MEMC	<14%	20%	25%							
	Average amount of local investments carried out by mining industry	Relevant report	MEMC	< 2 milliards FCFA	3.5 milliards FCFA	5 milliards FCFA							
	Number of direct and indirect jobs created by mining sector	Relevant report	MEMC	<10 000	15 000	20 000							
EA 3.3.1 : tertiary sector is formalized, is more dynamic and creator of decent jobs	Proportion of enterprises using computers	Relevant report	MDENP	7.9% (2009)	20%	35%							
	Proportion of enterprises using the Internet	Relevant report	MDENP	4.1% (2009)	10%	18%							
	Contribution of post office and telecommunications into GDP	Note technical budget -eco	MINEFID	2.4%	3%	4%							
	contribution informal sector in	Note technical budget -eco	MINEFID	20.7%	18.5%	15%							

